

RAPPORT ANNUEL 1976



Gouvernement du Québec
Ministère des
Terres et Forêts



ERRATA

Le lecteur est prié de noter les corrections suivantes:

Pages 258 à 262: le sous-élément de programme II - Cartographie devrait se trouver en pages 272 à 275.

Pages 272 à 275: le sous-élément de programme II - Cartographie devrait se trouver en pages 258 à 262.

Page 268: le tableau LXVII - Travaux d'arpentage en 1975/76 devrait être complété tel que ci-dessous:

TRAVAUX D'ARPENTAGE EN 1975 - 1976

DISTRICT ÉLECTORAL	NOMBRE DE TRAVAUX	NATURE DU TRAVAIL									
		TRACÉ DE LIGNE				LOTISSEMENT					
		RENOUVELLEMENT <small>milles (ha)</small>	ÉTABLISSEMENT <small>milles (ha)</small>	RATTACHEMENT <small>milles (ha)</small>	PROCES-VERBAL	LIVRÉ PROPRIÉTÉS	LOTS CADASTRIÉS	DÉLIMITATION DES CHEMINS <small>milles (ha)</small>	ACQUISITIONS	RELEVÉ	
										<small>milles (ha)</small>	<small>milles (ha)</small>
Abitibi-Est	14	109 (175.5)	28 (45.1)	4 (6.4)	1	203	218	6 (9.7)	46	10 (16.1)	5 (9.7)
Abitibi-Ouest	4	35 (24.1)	2 (3.2)			48	49	2 (3.2)	14	2 (3.2)	4 (6.4)
Zerklér	4		7 (11.3)				2		60	3 (4.8)	2 (3.2)
Renavature	1					6	6				
Charlevoix	3	4 (6.4)	12 (19.4)	1 (1.6)							
Dubuc	4	7 (11.2)		1 (1.6)		85	122	2 (3.2)	34	2 (3.2)	
Duplessis	10		9 (14.4)			175	175				
Guyot	3	10 (16.1)	2 (3.2)			2	2				
Gatineau	1		5 (8.0)							1 (1.6)	1 (1.6)
Collette-Montcalm	6	23 (37.1)	5 (8.0)	4 (6.4)	1						
Jocelyne	2			1 (1.6)		93	148	3 (4.8)	23	1 (1.6)	2 (3.2)
Manoussaké-Témiscouata	1	10 (16.1)									
Laurentides-Labelle	4	13 (20.9)	11 (17.8)								3 (4.9)
Lois-Hébert	1		1 (1.6)								
Métabe	2	11 (17.7)	1 (1.6)								
Mégantic-Compton	4	1 (1.6)	4 (6.4)	6 (9.7)	11				7	1 (1.6)	
Nouveau-Brisas	1					100			160		10 (16.1)
Papineau	1	3 (4.8)	3 (4.8)	8 (12.9)							
Pontiac-Témiscouata	3	11 (17.8)				33	33	9 (14.5)		6 (9.7)	2 (3.2)
Richmond	2	2 (3.2)		1 (1.6)						1 (1.6)	
Rivière-du-Loup	1	26 (41.9)									
Roberval	3	19 (30.5)	12 (19.4)			53					
Rouyn-Noranda	2	1 (1.6)	10 (16.1)	2 (3.2)		48	50	1 (1.6)	26	1 (1.6)	
Saguenay	10	9 (14.4)	8 (12.8)	1 (1.6)		136	154	1 (1.6)	72	3 (4.8)	4 (6.4)
Saguenay	1	Rafraîchissement de 6 milles de lignes.									
TOTALS	88	274 (440.9)	120 (193.1)	29 (46.6)	13	982	959	24 (38.4)	441	31 (49.8)	34 (54.7)

RAPPORT ANNUEL 1976



Gouvernement du Québec
Ministère des
Terres et Forêts



À l'honorable président de
l'Assemblée nationale
Monsieur Jean-Noël Lavoie
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de mon ministère pour 1975/76.

Au cours de cette année, nous avons commencé à mettre en oeuvre la politique nouvelle de gestion des ressources forestières qui avait fait l'objet, l'année précédente, de quatre projets de loi et nous avons esquissé un projet de refonte de notre politique de gestion du domaine public.

Dans le cadre d'une politique d'amélioration des boisés privés, l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi sur le crédit forestier.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le ministre des Terres et Forêts
Normand Toupin

À l'honorable ministre
des Terres et Forêts
Monsieur Normand Toupin

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de votre ministère pour l'année 1975/76.

Nous avons poursuivi, au cours de cette période, l'effort entrepris l'année précédente par votre ministère pour reprendre en main la gestion des forêts publiques. Une équipe spéciale a commencé la préparation de plans de gestion.

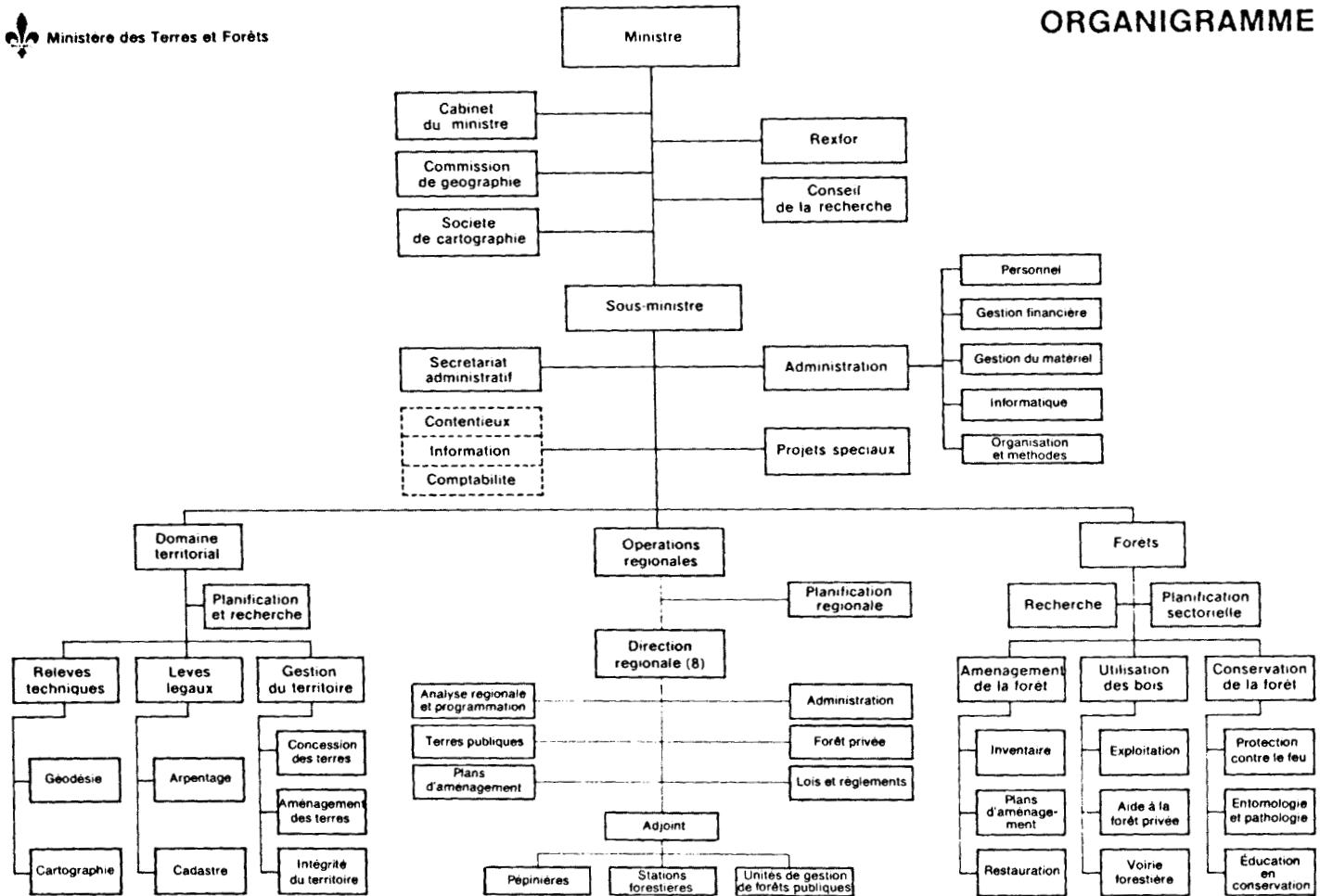
En ce qui concerne le domaine territorial, nous avons mis sur pied un système de planification des usages du sol qui se traduira éventuellement, pour chacune des unités de gestion, par un plan d'affectation des sols du domaine public.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le sous-ministre des Terres et Forêts
Jean-Noël Poulin

STRUCTURES DU MINISTÈRE
EN 1975/76

ORGANIGRAMME



Direction du ministère en 1975/76

Titulaires des fonctions indiquées dans l'organigramme

Ministre: Honorable Normand Toupin
(depuis le 30 juillet 1975)
Honorable Kevin Drummond
(d'avril à juillet 1975)

Adjoint parlementaire: Roger Houde

Sous-ministre: Jean-Noël Poulin, a.g., ing. f.,
m.sc. (depuis le 28 janvier 1976)
Michel Duchesneau
(d'avril 1975 à janvier 1976)

Sous-ministres adjoints: Antonio Gagnon, ing.f.
Maurice Vézina, ing.f.
Pierre-Paul Légaré,
ing.f.
Jean-Louis Caron, ing.f.

Service du Contentieux:
Me Germain D. Girard, conseiller juridique,
directeur par interim

Service de la Comptabilité:
Bertrand Ouellet, directeur

Service de l'Information:
Jean-Charles De La Durantaye, directeur

Direction générale de l'administration
Antonio Gagnon, ing.f., directeur général

Service de l'Informatique:
O'Neil Roy, directeur

Service du Personnel:
Michel Vaillancourt, directeur

Service de la Gestion financière
André Lachance, directeur

Service de la Gestion du matériel:
Jérôme Jacques, directeur

Direction générale du Domaine territorial:
Directeur général (vacant)

Direction des relevés techniques:
Maurice Duval, a.g. directeur

Service de la Géodésie:
Gaston Laflamme, a.g., directeur

Service de la Cartographie:
Michel Paradis, a.g., m.a.p., directeur

Direction des Levés légaux:
Paul Nadeau, a.g., ing.f., directeur

Service de l'Arpentage:
Gérard Tanguay, a.g., directeur

Service du Cadastre:
Clovis Labrecque, a.g., directeur

Direction de la Gestion du territoire:
Pierre Lefebvre, ing.f., m.a.p., directeur

Service de la Concession des Terres:
Noël Lizotte, ing.f., directeur

Service de l'Aménagement des terres:
Pierre Lefebvre, ing.f., m.a.p., responsable

Service de l'Intégrité du territoire:
Raymond Moisan, responsable

Direction générale des Forêts:

Directeur général: Pierre-Paul Légaré, ing. f.

Service de la Recherche:
Pierre Dorion, ing.f., m.sc.f., m.f., directeur

Direction de l'Aménagement de la forêt:
J.M. Pouliot, ing.f., m.ès. sc., directeur
par intérim

Service de l'Inventaire:
Gaston Germain, ing.f., directeur

Service des Plans d'Aménagement:
G.-Roger Langlois, ing.f., directeur

Service de la Restauration:
Rénald Hawey, ing.f., directeur

Direction de l'Utilisation des bois:
Émile Ouellet, b.sc.a., m.sc., d.sc., ing.f.,
directeur

Service de l'Exploitation:
Roland Therrien, ing.f., m.s.a., directeur

Service de l'Aide à la forêt privée:
Victor Morin, ing.f., directeur par intérim

Service de la Voirie forestière:
Paul-M. Archambault, ing.f., directeur

Direction de la Conservation de la forêt:
Guy Boissinot, ing.f., directeur

Service de la Protection contre le feu:
Adrien Guay, ing.f., directeur

Service de l'Entomologie et de la Pathologie:
Gérard Paquet, ing.f., directeur

Service de l'Éducation en conservation:
Mario Garant, b.péd., i.l., directeur

Direction générale des Opérations régionales:
Directeur général: Jean-Louis Caron, ing.f.

Administrateurs régionaux:
Québec, Cantons de l'Est:
P.-H. Côté, ing.f., — Québec
Bas Saint-Laurent-Gaspésie:
Yvon Martin, ing.f., m.a.p., — Rimouski
Saguenay-Lac Saint-Jean:
Jacques Caron, ing.f., m.b.a., — Chicoutimi

Trois-Rivières:
Laurent Marois, ing.f., m.sc.f., — Shawinigan
Montréal:
Louis-René Pedneault, ing.f., — Montréal
Outaouais:
Gaston Côté, ing.f. — Hull
Nord-Ouest:
Gaétan Côté, ing.f., — Amos
Côte-Nord:
Yvon Martin, ing.f., — Hauterive

Rexfor:
Président: Albert Côté, ing.f.

Commission de géographie:
Président: Robert W. Bourassa, écologiste
Secrétaire: Jean Poirier, m.a.

Conseil de la Recherche et du Développement
forestiers:
Président: André Lafond, b.sc.app., ing.f.,
ph.d.
Secrétaire: Pierre Villeneuve, b.sc.app., ing.f.,
ph.d.
*(Le Conseil a discontinué ses opérations
en mai 1975)*

Conseil consultatif des Réserves écologiques:
Président: Gilles Lemieux, ph.d.
Secrétaire: Pierre Villeneuve, b.sc.app., ing.f.,
ph.d.

Note:
Ceci est une liste à jour, en date du
30 mars 1976, pour les responsables
du ministère à l'exception des
précisions ajoutées pour les ministres
et les sous-ministres.

Répartition des effectifs en place, par rapport
au nombre autorisé au 31 mars 1976

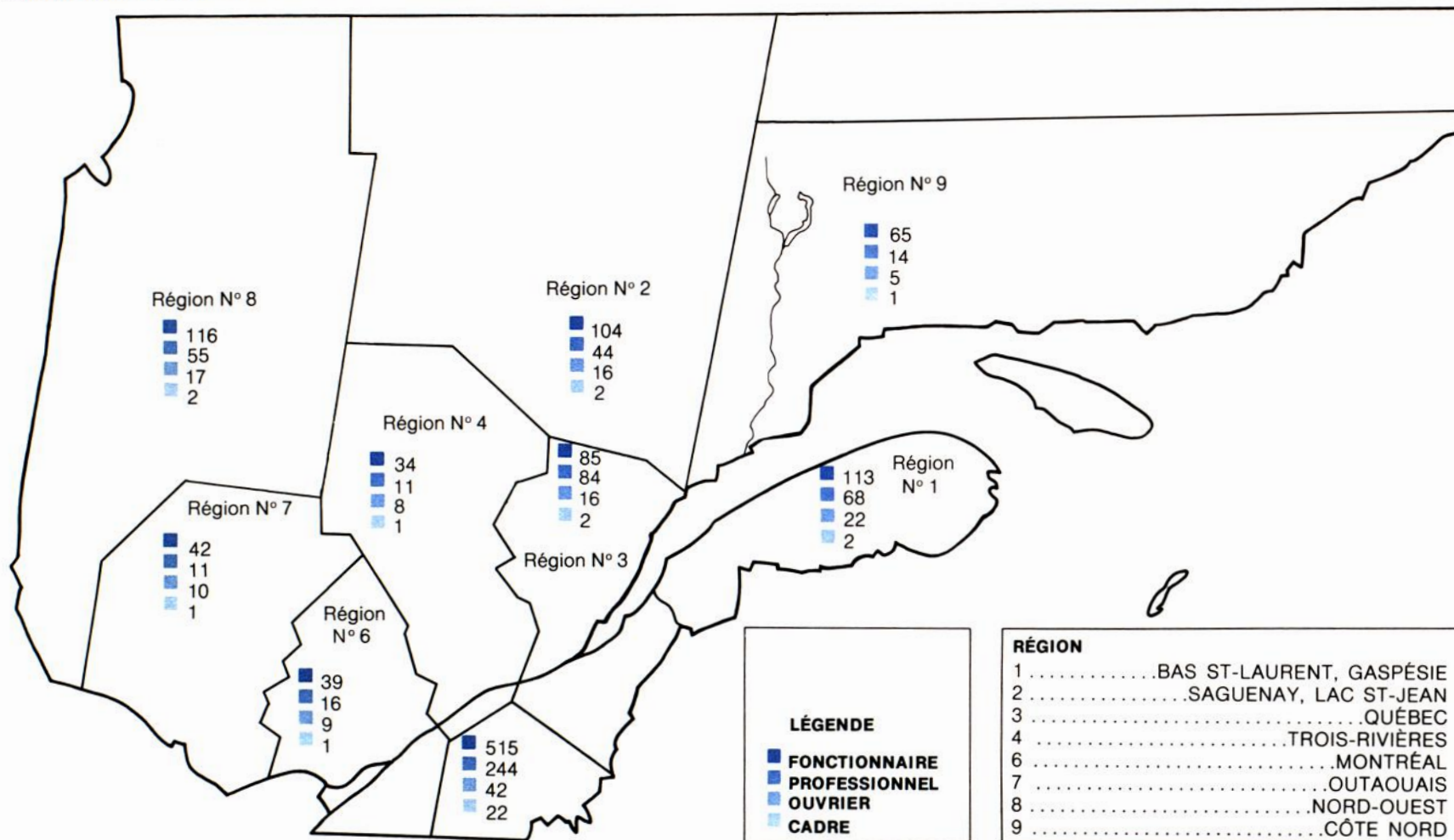
CORPS D'EMPLOI	EN PLACE	AUTORISÉ
<i>Administrateurs:</i>		
Sous-ministre	1	1
Sous-ministre adjoint	3	3
Cadre	35	41
Adjoint au cadres	14	16
Président de société	1	1
Sous-Total	54	62
<i>Professionnels</i>		
Attaché d'administration	13	14
Agent de gestion du personnel	10	12
Agent de gestion financière	10	11
Agent d'information	9	9
Agent de recherche et de planification socio-économique	23	23
Analyste de l'informatique et des procédés administratifs	18	20
Arpenteur-géomètre	41	44
Bibliothécaire	1	1
Biologiste	7	8
Ingénieur	4	4
Ingénieur forestier	220	236
Spécialiste en sciences de l'éducation	1	1
Spécialiste en sciences physiques	1	1
Sous-Total	358	384
<i>Fonctionnaires</i>		
Agent de maîtrise personnel de bureau	2	2
Agent de bureau	220	232
Agent vérificateur	2	2
Auxiliaire du bureau	9	9
Auxiliaire de laboratoire	3	3

Auxiliaire en informatique	10	10
Bibliotechnicien	6	6
Dactylographe	17	18
Dessinateur	12	13
Employé de secrétariat	135	150
Garde-forestier	196	210
Magasinier	4	5
Opérateur en informatique	2	2
Photographe	2	2
Préposé aux services d'imprimerie	8	9
Préposé aux télécommunications	1	1
Technicien de laboratoire	7	9
Technicien de la faune	3	4
Technicien de l'équipement motorisé	2	3
Technicien des travaux publics	24	27
Technicien en administration	50	59
Technicien en arts appliqués et graphiques	83	89
Technicien en électrotechnique	5	6
Technicien en foresterie	242	266
Technicien en information	1	1
Technicien en informatique	10	10
Téléphoniste-réceptionniste	7	8
	<hr/>	<hr/>
Sous-Total	1 063	1 156
 <i>Ouvriers</i>		
Agent de maîtrise de personnel ouvrier	52	54
Contremaître	25	25
Ouvrier	290	300
	<hr/>	<hr/>
Sous-Total	367	379
	<hr/>	<hr/>
Total	1 842	1 981

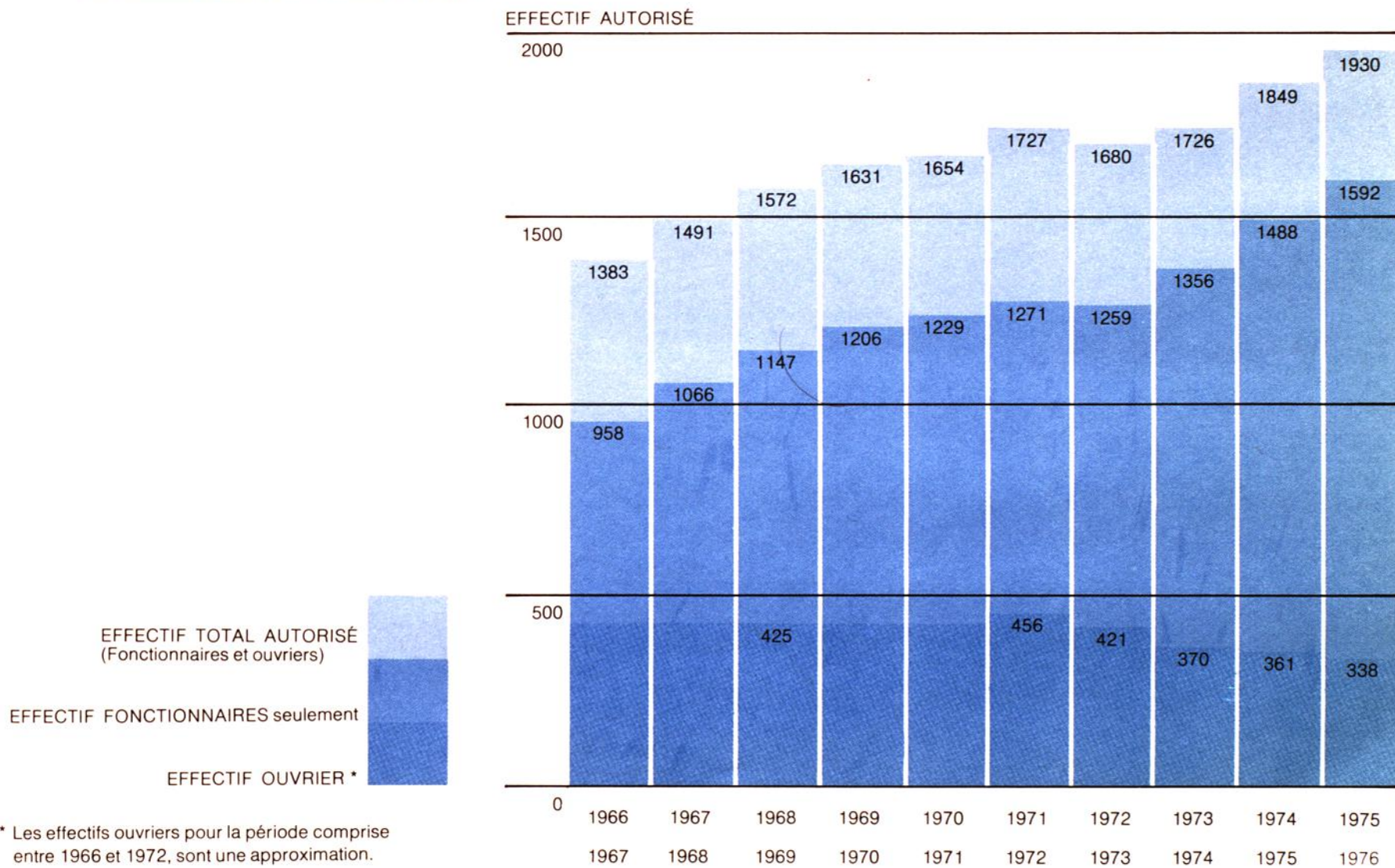
Répartition des effectifs, par région

RÉGION	NOMBRE
Bas St-Laurent Gaspésie	205
Saguenay Lac St-Jean	166
Québec et Estrie	187
Trois-Rivières	54
Montréal	65
Outaouais	64
Nord-Ouest	190
Côte Nord	85
TOTAL	<hr/> 1 016

Répartition des effectifs par catégories d'employés et par régions administratives.



Évolution des effectifs au M.T.F. de 1966 /67 à 1975 /76.



* Les effectifs ouvriers pour la période comprise entre 1966 et 1972, sont une approximation.

BUDGET DU MINISTÈRE EN 1975/76

En 1965/66, le budget total du ministère dépassait à peine \$17 millions. Cinq ans plus tard, il avait doublé et en 1975/76, il atteint \$86 millions.

Budget 1975/76 par programmes

Programmes	Effectifs	Budget	Dépenses
1- Connaissance de la forêt			
1.1. Recherche	64	1 443 150	1 381 095
2. Inventaire	80	3 834 100	3 708 182
	144	5 277 250	5 089 277
2- Amélioration de la forêt			
2.1. Reboisement	125	5 279 050	5 225 721
2. Travaux sylvicoles	55	2 859 950	2 139 000
	180	8 139 000	7 364 121
3- Protection de la forêt			
3.1. Protection et lutte contre les incendies	13	6 826 000	6 786 929
2. Entomologie et pathologie	43	13 508 000	13 387 160
3. Éducation en conservation	19	1 064 900	991 612
	75	21 399 500	21 169 101
4- Utilisation de la forêt			
4.1. Planification de l'utilisation	165	8 102 000	7 975 829
2. Contrôle de l'utilisation	406	5 605 700	5 596 369
3. Voirie forestière	61	10 928 000	10 833 199
4. Aide à la forêt privée	68	5 873 400	4 732 293
	700	30 509 100	29 137 690
5- Gestion interne et soutien			
5.1. Direction du ministère	93	2 232 000	2 038 670
2. Soutien adm. et tech.	414	7 088 400	7 042 072
	507	9 320 400	9 080 142
6- Gestion des terres publiques			
6.1. Gestion des terres publiques	173	2 622 750	2 474 276
7- Connaissance géographique du territoire			
7.1. Levés et Cartographie intégré	81	3 902 900	3 609 898
2. Levés spéciaux	113	4 365 950	4 008 758
3. Intégrité du territoire	7	126 700	98 900
	201	8 395 550	7 717 556
Total	1 981⁽¹⁾	86 163 550⁽²⁾	82 029 163⁽²⁾

¹⁾ Personnel autorisé

²⁾ Inclut les paiements de transfert

État comparatif des revenus

	1975/76	1974/75
<i>Droits et permis</i>		
Ressources forestières		
Coupe de bois		
Territoires affermés	22 096 167	10 331 376
Forêts domaniales	5 363 694	4 172 900
Terrains vacants	1 337 571	562 306
Réserves et autres	43 290	1 018
Mesureurs de bois	3 042	383
	<u>28 843 764</u>	<u>15 067 983</u>
<i>Revenus divers</i>		
Ventes de biens et services		
Formules et documents	251 183	263 132
Matériel et fournitures	31 411	4 229
Bois	122 915	202 286
Terres de l'État	976 023	1 105 350
Location de territoires affermés	1 541 583	1 682 800
Locations des biens des Jésuites et de la Seigneurie de Lauzon	209	263
Location d'érablières	5 974	8 444
Location d'autres terrains et bâtisses	3 616 181	2 250 823
Location de chambres et pension	42 785	13 712
Titres — enregistrements et transferts		63 426
Titres — Constitution	100 060	
Prévention et lutte contre les incendies	942 517	138 442
Prévention et lutte contre les insectes nuisibles et les maladies des arbres	2 661 871	2 268 917
Recherche	23 991	
Mesure de bois	177 686	40 858
	<u>10 494 389</u>	<u>8 042 682</u>

État comparatif des revenus

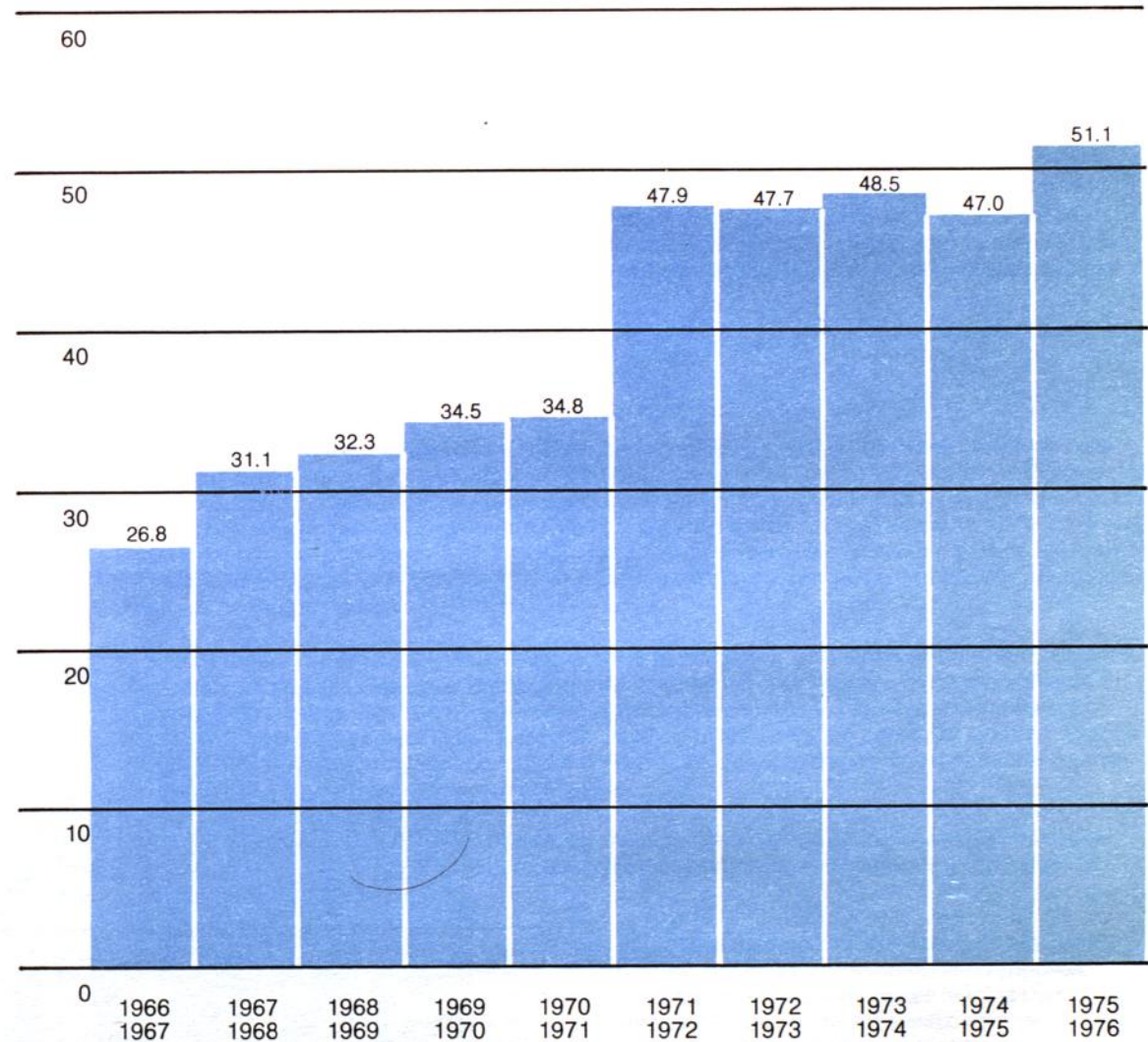
	1975/76	1974/75
<i>Placements</i>		
Intérêts sur le paiement des droits	741 048	156
Intérêts sur le paiement des ventes de lots	9 878	4 668
	<u>750 926</u>	<u>4 824</u>
<i>Amendes et confiscations</i>		
Infraction à la loi des terres et forêts	156 581	375
<i>Recouvrements</i>		
Dépenses sous forme d'indemnités	172 071	8 360
Autres dépenses	25 084	52 864
	<u>197 155</u>	<u>61 224</u>
<i>Remboursements déduits de la dépense</i>		
Contribution fédérale		
Zones spéciales		
Programme 2 : \$29 656		
Programme 7 : \$155 170		184 826
Aménagement rural et développement agricole		
Développement de l'Est du Québec		
Programme 1 : \$151 875		
Programme 2 : \$497 264		
Programme 4 : \$45 000		(300 389)
Entente auxiliaire Canada - QUÉBEC sur l'accès aux ressources forestières (Programme 4)		1 779 014
Lutte contre l'épidémie de la tordeuse de bourgeons de l'épinette (Programme 3)		2 034 545
		<u>3 697 996</u>
	<u>11 599 052</u>	<u>11 807 101</u>
Total	40 442 815	26 875 084

État comparatif des revenus

	1975/76	1974/75
Notes		
<i>1- Les remboursements suivants ont été déduits du revenu</i>		
Territoires affermés	89 128	38 998
Formules et documents	2 097	3 077
Matériel et fournitures		10
Bois	17	
Terres de l'État	14 665	17 872
Location d'érablières		18
Location d'autres terrains et bâtisses	10 916	11 625
Titres — Constitution	241	865
Autres dépenses	44 912	
Total	161 976	72 465

Évolution budgétaire au M.T.F. de 1966 /67 à 1975 /76 (\$ constant)

CRÉDITS VOTÉS EN MILLIONS DE \$



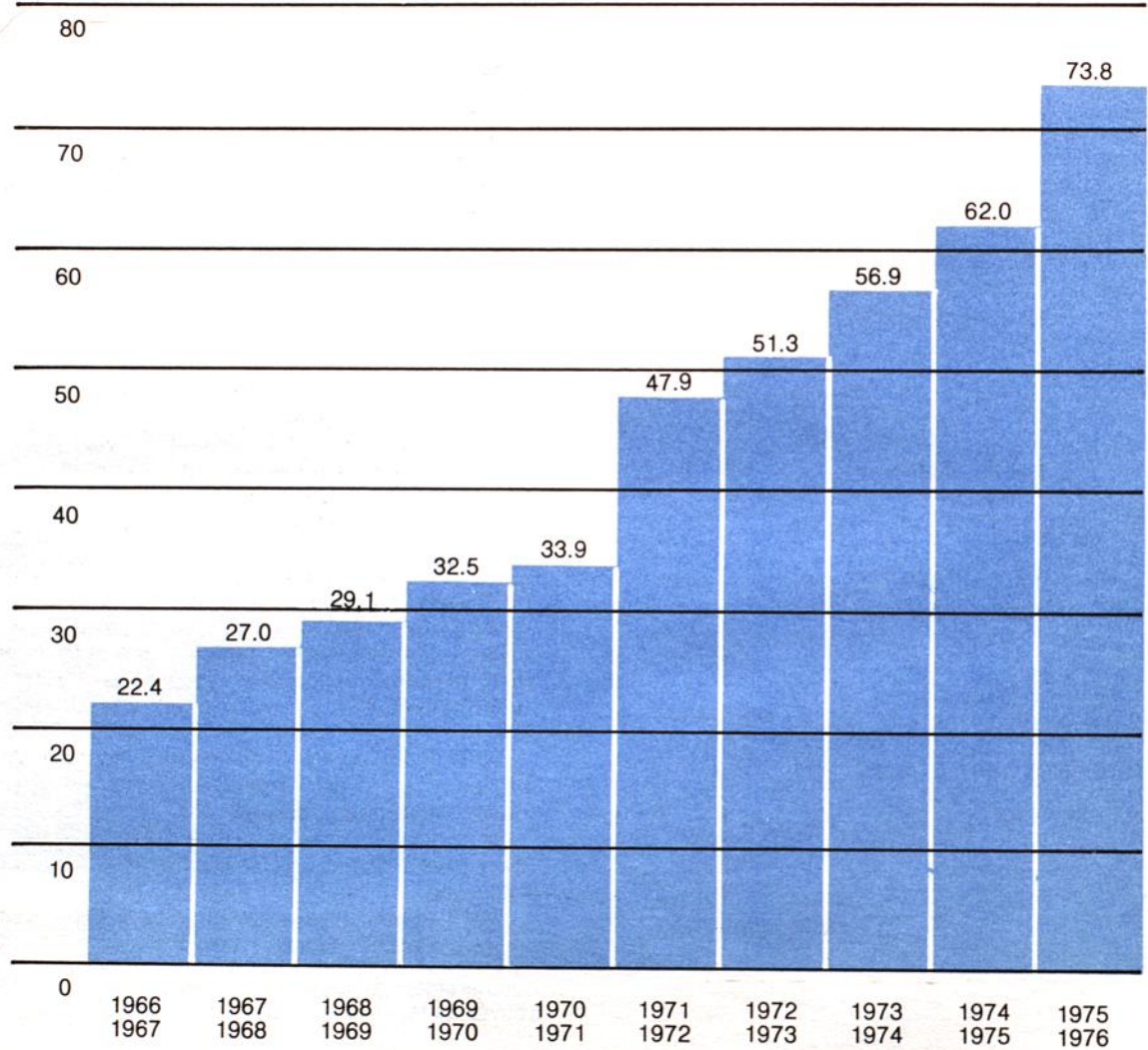
Indice global des prix à la consommation pour le Canada.

1966: 83.5	1971: 100.00
1967: 86.6	1972: 107.4
1968: 90.0	1973: 117.2
1969: 94.1	1974: 131.8
1970: 97.3	1975: 144.3

Contrairement à l'année précédente ou 1965 = 100, nous utilisons 1971 année de base. Les indices sont trouvés de façon suivante: $\frac{\text{li} \times 100}{100}$ 1966,... 1975

Évolution budgétaire au M.T.F. de 1966 /67 à 1975 /76.

CRÉDITS VOTÉS EN MILLIONS DE \$



AVANT-PROPOS

L'année 1975/76 a été une année difficile pour l'industrie forestière par suite des conditions du marché et elle a été fertile en contestations tant dans le secteur du domaine territorial que dans le secteur forestier.

En dépit de ces difficultés, le ministère des Terres et Forêts a maintenu l'orientation qu'il s'était donnée de :

- prévenir la pénurie de matière ligneuse prévue pour l'an 2000 en maintenant le programme de conservation du milieu forestier, en poursuivant la construction de voies d'accès dans les régions où il existe un supplément de matière ligneuse à exploiter, en favorisant l'emploi intégral des volumes de bois disponibles, en accroissant la productivité des massifs boisés dans les régions déficitaires et dans celles qui le deviendront sous peu;
- élaborer une politique globale de l'utilisation des terres débouchant sur une utilisation intégrée des ressources.

Le contexte de l'actualité

Au cours de l'année, l'industrie du sciage a subi une chute de prix qui résultait d'une baisse marquée de la construction domiciliaire. Plusieurs usines de moyenne envergure et même quelques grandes scieries ont dû soit ralentir leur production, soit fermer temporairement ou indéfiniment. Depuis plusieurs années la fabrication de copeaux est devenue une source de revenus importants pour les scieries. Or, à l'automne 1975, un grand nombre d'usines de pâtes et papiers ont fermé leur portes par suite d'une grève qui dura plusieurs mois et ce, au moment même où la demande de papier fléchissait. Cette mévente de copeaux a compliqué encore plus le fonctionnement de l'industrie du sciage.

Le volume de bois requis aux diverses usines ayant diminué grandement, les coupes de bois dans les forêts publiques ont été réduites et les besoins en main-d'oeuvre ont diminué. Les bois des petits propriétaires devinrent moins en demande et des centaines de milliers de tonnes de copeaux se sont accumulées. En somme, une année plutôt sombre pour le secteur forêt. Le pire a pu être évité, en particulier pour les scieries où l'intervention du ministère a permis des consolidations et même des sauvetages, souvent par l'entremise de REXFOR qui a fourni son support technique et financier.

Du côté du domaine territorial, il y eut d'abord ces longues négociations avec les Indiens et les Inuits. Une équipe du ministère y a participé activement et on peut dire qu'elle a largement contribué à provoquer un dénouement acceptable pour tous.

Par ailleurs, certains organismes d'aménagement des ressources et de détenteurs de lots sous billet de colonisation, ont demandé qu'on leur remette en pleine propriété toutes les terres publiques comprises à l'intérieur des limites des municipalités. Cette contestation remettait en cause les bases mêmes du régime foncier. Le ministère a admis, en premier lieu, qu'on pouvait patenter les lots de colonisation pourvu que les nouveaux propriétaires s'engagent à placer sous aménagement forestier les forêts qui s'y trouvent; mais le problème ayant une envergure qui dépasse la juridiction d'un ministère en particulier, il faudra attendre une décision gouvernementales pour répondre adéquatement aux autres demandes.

Les priorités

Tout en maintenant ses programmes réguliers (connaissance de la forêt, amélioration de la forêt, protection de la forêt, utilisation, gestion des terres publiques, connaissance géographique du territoire), le ministère des Terres et Forêts, dans le cadre des priorités qu'il s'était fixées, a mis l'accent sur certains projets ou a déterminé certains travaux particuliers. En plus de consacrer au-delà de \$6 millions à la prévention des incendies en forêt et à la lutte contre les incendies, le ministère a participé à un programme de recherche relatif à la prévision des feux, a intensifié la formation des effectifs et a accentué ses activités destinées à sensibiliser le public à la notion de conservation du milieu forestier.

La lutte contre les insectes s'est traduite par des pulvérisations d'insecticides sur une superficie de 7 millions d'acres (2.8322 millions ha), et par des travaux de recherche sur les moyens à utiliser pour prévenir plus particulièrement les épidémies de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Pour permettre la coupe de tout le potentiel ligneux dans certaines régions où il existe des disponibilités, l'élément de programme « voirie forestière » a été orienté de façon à accroître l'accès à la forêt dans les régions du Nord-Ouest et du Saguenay - Lac-Saint-Jean. C'est ainsi que le réseau de voirie forestière de ces régions a été augmenté de 399 milles (642.0 km) et de 351 (564.8 km) milles respectivement.

L'opération « plans de gestion », qui avait été déclenchée à la suite de la décision du gouvernement du Québec de révoquer les concessions forestières, a pris un rythme opérationnel. Plus de 40 profils socio-économiques sont en voie d'élaboration. Plusieurs documents indiquant les objectifs par unité sont soit en préparation et trois plans de gestion pour des forêts publiques sont également en préparation, soit ceux de: Charlevoix, de Grand Portage et des Appalaches.

Le rendement des forêts privées est un facteur important dans la poursuite de l'objectif d'approvisionner les usines d'une région déficitaire sans « imposer » d'autres régions. Dans cette perspective, le ministère a poursuivi le regroupement des propriétaires forestiers en sociétés de gestion commencé en 1971 et il a facilité par une aide financière et technique, la réalisation des travaux de sylviculture et de reboisement, en même temps qu'il cherchait à atteindre un plus fort pourcentage de la clientèle avec ses travaux de vulgarisation et d'information.

Le ministère a entrepris la rédaction d'un document de travail qui doit servir de proposition quant à une éventuelle politique foncière touchant la gestion du domaine public. Déjà, tenant compte de l'orientation que le ministère veut donner à cette politique (utilisation intégrée des ressources), la direction générale du Domaine territorial a élaboré des normes d'acceptation de parcelles de villégiature et elle a préparé un guide qui facilitera la confection de plans d'aménagement des terres riveraines. Par ailleurs, des équipes ont réalisé un plan d'affectation des terres dans Charlevoix et un plan d'action foncier pour la moyenne Côte-Nord préconisant un zonage de terres publiques en bordure de la nouvelle section de la route 138. Ces plans tiennent compte des divers potentiels des sols et des contraintes du milieu. Enfin, plusieurs projets particuliers de développement en bordure de lacs ont été complétés, de même que l'analyse d'une trentaine de projets soumis par des organismes désireux de réaliser des aménagements à même les terres publiques.

Table des matières

Programme I	
Connaissance de la forêt	41
1.1 Recherche	43
I Activités de recherche	43
1 Classification écologique des forêts du Québec	43
2 Amélioration des arbres forestiers	45
Figure 1	
Plantation d'épinettes	48
3 Recherches sur la protection des forêts	54
4 Recherches sur l'utilisation	54
5 Recherches sur les forêts privées	54
6 Autres activités de recherches	55
II Laboratoire d'analyse des sols et des tissus végétaux	55
III Forêts expérimentales	56
1 Station forestière de Duchesnay	56
2 Station forestière de Lotbinière	57
3 Station forestière de Parke	57
4 Station forestière de Baie-des-Chaleurs	57
VI Secteurs expérimentaux	58

	Tableau I		3	Inventaire d'exploitation	68
	Plantations réalisées au printemps 1975 à l'arboretum de Lotbinière	59		Tableau V	
	Figure 2			Chantiers inventoriés à la fin de 1974/75	68
	Réseau de secteurs expérimentaux au Québec	60		Tableau VI	
				Chantiers inventoriés en 1975/76	68
1.2	Inventaire de base	61	4	Tarif de cubage d'utilisation	69
1	Inventaire forestier	61	5	Compilation d'inventaire forestier	69
1	Programme d'inventaire forestier	61		Tableau VII	
	Figure 3			Compilations effectuées en 1975/76	70
	Programme d'inventaire forestier	62	6	Projets spéciaux	70
	Tableau III				
	Taux de réalisation des principales étapes pour les zones qui compléteront le programme d'inventaire.	63	II	Plans d'aménagement	72
	Tableau IV		1	Aménagement des forêts publiques	72
	Travaux d'inventaires effectués en 1975/76	63		Figure 8	
	Figure 4			Régions administratives et unités de gestion	73
	Prise du diamètre au gallon circulaire.	64	2	Aspect polyvalent	75
	Figure 5		3	Études spéciales	75
	Mesure des anneaux de croissance à l'aide d'une sonde.	65	4	Cartographie et documentation	77
	Figure 6			Tableau VIII	
	Équipement utilisé pour fins d'inventaire (hiver)	66		Cartes forestières synthèses préparées en 1975/76	77
	Figure 7			Tableau IX	
	Hydravion utilisé pour fins d'inventaire (été)	67		Superficie des territoires dont les cartes ont été dessinées en 1975/76	78
2	Comptabilité forestière	67			

	Tableau X Superficie des territoires dont les cartes ont été colorées en 1975/76	79	d'après les inventaires d'automne pour 1974/75 et 1975/76	89
5	Aménagement des forêts privées	79	Tableau XII Quantités de cônes récoltés de 1970 à 1975 en hectolitres (hl) et par région administrative	90
6	Contrôle de l'aménagement forestier	80	Tableau XIII Quantités de cônes récoltés de 1970 à 1975, en hectolitres (hl) et par essence	91
7	Publications	81	Figure 10 Mécanisation de la plantation des semis en récipients	92
	Programme II			
	Amélioration de la forêt	83	II Reboisement	92
2.1	Reboisement	85	1 Reboisement sur les terrains privés	92
	I Pépinières	85	2 Reboisement sur les terrains publics	92
	1 Récolte de semence	85	Tableau XIV Reboisement sur des terrains privés par circonscription électorale en 1975,	93
	2 Nouvelles normes d'inventaire	86	Tableau XV Reboisement sur les terres publiques par circonscription électorale et par mode de plantation, en 1975	94
	3 Production de plants en récipients	86	Tableau XVI Nature des essences reboisées en 1975, par région administrative	95
	4 Chambres froides	86		
	5 Coûts de production	86	3 Travaux de scarifiage, d'ensemencement et d'amélioration de chemins	96
	6 Information interne et externe	87		
	Figure 9 Territoires desservis par les grandes pépinières	88		
	Tableau XI Stock de plants en pépinières	89		

	Tableau XVII Travaux de scarifiage, d'ensemencement et d'amélioration de chemins, par circonscription électorale, sur les terres publiques en 1975	97	d'éclaircies par des travailleurs réguliers en 1975/76	103
4	Populiculture	97	Tableau XX Superficies traitées, en acres, dans les forêts publiques, par région et suivant la tenure par des travailleurs réguliers, en 1975/76	104
5	Projets spéciaux de plantation	98	Tableau XXI Superficies traitées, en acres, dans les forêts publiques, par région, suivant la tenure, par des étudiants en 1975/76	105
	Tableau XVIII Quantité de plants octroyés, par projet et par organisme	98	Tableau XXII Superficies traitées, en acres, dans les forêts publiques, par région, suivant la tenure des travaux et le genre de main-d'oeuvre en 1975/76	106
6	Campagne de publicité	98	Tableau XXIII Volume des bois coupés et superficies traitées, en acres, par nature des travaux, par canton et par région, par des travailleurs réguliers en 1975/76	107
7	Achat d'un nouveau type de scarificateur	98	Tableau XXIV Superficies traitées, en acres, par nature des travaux, par canton et par région, par des étudiants en 1975/76	109
8	Essai de reboisement continu	99	Tableau XXV Superficies traitées, en acres, par nature des travaux, par canton et par région, par des étudiants, en régie, en 1975/76	110
9	Semis en récipients	99	Tableau XXVI Personnel, par circonscription électorale et par genre de main d'oeuvre, en 1975/76	111
10	Inventaire des secteurs ensemencés par voie aérienne et terrestre	99		
11	Revision des normes de reboisement des forêts publiques	99		
12	Divers	100		
2.2	Travaux sylvicoles	101		
	Figure 11 Coupe commerciale par bandes	102		
	Tableau XIX Volume des bois coupés dans les forêts publiques, par région et suivant la tenure, lors			

Programme III			
Protection de la forêt	113	Tableau XXVIII	
		Heures de vol effectuées et gallons d'eau déversés sur les incendies en 1975	122
3.1 Prévention et lutte contre les incendies	115	V Incendies forestiers en 1975	122
I Fonctionnement	115	Tableau XXIX	
II Territoire	115	Date d'origine, localisation, cause et superficie des incendies de plus de 500 acres (200 ha) en 1975	123
Figure 12		Tableau XXX	
Territoires des sociétés de conservation	116	Nombre de feux, superficie incendiée, coût d'extinction et dommages, par société de conservation, en 1975	124
Tableau XXVII		Tableau XXXI	
Superficie protégée, par société de conservation, en 1975	117	Nombre de feux, superficie incendiée, coût d'extinction et dommages par cause, en 1975	124
III Rôle du service de la Protection contre le feu	117	Figure 15	
IV Objectifs	118	Pourcentage du nombre de feux et de la superficie incendiée, par cause en 1975	125
1 Prévention	118	Figure 16	
2 Détection	119	Pourcentage du nombre de feux par mois en 1974 et 1975	126
Figure 13		Figure 17	
Inauguration du Centre de coordination de la lutte contre le feu, à l'aéroport de Ste-Foy	119	Pourcentage de la superficie incendiée par mois en 1974 et 1975	127
3 Présuppression	120	Figure 18	
4 Suppression	120	Nombre de feux en relation avec la superficie incendiée de 1972 à 1975	128
Figure 14		VI Autres activités	129
Schéma d'un réseau de radiocommunication lors du combat d'un incendie	121		

3.2	Prévention et lutte contre les insectes nuisibles et les maladies des arbres	130	4	Promotion	138
I	Division de l'Entomologie	130	II	Aide aux organismes privés	139
1	Inventaire des insectes forestiers	130	III	Matériel de vulgarisation	139
2	Relevé des dommages causés par les insectes forestiers	131	IV	Perfectionnement du personnel	140
3	Lutte contre des insectes forestiers	131	V	Conclusion	140
	Figure 19				
	Degrés d'infestation de la forêt par la tordeuse des bourgeons de l'épinette en 1975	132	Programme IV		
II	Division de la pathologie	134	Utilisation de la forêt		141
3.3	Éducation en conservation	135	4.1	Planification de l'utilisation	143
I	Les centres d'interprétation de la nature	135	I	Révocation des concessions et achat de terrains privés	143
1	Travaux réalisés	135		Tableau XXXII	
	Figure 20			Transactions complétées, par mode de tenure, en 1975/76	144
	Localisation des centres d'interprétation de la nature	136		Tableau XXXIII	
	Figure 21			Négociations en cours, par mode de tenure, en 1975/76	145
	Accueil d'étudiants dans un centre d'interprétation de la nature	137		Tableau XXXIV	
2	Clientèle	138		Calculs d'évaluation complétés, par mode de tenure, en 1975/76	146
3	Stages de formation	138		Tableau XXXV	
				Échéancier de la révocation des concessions forestières, de 1976 à 1982	147
			II	Élaboration du profil socio-économique	148
			III	Fixation des objectifs de gestion	148

IV	Le plan de gestion	148	4.2	Contrôle de l'utilisation	157
V	Allocation des bois	149	I	Normalisation et réglementation de l'utilisation	157
1	Allocation des bois feuillus	149	II	Vérification du mesurage	157
	Tableau XXXVI			Tableau XLI	
	Allocation des feuillus et des pins blanc et rouge, en 1975/76, par région et par mode de transformation	149		Proportion, en pourcentage, du volume de bois vérifié par les mesureurs du M.T.F. en regard du volume exploité	158
	Figure 22				
	Répartition des usines régies par le plan d'allocation des feuillus	150	III	Mesurage	158
2	Émission de permis annuels de coupe	151		Tableau XLII	
	Tableau XXXVII			Volume des bois coupés dans les forêts publiques de 1966 à 1976, par principales natures, en unités de 100 pi ³	159
	Permis annuels de coupe émis en 1975/76	152		Tableau XLIII	
3	Émission de permis d'exploitation d'érablières	152		Volumes des bois coupés en 1975/76 dans les forêts publiques, par région administrative et principales natures, en unités de 100 pi ³	160
	Tableau XXXVIII			Tableau XLIV	
	Permis d'exploitation d'érablières émis en 1975/76	153		Comparaison des volumes des bois coupés dans les forêts publiques par région administrative en 1974/75 et 1975/76, en unités de 100 pi ³ et en m ³	161
4	Contrôle du mouvement des bois	153		Tableau XLV	
	Tableau XXXIX			Bois coupés dans les forêts publiques par région administrative et suivant la tenure, en unités de 100 pi ³	162
	Bois et produits forestiers expédiés hors du Québec en 1975/76	154			
VI	Programmation de l'exploitation du bois	155			
VII	Implantation et expansion des usines	155			
	Tableau XL				
	Catégories de permis d'usine émis en 1975/76	156			

	Figure 23		V	Sources de financement	169
	Volume moyen/acre de la			Tableau XLVII	
	matière ligneuse non utilisée, par			Travaux de voirie forestière	
	région administrative et pour			réalisés en 1975/76	170
	l'ensemble du Québec	163			
IV	Surveillance des opérations	164	4.4	Aide à la production	
	forestières			forestière privée	171
V	Vérification des rapports		I	Regroupement des forêts privées	171
	d'infraction et facturation des			Figure 27	
	amendes	164		Sommes versées pour l'aide	
				à la promotion depuis 1971	172
4.3	Voirie forestière	165		Figure 28	
	I	Réalisation de plans et devis		Nombre d'acres cumulatif mis	
		165		sous contrat d'aménagement	
	II	Construction et amélioration		dans les organismes de gestion	
		de chemins		en commun depuis 1971	173
		165		Figure 29	
	Figure 24			Sommes versées pour l'aide	
	Chemins permettant le transport			à l'exécution des travaux	
	lourd	166		sylvicoles depuis 1971	175
	Tableau XLVI			Figure 30	
	Développement du réseau, par			Sommes versées pour l'aide	
	région administrative en 1975/76	166		technique aux organismes de	
				gestion en commun depuis 1971	176
III	Construction et entretien des			Figure 31	
	ponts du réseau	167		Sommes totales versées pour	
	Figure 25			l'aide à la promotion,	
	Pont Mistassini, au Saguenay —			à l'exécution des travaux et à la	
	Lac St-Jean	167		technique depuis 1971	177
	Figure 26			Figure 32	
	Pont Esturgeon, dans le			Superficies des travaux	
	Nord-Ouest québécois	168		sylvicoles exécutés par les	
				organismes de gestion en	
IV	Lois et réglementations	169		commun depuis 1971	178

	Figure 33 Superficies reboisées par les organismes de gestion en commun depuis 1971	179			
II	Vulgarisation, accueil et information	180			
III	Érablières	181			
	Tableau XLVIII Production des érablières et nombre de producteurs de 1966 à 1975	181		Figure 34-A Volumes de bois récupérés en forêts privée et publique par les organismes de gestion en commun et par les opérations « Dignité » depuis 1971	187
IV	Arbres de Noël	182		Figure 34-B Volume récupéré sur les petites propriétés privées de la province de Québec de 1969 à 1974.	188
	Tableau XLIX Production des arbres de Noël et des branches de conifères de 1965 à 1974	182	VIII	Autres activités au projets	189
V	Crédit forestier	183			
VI	Ordre du Mérite forestier	183			
	Tableau L Ordre du Mérite forestier — Gagnants des régions du Nord-Ouest, du Saguenay-Lac St-Jean, et de la Côte Nord ainsi que les comtés de Laurentides Labelle, Charlevoix et les Îles-de-la-Madeleine	184		Programme V Gestion interne et soutien	191
	Tableau LI Ordre du Mérite forestier — Gagnants de la zone située au nord du fleuve dans la région de Montréal et de l'Outaouais, sauf le comté de Laurentides Labelle	185	5.1	Gestion interne	193
			I	Projets spéciaux	193
			II	Perfectionnement, formation et recherche en gestion du personnel	194
				Tableau LIII Nombre de participants par catégorie selon la nature des	

	activités de formation et de perfectionnement pour l'année 1975/76	194	6	Recherche et Perfectionnement	199
III	Évaluation forestière	195	7	Bien-Être	199
IV	Gestion des documents	195		Tableau LVIII Assurance-salaire payée, par corps d'emploi, nombre d'employés, nombre de jours et par région, en 1975/76	199
5.2	Soutien administratif et technique	196		Tableau LIX Motifs des départs d'employés, en 1975/76	199
I	Gestion du personnel	196	II	Gestion du matériel	200
1	Effectifs	196	1	Analyse et Planification	200
2	Dotation	197	2	Approvisionnement	200
	Tableau LIV Nominations du personnel régulier en 1975/76, par catégorie, en regard du pourcentage de chacun	197		Tableau LX Transactions effectuées en 1975/76	201
3	Avancement et promotion	197	3	Registraire	202
	Tableau LV Concours d'avancement et de promotion tenus en 1975/76	198	4	Services	202
	Tableau LVI Concours pour l'avancement accéléré tenus en avril et octobre 1975, pour les professionnels	198		Tableau LXI Véhicules du M.T.F. immatriculés au 31 mars 1976	204
	Tableau LVII Changements de grade	198	5	Télécommunications	206
4	Relations de travail	198	III	Gestion financière	207
5	Administration de la paie	198	1	Programmation budgétaire	207
			2	Suivi de l'exécution du budget	208
			3	Contrôle budgétaire	208

4	Contrôle des revenus	209	VI	Gestion des stations forestières	218
IV	Informatique	209			
1	Plan d'aménagement et d'allocation à long terme, au niveau du Québec	210			
2	Plan d'aménagement et d'allocation à long terme, au niveau d'unités de gestion	210			
	Tableau LXII Localisation nombre d'unités et superficie des territoires ayant fait l'objet d'une compilation	211			
3	Plan de gestion à court terme, au niveau d'unités de gestion	212			
4	Autres secteurs d'activités	212			
	Figure 35 Équipement utilisé pour le traitement des données par télé-communications	213			
V	Information	214			
1	Publications	214			
2	Diffusion	215			
3	Expositions	216			
4	Messages publicitaires	216			
5	Documents audio-visuels	216			
6	Communications internes	217			
7	Bibliothèque	217			
				Programme VI	
				Gestion des terres publiques	218
			6.1	Gestion des terres publiques	221
			I	Gestion interne	221
			II	Administration des registres et des dossiers relatifs aux terres publiques	222
			1	Renseignements sur la tenure des terres	222
			2	Retranscription du terrier	222
			III	Planification de l'utilisation des terres publiques	223
				Figure 36 La retranscription du terrier	223
			1	Préparation des normes, études et enquêtes sur l'utilisation des terres	224
			2	Confection de plans d'affectation	224
			3	Réalisation d'études locales d'aménagement	225
			4	Fourniture d'expertises diverses	226
			IV	Mise en valeur des terres publiques	226
			1	Confection de plans et devis	226
			2	Réalisation de projets	226

V	Transactions foncières concernant les terres publiques	227	Tableau LXVII Transactions foncières effectués de 1972 à 1976	233
1	Émission de baux	227	Tableau LXVIII Gestion des terres publiques — État des revenus en 1974/75 et 1975/76	234
2	Émission de lettres patentes	227		
	Tableau LXIII-A Distribution des baux selon le lieu de résidence des preneurs, en nombre et en superficie	228	VI	Surveillance du territoire 234
	Tableau LXIII-B Distribution des baux selon les régions administratives, en nombre et en superficie	229	VII	Administration des réserves écologiques 235
	Tableau LXIV Distribution des lettres patentes selon le lieu de résidence des bénéficiaires, en nombre et en pourcentage	230	1	Mise en place d'une organisation administrative 235
	Tableau LXV Distribution des lettres patentes octroyées selon les régions administratives, en nombre et en superficie	231	2	Réalisation d'inventaires et établissement de réserves 235
3	Préparation de certificats de vente	232	Tableau LXIX Administration des réserves écologiques — Travaux effectués en 1975/76	236
4	Administration des concessions forestières	232	Figure 37-A Réserve écologique de la Rivière du Moulin (Lotbinière)	237
5	Rétrocession de terrains au ministère des Terres et Forêts	232	Tableau LXX Concessionnaires forestiers au 1er avril 1976	238
	Tableau LXVI Transferts de concessions forestières effectués en 1975/76	233		

Programme VII
Connaissance géographique
du territoire

	249	8	Maintenance des points géodésiques	256
7.1	Levés et Cartographie intégrés	251		
I	Géodésie	251	9	Diffusion de l'information
1	Reconnaissance de points géodésiques	251	Tableau LXXIV	
2	Implantation de repères géodésiques	252	Nombre de points géodésiques reconnus, matérialisés et déterminés en 1975/76	257
3	Prélèvement des données	252	II	Cartographie
Tableau LXXI	Répartition régie-contrat de prélèvement des données	253	1	Rédaction et reproduction cartographique
4	Traitement des données	253	2	Projets cartographiques spéciaux
5	Établissement de repères altimétriques	254	3	Téledétection
Tableau LXXII	Répartition régie-contrat de l'établissement de repères altimétriques	255	Figure 37-B	Photographie aérienne réalisée en 1975/76
6	Recherche	255	4	Photographie aérienne
7	Inspection des points géodésiques	255	Tableau LXXV	Couverture photographique réalisée en 1975/76
Tableau LXXIII	Répartition régie-contrat des travaux d'inspection des points géodésiques et repères altimétriques	256	Figure 38	Fabrication et vérification de cartes à l'aide d'appareils photogrammétriques.
			5	Conservation et diffusion d'information.
			III	Arpentage
			Figure 39	Arpentage par méthode hélicoptère

IV	Cadastre	264	II	Cartographie	272
1	Compilation	264	1	Production cartographique nouvelle	272
2	Rénovation	264		Figure 42	
3	Plan informatique cadastral	265		Production cartographique en 1975/76	273
			2	Revision cartographique	274
7.2	Levés spéciaux	266	3	Recherche et développement	275
I	Arpentage	266	III	Cadastre	275
1	Division des levés	267	1	Conservation	276
	Tableau LXXVI		2	Revision	276
	Travaux d'arpentage exécutés à forfait pour des organismes gouvernementaux	267		Figure 43	
	Tableau LXXVII			Ajoutés et amendements cadastraux de 1972 à 1976	277
	Travaux d'arpentage en 1975/76 selon la nature des travaux, par districts électoraux	268	3	Mise à jour	278
	Tableau LXXVIII		4	Diffusion de l'information	278
	Nombre et superficie des terrains officialisés	269	IV	Commission de géographie	278
2	Division des limites territoriales	270	1	Composition	279
	Figure 40		2	Principales activités	280
	Traceur automatique Kongsberg servant à la cartographie numérique	270		Figure 44	
	Figure 41			Évolution du fichier toponymique de 1912 à 1975	281
	Terminal lourd pour le télétraitement, incluant un lecteur, une imprimante et un dérouleur de bandes	271		Tableau LXXIX	
				Nouveaux noms recueillis par des relevés toponymiques en 1975/76	282

7.3	Intégrité du territoire	284
I	Mandat	284
II	Parcelles territoriales fédérales	284
	Tableau LXXX	
	Évaluation partielle de la superficie des parcelles fédérales, par régions administratives	285
III	Convention de la Baie James	286
IV	Frontières	286
	Organismes paraministriels	287

PROGRAMME 1 connaissance de la forêt

Éléments de programme

1.1

Recherche

1.2

Inventaire de base

Ce programme vise à acquérir, traiter et mettre à jour les données caractérisant le milieu forestier, les techniques d'intervention sur la forêt de même que les besoins liés aux diverses vocations des espaces boisés.

Budget: \$5 038 800
Effectifs: 145

1.1 Recherche

Budget: \$1 417 900

Effectifs: 64

Cet élément de programme a pour objectif d'améliorer les techniques relatives à la connaissance, à l'amélioration, à la protection et à l'utilisation des forêts.

I Activités de recherche

Au cours de l'année 1975/76, les travaux de recherche et de développement expérimental se sont déroulés dans cinq activités.

1

Classification écologique des forêts du Québec

Cette activité poursuit les objectifs suivants:

- acquérir une meilleure connaissance des ressources forestières renouvelables, des écosystèmes et des facteurs physiques et biologiques constituant les milieux forestiers;
- produire un rapport écologique par section forestière ou par unité ou groupe d'unités de gestion;
- développer des méthodes pour analyser toutes les données écologiques et proposer des modèles pour appliquer les connaissances acquises dans l'élaboration de plans d'aménagement;
- réaliser ou collaborer à la classification écologique détaillée de territoires forestiers réservés à des fins particulières (stations

forestières, centres écologiques, peuplements semenciers, etc.);

- suivre l'évolution de certains milieux face aux problèmes de pollution et de dégradation de l'environnement.

La majorité des travaux reliés à la classification des sections forestières a été entreprise dans le cadre du programme de l'Inventaire des terres du Canada. Pratiquement, cet inventaire est terminé. Il ne reste qu'à procéder périodiquement à la vérification des feuilles préparées pour publication par le gouvernement du Canada de même qu'à la vérification des descriptions et de leur traduction anglaise. Environnement-Canada a commencé à distribuer les premières cartes forestières concernant le Québec. Jusqu'ici, nous avons reçu quatre feuillets: Mont-Laurier (31J), Îles-de-la-Madeleine (11N), Ottawa (31C) et Cap-Chat (22C).

Pour faire suite à l'Inventaire des terres du Canada et afin de préparer un rapport écologique complet par section forestière ou par unité de gestion, on doit compléter l'échantillonnage, particulièrement dans les peuplements de transition. Durant l'année 1975/76, les écologistes ont complété l'analyse des données

de la section forestière Laurentienne située sur les contreforts des Laurentides, entre Beaupré et Nomingue, et l'on procède présentement à la rédaction du rapport.

Les écologistes du service de la Recherche ont terminé les rapports et les cartes écologiques des stations forestières de Lotbinière et de la Baie-des-Chaleurs (New Richmond).

Le service de la Recherche a continué à collaborer avec d'autres organismes en vue d'uniformiser les méthodes d'inventaire et de classification écologiques des territoires et en vue de rendre les rapports et les cartes écologiques plus utiles aux praticiens. Il a maintenu sa participation aux travaux d'un comité intitulé: « Comité d'écologie appliquée à l'aménagement du territoire ». L'une des fonctions de ce comité est d'établir les normes et les méthodes d'une classification écologique pour le Québec. Le rapport de ce comité a été soumis et il est présentement en voie d'être publié.

Suite aux besoins du ministère des Terres et Forêts de posséder des documents en vue d'établir les profils bio-physiques des plans de gestion, le service de la Recherche se doit d'expérimenter et d'adapter la méthode de classification écologique proposée par le Comité d'écologie appliquée à l'aménagement du territoire. Après consultation auprès du service des Plans d'aménagement et du service de l'Aide à la forêt privée, le service de la Recherche a entrepris ces travaux dans la forêt domaniale des Appalaches puisque c'est cette forêt qui sert de projet-pilote à la préparation des plans de gestion. Les études sur le terrain ont commencé à la fin août 1975 et se continueront intensément

durant toute la période estivale de 1976. La description des systèmes écologiques et la cartographie à l'échelle de 1:125 000 devraient être terminées à l'automne 1977.

En vue d'obtenir un échantillonnage plus objectif et plus significatif des variables écologiques, le service de la Recherche a mis sur pied un projet de recherche sur l'étude de la variabilité des écosystèmes forestiers en vue de leur échantillonnage. Ce projet devrait se poursuivre durant les deux prochaines années.

Les recherches sur l'utilisation des ordinateurs pour l'analyse des données écologiques et pour l'utilisation de ces données en aménagement se sont poursuivies.

En plus de son programme régulier de recherche, le service de la Recherche a apporté sa collaboration à divers services du ministère. Il a participé à la description des profils bio-physiques des régions administratives à la demande du service de l'Information. Il a collaboré avec le service des Plans d'aménagement pour la préparation des profils bio-physiques d'unités de gestion. Il a aussi pris part à diverses étapes en vue de la création d'un réseau de réserves écologiques au Québec.

En ce qui concerne la systématique et la distribution des plantes forestières au Québec, le service de la Recherche a entrepris la révision complète de la sixième édition de la « Clef artificielle pour l'identification des arbres et des arbustes du Québec ». Des travaux préliminaires ont été exécutés en vue de la réalisation de l'inventaire floristique de l'île aux Basques, comté de Rivière-du-Loup. Une monographie et une clé

analytique des polytrichades du Québec sont terminées et prêtes pour publication. Plusieurs autres travaux, par exemple: clés et monographies des hypnacées, inventaire des bryophytes et des lichens de la forêt québécoise, clé et monographie des sphaignes de la forêt du Québec, clé pour l'identification des principales bryophytes forestières du Québec et clé et monographie des mniacées, sont très avancés.

Enfin, 657 spécimens de plantes ont été ajoutés à l'herbier.

2 **Amélioration des arbres forestiers**

La deuxième activité regroupe toutes les recherches portant sur l'amélioration de la forêt. Elle se divise en 5 sous-activités qui comprennent les recherches relatives:

- au choix, à l'essai et à l'amélioration des arbres forestiers;
- à la production de semences, de boutures et de plants;
- au reboisement;
- à la sylviculture;
- à la fertilisation des forêts naturelles.

A — Choix, essai et amélioration des arbres forestiers.

Objectifs:

- pour un reboisement donné, pouvoir déterminer l'espèce, la provenance et la lignée (clone) à planter pour maximiser la rentabilité;

- accroître la qualité génétique des semences des espèces indigènes ou exotiques utilisées dans les reboisements;
- créer des espèces améliorées.

a) *Projet de recherche sur la sélection et l'amélioration du peuplier.*

En 1975, ont été plantées les descendances des croisements effectués en 1971 et aussi un test de 30 descendances de peupliers deltoïdes de la vallée du Saint-Laurent, soit 18 195 plants.

Ces plantations ont été faites à Villeroy sur une superficie de 14 hectares et à Matane sur une superficie de 3 hectares. Des observations et entretiens ont été faits sur 27 dispositifs expérimentaux.

b) *Projet de recherche sur l'amélioration du mélèze.*

Les greffes des arbres sélectionnés durant l'hiver 73/74, ont été plantées en 1975 soit 144 en verger à l'arboretum de Bonaventure et 800 en parc à clone à Duchesnay. Ces plants représentent environ 100 clones sélectionnés dans la vallée du Saint-Laurent et dans les territoires voisins. Les descendances de mélèzes exotiques ont été plantées en 1974. Une sélection a été pratiquée sur les plants restés en pépinière pour développer des variétés multiclones. En pépinière trois tests de provenances ont été repiqués. Les mélèzes de Sibérie, d'Europe et du Japon s'adaptent bien et leur croissance est bonne.

c) Introduction d'espèces exotiques, tests de provenances et de descendances de différentes espèces dans les arboretums expérimentaux.

Depuis le début du projet en 1968 jusqu'en avril 1975, on a mis en terre 350 000 plants expérimentaux représentant 70 espèces différentes. Ces plants sont répartis dans 340 dispositifs localisés dans 15 arboretums (mélèze et peuplier inclus).

Espèces s'adaptant bien: douglas taxifolié, pin noir, épinette de Sitka (Alaska), cerisier tardif et quelques autres.

En 1975, les plantations visant à essayer d'introduire des espèces nouvelles dans les régions sont presque terminées. On a ainsi planté environ 47 240 plants représentant 30 espèces différentes et 75 provenances. Ces plantations ont été effectuées dans 10 arboretums.

De plus, un arboretum a été installé à la demande de la voirie provinciale, pour la sélection d'espèces ornementales qui peuvent servir de brise-vent et qui s'adaptent bien aux chlorures de sodium et de calcium. Quelque 14 731 plants ont été plantés dans cet arboretum, dont 3 621 en dispositif représentant 33 espèces résineuses et 24 espèces feuillues. D'autres espèces seront plantées dans les années futures au fur et à mesure de leur disponibilité.

Parmi les travaux intéressants dans les arboretums en 1975, mentionnons:

- la plantation de deux tests de 53 provenances de douglas taxifolié aux arboretums de La

Patrie et Matapédia représentés par 6 240 plants;

- la plantation de 44 provenances d'épinette d'Engelmann et d'épinette du Colorado comprenant 1 259 plants;
- quatre tests de 19 provenances d'épinette de Norvège comprenant 5 071 plants faits aux arboretums de La Patrie, Lotbinière, Gaspé et Lac-Saint-Ignace;
- les plantations-conservatoires de provenances d'épinette de Sitka d'Alaska, de bouleau verruqueux et de pin sylvestre provenant de la Finlande, comprenant un total de 5 941 plants.

B — Production de semences, boutures et plants

Le dispositif expérimental installé à l'automne 1973 pour un projet de fertilisation automnale des semis prêts pour le reboisement a été mesuré en 1974 et en 1975; les résultats seront publiés en 1976.

Dans un projet portant sur la croissance et l'absorption saisonnière en sodium, phosphore et potassium des semis d'épinette noire, de mélèze et de pin gris en pépinière, deux années de données ont été cumulées. Le remesurage des places échantillons se fera en 1976 et fera l'objet d'une publication condensée au cours de 1977.

Des dispositifs ont été installés en 1975 dans le cadre d'un projet sur le régime hydrique des

sols de pépinière. On a mesuré 1 200 semis; des dispositifs nouveaux sont prévus en 1976. Une partie des résultats sera publiée à l'automne 1976.

L'étude de la relation entre le diamètre et le poids sec des semis d'essences résineuses normalement produites dans les pépinières donnera lieu à des remesurages en 1976.

Enfin, l'étude des effets de l'exposition des racines et de différentes méthodes d'extraction des semis sur leur survie en plantation est terminée. Un rapport sera produit en 1976.

C — Forestation

Dans cette activité, les recherches peuvent être groupées sous les 5 aspects suivants: recherches dans des plantations à conditions particulières, rendement des plantations, remplacement de la forêt naturelle par d'autres essences, régénération artificielle des stations à pin gris et méthodes et traitements des plantations de peupliers.

a) *Plantation dans des conditions particulières*

Les études entreprises sous cet aspect ont porté sur les périodes les plus favorables de plantation durant la saison de végétation pour les plants provenant de la pépinière et pour ceux provenant de la chambre froide (reboisement continu), les essais de reboisement d'automne avec fertilisation, l'effet du brûlage contrôlé sur la survie d'une plantation d'épinette noire, les essais de reboisement et d'ensemencement

après une coupe à blanc dans l'érablière à bouleau jaune dégradée et les essais de reboisement sur dunes de sable avec fertilisation organique et chimique. Les projets de reboisement continu et de reboisement d'automne sont en cours depuis 5 ans et les données des remesurages sont en voie de traitement en vue de la préparation de rapports. L'étude du brûlage contrôlé fera aussi l'objet d'un rapport interne. Quant aux essais de reboisement sur dunes de sable, ils ont été réalisés il y a maintenant 10 ans; des remesurages ont été effectués au cours de 1975 et un rapport traitant des résultats décennaux sera rédigé sous peu.

b) *Rendement des plantations*

Une étude des plantations a été amorcée en 1970 dans le Québec de base (zonage fait par l'O.P.D.Q.) au sud du Saint-Laurent, soit entre le bassin du Richelieu et celui de la Chaudière. Cette étude a été poursuivie en 1975/76 dans la même région et l'échantillonnage de l'épinette blanche et de l'épinette de Norvège a été effectué, ce qui fait maintenant, avec le pin gris et le pin rouge, près de 800 places d'étude établies et étudiées suivant un échantillonnage stratifié. Les données dendrométriques provenant de ces places sont compilées et analysées statistiquement pour faire l'objet des études suivantes: (1) croissance et développement des plantations de pin rouge (texte prêt à publier); (2) croissance et développement des plantations de pin gris, d'épinette blanche et d'épinette de Norvège (compilations commencées); (3) tarifs provisoires de cubage pour les plantations de pin rouge, de pin gris, d'épinette blanche et d'épinette de

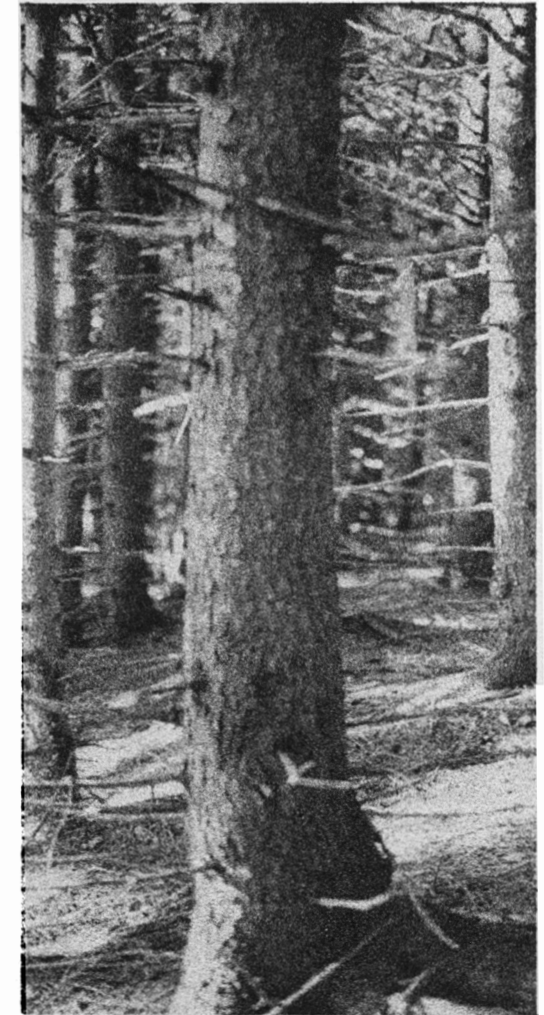
Norvège (texte en préparation); (4) tables de rendement pour les plantations de pin rouge et de pin gris (texte prêt à publier); (5) tables de rendement pour les plantations d'épinette blanche et d'épinette de Norvège (tables disponibles et texte en préparation); (6) étude de rentabilité sous le titre de « *Analyse économique du reboisement en pin rouge et en pin gris* » (publication à venir); (7) étude de rentabilité des plantations d'épinette blanche et d'épinette de Norvège (texte en voie de révision). Ce projet se poursuivra avec la même méthodologie au cours de l'année 1976/77 dans le Québec de base au nord du Saint-Laurent et au sud pour le mélèze et le pin blanc.

La figure 1 montre l'état actuel d'une plantation d'épinette de Norvège de 1923 dans le comté de Mégantic-Compton. Les caractéristiques dendrométriques pour deux places d'étude de 0.1 acre (0.04 ha) sont les suivantes: âge total moyen, 56 ans; hauteur totale moyenne, 72 pieds (22 m); diamètre moyen à hauteur de poitrine, 9.3 pouces (24 cm); volume total moyen, 5 165 pi³/ac (361 m³/ha); volume marchand moyen, 4 900 pi³/ac ou 58 cordes/ac (343 m³/ha); espacement initial, 6 x 6 pieds (1,8 x 1,8 m) ou 2 100 plants/ac (= 3 000 plants/ha).

c) *Conversion des peuplements naturels*

Le projet de conversion de l'érablière à bouleau jaune dégradée en peuplements productifs a été continué en 1975/76. Des travaux d'entretien, tels que l'application d'insecticide contre la

Figure 1. Plantation d'épinettes



tordeuse des bourgeons de l'épinette et le dégagement des plantations, ont été effectués.

d) Régénération artificielle des stations à pin gris

Le programme destiné à perfectionner les méthodes de régénération artificielle des stations à pin gris a été poursuivi au cours de l'année 1975/76 par l'exécution d'une série de travaux sur le terrain. Deux secteurs scarifiés, l'un sur sable et l'autre sur argile, ont été établis. Dans chacun d'eux, 3 000 plants ont été plantés pour comparer les résultats obtenus par 4 essences (pin gris, pin sylvestre, mélèze laricin et peuplier hybride) et par 4 types de matériel biologique (plants à racines nues, semis en godets, semences et boutures). Le tout sera complété par la fertilisation et des travaux d'entretien au cours des années futures. Adjacents à chaque secteur, on a planté 2 400 pins gris qui ont été soumis à 10 traitements différents de fertilisation. Dix-neuf traitements de fertilisation ont aussi été réalisés dans une plantation de pin gris de 6 ans afin de préciser les meilleures méthodes à utiliser. Les travaux se poursuivront au cours des années à venir.

e) Méthodes de plantation et traitement des plantations des peupliers

Le service de la Recherche a continué à faire l'entretien des plantations de Cabano et d'Estcourt, qui couvrent une superficie de 240 acres. Ainsi, le désherbage entre les lignes de plants a été fait de façon chimique pour les

plantations de 3 à 4 ans et, de façon mécanique, pour celles de 2 ans. Un épandage d'insecticide a été nécessaire pour contrecarrer une attaque du charançon du saule. Les plantations ont été mesurées à l'automne 1975 et un terrain de 10 acres a été préparé dans une partie de plantation non réussie, pour être planté au printemps 1976.

Des tests de fertilisation à l'urée ont été faits dans des plantations de peuplier à Cabano et Estcourt. Une dose de deux cents livres à l'acre a été appliquée sur des rangs de plants âgés de 2, 3 et 4 ans afin d'établir une programmation de la fertilisation pour les plantations. Des échantillonnages foliaires ont été effectués, ainsi que des remesurages.

Pour ce qui concerne le projet d'expérimentation sur les modes de plantage et l'entretien des plantations de peupliers hybrides, des remesurages sur des dispositifs ont été faits à Cabano, à Estcourt et au populetum de Matane. Les observations sur un dispositif portant sur l'effet du désherbage entre les lignes de plantation, montrent qu'après 5 ans, le volume des peupliers dans la partie entretenue est 5 fois supérieur à celui des arbres de la partie non entretenue. Dans le même projet, un nouvel herbicide de pré-émergence, *Devrinol 50 WP*, a été essayé dans le quartier de pieds-mères de la pépinière de Duchesnay, afin de vérifier son efficacité.

L'étude de rentabilité de la populiculture dans la région de l'Est-du-Québec a fait l'objet d'un rapport traitant de plusieurs options d'aménagement. Ce rapport sera bientôt publié.

f) Rentabilité des reboisements

L'étude de rentabilité des reboisements entreprise en 1974/75 pour le pin rouge et le pin gris, s'est poursuivie en 1975/76 pour l'épinette blanche et l'épinette de Norvège. L'objectif de ce projet est d'évaluer les conditions dans lesquelles le reboisement est rentable pour l'individu et l'État en vue de la détermination d'une politique de reboisement au Québec. Ce projet considère (1) les coûts d'établissement et d'aménagement des plantations, (2) les revenus envisagés des plantations, (3) l'évaluation de la valeur future des bois et également (4) l'âge optimal de la coupe finale des peuplements à maturité.

D — Traitements des peuplements naturels

Les principaux objectifs de la recherche sur les traitements des peuplements naturels sont:

1— de déterminer les traitements sylvicoles appropriés et les moyens les plus rationnels de les appliquer pour augmenter le rendement qualitatif et quantitatif des forêts. De plus, ces recherches doivent permettre de trouver les modalités d'application des traitements susceptibles de contribuer à assurer le renouvellement des peuplements par le processus de régénération naturelle;

2— de connaître le degré de rentabilité des divers traitements sylvicoles selon les caractéristiques du peuplement, les options d'aménagement, le mode d'exploitation, les coûts et les revenus.

a) Recherche sur le sapin et l'épinette.

Étude fondamentale

Le service de la Recherche a publié les résultats d'une étude intitulée « L'influence de quelques caractéristiques du peuplement et du milieu sur la croissance en volume du sapin baumier et de l'épinette noire au Québec ». Cette étude a permis d'évaluer l'importance relative de certains paramètres du peuplement (âge et densité) et du milieu (qualité de la station) et de connaître l'influence de ces paramètres sur la croissance en volume des sapinières et des pessières de la forêt boréale du Québec. Ces résultats peuvent maintenant servir à la planification des travaux sylvicoles dans les peuplements composés de ces deux essences.

Éclaircie précommerciale

Deux projets de recherche sur l'éclaircie précommerciale applicable dans les sapinières sont en voie de réalisation. Les résultats quinquennaux sur l'accroissement d'une sapinière de 30 ans à la suite de deux méthodes d'éclaircie sont maintenant disponibles. Au cours de l'année, le service a aussi complété les travaux de remesurage périodique de 56 parcelles-échantillons permanentes établis dans le cadre du projet intitulé: « Étude de l'aspect biologique et économique de l'application de l'éclaircie précommerciale par les moyens mécaniques et chimiques dans une sapinière âgée de 20 ans ». Les données recueillies font actuellement l'objet d'une analyse appropriée afin d'évaluer le rendement de traitements expérimentés.

Éclaircie commerciale

Les 54 parcelles-échantillons permanentes traitées et témoins situées dans l'unité de gestion des Appalaches ont fait l'objet d'observations préliminaires dans le but de planifier les travaux de recherches à entreprendre en vue d'évaluer la perte en matière ligneuse à la suite de l'épidémie de la tordeuse dans les peuplements éclaircis et non éclaircis de sapin associé à l'épinette. Ces études, qui doivent être complétées au cours de la prochaine saison de croissance, devront également permettre de connaître l'influence de l'éclaircie sur la résistance des peuplements de sapin et d'épinette à l'épidémie de la tordeuse.

Les résultats de l'influence de l'éclaircie commerciale combinée avec les traitements de fertilisation sur l'accroissement des peuplements de sapin associé à l'épinette sont maintenant disponibles. La plus forte augmentation de l'accroissement en volume marchand a été obtenue dans les parcelles éclaircies et fertilisées à l'azote. Après sept saisons de croissance, l'augmentation de l'accroissement périodique en volume marchand est de 44 pour 100 dans ces parcelles et de 26.5 pour 100 dans celles qui ont été éclaircies et fertilisées au NPK. Les résultats de cette recherche vont guider les responsables du ministère impliqués dans la mise en oeuvre de politiques d'aménagement intensif à contrer le déficit régional en matière ligneuse. Ces résultats feront l'objet d'une publication actuellement en voie de rédaction.

Au cours de l'année, par l'établissement de 35 nouvelles parcelles-échantillons permanentes,

le service de la Recherche a complété le dispositif expérimental destiné à étudier l'effet de la coupe d'éclaircie par bandes de différentes largeurs sur l'accroissement et la production des peuplements de sapin et d'épinette dans la forêt de Lotbinière. Le nombre total de parcelles établies est maintenant de 70 et la superficie traitée est de 100 acres (40 ha). Il a aussi amorcé l'analyse des données expérimentales recueillies dans le cadre de ce projet dans le but de déterminer la rentabilité économique de coupe d'éclaircie par bandes.

Rentabilité des travaux sylvicoles

L'étude de la rentabilité économique de différentes options d'aménagement applicables dans les peuplements résineux est complétée. Le rapport portant sur les options les plus rentables est au stade de vérification et d'évaluation. On prévoit compléter ce projet en étudiant:

- a) les déboursés maximaux par opération sylvicole;
- b) l'optimisation du choix de projet sylvicole;
- c) la budgétisation (allocation optimale de ressources financières pour les projets sylvicoles) et la préparation d'un plan quinquennal de restauration forestière basé sur les options d'aménagement les plus rentables par région et pour la province;
- d) le tout débouchant sur la préparation d'un guide des travaux sylvicoles.

Régénération des peuplements

Comme il a été prévu dans le protocole expérimental du projet de coupe par bande destiné à favoriser la régénération naturelle dans les pessières à *Calliergon*, les 600 parcelles de 4m² (0.001 acre) établies il y a trois ans dans la station forestière de Parke située dans le comté de Kamouraska, ont fait cette année l'objet d'un remesurage. L'analyse des données recueillies est en cours et les résultats doivent permettre de connaître le rendement de ce traitement pour favoriser la régénération de l'épinette noire.

b) Recherche sur les peuplements d'érable et de bouleau jaune

Deux projets de recherche sur les peuplements d'érable et de bouleau jaune sont en voie de réalisation. Les études portent sur l'éclaircie précommerciale et la coupe à diamètre limite. Le but de ces recherches est de trouver des méthodes rationnelles pour augmenter la production des peuplements d'érable et de bouleau jaune. Ces recherches sont réalisées à la station forestière de Duchesnay.

Au cours de l'année, le service de la Recherche a complété le réseau de places-échantillons permanentes réparties sur l'ensemble de l'aire expérimentale d'une superficie de 1 200 acres (485 ha) créée pour le projet d'éclaircie précommerciale. Le nombre de ces parcelles est maintenant de l'ordre de 34. L'analyse des données recueillies est en cours dans le but de déterminer avec plus de précision les caractéristiques dendrométriques des peuplements traités et de connaître les

modifications apportées par l'éclaircie sur la structure du peuplement. Le remesurage périodique de ces parcelles doit permettre d'évaluer l'influence de l'éclaircie précommerciale sur l'accroissement et la production pour pouvoir faire les recommandations nécessaires pour améliorer les peuplements d'érable et de bouleau jaune.

Le service a aussi entrepris l'analyse des données recueillies dans 78 parcelles réparties sur une superficie de 820 acres (331 ha) traitée par la coupe à diamètre limite dans les peuplements d'érable et de bouleau jaune de la station forestière de Duchesnay. Ces analyses et celles qui seront effectuées à la suite de remesurages périodiques ont pour but d'évaluer les répercussions d'une telle coupe sur l'accroissement.

E — Traitements des sols en forêt naturelle

Face à l'augmentation de la demande, l'homme doit intervenir pour accroître le rendement de la forêt. L'état actuel des connaissances indique que la fertilisation des forêts naturelles offre de grandes possibilités comme moyen d'accroître la production. Cependant, l'on connaît encore très peu au Québec les effets de la fertilisation puisque les travaux dans ce domaine n'ont guère dépassé le stade de la recherche. Dans tous ces travaux, il faut tenir compte des diverses conditions qui existent chez-nous afin de faire des recommandations qui seront applicables dans différentes situations. Les résultats obtenus au cours de ces travaux permettront non seulement de déterminer la rentabilité de la fertilisation des forêts naturelles mais d'analyser

les effets de l'intervention sur plusieurs variables du peuplement: les sols, la nutrition, l'environnement, etc...

Parmi les six projets de recherche en cours sur les traitements des sols en forêt naturelle, quelques-uns montrent que l'effet des engrais commence à se faire sentir d'une manière significative très tôt après la fertilisation.

Ainsi, des études sur l'évolution de la nutrition minérale dans des sapinières fertilisées, échelonnées sur trois ans, indiquent des effets bénéfiques directement imputables à la fertilisation et se traduisant par des augmentations des dimensions foliaires ainsi que des teneurs en éléments nutritifs du feuillage et des sols.

Dans le cadre du projet interprovincial de fertilisation des forêts naturelles, un remesurage, effectué en 1974, soit 5 ans après la fertilisation dans 7 sapinières de la Gaspésie, démontre des augmentations moyennes de 20 p. 100 en volume marchand à la suite du traitement à 200 livres d'azote à l'acre (224 kg/ha) sous forme d'urée et de 30 p. 100 lorsque du potassium (100 lb/acre: 112 kg/ha) est ajouté à l'azote, tandis que dans un peuplement de pin gris situé près de Saint-Michel-des-Saints, pour une période identique, les mêmes traitements montrent des augmentations respectives de 34 et 58 p. 100 en volume marchand par rapport au témoin. À l'automne 1975, quatorze autres dispositifs représentant des peuplements de sapin, d'épinette noire et de pin gris ont été remesurés 5 ans après la fertilisation; les compilations sont en cours.

De plus, au cours de l'été 1975, des études de défoliation du sapin et des épinettes ont été entreprises dans les dispositifs envahis par la tordeuse afin d'étudier les relations possibles entre les traitements de fertilisation et le développement de l'insecte. Une bonne partie des parcelles établies dans le cadre du projet interprovincial de fertilisation des forêts naturelles ont été échantillonnées de même que celles établies au cours des essais de fertilisation aérienne des sapinières dans la forêt Montmorency.

Au cours de l'été 1975, des peuplements de pin gris couvrant plus de 1 400 acres (570 ha) ont été sélectionnés en vue d'un essai opérationnel de fertilisation aérienne par avion, dans le bassin de la Mattawin, comté de Saint-Maurice. Le service de la Recherche y a établi un dispositif de 134 parcelles-échantillons permanentes de 0 04 ha qui servira pour les études sur la croissance. L'application du fertilisant (urée) au taux de 100 lb/acre d'azote (112 kg/ha) aura lieu en juin 1976 sur une superficie de 850 acres (345 ha). Ce projet est réalisé conjointement avec le Centre de recherches forestières des Laurentides et la faculté de Foresterie de l'université Laval.

Des résultats préliminaires très intéressants ont été obtenus après 3 ans d'essais dans une jeune peupleraie de 15 ans où les traitements d'éclaircie et de fertilisation ont été combinés. Ainsi, l'éclaircie seule produit une augmentation de l'accroissement en diamètre de l'ordre de 50 p. 100 tandis que celle due à la fertilisation seule est de 20 à 25 p. 100. Par contre, la combinaison de ces deux traitements augmente l'accroissement en diamètre de l'ordre de 75

à 100 p. 100. Ces effets se font partout sentir à partir de la deuxième année après le traitement. Les mesurages subséquents permettront de savoir si les effets se continuent au cours des années tant dans ce dispositif que dans les six autres qui ont été établis en 1972 et 1973 dans la péninsule gaspésienne.

3 Recherches sur la protection des forêts

Le seul projet entrepris par le service de la Recherche dans ce domaine a débuté en 1973 et s'est terminé en mars 1976. Le but principal de ce projet était d'analyser la rentabilité de la protection des forêts contre le feu dans le Moyen Nord québécois (entre les 50e et 53e parallèles). Le travail accompli au cours de l'année 1975 portait essentiellement sur l'analyse de rentabilité en utilisant les données obtenues au cours des années antérieures. Le principal résultat démontre qu'il est économiquement rentable d'augmenter sensiblement les investissements dans ce territoire soumis actuellement à une protection restreinte.

4 Recherches sur l'utilisation de la forêt

Le projet portant sur le secteur forestier au Québec et sa contribution à l'économie a été complété par la rédaction et l'acceptation du rapport final, qui est maintenant sous presses. Un montage audio-visuel sur le sujet est presque terminé.

Pour ce qui est de l'analyse intersectorielle du secteur forestier au Québec, une dernière collecte d'informations additionnelles a permis

la rédaction d'une première version du rapport qui doit maintenant être soumis à un comité de lecture.

En ce qui concerne la maturité financière ou la détermination de l'âge de l'exploitabilité économique des peuplements résineux, elle a été complétée pour une seule option d'aménagement, à savoir la coupe à blanc. On prévoit préparer un rapport sur les résultats obtenus. On doit aussi déterminer la maturité financière pour plusieurs autres options d'aménagement applicables dans les peuplements résineux.

5 Recherches sur les forêts privées

A — Acériculture

Le projet de recherche sur les effets de l'éclaircie, de la fertilisation et de la récolte de la sève dans une érablière a continué à évoluer. Les coupes d'éclaircie et l'installation des 70 places d'étude permanentes et du système à vide ont été complétées par une fertilisation azotée, et l'on procède pour la deuxième année consécutive à des mesures de coulée et de teneur en sucre de la sève. Une station météorologique est en fonction depuis le début de l'expérience et trois chercheurs d'Environnement-Canada, trois de l'université Laval et un du ministère de l'Agriculture ont entrepris des études dans le cadre de ce projet.

Le service de la Recherche maintient sa participation au groupe multidisciplinaire dont le rôle consiste à coordonner les travaux de recherche et de développement sur l'aspect

forestier des problèmes acéricoles. Depuis l'automne 1974, un des ses représentants a participé à l'élaboration de feuillets de vulgarisation au sein du comité d'acériculture du Conseil des productions végétales du Québec. Un représentant du service a également été invité à des réunions de l'Institut international du sirop d'érable, organisme qui a pour but de promouvoir la mise en marché des produits de l'érable.

B — Vulgarisation

À la demande du service de l'Aide à la forêt privée, le service de la Recherche a préparé deux montages audio-visuels et plusieurs feuillets d'information sur les connaissances nécessaires à l'aménagement des boisés. Ces feuillets permettront aux propriétaires de lots boisés de se renseigner sur les techniques sylvicoles les plus récentes.

6 Autres activités de recherches

Le service de la Recherche a participé à un projet d'étude de la politique forestière au Canada dans le cadre des activités du Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement (CCMRE). Cette étude dirigée par un membre du service a pour but (1) de décrire la politique forestière dans chacune des juridictions canadiennes et (2) de comparer ces politiques. Ce travail comprend l'analyse, pour environ 25 grandes activités forestières, des objectifs poursuivis, des moyens utilisés pour les atteindre, du degré de succès obtenu dans la poursuite des objectifs, des difficultés rencontrées et des changements prévus. Une étude des tendances dans les politiques forestières, une identification des principaux problèmes et sujets d'actualité en foresterie et une analyse de la tendance des principaux sujets d'actualité sont également effectuées.

II Laboratoire d'analyses de sols et de tissus végétaux

Le laboratoire a procédé à l'analyse d'échantillons de sols et de tissus végétaux pour les chercheurs du service de la Recherche ainsi que pour les différentes pépinières du ministère.

Le nombre total d'échantillons analysés est de 3 821 soit une augmentation de 30 p. 100 comparativement à l'année 1974/75 (2 924 échantillons). Le résumé des activités au point de vue analyses est le suivant:

	Sols	Tissus	Total
Recherches en sylviculture:	242	1 741	1 983
Recherches en écologie:	931	—	931
Pépinière du ministère:	781	122	907
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1 958	1 863	3 821
Nombre total de déterminations: 31 785 (Augmentation de 35 p. 100)			

III Forêts expérimentales

De plus, au cours de cette période, le laboratoire a mis au point quelques méthodes afin de répondre à certaines demandes particulières des chercheurs:

— détermination des chlorures;

— détermination des phosphates disponibles dans les sols;

— détermination des phosphates totaux dans les sols et tissus végétaux;

— mise au point du spectrophotomètre à flamme Technicon pour les déterminations du sodium, du potassium et du calcium;

— fractionnement des sables.

Les forêts expérimentales du ministère des Terres et Forêts font partie intégrante des stations forestières et plusieurs travaux y sont effectués par le service de la Recherche.

1

Station forestière de Duchesnay

L'établissement d'un réseau de parcelles-échantillons permanentes s'est poursuivi au cours de 1975 et est maintenant terminé. Ces parcelles ont été établies dans des jeunes peuplements de l'érablière à bouleau jaune et dans un vieux peuplement dégradé d'érable à sucre, hêtre et bouleau jaune, dans le but d'y connaître les effets de l'éclaircie précommerciale et de la coupe à diamètre minimum d'exploitation. Des mesurages ont eu lieu avant et après traitement, et seront repris tous les cinq ans pour évaluer les effets de ces traitements.

Pour ce qui est du projet de conversion des peuplements naturels, des éclaircies mécaniques

ont été réalisées de même que la prise de mesures. Les compilations sont en cours de réalisation.

Une fertilisation à l'urée a été faite dans l'érablière expérimentale où une deuxième récolte de sève est prévue au printemps 1976.

À l'arboretum, 4635 plants ont été introduits et se répartissent parmi les espèces suivantes: *Picea glehnii*, *jezcensis*, *pungens* et *sitchensis*; *Pinus montana* et *parviflora*, *Alnus glutinosa* et *Betula verrucosa*. Les entretiens et les observations se sont poursuivis sur les plantations déjà établies.

En serre, un total de 1800 greffes de mélèze a été réalisé en 1975, dont 360 plants repiqués en pépinière.

De plus, deux tests de provenances comprenant environ 10 000 plants de mélèze de Sibérie et d'Europe sont réalisés.

Enfin, toujours en pépinière, 44 000 plants de douglas taxifolié et 27 000 autres plants d'espèce

exotiques ont été extraits pour être distribués dans les arboretums.

2

Station forestière de Lotbinière

Les principaux travaux réalisés à l'arboretum de Lotbinière au cours de l'exercice 1975/76 se résument comme suit:

- plantation de 17 052 plants expérimentaux dont la répartition est donnée au tableau I;
- entretien (manuel ou mécanique) et observations sur toutes les plantations de peupliers;
- émondage et taille sur certains dispositifs de peupliers;
- prise de mesures sur les plantations du printemps 1975 (espèces indigènes et exotiques);
- préparation de 40 acres de terrain (16 hectares) en prévision des plantations de 1976;
- construction d'un chemin sur une longueur d'un quart de mille (400 m);
- drainage des superficies à planter;
- brûlage des déchets de la coupe de 1974.

Les 100 acres de superficie traitée par diverses méthodes d'éclaircie commerciale mécanisée ont fait l'objet d'un échantillonnage additionnel en 1975 (35 places-échantillons rectangulaires),

ce qui porte à 70 le nombre de parcelles établies dans ce secteur d'expérimentation. Mentionnons ici que le but de ces méthodes d'éclaircie commerciale est d'évaluer la réaction des peuplements résineux à ces traitements.

3

Station forestière de Parke

Le service de la Recherche a poursuivi le mesurage des parcelles-échantillons établies dans le cadre du projet portant sur la régénération d'une pessière à Calliargon après coupe par bandes. Les compilations sont amorcées.

À l'arboretum de Parke, les recherches en amélioration des arbres forestiers au cours de 1975, peuvent se résumer comme suit:

- plantation de 2 721 plants des espèces suivantes: *Picea glehnii*, *jezcensis*, *mariana* et *pungens*; *Thuja occidentalis* et *Betula verrucosa*.
- l'entretien manuel et la prise de mesures sur toutes les plantations comparatives réalisées à ce jour.

4

Station forestière de la Baie-des-Chaleurs

L'inventaire écologique de cette station a été réalisé au cours du printemps et de l'été 1975, à la suite de quoi deux cartes ont été produites; il s'agit premièrement d'une carte phytosociologique qui représente les

groupements végétaux actuels et deuxièmement, d'une carte phytodynamique qui donne le stade final de la végétation. Le rapport final, qui doit

être disponible au début de juin 1976, est en cours de vérification.

IV Secteurs expérimentaux

Les secteurs expérimentaux sont des superficies de terres publiques que l'on réserve pour des fins particulières de recherche forestière. Dix nouveaux secteurs ont été créés au cours de l'exercice 1975/76 dont un arboretum dans la région administrative du Saguenay-Lac-St-Jean, dans le comté de Roberval, canton de Dablon, et trois autres secteurs totalisant 2 120 acres (848 ha) qui vont servir à un groupe de recherches interdisciplinaires de fertilisation forestière pour des essais dans la région administrative de Trois-Rivières. Les six (6) autres secteurs créés sont répartis dans les régions administratives du Nord-Ouest et de l'Outaouais et servent pour des essais sur les traitements sylvicoles en général.

Au 31 mars 1976, le service de la Recherche avait fait retenir au Québec 133 secteurs expérimentaux; leur répartition parmi les organismes qui les utilisent est la suivante:

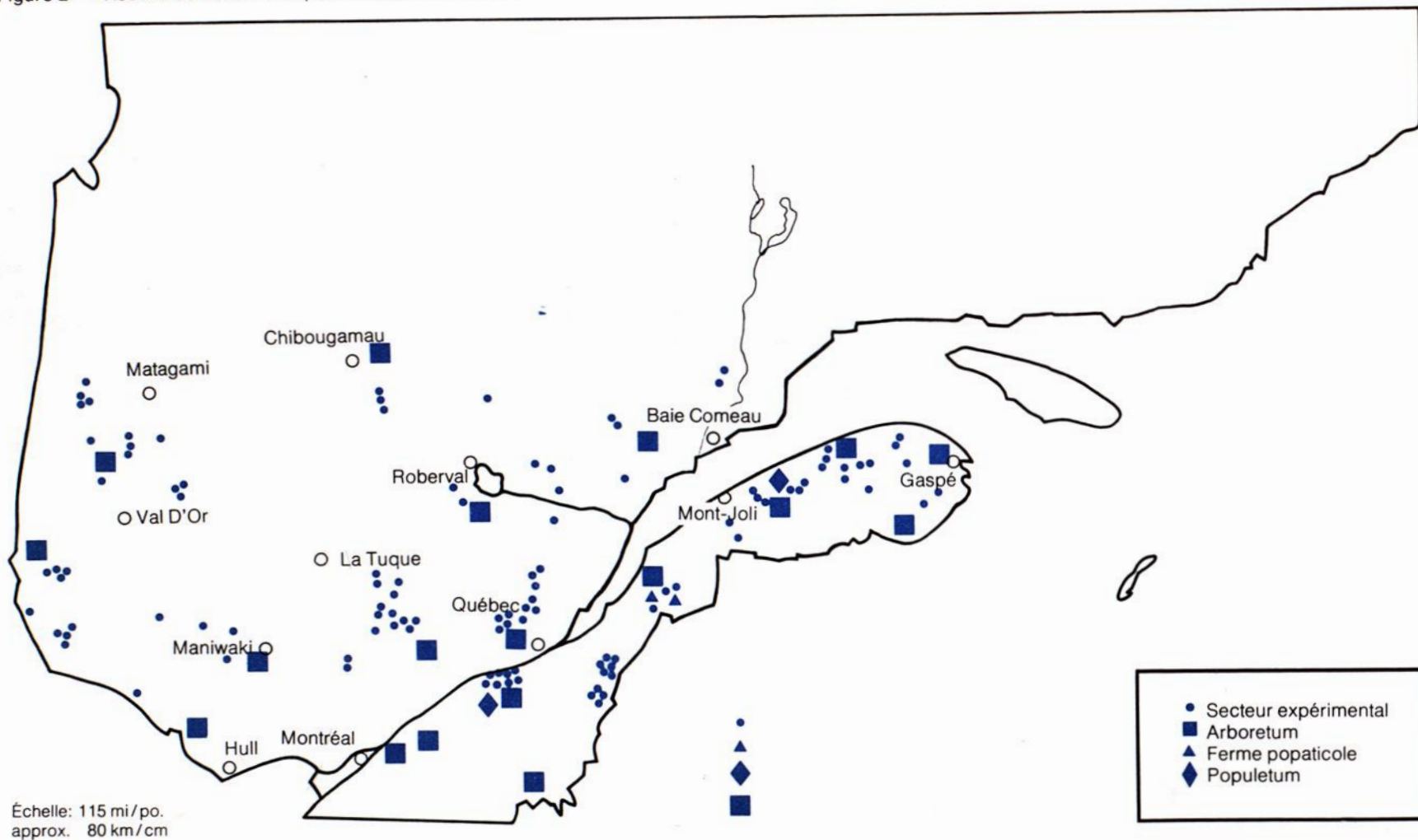
Service canadien des forêts	19
Faculté de foresterie et de géodésie de l'université Laval	5
Service des plans d'aménagement	3
Service de la recherche	106
Total	133

Parmi ces 133 secteurs, 19 ont été créés en secteurs permanents pour l'amélioration des arbres forestiers (arboretums) et 40 servent aux essais de fertilisation en forêt naturelle dans le cadre du projet interprovincial de fertilisation des forêts naturelles. En ce qui concerne les traitements sylvicoles, tels que coupes d'éclaircie, reboisement et fertilisation, ils sont pratiqués dans environ 48 secteurs. Ceux qui restent sont occupés par des recherches en écologie, entomologie, pathologie et populiculture.

Tableau I — Plantations réalisées au printemps 1975 à l'arboretum de Lotbinière

Espèces	Nombre de plants
<i>Abies alba</i>	210
<i>Abies balsamea</i>	283
<i>Abies fraseri</i>	6
<i>Abies veitchii</i>	23
<i>Picea abies</i>	834
<i>Picea glauca</i>	50
<i>Picea glehnii</i>	750
<i>Picea hondoensis</i>	150
<i>Picea jezoensis</i>	1 843
<i>Picea mariana</i>	450
<i>Picea pungens</i>	1 340
<i>Picea sitchensis</i>	1 050
<i>Picea engelmannii</i>	35
<i>Pinus cembra</i>	100
<i>Pinus koraiensis</i>	10
<i>Pinus lambertiana</i>	20
<i>Pinus montana</i>	750
<i>Pinus nigra</i>	380
<i>Pinus ponderosa</i>	48
<i>Pinus strobus</i>	4
<i>Pinus sylvestris</i>	110

Figure 2 — Réseau de secteurs expérimentaux au Québec



1.2 Inventaire de base

I Inventaire forestier

Budget: \$3 620 900
Effectifs: 81

Dans cet élément de programme, le service de l'Inventaire forestier est responsable de la réalisation des inventaires forestiers nécessaires à l'acquisition des renseignements forestiers, planimétriques et volumétriques reliés aux différentes vocations et modes d'occupation du territoire. Les résultats de ces inventaires sont présentés sous une forme appropriée à leur analyse et permettent l'élaboration des « documents biophysiques » et des programmes d'intervention énoncés aux « plans de gestion ».

Pour les différentes activités concernant l'inventaire de base, le rôle du service de l'Inventaire forestier en est un de coordination, de normalisation et de contrôle.

Voici les principales activités effectuées par le service au cours de l'exercice financier 1975/76:

- I — programme d'inventaire forestier;
- II — comptabilité forestière;
- III — inventaire d'exploitation;
- IV — tarifs de cubage d'utilisation;
- V — compilation d'inventaire forestier;
- VI — projets spéciaux.

1 Programme d'inventaire forestier

Inauguré en 1970, le programme d'inventaire forestier devait s'échelonner sur dix (10) années. A l'automne 1974, il a été accéléré et la cédule actuelle peut être consultée à la figure 3. Cette activité a pour but de donner au ministère les renseignements essentiels à une bonne gestion des territoires forestiers. Les concessionnaires forestiers participent à la réalisation de ce programme, suivant une normalisation et un échéancier précis.

Des vingt zones que comporte le programme d'inventaire, l'échantillonnage sur le terrain est complété pour quatorze d'entre elles, soit les zones Canton de l'Est, Charlevoix, Basse Gatineau, Mistassini, Témiscamingue, Matagami, Haute Gatineau, La Tabatière, Haut St-Maurice, Rouyn-Noranda, Bas St-Laurent, Péribonka, Quévillon et Manicouagan; la carte forestière finale est disponible pour les zones ci-haut mentionnées. Le tableau III schématise l'état des travaux des zones non complétées actuellement.

Figure: 3 — Programme d'inventaire forestier

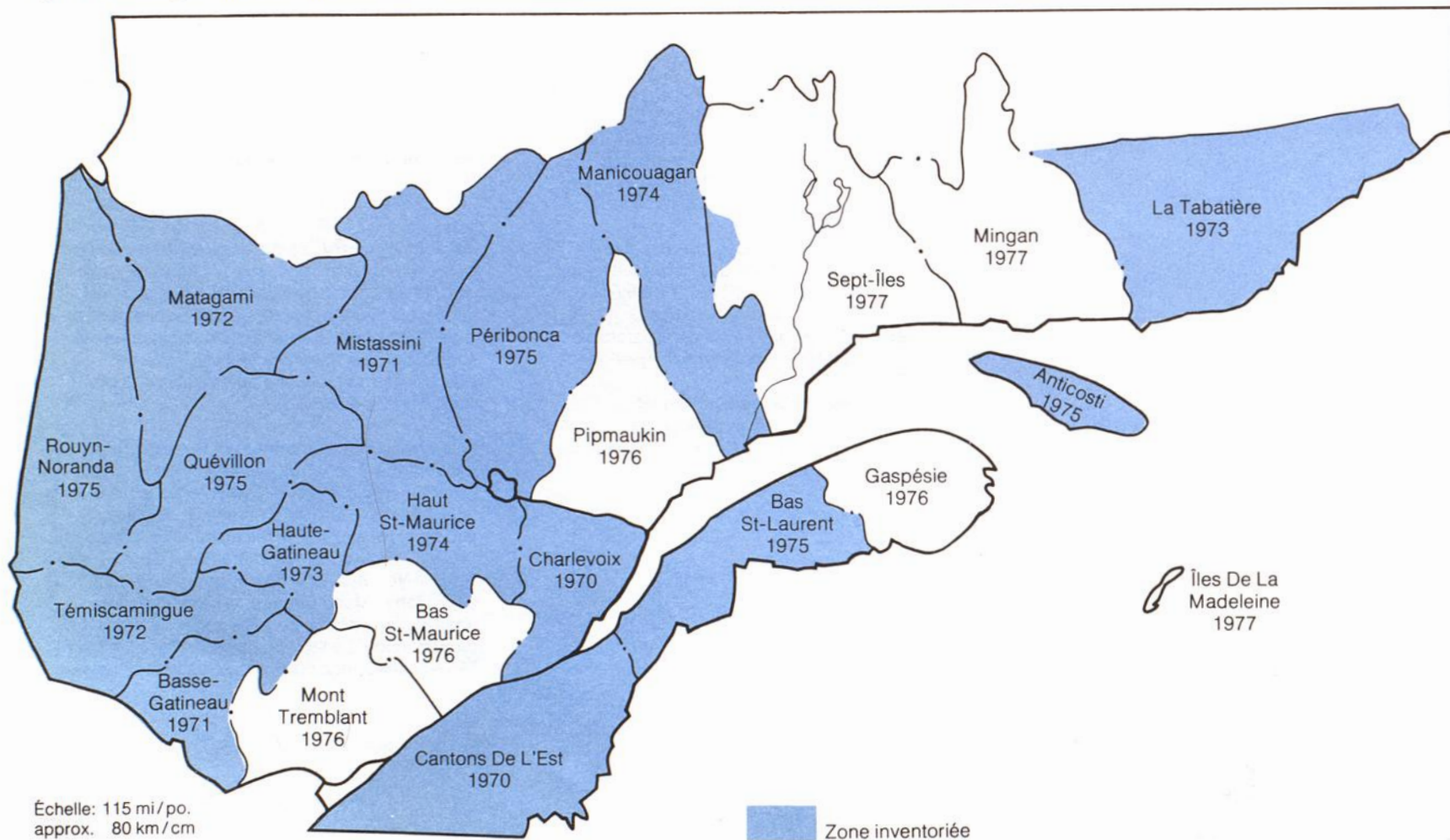


Tableau III — Taux de réalisation des principales étapes pour les zones qui compléteront le programme d'inventaire.

Zone	Carte de fond	Photographie aérienne	Photo-interprétation	Sondage	Cartographie
Gaspésie	*	*	50%	—	—
Bas St-Maurice	*	*	25%	—	—
Mont Tremblant	*	*	40%	—	—
Pipmaukin	*	95%	65%	13%	—
Mingan	60%	—	—	—	—
Sept-Îles	70%	8%	8%	5%	—

* Signifie: étape complètement réalisée.

Le tableau suivant montre un sommaire des travaux effectués au cours de l'année 1975/76

Tableau IV — Travaux d'inventaire effectués en 1975/76

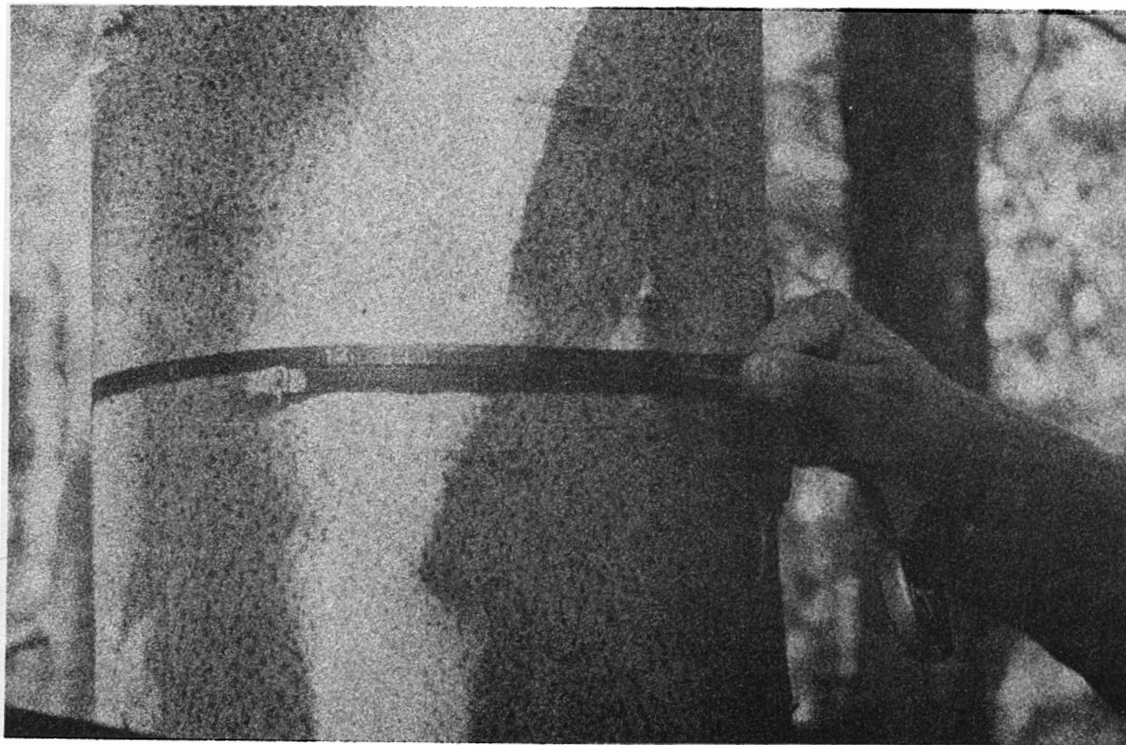
ZONE	Cartographie (mi ²)				Sondage			
	Photo-interprétation		Dessin et planimétrie		Parcelles Temporaires		Parcelles Permanentes	
	Concessionnaire	M.T.F.	Concessionnaire	M.T.F.	Concessionnaires	M.T.F.	Concessionnaires	M.T.F.
Manicouagan	—	—	2 000	9 000	432	—	36	—
Quévillon	2 200	4 500	4 200	7 800	1 116	2 670	62	168
Péribonka	4 600	1 600	8 100	5 400	3 654	1 890	88	58
Bas St-Laurent	700	3 200	500	2 400	1 188	2 340	38	202
Rouyn-Noranda	—	—	300	17 700	454	2 389	72	238
Anticosti	—	1 000	—	1 000	—	500	—	30
Gaspésie	1 400	2 500	—	—	—	—	—	—
Pipmaukin	4 700	3 600	—	—	654	—	32	—
Bas St-Maurice	1 600	700	—	—	—	—	—	—
Mont Tremblant	900	3 300	—	—	—	—	—	—
Sept-Îles	2 200	—	—	—	312	—	8	—
	18 300	20 400	15 100	43 300	7 810	9 789	336	696

On remarque, dans le tableau, qu'on a pris de l'avance dans les zones Pipmaukin et Sept-Îles; les travaux y sont effectués par les Compagnies Consolidated Bathurst et Quebec North Shore Paper et le ministère a approuvé cette anticipation.

Au début de l'année, le service de l'Inventaire forestier a réédité les normes d'inventaire

relatives au programme d'inventaire sous l'appellation: « Cahier: Normes d'inventaire forestier 1975 ». Certains sujets sont traités plus en détail que dans le texte original (1970) et un nouveau chapitre concernant les compilations d'inventaire forestier a été ajouté. Les principaux amendements se traduisent par la simplification de la confection du plan de sondage, la modification dans le choix des arbres à étudier,

Figure 4— Prise du diamètre au gallon circulaire



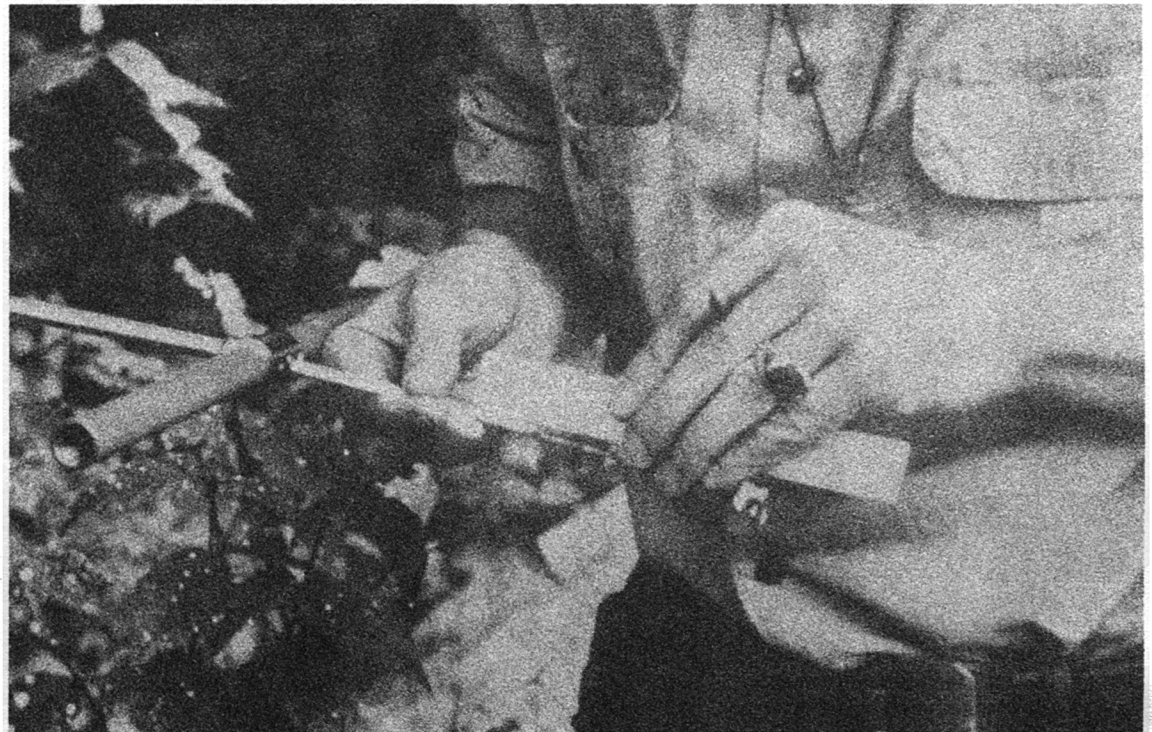
la détermination de l'âge à la souche et enfin, par l'abandon de la prise de données concernant la faune, parce qu'elles ne satisfaisaient pas les besoins des intéressés.

Le service de l'Inventaire forestier a complété un document intitulé « Massifs Boisés du Québec », et il a été publié par le service de l'Information. Ce document de synthèse se veut

le résumé de nos connaissances actuelles des massifs boisés du Québec. Il faut noter qu'il regroupe des données recueillies entre 1965 et 1969 pour 54% du document, des données du programme en cours pour 30% et une extrapolation pour le reste (16%).

Suite à plusieurs demandes venant des différents utilisateurs de nos cartes forestières, le service

Figure 5— Mesure des anneaux de croissance à l'aide d'une sonde



a préparé les devis nécessaires à la fabrication d'une règle triangulaire qui permettra des lectures en chaînes et en mètres pour les échelles 1/10 000, 1/20 000 et 1/50 000. Le service de l'Information du ministère devrait mettre ces réglettes en circulation au cours de l'année 1976.

Les services de l'Informatique et de l'Inventaire ont, au cours de l'année, étudié conjointement

la cartographie automatisée. Il ressort de cette étude, que l'utilisation d'un tel système serait très avantageuse voire même nécessaire pour le programme d'inventaire, les inventaires d'exploitation et surtout la comptabilité forestière qui requiert une mise à jour annuelle des données cartographiques.

Figure 6— Équipement utilisé pour fins d'inventaire (hiver)



2 Comptabilité forestière

Cette activité qui en est à sa troisième année, consiste actuellement en la mise à jour annuelle de la carte forestière. Pour le moment, les deux principales interventions qui font l'objet de la comptabilité sont les coupes et les feux. La mise à jour des documents planimétriques se fera,

à l'avenir, à l'aide de la mécanographie. L'année en cours a servi à roder le système.

Au printemps 1975, quelques 2 900 milles carrés ($7\,511\text{ km}^2$) furent photographiés, ce qui a permis de photo-interpréter et de transférer sur carte à l'échelle de 1:20 000, environ 500 milles carrés ($1\,295\text{ km}^2$). Cette opération a touché environ

Figure 7— Hydravion utilisé pour fins d'inventaire (été)



360 cartes forestières produites par le programme d'inventaire.

La cueillette de l'information, en vue de la prise de photographies au printemps 1976 a été effectuée; ces renseignements proviennent de différents services du ministère et surtout des régions administratives.

Relativement aux coupes, les concessionnaires procèdent de la même façon que le ministère, c'est-à-dire, par photographies aériennes; ils fournissent donc ainsi les renseignements nécessaires à la comptabilité forestière lors de la présentation de leurs rapports après coupe.

On constate que les opérations de dessin et de planimétrie sont longues et fastidieuses. Même

s'il est encore possible de maintenir le système de façon artisanale, on entrevoit le jour où cela deviendra impossible à moins d'avoir recours à la cartographie automatisée.

3 Inventaire d'exploitation

L'inventaire d'exploitation est un outil très utile à l'extraction ordonnée de la matière ligneuse.

En effet, ce type d'inventaire fournit des informations précises sur les principaux dépôts de surface, les volumes par essences, les catégories de dimension, la qualité des tiges et les classes de difficultés d'exploitation. Ces données sont essentielles pour la planification et

Tableau V— Chantiers inventoriés à la fin de 1974/75

Projet	Endroit	Superficie	
		mi ²	km ²
80	Forêt expérimentale de Lotbinière	2.9	7.5
81	Forêt expérimentale de Lotbinière	2.8	7.2
82	Forêt domaniale de Roberval	16.5	42.7
83	Forêt domaniale de Roberval	14.7	38.1
84	Forêt domaniale de Roberval	15.8	40.9

Tableau VI— Chantiers inventoriés en 1975/76

Projet	Unité de Gestion	Exploitant
91	25 — St-Félicien	Chibougamau Lumber
92	25 — St-Félicien	Produits forestiers M.P.
93	25 — St-Félicien	Syndicat d'Argençon
94	25 — St-Félicien	Marc Castonguay
95	41 — Bas St-Maurice	Rexfor
98	41 — Bas St-Maurice	Rexfor

le contrôle des différentes assiettes de coupe, la conception des modes d'exploitation, le calcul des coûts d'exploitation et l'établissement des chemins d'exploitation.

Au ministère, ces inventaires sont effectués principalement dans les forêts domaniales, suivant les besoins des régions administratives. De plus, certains permissionnaires sont, par arrêté-en-Conseil, tenus d'exécuter ces inventaires. Dans les deux cas, le service de l'Inventaire forestier doit vérifier et contrôler la qualité des travaux. Les tableaux V et VI donnent la liste des chantiers ayant fait l'objet d'inventaire d'exploitation en 1975/76.

À cause de restrictions budgétaires, le service n'a pas réalisé l'inventaire de deux chantiers de la région de la Côte-Nord et un autre de la région de Hull-Outaouais.

4

Tarif de cubage d'utilisation

Cette activité a pour but de produire, vers 1978, des tarifs de cubage d'utilisation pour l'ensemble du Québec. Ces tarifs permettront à l'aménagiste de planifier l'utilisation intégrée (déroulage, sciage, pâte, etc...) des ressources forestières.

Au cours de l'année 1975/76, environ 8 000 arbres furent étudiés dans la région de l'Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Cantons de l'Est, Québec et Bas St-Laurent-Gaspésie.

Afin de compléter le nombre d'études requis, soit 20 000, il faudra réaliser en 1976-77 quelque 6 000 études surtout localisées dans les régions

de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Gaspésie.

La programmation pour le traitement mécanographique qui fera suite à cette prise de données devra être mise au point au cours des deux prochaines années.

5

Compilations d'inventaire forestier

Pour les compilations régulières du programme d'inventaire, l'unité de compilation est le bassin secondaire, c'est-à-dire que les tables de peuplement et de stock sont confectionnées à ce niveau.

Pour chaque bassin secondaire, les résultats de superficies et de volumes sont présentés suivant les entités territoriales suivantes: le bassin secondaire, le bassin tertiaire, la tenure au niveau du bassin secondaire et l'unité d'aménagement au niveau de la tenure.

Les territoires concédés font également l'objet de compilations. Quand la concession est petite, ou que le nombre d'échantillons est insuffisant, les tables de peuplement et de stock utilisées sont celles du bassin secondaire où est sise la concession. Si la concession est grande ou que le nombre d'échantillons est suffisant, les unités de compilations sont déterminées en accord avec le concessionnaire et les résultats sont différenciés suivant ses besoins.

Pour la forêt privée, les unités de compilation sont déterminées en fonction de la quantité de données recueillies lors de l'échantillonnage des bassins secondaires du programme d'inventaire. Les

résultats sont présentés, soit au niveau du plan conjoint, soit au niveau des unités de gestion; et ils sont aussi présentés par municipalités.

Avec la création des unités de gestion, le service de l'Inventaire forestier est appelé à recompiler les données du programme d'inventaire suivant un nouveau découpage territorial. Les unités de compilation sont déterminées de concert avec les gestionnaires suivant l'échantillonnage déjà réalisé et les résultats sont présentés de la même façon que les compilations régulières du programme d'inventaire ou différemment si requis par le gestionnaire. Le tableau VII montre un sommaire des compilations.

6 Projets spéciaux

Compilation d'ensemble

Les principaux buts de ce projet étaient de préciser la délimitation des zones socio-économiques, de fixer les limites des unités d'aménagement et de procéder à un examen du plan d'allocation possible de la matière ligneuse. Pour le réaliser, le service de l'Inventaire forestier a fourni au Groupe conseiller en gestion des forêts (COGEF), des compilations de superficie, selon une stratification définie, pour chaque feuillet au 1/20 000 de la zone de la

Tableau VII — Compilations effectuées en 1975 /76

Localisation	Nombre d'unités de compilation	Superficie	
		mi ²	km ²
Zone Haute Gatineau:			
Bassins secondaires	5	6 644	17 208
Concessionnaires	2	3 420	8 858
Zone Bas St-Laurent:			
Bassins secondaires	6	3 087	7 995
Forêt privée	5	1 865	4 830
Unité de gestion:			
Saguenay-Sud	3	2 555	6 617
Haute Gatineau	6	3 851	9 974
Lièvre Supérieure	3	1 532	3 968
Témiscamingue	6	4 650	12 043
Harricana	4	9 736	25 216
	40	37 340	96 709

forêt commerciale du Québec, soit un nombre d'environ 3 000. Le service a également produit 67 tables de peuplement et de stock relativement à ce projet.

A— Photographie-couleurs à l'infra-rouge

Une étude sur l'utilisation des photographies-couleurs à l'infra-rouge a été effectuée dans la région du Lac Témiscouata. Il s'agissait de photographies à l'échelle de 1:15 000 prises durant l'été 1974 sur un territoire de 500 milles carrés (1 295 km²). Le but de ce travail était d'explorer les possibilités d'utilisation de ces photographies pour fins de cartographie forestière.

La comparaison a été effectuée avec de la photographie panchromatique à l'échelle de 1:10 000 prises en 1973 sur le même territoire.

Un certain nombre de contrôles terrestres ont été établis pour compléter les observations photographiques. De ces observations, faites par des photo-interprètes du service de l'Inventaire, il ressort principalement que la photographie-couleurs infra-rouge peut certainement contribuer à améliorer la cartographie forestière et que les perturbations causées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette sont facilement identifiables.

B— Programme ERTS

Une tentative de cartographie des sapinières a été effectuée entre le mois d'août et le mois de novembre 1975, à l'aide des données des satellites LAND SAT I et II qui permettent la prise d'images pour le programme ERTS. *

Ce projet fut réalisé conjointement par le service de l'Inventaire, l'Institut de recherches contre les feux de forêts, le Centre canadien de télédétection et la Direction de la conservation du ministère des Terres et Forêts.

Le territoire couvert par le projet était de 58 000 milles carrés (150 219 km²), ce qui nécessitait l'utilisation de 7 images de ERTS * qui couvraient d'Ottawa à Sept-Îles, en passant par le Lac St-Jean. Après vérification des résultats obtenus, il s'avère que pour les types de couvert, résineux, mélangés et feuillus ainsi que les coupes et les feux, la cartographie obtenue semble valable. Par contre, la marge demeure trop élevée en ce qui a trait à la localisation des sapinières.

D'autres travaux concernant l'utilisation pratique des données de ERTS par l'application de diverses méthodes de traitement, se poursuivent.

* 1 Earth Resources Teledetection Satellite

II Plans d'aménagement

Cette partie d'élément de programme vise à assurer l'aménagement rationnel des forêts commerciales du Québec qui couvrent une superficie de quelque 300 000 milles carrés (774 000 km²). Le service des Plans d'aménagement en assume la responsabilité.

1

Aménagement des forêts publiques

Les forêts publiques du Québec sont subdivisées en quarante-quatre unités de gestion. Pour chacune d'elles, le service des Plans d'aménagement a reçu le mandat de préparer, au cours des cinq prochaines années, un document de connaissance biophysique pendant qu'un document socio-économique sera préparé par les régions administratives. (Figure 8) Leur synthèse permettra d'énoncer les objectifs qui conduiront à la préparation d'un document de gestion pour chacune des unités.

Dans le cadre de ce travail, le service des Plans d'aménagement a préparé en 1975/76, dix documents spéciaux qui, par l'information qu'ils contiennent, pourront accélérer la préparation des documents « Profil biophysique ». La préparation de ces documents spéciaux a mobilisé la majorité des effectifs du service des Plans d'aménagement durant environ six mois, ce qui s'est traduit par une production ralentie des documents « Profil biophysique ».

Les documents spéciaux préparés en trois copies par région et unité de gestion au cours de 1975/76 sont les suivants:

— Cartographie coloriée en 7 classes des dépôts de surface à l'échelle de 1:250 000 jusqu'au 49° parallèle de latitude nord avec rapport planimétrique de chaque unité de gestion et par région administrative.

— Cartographie coloriée en 7 classes du potentiel forestier à l'échelle de 1:250 000 couvrant le même territoire avec rapport planimétrique de chaque unité de gestion et par région administrative.

— Cartographie des classes de pente sur tout le territoire du Québec jusqu'à la limite nord des unités de gestion.

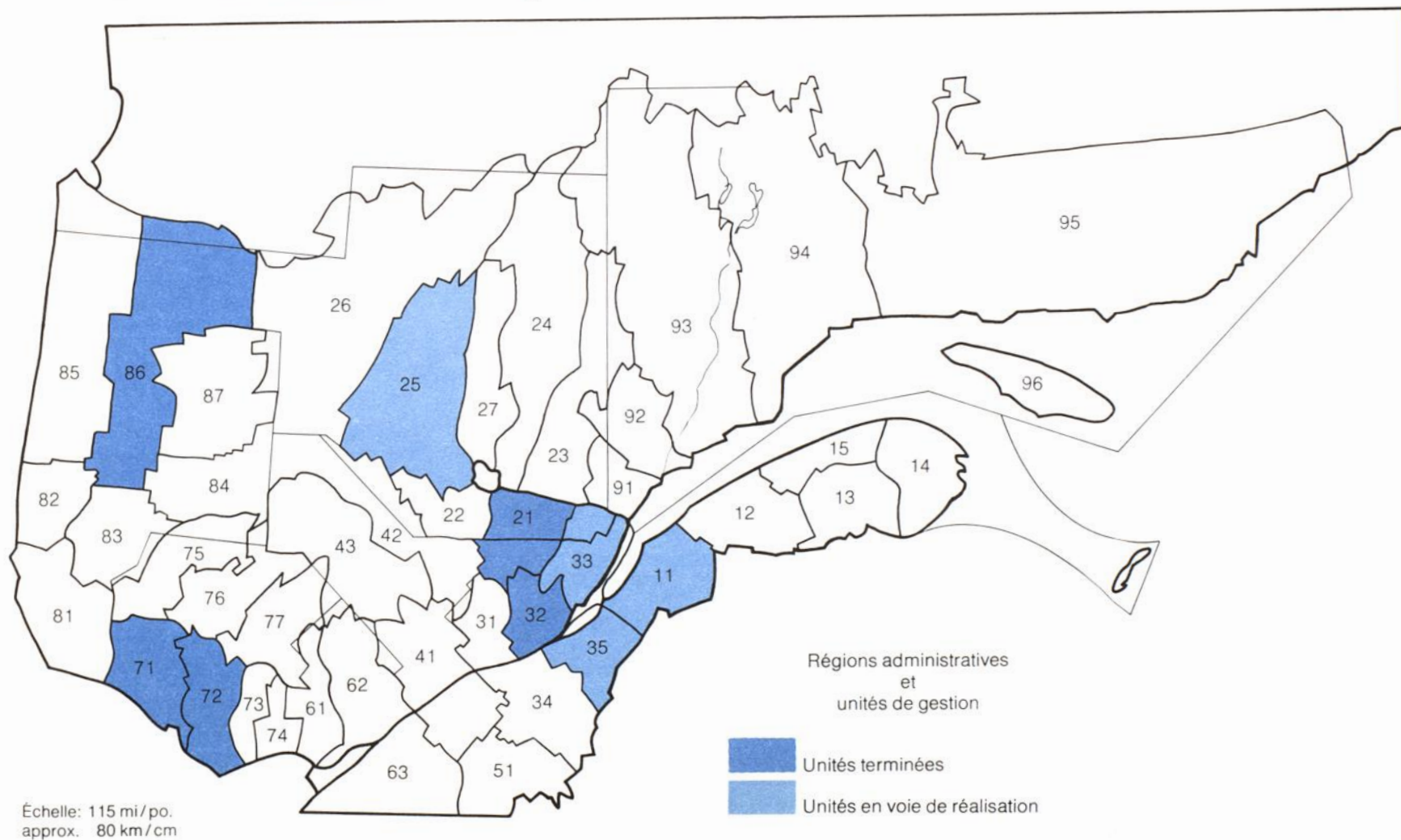
Trois classes de pente ont été déterminées:

0 - 30%	exploitation facile
31 - 50%	exploitation difficile
plus de 50%	terrain inaccessible

Ces classes de pente apparaissent en superposition de la carte topographique publiée par le service de la Cartographie du ministère de la Défense nationale à l'échelle de 1:250 000. Ces cartes ont également été préparées par unité de gestion et par région administrative.

— Préparation de six cartes climatologiques à l'échelle de 1:250 000 par unité de gestion et par région administrative montrant:
les zones de même précipitation de neige
les zones de même précipitation de pluie
les zones de même période sans gel
les zones ayant la même période de croissance

Figure 8 — Régions administratives et unités de gestion



les extrêmes de température
les zones ayant la même température
moyenne.

Un rapport détaillé pour chaque région
administrative fait aussi partie de la
documentation climatologique.

Une copie de ces documents reliés en atlas
demeure au service des Plans d'aménagement,
une copie fut expédiée à l'administrateur régional
et la troisième fut remise au Groupe conseil en
gestion des forêts (COGEF).

D'autres documents spéciaux viennent s'ajouter
à ceux qui viennent d'être mentionnés. Ils
comportent également des données essentielles
pour la préparation des documents
biophysiques. Le temps consacré à leur
préparation se traduira nécessairement par une
valeur accrue des documents « Profil
biophysique ». L'information additionnelle devient
indispensable à la préparation du plan de
gestion.

Ces documents supplémentaires sont les
suivants:

- carte synthèse, à l'échelle de 1:1 250 000 du
potentiel forestier dont l'information est
disponible, soit jusqu'au 49° de latitude nord;
- carte synthèse, à l'échelle de 1:1 250 000 des
dépôts de surface couvrant cette même
superficie plus une partie de la Côte-Nord;
- équation carie-diamètre: trente-six équations
ont été produites pour les principales
essences du Québec, par région, en vue
d'évaluer les rendements en volume net par
essence;

- équation de défilement: onze équations ont
été élaborées pour les principales essences
du Québec, équations qui permettront
d'évaluer les possibilités forestières, par type
de produit, selon divers modes de
tronçonnage;
- densité par essence: la densité par essence
permet de convertir des volumes de bois en
tonne de fibres;
- plan provisoire de mise en valeur et
d'allocation des ressources de matière
ligneuse au Québec: ce travail a consisté à
analyser les données forestières de 66 unités
de compilation devant servir d'« intrant » au
calcul de la possibilité d'environ 70 unités
d'aménagement forestier.

Le service a aussi complété en 1975/76 le
document « Profil biophysique » de l'unité de
gestion Saint-Félicien (no 25). La préparation
d'autres documents biophysiques a progressé
au cours de l'année sans toutefois être terminée.
Ces documents sont les suivants:

- Saguenay-sud (no 21)
- Montmorency (no 32)
- Rivière Coulonge (no 71)
- Gatineau-Sud (no 72)
- Harricana (no 86)

De plus, le service a dirigé un groupe de travail
en vue d'établir des politiques d'aménagement
forestier en regard de l'épidémie actuelle de la
tordeuse des bourgeons de l'épinette. Il a aussi

procédé au relevé habituel des données relatives à un projet d'étude d'aménagement forestier visant à combattre les épidémies cycliques de la tordeuse.

Enfin, il faut retenir que pour les forêts affermées, les plans d'aménagement présentés avant 1970 demeurent en vigueur. Ces forêts cependant seront intégrées graduellement dans les unités de gestion en fonction du déroulement du programme de révocation des concessions.

2

Aspect polyvalent

En ce qui a trait aux utilisations autres que la matière ligneuse, le service, au cours de 1975/76, a réalisé le programme suivant:

- a) représentation du ministère des Terres et Forêts au sein du comité interministériel concernant les rivières Nouvelle et Escuminac;
- b) exécution de travaux préliminaires à la préparation de normes relatives aux aires d'empilement des bois tronçonnés aux abords des nappes d'eau;
- c) élaboration d'un projet d'étudiants concernant l'influence de l'exploitation forestière sur la qualité de l'eau et l'habitat de la faune aquatique;
- d) participation aux rencontres du comité des réserves écologiques du ministère des Terres et Forêts;
- e) participation à la préparation des documents socio-économiques;

- f) préparation de prescriptions forestières dans le cadre des programmes de coupe face à l'ensemble des ressources forestières. À cet effet, des rencontres ont eu lieu avec les membres de l'Association des industries forestières du Québec concernant les prescriptions de coupe aux abords des lacs et cours d'eau et dans les aires d'empilement des bois où le tronçonnage se fait mécaniquement. Une quinzaine de ces aires ont été visitées au cours de l'année;
- g) études et rapports relatifs à l'application des prescriptions de coupe ayant trait à la faune terrestre et aquatique ainsi qu'à la conservation du paysage;
- h) cartographie des informations relatives à l'utilisation du territoire forestier face à l'aspect polyvalent.

3

Études spéciales

A— Calculs de possibilité

Le service a effectué les calculs de possibilité en matière ligneuse pour les territoires suivants:

- forêt domaniale Chic-Chocs;
- forêt domaniale Gouin (calcul provisoire);
- forêt domaniale Matane, Cap-Chat;
- projet de parc dans la région du Saguenay (Calcul de l'incidence de la création de ce parc sur la possibilité en matière ligneuse

de la forêt domaniale du Saguenay et de l'unité de gestion Charlevoix no 33).

B— Études dendrométriques

Les études dendrométriques ont consisté en 1975/76 à élaborer des normes et à décrire les techniques de sondage qui devront servir à la connaissance qualitative et quantitative des terrains régénérés et en voie de régénération pour les fins du calcul de la possibilité.

Selon la technique établie, des études de régénération ont été effectuées, par l'intermédiaire de projets d'étudiants, dans les régions administratives suivantes:

- région de Trois-Rivières;
- unités de gestion nos 42 et 43, soit celles de La Tuque et Parent;
- région de l'Outaouais:
unités de gestion nos 71 — 72 — 76 — 77, c'est-à-dire, Rivière Coulonge — Gatineau Sud, Gatineau Nord et Lièvre supérieur.

C— Regroupements

Le service a procédé en 1975/76 à des regroupements d'ensembles forestiers pour diverses unités de gestion et autres territoires:

- unités de gestion:
Saguenay-Sud no 21;
Gatineau-Nord no 76;
Lièvre Supérieur no 77;
Ville-Marie no 81;

- bassins nos 306-09, Rivière Clova, 105-00, Lac Témiscouata (partie), 213-00, Rivière Trois-Pistoles;

- concession no 30-01, Compagnie Internationale de Papier du Canada;

- concession no 06-01, James MacLaren Limited;

D— Travaux divers

Au cours de 1975/76, les travaux divers effectués par le service peuvent se résumer comme suit:

- délimitation et mise en plan de secteurs d'allocation pour une période de 20 ans dans la forêt domaniale de Roberval en fonction des volumes de bois garantis aux industriels qui s'approvisionnent dans cette forêt;

- préparation du plan d'aménagement de la réserve écologique de la rivière du Moulin, comté de Lotbinière;

- élaboration d'un modèle d'allocation et de simulations pour le calcul de possibilité par ordinateur;

- préparation d'un cheminement critique (P.E.R.T.) pour la réalisation d'un profil biophysique;

- examen de peuplements devant subir des traitements sylvicoles dans la forêt domaniale des Appalaches;

- participation à l'élaboration des documents synthèses des unités de gestion Charlevoix

et Appalaches et à la préparation du plan de gestion de l'unité de gestion Charlevoix:

- calcul de la superficie des régions administratives et des unités de gestion;
- comparaison entre les tables de rendement des tremblaies étudiées par Plonski et celles des peupleraies naturelles des comtés de l'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Rimouski, en regard du nombre de tiges à l'acre, de la croissance en hauteur et en diamètre, de la surface terrière et du volume marchand;
- élaboration d'un nouveau schéma du « Profil biophysique »;

— réfection des normes du service.

4

Cartographie et documentation

A — Synthèse forestière

En 1975/76, le service a préparé des cartes forestières synthèses, travail qui consiste essentiellement à rassembler les petits peuplements forestiers en respectant une aire minimale. De façon générale, ce travail est produit à l'échelle de 1:125 000 à partir de cartes à 1:50 000.

Tableau VIII — Cartes forestières synthèses préparées en 1975/76

Territoire	Superficie en milles carrés
Haute-Gatineau (1:125 000)	6 630
Haut Saint-Maurice (1:125 000)	8 850
Dépôts de surface pour le territoire du Québec couvert par l'Inventaire Canadien des Terres (1:125 000)	128 000
Synthèse de ce même territoire à l'échelle de 1:125 000	128 000
Concession de la Rivière Pentecôte révoquée de la Compagnie Internationale de Papier du Canada (1:125 000)	568
Concession (partie de l'unité Rouyn-Noranda) Rivière Outaouais révoquée de la Compagnie Internationale de Papier du Canada (1:125 000)	2 400
	Total: 274 448

1 mi² = 2.59 km²

Le dessin et la coloration se font aussi à l'échelle du 1:125 000; cependant, quand il s'agit de produire ces cartes dans les documents biophysiques, l'échelle devient le 1:250 000 en

procédant par réduction. Les tableaux IX et X donnent la superficie des territoires dont les cartes ont été dessinées et colorées durant l'année.

Tableau IX — Superficie des territoires dont les cartes ont été dessinées en 1975/76

Territoire	Superficie en mi ²
Haut Saint-Maurice (1:125 000)	8 850
Haute-Gatineau (1:125 000)	6 630
Dépôts de surface (1:250 000)	128 000
Potentiel forestier (1:250 000)	128 000
Classes de pente (1:250 000)	270 000
Cartes climatologiques (1:250 000)	270 000
Cartographie des unités de gestion:	
— Grand-Portage (no 11)	1 456
— Saguenay-Sud (no 21)	2 500
— Roberval (no 25)	9 738
— Montmorency (no 32)	922
— Charlevoix (no 33)	1 787
— Appalaches (no 35)	392
— Rivière Coulonge (no 71)	3 403
— Gatineau-Sud (no 72)	2 400
— Senneterre (no 86)	102 000
1 m ² = 2.59 km ²	TOTAL: 844 278

Tableau X — Superficie des territoires dont les cartes ont été colorées en 1975/76

Territoire	Superficie en mi ²
Haut Saint-Maurice (1:50 000)	8 850
Haute-Gatineau (1:50 000)	6 630
Manicouagan (partie) (1:50 000)	9 000
Unité de gestion Roberval (no 25) (1:125 000 et 1:250 000)	9 738
Unités de gestion:	
Saguenay-Sud (no 21) (1:125 000)	2 500
Montmorency (no 32) (1:250 000)	922
Dépôts de surface (1:250 000) en trois copies	384 000
Potentiel forestier (1:250 000) en trois copies	384 000
	Total: 805 640

1 mi² = 2.59 km²

B — Divers

Le service a effectué en 1975/76 différents travaux connexes à la cartographie notamment:

- nouvelle classification de la documentation par région;
- localisation et détermination des peuplements à sapin qui seront vaporisés à l'insecticide au printemps 76 dans la zone infestée par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. La superficie couvre 8 500 acres (3 420 000 ha).
- négociations avec les concessionnaires forestiers dont les territoires sont affectés par ce programme d'arrosage;

— cartographie au 1:50 000 des dépôts de surface d'une superficie de 3 400 milles carrés à partir de la photographie aérienne à l'échelle de 1:40 000; ceci vise à compléter l'information dans trois unités de gestion dont la préparation des documents biophysiques est au programme de 1976/77.

5 — Aménagement des forêts privées

Comme pour les forêts publiques, un document biophysique sera préparé pour chaque unité de gestion de terrain privé. À cet effet, le service a entrepris au cours de 1975/76 une tournée provinciale d'information relative à la préparation

de ces documents et a amorcé les « Profils biophysiques » de la forêt privée des unités de gestion Appalaches et Grand-Portage.

De plus, le service a publié des statistiques forestières sur les petites forêts privées avec la collaboration du service de l'Aide à la forêt privée et mis à jour les statistiques relatives aux grandes propriétés privées.

Enfin différents travaux ayant trait à la disponibilité de la matière ligneuse dans les boisés privés ont été effectués à la demande de l'entreprise privée et de différents ministères.

6 — Contrôle de l'aménagement forestier

Le contrôle de l'aménagement forestier consiste à comptabiliser les aires et les volumes coupés et à enregistrer les dommages causés à la forêt par les insectes, les chablis et les incendies en vue de procéder, s'il y a lieu, à la récupération des bois endommagés. Présentement, les forêts de sapin du Québec sont sévèrement attaquées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette; comme le service des Plans d'aménagement prévoit des pertes énormes pendant les prochaines années, il a continué en 1975/76 le programme de 1974/75 qui consiste à promouvoir la récupération et la prérécupération des peuplements mélangés à prédominance de sapin.

Ce travail s'effectue en deux phases: l'étude des programmes de coupe constitue la première étape, tandis que la seconde a trait à l'étude des rapports après-coupe.

A — Programme de coupe

Au cours de l'année 1975/76, le service a étudié les demandes suivantes:

— forêts domaniales	456	(30%)
— terrains vacants	288	(19%)
— concessions forestières	767	(51%)
	<hr/>	
	1 511	(100%)

Quant au volume octroyé, il a atteint au total 10 445 123 unités de 100 pi³* distribuées comme suit:

Forêts domaniales	3 559 346	(34%)
Terrains vacants	355 416	(3%)
Concessions forestières	6 530 361	(63%)
	<hr/>	
	10 445 123	100%

Le volume octroyé en 1975/76 représente une augmentation de 6 18 793 unités de 100 pi³ ou 6% par rapport à l'année précédente.

B — Rapports après-coupe

Étude de 222 rapports après-coupe se répartissant comme suit:

Forêts domaniales	16
Terrains vacants et forêts cantonales	110
Concessions forestières	96
	<hr/>
	222

1 m³ = 35 pi³?

7 — Publications

En collaboration avec le service de l'Information, le service a publié au cours de 1975/76 les documents suivants:

- description et aménagement de trois groupements végétaux de l'aire des feuillus tolérants du Québec.
- coupes progressives par bandes de une, deux et trois chaînes de largeur.

PROGRAMME 2 amélioration de la forêt

Éléments de programme

2.1

Reboisement

2.2

Travaux sylvicoles

Ce programme vise à améliorer en qualité et en quantité la capacité de production des superficies à vocation forestière, de façon à répondre aux demandes en matière ligneuse ou à d'autres usages.

Budget: \$7,118,300

Effectifs: 179

2.1 Reboisement

I Pépinières

Budget: \$4,855,900
Effectifs: 124

À l'automne 1975, on comptait dans les pépinières du ministère des Terres et Forêts, 254 millions de plants dont plus de 51 millions disponibles pour le reboisement du printemps 1976 (Tableau XI). Les travaux effectués en pépinière se sont poursuivis normalement au cours de l'année. De plus, il convient de noter d'une façon spéciale les points suivants:

— Récolte de semence

- Nouvelles normes d'inventaire
- Production de plants en récipients
- Chambre froide
- Coût de production
- Informations internes et externes

1 Récolte de semence

Au cours de l'automne 1975, on a cueilli 4,280 hectolitres de cônes. Ceci permettra de rencontrer partiellement les besoins du programme de régénération artificielle. Le tableau XII présente la ventilation de la récolte entre les différentes régions administratives. Étant donné que les résultats des six dernières années y sont indiqués, il apparaît clairement que la dernière bonne année semencière remonte à 1970.

Le tableau XIII montre la répartition de la récolte au cours des six dernières années selon les

différentes essences utilisées pour le reboisement. On peut donc y voir que l'année 1975 fut une très mauvaise année semencière et qu'il fut absolument impossible de récolter la semence des *larix* (mélèzes) et des *picea* (épinettes). L'effort a donc été porté sur le *pinus banksiana* (pin gris) afin de constituer une réserve de cette essence ce qui permettra de réserver les budgets pour les autres essences lors de la prochaine bonne année.

Nouvelles normes d'inventaire ²

De nouvelles normes d'inventaire des plants en pépinière ont été utilisées à l'automne 1974. Le dénombrement des plants extraits au printemps 1975 a permis d'en évaluer l'efficacité.

De plus, l'année fut celle de la conversion des inventaires au système métrique international

(S.I.) et de la vérification de l'intensité d'échantillonnage. Cette dernière étude a démontré qu'il sera possible, dès 1976, de diminuer le nombre de places-échantillons tout en conservant le niveau de précision requis.

Production de plants en récipients ³

La culture de plants en récipients a été l'objet d'une attention particulière en vue de consolider les connaissances acquises au cours des dernières années pour ce type de culture. Parallèlement aux travaux de développement d'une chaîne de production de tubes de semis par le Centre de Recherche Industrielle du

Québec (C.R.I.Q.), un comité de coordination pour le développement de la culture des plants en récipients a été créé. Il a pour tâche de s'assurer que le travail accompli par les différents organismes impliqués dans le développement de la culture en récipients s'insère dans un plan d'ensemble.

Chambres froides ⁴

Les travaux d'implantation des chambres froides sont terminés et toutes les pépinières principales, sauf celle de Paspébiac, pourront en bénéficier au cours du printemps 1976.

Des contrôles devront être effectués afin de trouver des conditions d'entreposage qui permettront de contrecarrer le développement des micros-organismes nuisibles.

Coûts de production ⁵

Les études de coût pour chaque groupe d'opérations ont été continuées de façon à étendre dans l'ensemble des pépinières les méthodes de travail les plus productives. Une

étude de rentabilité de tout le programme de régénération a été effectuée cette année. Cette étude aura un impact considérable sur la gestion future des pépinières forestières.

6 Information interne et externe

Une rencontre de tous les responsables des pépinières et du reboisement a eu lieu au cours de l'automne à la station forestière de Duchesnay. Au cours de cette session, les participants ont fait le point sur les techniques utilisées, la valeur des normes en vigueur, et ont cherché des solutions à leurs problèmes communs.

Le personnel technique a participé à deux séances d'information, à la demande des responsables du secteur forestier au CEGEP de Ste-Foy. De plus, quatre professionnels ont apporté leur support à l'opération « Semaine verte » organisée par le service des Parcs de la ville de Ste-Foy.

Figure 9 — Territoires desservis par les grandes pépinières.

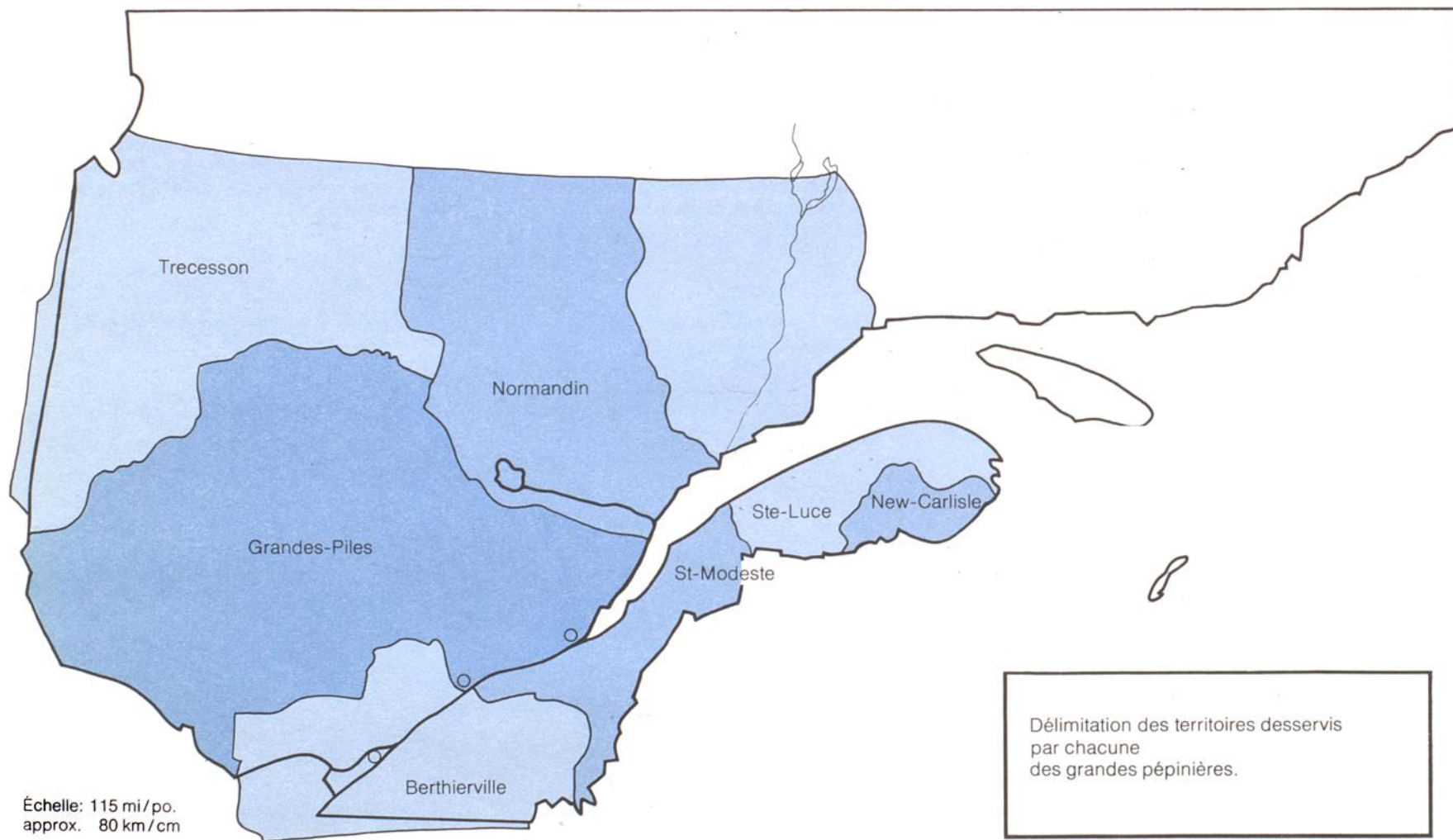


Tableau XI — Stock de plants en pépinières d'après les inventaires d'automne pour 1974 /75 et 1975 /76 (en mille plants)

Pépinières	Comtés	EXERCICE 1974 /75		EXERCICE 1975 /76	
		Disponibles pour reboisement	Stock total	Disponibles pour reboisement	Stock total
Berthierville	Berthier	5,414	29,064	8,461	31,478
Duchesnay	Chauveau	948	2,891	1,005	2,367
Grandes-Piles	Laviolette	9,630	36,752	11,264	51,800
New-Carlisle	Bonaventure	840	14,552	1,123	8,919
Normandin	Roberval	4,628	18,639	5,969	20,452
Pont-Rouge	Portneuf	837	520	517	517
Sainte-Luce	Rimouski	7,978	38,027	10,570	55,132
Saint-Modeste	Riv.-du-Loup	5,708	28,555	5,663	58,032
Scott	Beauce Nord	785	481	543	543
Trécesson	Abitibi-Ouest	5,228	18,342	4,766	22,537
Victoriaville	Arthabaska	721	2,575	1,251	1,902
Total		42,717	190,398	51,132	253,679

Tableau XII — Quantités de cônes récoltés de 1970 à 1975, en hectolitres (hl)
et par région administrative.

Région administrative	1970	1971	1972	1973	1974	1975
	hl					
Abitibi- Témiscamingue	1491.2	205.6	567.2	1774.2	2591.5	2874.2
Bas St-Laurent Gaspésie	1353.6	354.8	—	560.5	886.4	—
Côte-Nord	234.8	270.8	5.2	60.7	—	—
Montréal	2085.2	607.2	154.9	20.6	131.6	66.3
Outaouais	770.8	108.8	286.8	382.4	456.1	42.3
Québec	1133.2	474.0	18.4	130.6	421.4	—
Saguenay- Lac St-Jean	526.4	620.8	1001.2	1719.2	—	1280.8
Trois-Rivières	2091.6	572.8	75.0	90.5	315.5	17.0
Total	9686.8	3214.8	2108.7	4738.7	4802.5	4280.6

Tableau XIII — Quantités de cônes récoltés de 1970 à 1975, en hectolitres (hl) et par essence.

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Essences	hl					
<i>Sapins</i>						
Abies balsamea	2038.0	—	—	—	—	—
<i>Mélèzes</i>						
Larix decidua	37.6	4.8	18.4	5.6	24.6	—
Larix laricina	124.4	9.2	—	3.1	37.2	—
Larix leptolepis	17.2	1.6	3.6	—	36.8	—
<i>Épinettes</i>						
Picea abies	676.4	558.0	—	—	563.0	—
Picea glauca	1877.2	273.2	—	8.0	642.9	—
Picea mariana	759.6	1217.2	4.8	1786.5	435.8	—
Picea rubens	332.0	379.2	—	115.4	0.2	—
<i>Pins</i>						
Pinus banksiana	2286.4	539.2	1771.9	2675.3	2746.2	4155.0
Pinus resinosa	1142.4	25.2	27.6	224.3	21.0	119.2
Pinus strobus	294.4	—	115.2	72.7	287.6	1.2
Pinus sylvestris	94.4	203.6	167.2	17.4	1.1	—
<i>Autres essences</i>	6.8	3.6	—	2.8	5.8	5.2
Total	9686.8	3214.8	2108.7	4911.1	4802.2	4280.6

II Reboisement

1 Reboisement sur les terrains privés

La plantation manuelle ou mécanique de semis à racines nues et le scarifiage suivi d'un ensemencement terrestre ou aérien demeurent les deux principaux moyens utilisés pour régénérer artificiellement les forêts québécoises.

Au printemps 1975, une quantité de 21,340,100 plants résineux et 41,100 plants feuillus ont été mis en terre; de plus, 216,300 plants ont été octroyés aux clubs 4-H.

À l'automne 1975, une quantité de 295,900 semis résineux ont été plantés pour un grand total de 21,893,400 plants dans le secteur terrains privés. Le tableau XIV en donne la répartition par circonscription électorale.

2 Reboisement sur les terrains publics

Sur les terrains publics, un peu plus de 14 millions d'arbres ont été plantés au cours de 1975. On a utilisé des planteuses mécaniques pour environ 41% des plants et le reste fut planté manuellement. Le tableau XV indique la répartition du reboisement par circonscription électorale et par mode de plantation sur les terres publiques.

Figure 10 — Mécanisation de la plantation des semis en récipients

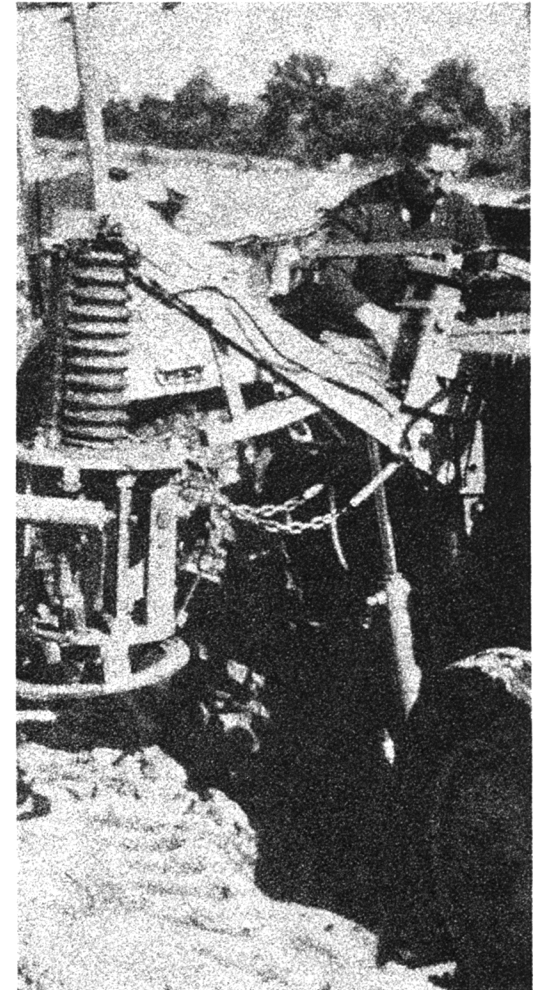


Tableau XIV — Reboisement sur des terrains privés en 1975, par circonscription électorale

Circonscription électorale	Nombre d'arbres plantés	Circonscription électorale	Nombre d'arbres plantés
Abitibi-Est	234,700	Laval	10,600
Abitibi-Ouest	754,300	Lavolette	385,000
Argenteuil	630,200	Lévis	20,500
Arthabaska	271,700	Lotbinière	961,900
Beauce-Nord	648,800	Louis-Hébert	1,000
Beauce-Sud	861,400	Maskinongé	268,400
Beauharnois	17,300	Matane	685,000
Bellechasse	867,900	Matapédia	536,100
Berthier	354,000	Mégantic-Compton	1,378,600
Bonaventure	621,500	Montmagny-L'Islet	730,400
Brome-Missisquoi	403,000	Montmorency	100,700
Chambly	19,800	Nicolet-Yamaska	629,100
Champlain	217,900	Orford	405,400
Charlesbourg	9,200	Papineau	115,500
Charlevoix	257,600	Pontiac-Témiscamingue	1,176,500
Châteauguay	107,200	Portneuf	214,100
Chauveau	27,100	Prévost	64,500
Chicoutimi	12,000	Richelieu	31,900
Deux-Montagnes	27,300	Richmond	995,600
Drummond	144,500	Rimouski	690,000
Dubuc	362,400	Rivière-du-Loup	293,700
Duplessis	15,000	Roberval	807,500
Frontenac	587,500	Rouyn-Noranda	105,800
Gaspé	63,600	Saguenay	21,400
Gatineau	244,500	St-François	53,000
Huntington	329,300	St-Hyacinthe	64,000
Iberville	125,900	St-Jean	107,100
Johnson	420,500	St-Maurice	111,000
Joliette-Montcalm	154,100	Shefford	54,900
Jonquière	60,900	Sherbrooke	32,500
Kamouraska-Témiscouata	208,200	Terrebonne	23,700
Lac St-Jean	256,300	Trois-Rivières	2,700
Laprairie	38,900	Vaudreuil-Soulanges	540,300
L'Assomption	43,600	Verchères	54,800
Laurentide-Labelle	822,100	Total:	21,893,400

Tableau XV — Reboisement sur les terres publiques par circonscription électorale et par mode de plantation, en 1975

Circonscription électorale	Plantation mécanique	Plantation manuelle	Total
Abitibi-Est	1,664,000	150,400	1,814,400
Abitibi-Ouest	306,500	463,700	770,200
Beauce-Sud	—	54,000	54,000
Bonaventure	508,300	3,269,000	3,777,300
Charlesbourg	—	82,000	82,000
Charlevoix	—	512,000	512,000
Dubuc	—	181,000	181,000
Duplessis	—	135,000	135,000
Gaspé	631,500	586,800	1,218,300
Gatineau	—	294,000	294,000
Lac St-Jean	—	403,000	403,000
Lavolette	553,000	—	553,000
Maskinongé	—	485,700	485,700
Matane	1,761,400	553,100	2,314,500
Pontiac-Témiscamingue	333,700	—	333,700
Rimouski	—	263,000	263,000
Roberval	167,700	631,700	799,400
Rouyn-Noranda	121,900	—	121,900
Saguenay	—	100,000	100,000
Témiscouata	—	476,600	476,600
Total	6,048,000	8,641,000	14,689,000
Pourcentage	41.2	58.8	100.0

Tableau XVI — Nature des essences reboisées en 1975 par région administrative (000 plants)

Essence Région	AB ba	LA de	LA la	LA le	PIC ab	PIC gl	PIC ma	PIC ru	PIN ba	PIN re	PIN st	PIN sy	Autres	Total	%
Bas St-Laurent Gaspésie	50.7	3.5	94.0	41.2	2,567.3	975.8	2,656.4	169.9	4,089.7	370.2	1.5	132.1	—	11,152.3	30.5
Saguenay Lac St-Jean	1.0	—	3.5	—	161.3	727.0	633.3	—	833.3	246.6	—	49.7	—	2,655.7	7.3
Québec	531.8	2.0	44.0	—	1,830.9	3,036.5	361.0	421.0	565.4	880.2	55.2	347.1	11.2	8,086.3	22.1
Trois-Rivières	142.6	0.2	15.5	46.0	1,089.5	545.9	2.0	—	1,773.8	485.7	17.0	284.8	0.2	4,403.2	12.0
Montréal	172.4	92.8	26.8	—	242.6	1,064.3	2.2	77.1	124.0	817.9	28.0	402.2	31.6	3,081.9	8.4
Outaouais	56.7	—	5.5	—	52.0	413.2	151.5	2.0	384.8	1,595.1	29.5	327.3	—	3,017.6	8.2
Abitibi- Témiscamingue	15.0	3.3	7.5	—	—	213.6	256.3	—	3,331.7	50.7	—	14.0	4.8	3,896.9	10.7
Côte-Nord	—	—	—	—	7.6	5.0	135.0	—	130.0	9.3	—	0.5	—	287.4	0.8
Total	970.2	101.8	196.8	87.2	5,951.2	6,981.3	4,197.7	670.0	11,232.7	4,455.7	131.2	1,557.7	47.8	36,581.3	100.0
Pourcentage	2.7	0.3	0.5	0.2	16.3	19.1	11.5	1.8	30.7	12.2	0.3	4.3	0.1	100.0	

Légende: AB ba: Sapin baumier
 LA de: Mélèze européen
 LA la: Mélèze laricin
 LA le: Mélèze japonais

PIC ab: Épinette de Norvège
 PIC gl: Épinette blanche
 PIC ma: Épinette noire
 PIC ru: Épinette rouge

PIN ba: Pin gris
 PIN re: Pin rouge
 PIN st: Pin blanc
 PIN sy: Pin sylvestre

3 Travaux de scarifiage, d'ensemencement et d'amélioration de chemins

On constate au tableau XVI que les principales essences utilisées au Québec en 1975, pour le reboisement, sont par ordre d'importance: le pin

gris (30.7%), l'épinette blanche (19.1%) et l'épinette de Norvège (16.3%).

En 1975, 14,440 acres ont été traitées dans le but de permettre une régénération adéquate en essences forestières commerciales. Les méthodes utilisées pour atteindre ces objectifs sont le scarifiage et l'ensemencement terrestre ou aérien.

Trois types de scarifiage ont été réalisés en 1975:

- le scarifiage en vue de faciliter le reboisement manuel
- le scarifiage en vue de permettre un ensemencement terrestre ou aérien
- le scarifiage et l'ensemencement simultanés pratiqués au moyen d'un appareil suédois appelé Bräcke.

Le tableau XVII énumère, par circonscription électorale, la superficie couverte par les divers types de travaux de scarifiage et d'ensemencement réalisés en 1975.

Dans la région du Bas St-Laurent — Gaspésie, on a procédé, au cours de 1975, à l'amélioration d'un chemin forestier sur une distance de trois milles en vue de faciliter l'accès à un secteur de reboisement en 1976.

Desensemencements aériens ont été réalisés dans les régions de l'Abitibi et du Lac St-Jean au cours de l'automne 1975. À titre expérimental, à l'aide d'un hélicoptère, on a ensemencé de l'épinette noire avec différentes densités de semences à l'acre. Une superficie de 950 acres (385 ha) a ainsi été traitée. Une autre superficie de 4 800 acres (1 943 ha) a été ensemencée en pin gris par voie aérienne; de ce total, 80 étaient localisées dans un bûché récent qui n'avait pas été scarifié préalablement.

On a ensemencé par voie terrestre, à l'aide du Bräcke ou du semoir manuel de type « cyclone », une superficie totale de 1 700 acres (680ha) en 1975. Les deux essences utilisées sont l'épinette noire et le pin gris à différents taux d'application; on a également effectué des essais d'ensemencement avec un mélange de ces deux essences.

Tableau XVII — Travaux de scarifiage, d'ensemencement et d'amélioration de chemins, par circonscription électorale, sur les terres publiques en 1975

Circonscription électorale	Nature des travaux	Superficie	
		Acres	Hectares
Abitibi-Est	Scarifiage et reboisement manuel	300	121
Abitibi-Est	Scarifiage et ensemencement avec Bräcke	1 207	489
Abitibi-Est	Scarifiage et ensemencement aérien	3 126	1 266
Abitibi-Est	Ensemencement aérien	80	32
Sous-total		4 713	1 908
Abitibi-Ouest	Scarifiage et ensemencement aérien	900	364
Abitibi-Ouest	Ensemencement aérien	300	121
Sous-total		1 200	485
Bonaventure	Scarifiage et reboisement manuel	4 898	1 983
Bonaventure	Amélioration de chemins (3 milles)		
Kamouraska-			
Témiscouata	Scarifiage et reboisement manuel	980	397
Matapédia	Scarifiage et reboisement manuel	535	217
Roberval	Scarifiage et ensemencement aérien et manuel	1 815	735
Rouyn-Noranda	Scarifiage et ensemencement avec Bräcke	300	121
Total		14 441	5 846

4
Populiculture

C'est la première année que le ministère des Terres et Forêts octroyait des boutures de peupliers. Des particuliers ont planté 61 900 boutures sur des terrains privés. L'État en a

planté 20 900 sur les terres publiques et 46 000 en bordure des autoroutes. La production annuelle des quartiers de pieds-mères est d'environ 200 000 boutures.

5
Projets spéciaux de plantation

Depuis quelques années, le ministère des Terres et Forêts, en collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux, participe activement à un programme de remise en valeur

des abords des routes et les lacs. On trouve ci-dessous les quantités de plants octroyés par projet et par organisme.

Tableau XVIII — Quantités de plants octroyés, par projet et par organisme

Projets	Organismes	Quantités de plants
Autoroutes à péage	Office des autoroutes	19 385
Autoroute 20	Ministère des Transports	566 100
Boul. Laurentien	Ministère des Transports	29 017
Bordure des lacs	Service de Protection de l'Environnement	3 000
Haltes routières et projets connexes	Ministère du Tourisme	2 332
Total:		619 834

6
Campagne de publicité

Une campagne de publicité a été réalisée auprès des propriétaires de terrains privés, en collaboration avec le service de l'Information, en vue de les inciter à reboiser de plus grandes

superficies. De plus, par l'entremise de différents médias d'information, le ministère des Terres et Forêts a renseigné la population sur les services offerts en matière de reboisement.

7
Achat d'un nouveau type de scarificateur

Le ministère des Terres et Forêts a fait l'acquisition, au cours de l'année 1975, d'un nouveau type de scarificateur d'origine finlandaise appelé scarificateur à disques TTS. Cet appareil muni de disques dentés rotatifs a été mis à l'essai au cours de l'été dans la région du

Bas St-Laurent — Gaspésie; il peut être utilisé soit pour dégager les parterres de coupe en vue de faciliter de reboisement manuel, soit pour préparer le terrain en vue de l'ensemencement aérien. Les essais se poursuivront en 1976 afin de connaître les capacités de l'appareil.

8
Essai de reboisement continu

On a exécuté, au cours de 1975, des essais de reboisement continu de plants à racines nues à l'aide de la main-d'oeuvre étudiante, dans trois régions administratives, soit le Saguenay Lac St-Jean, Trois-Rivières et l'Outaouais. Environ 700 000 plants de pins et d'épinettes ont ainsi été mis en terre dans trois secteurs différents au cours des mois de juin et juillet. Un projet

similaire a été réalisé, dans le cadre des projets réguliers du M.T.F. par la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie, en collaboration avec la compagnie Consolidated Bathurst. De plus, en juillet, dans le cadre de ce projet, on a planté des semis livrés sur les lieux de reboisement, moins de 48 heures après leur extraction, ce qui constitue un délai très court.

9
Semis en récipients

Le reboisement, avec des plants en récipients, a pris de l'ampleur en 1975; grâce à la main-d'oeuvre étudiante, on en a mis en terre environ 435 000 plants de différentes essences (pin gris, pin rouge, pin sylvestre et mélèze) sur des terres publiques, dans quatre régions différentes. On a établi des places-échantillons

permanentes dans les secteurs reboisés, afin d'évaluer le taux de reprise et de déterminer la valeur de ce mode de régénération. Ces plants sont produits par le Centre de culture de plants en récipients d'East Angus et par la compagnie Consolidated Bathurst Ltée.

10
Inventaire des secteurs ensemencés
par voie aeérienne et terrestre

On a poursuivi, en 1975, l'inventaire des secteurs scarifiés et ensemencés par voie aérienne ou terrestre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Les parcelles-échantillons

établies l'an passé ont fait l'objet d'un second mesurage et les résultats obtenus sont satisfaisants.

11
Revision des normes de reboisement
des forêts publiques

Les ingénieurs forestiers de la division du reboisement ont procédé vers la fin de l'année, à la revision des normes de reboisement des forêts publiques. Plusieurs modifications ont été apportées en vue d'améliorer les techniques

utilisées lors de l'exécution d'un projet et d'uniformiser la présentation et le contenu des documents requis avant et après l'exécution d'un projet de reboisement.

12
Divers

On a tenu à Duchesnay, les 7, 8 et 9 octobre 1975, une première réunion de tous les responsables des pépinières et du reboisement; cette réunion a permis de discuter plusieurs problèmes administratifs et techniques et de trouver des solutions pour améliorer la qualité des reboisements et en abaisser le coût.

Enfin, un ingénieur forestier de la division a participé, en septembre 1975, à un symposium

sur les différents aspects de la régénération de l'épinette noire. Ce symposium tenu à Thunder Bay, était organisé conjointement par le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario et le Centre de recherches forestières des Grands Lacs.

2.2 Travaux sylvicoles

Budget: \$2 262 400
Effectifs: 55

L'application de traitements sylvicoles adéquats à des peuplements naturels ou artificiels a pour effet, d'une part, d'améliorer la croissance des tiges résiduelles et d'autre part, d'augmenter le pourcentage de tiges de qualité et d'essences désirées à l'unité de superficie.

La sylviculture permet, en outre, de faciliter les exploitations futures et d'en diminuer sensiblement le coût à cause de l'uniformité et de la qualité des billes produites.

Au Québec, le programme de travaux sylvicoles est réalisé par les différentes régions administratives avec la collaboration du service de la Restauration qui est responsable de la normalisation technique et de la coordination générale.

Les principaux traitements sylvicoles effectués dans les peuplements forestiers sont les suivants:

- coupe précommerciale;
- coupe commerciale;
- coupe pour l'établissement de peuplements semenciers.

On effectue les coupes précommerciales dans de jeunes forêts au stade de gaulis. Les critères de sélection des peuplements sont:

- un diamètre moyen inférieur à 2.5 pouces (6.35 cm);

- un nombre de tiges variant entre 2,500 et 6,000 à l'acre (6,178 et 14,827/ha);
- âge variant entre 15 et 30 ans;
- tiges d'avenir ayant 30 à 40% de cime vivante.

De tels traitements précommerciaux ont été effectués dans les sites les plus productifs sur une superficie de 1,673 acres (677 ha).

Les coupes commerciales sont des traitements au cours desquels on récupère une certaine quantité de matière ligneuse. Ils sont de différents types suivant la composition et l'âge du peuplement et la qualité de la station.

Dans les jeunes forêts de croissance rapide (site 1 et 2), on procède par coupe sélective au cours de laquelle on enlève 40% du volume. Les tiges d'avenir sont ainsi dégagées pour former le peuplement final. Les forêts mûres et surannées sont récoltées par des coupes à blanc par bandes ou par trouées afin de favoriser la régénération tandis que, dans les peuplements étagés, on utilise la coupe à diamètre limite, par pieds d'arbre.

Les éclaircies commerciales ont permis de récolter 110,181 cunils (312,127 m³) de bois sur une superficie de 9,041 acres (3,660 ha).

Le programme de coupes sylvicoles comprend aussi l'établissement d'un réseau de peuplements semenciers dans le but

d'augmenter la production de semences et d'assurer ainsi un approvisionnement régulier en graines de qualité génétique connue.

Le tableau XIX montre le volume et la valeur des bois coupés dans les forêts publiques par région

et suivant la tenure. Sur les 110 181 cunits (312 127 m³) récupérés en 1975/76, 57% ont été coupés dans les forêts domaniales, 27% dans les réserves cantonales, 11% dans les terrains vacants au ministère des Terres et Forêts et 5% dans les concessions forestières.

Figure 11 — Coupe commerciale par bandes



Coupe commerciale par bandes effectuée dans un peuplement mûr d'épinette et de sapin afin d'augmenter le pourcentage de régénération en épinette.

Au tableau XX, on constate que des employés réguliers ont traité 9,730 acres (3,939 ha) en travaux de tout genre dont plus de la moitié dans les forêts domaniales. La région de Québec a traité presque autant de superficies que toutes les autres régions réunies.

Le tableau XXI montre que des travailleurs-étudiants ont traité 1,364 acres (552 ha) dont 49% sur les concessions forestières, dans le cadre des projets conjoints avec les compagnies forestières. Les principales régions où sont effectués ces travaux sont celles du Bas St-Laurent - Gaspésie avec 590 acres (239 ha) et de Québec avec 364 acres (147 ha).

Au tableau XXII, les superficies traitées, en acres, dans les forêts publiques sont réparties, par région, suivant le type de travail et le genre de main d'oeuvre. Les régions ont effectué des travaux sur 11,049 acres (4,473 ha) dont 15% en coupe précommerciale, 82% en coupe commerciale et 3% en travaux divers. 88% des superficies totales ont été traitées par des travailleurs réguliers, 6% par les étudiants en régie et 6% par des étudiants dans le cadre des projets conjoints avec les compagnies forestières. La région de Québec a traité 4,559 acres (1,846 ha) suivie de la région de Montréal avec 1,826 acres (739 ha) et des régions du Saguenay — Lac St-Jean, Trois-Rivières, Bas

Tableau XIX — Volume des bois coupés dans les forêts publiques par région et suivant la tenure, lors d'éclaircies par des travailleurs réguliers en 1975/76

Région \ Tenure	Concessions forestières	Terrains vacants	Forêts domaniales	Réserves cantonales	Total
	unités de 100 pi ³				
Bas St-Laurent — Gaspésie	—	—	5,600	—	5,600
Saguenay — Lac Saint-Jean	—	—	—	20,470	20,470
Québec	—	—	50,381	3,485	53,866
Trois-Rivières	—	—	5,770	5,585	11,355
Montréal	5,460	5,315	—	—	10,775
Outaouais	—	6,900	—	—	6,900
Nord-Ouest	—	—	895	320	1,215
Total	5,460	12,215	62,646	29,860	110,181
%	5	11	57	27	100%

1 m³ = 0.353 unité de 100 pi³

St-Laurent — Gaspésie et Nord-Ouest avec approximativement 1,000 acres (405 ha) chacunes.

Les tableaux XXIII, XXIV et XXV montrent un résumé des travaux effectués par les travailleurs réguliers, par les étudiants avec compagnies et par les étudiants en régie. Pour chacune des régions et par canton, on y montre la nature des travaux, les superficies traitées et les volumes coupés.

Au tableau XXVI, le nombre d'employés a été compilé par comté et par genre de main d'oeuvre. On constate que le comté où le nombre de travailleurs fut le plus élevé, fut celui de Montmagny — L'Islet avec 128, suivi de Gaspé avec 104 et ensuite de Montmorency et

Maskinongé avec respectivement 54 et 53. Dans Gaspé et Montmorency, les travailleurs furent des étudiants alors que ce sont tous des travailleurs réguliers qui ont travaillé dans les comtés de Montmagny — L'Islet et Maskinongé.

Ainsi, ces travaux ont donné de l'emploi durant une moyenne d'environ 5 mois à 480 travailleurs adultes et durant 2 mois à 248 étudiants pour les projets en régie et 81 étudiants pour les projets conjoints avec les compagnies forestières.

De plus, pour permettre la réalisation de ces projets, il a fallu construire 51 milles de chemins forestiers. Ces chemins serviront aussi à l'avenir pour des fins d'aménagement, de protection et de récréation.

Tableau XX— Superficies traitées en acres dans les forêts publiques par région et suivant la tenure par des travailleurs réguliers en 1975/76

Région \ Tenure	Concessions forestières	Terrains vacants	Forêts domaniales	Réserves cantonales	Total
	(acres)				
Bas St-Laurent — Gaspésie	—	—	278	—	278
Saguenay — Lac Saint-Jean	—	22	—	1,207	1,229
Québec	—	—	3,872	368	4,240
Trois-Rivières	—	—	700	372	1,072
Montréal	960	866	—	—	1,826
Outaouais	—	500	—	—	500
Nord-Ouest	—	—	560	25	585
Total	960	1,388	5,410	1,972	9,730
%	10	14	56	20	100%

1 ha = 2.47 acres

Tableau XXI— Superficies traitées en acres dans les forêts publiques et suivant la tenure par des étudiants en 1975/76

Région	Tenure	Concessions forestières		Terrains vacants ¹	Forêts domaniales	Réserves cantonales	Total
		Régie	Compagnies				
Bas St-Laurent — Gaspésie		—	406	—	184	—	590
Saguenay — Lac Saint-Jean		166	—	—	—	—	166
Québec		—	257	—	—	107	364
Nord-Ouest		—	—	—	244	—	244
Total (acres)		166	663	—	428	107	1,364
	%	12	49		31	8	100%

¹ 1 ha = 2.47 acres

Tableau XXII — Superficies traitées en acres dans les forêts publiques par région suivant la nature des travaux et le genre de main d'oeuvre en 1975/76

Nature des travaux	Coupe précommerciale			Coupe commerciale		Autres		Sous-total			
	genre de main d'oeuvre	Travailleurs réguliers		Travailleurs réguliers	Travailleurs réguliers	Étudiants	Travailleurs réguliers	Étudiants		Total (acres)	
Région		Régie	Compagnies			Compagnies		Régie	Compagnies		
Bas St-Laurent — Gaspésie	—	184	406	278	—	—	278	184	406	868	
Saguenay — Lac Saint-Jean	—	166	—	1,207	22	—	1,229	166	—	1,395	
Québec	312	107	254	3,883	—	3	4,195	107	257	4,559	
Trois-Rivières	—	—	—	1,072	—	—	1,072	—	—	1,072	
Montréal	—	—	—	1,826	—	—	1,826	—	—	1,826	
Outaouais	—	—	—	500	—	—	500	—	—	500	
Nord-Ouest	—	244	—	275	310	—	585	244	—	829	
Total	312	701	660	9,041	332	3	9,685	701	663	11,049	
%	2.82	6.35	5.97	81.83	3.00	0.03	87.65	6.34	12.35	6.00	100%

1 ha = 2.47 acres

Tableau XXIII — Volume des bois coupés et superficies traitées en acres, par nature des travaux, par canton et par région, par des travailleurs réguliers en 1975/76

Région	Canton	Nature des travaux	Superficie (acres)	Volume (cunits)
Bas St-Laurent Gaspésie	Chabot	CC:BB	95	2 600
	Withworth	CC:BB	83	1 500
		CC:S	100	1 500
Saguenay Lac Saint-Jean	Bourbon-Condé	CC:BE	432	8 640
	Cimon	CC:S	498	6 300
		CC:BB		
	Ross	CC:BE	277	5 530
Tremblay	Di.	22	—	
Québec	Ashburton	CC:S	596	7 833
		CC:BE		
		CC:DL		
	Ashford	CC:S	1 718	19 046
		CC:BB		
		CC:BE		
		CC:DL		
	Daaquam	CC:S	412	5 060
Bourdages	Di.	—	—	
Patton	CC:R	317	4 491	
Talon	CC:S	472	8 730	
Québec	Seig. de Fossambault	CC:DL		
		C.P.C.	312	—
		CC:S	34	295
		CC:DL	298	2 600
Seig. de Lotbinière	CC:DL	36	590	
Trois-Rivières	Hunterstown	CC:BE	372	5 585
	Laure	CC:DL	700	5 770
Montréal	Archambault	CC:S		
		CC:DL	960	5 460

Tableau XXIII — Volume des bois coupés et superficies traitées en acres, par nature des travaux, par canton et par région, par des travailleurs réguliers en 1975/76

Région	Canton	Nature des travaux	Superficie (acres)	Volume (cunits)
	Chertsey	CC:BE	230	1 535
	Montcalm	CC:DL	636	3 780
		CC:BB		
Outaouais	Angoumois	CC:R	500	6 900
Nord-Ouest	Berry	CC:R	25	320
	Guyenne	Di.	310	—
	Guyenne	CC:BB	250	895

* C.P.C. : Coupe précommerciale
 CC:S : Coupe commerciale sélective
 CC:R : Récupération
 CC:BB : Coupe à blanc par bandes
 CC:BE : Coupe à blanc étoc
 CC:DL : Coupe à diamètre limite
 Di. : Travaux divers

1 m³ = 0.353 cunit
 1 ha = 2.47 acres

Tableau XXIV — Superficies traitées en acres par nature des travaux, par canton et par région
par des étudiants en 1975/76

Région	Canton	Nature des travaux*	Superficie (acres)
Bas St-Laurent Gaspésie	Lemieux	C.P.C.	186
	Pellegrin & Joncas	C.P.C.	220
Québec	Cauchon	C.P.C.	152
	Chauveau	C.P.C.	102
	Chauveau	Di.	—
	Linière	P.S.	3
	Riv. Jacques-Cartier	Di.	—
	Seig. Mont-Murray	Di.	—

* C.P.C. : Coupe précommerciale

Di. : Travaux divers

P.S. : Peuplement semencier

1 ha = 2.47 acres

Tableau XXV — Superficies traitées en acres par nature des travaux, par canton et par région
par des étudiants, en régie, en 1975/76

Région	Canton	Nature des travaux*	Superficie (acres)
Bas St-Laurent Gaspésie	Boisbuisson	C.P.C.	94
	Larivière	C.P.C.	90
Saguenay Lac Saint-Jean	Parc des Laurentides	C.P.C.	166
Québec	Armagh	Di.	—
	Ashburton	Di.	—
	Forêt Montmorency	C.P.C.	107
Montréal	Peterborough	Di.	—
	Seig. de Dorvillier	Di.	—
Nord-Ouest	Dollard	Di.	—
	Haig	C.P.C.	244

* C.P.C. : Coupe précommerciale
Di. : Travaux divers
1 ha = 2.47 acres

Tableau XXVI — Personnel par circonscription électorale et par genre de main d'oeuvre en 1975/76

Comté	Travailleurs réguliers	Étudiants (Régie)	Étudiants (Compagnies)	Total
Abitibi-Est	—	44	—	44
Abitibi-Ouest	36	—	—	36
Argenteuil	11	—	—	11
Beauce-Sud	—	—	2	2
Bellechasse	23	6	—	29
Berthier	—	18	—	18
Charlesbourg	—	—	6	6
Charlevoix	—	—	32	32
Dubuc	8	—	—	8
Gaspé	—	104	—	104
Joliette-Montcalm	5	—	—	5
Jonquière	26	—	—	26
Kamouraska — Témiscouata	12	—	—	12
Lac St-Jean	—	41	—	41
Laurentide-Labelle, Joliette-Montcalm	29	—	—	29
Laviolette	45	—	—	45
Lotbinière	15	—	—	15
Maskinongé	53	—	—	53
Matane	—	—	17	17
Montmagny — L'Islet	123	5	—	128
Montmorency	—	30	24	54
Pontiac-Témiscamingue	30	—	—	30
Portneuf	18	—	—	18
Rivière du Loup	12	—	—	12
Roberval	32	—	—	32
Total	478	248	81	807

PROGRAMME 3 protection de la forêt

Éléments de programme

3.1

Prévention et lutte contre les incendies

3.2

**Prévention et lutte contre les insectes nuisibles
et les maladies des arbres**

3.3

Éducation en conservation

Ce programme vise à préserver la capacité naturelle de production des forêts en minimisant l'action des agents détériorateurs.

Budget: \$21 062 800

Effectifs: 67

3.1 Prévention et lutte contre les incendies

Budget: \$6 587 500
Effectifs: 12

Au cours de l'exercice 1975/76, le service de la Protection contre le feu s'est acquitté du programme de prévention et lutte contre les incendies de forêt. Ce service, après avoir établi les grandes lignes et les priorités du programme,

en a confié l'exécution aux sept sociétés de conservation, dont le conseil d'administration compte, pour chacune, un représentant du service et un de la région administrative.

I Fonctionnement

La loi confère au ministre des Terres et Forêts la responsabilité de protéger les forêts contre le feu, responsabilité qu'assume le service de la Protection contre le feu; la loi stipule également que le concessionnaire forestier et le propriétaire forestier ont la responsabilité financière pour la protection de leurs territoires. C'est pour cette raison que furent créées les sept sociétés de conservation, organismes sans but lucratif et seuls responsables de l'exécution du programme de prévention et de lutte contre les incendies.

Les frais d'opération d'une société sont assumés par les membres, y compris le ministère des Terres et Forêts, au prorata de la superficie

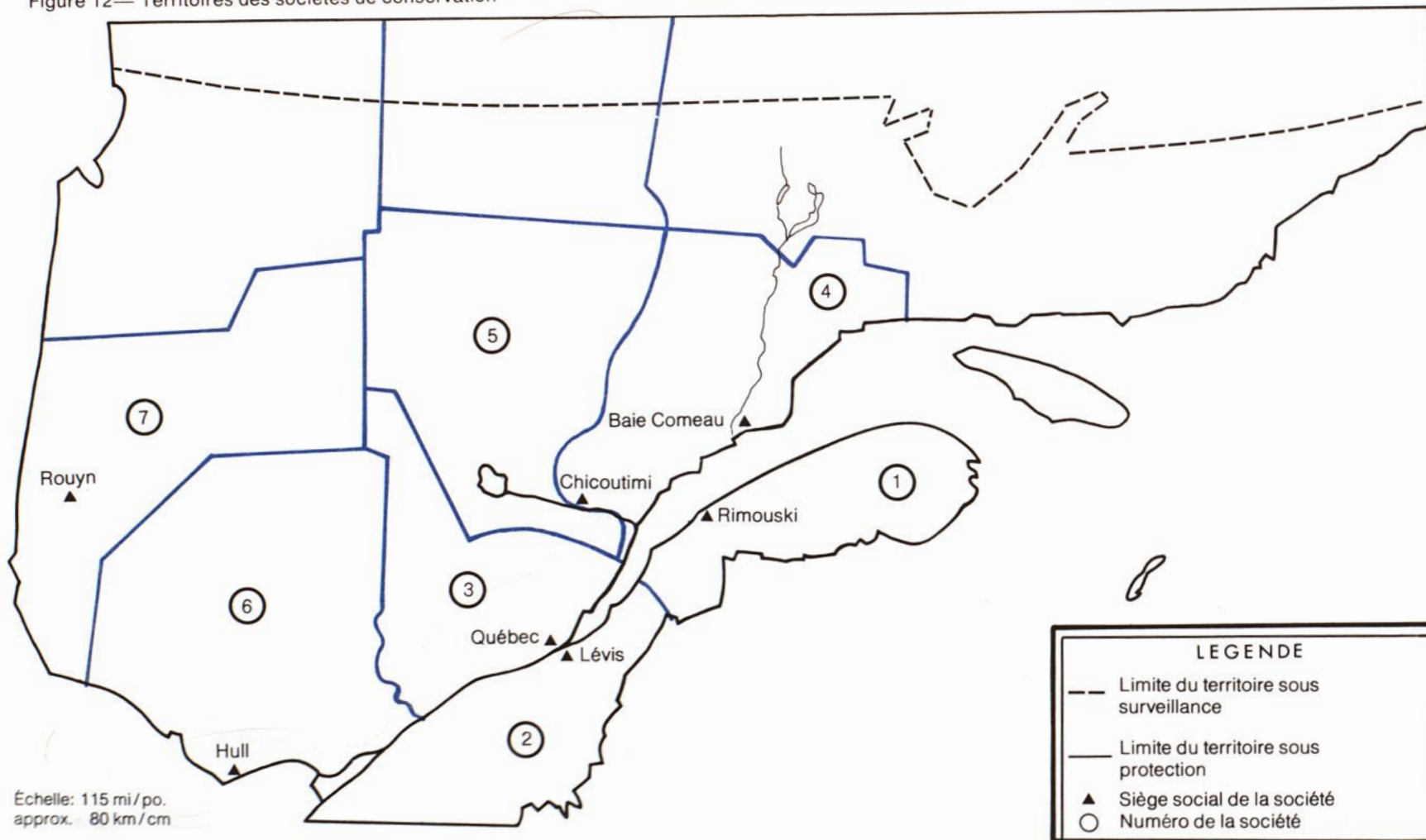
du territoire de chacun. Quant aux frais de suppression des incendies, le ministère en rembourse 50%. Les membres de la société, incluant le ministère sont responsables pour l'autre moitié proportionnellement à la superficie dont ils ont la responsabilité. Les frais d'extinction des feux extra-territoriaux combattus à la demande expresse du service de la Protection contre le feu sont remboursés à 100% par le ministère des Terres et Forêts. Quant aux incendies attribuables à l'opération des chemins de fer et à l'exécution de travaux industriels, les coûts d'extinction sont remboursés entièrement par les organismes responsables de ces incendies.

II Territoire

Trois des sept sociétés de conservation, en plus de leur territoire proprement dit, ont juridiction sur le territoire situé au nord entre le 50^{ième} et le 53^{ième} parallèles de latitude. De plus, la société de

Conservation de la Côte Nord est chargée de la surveillance de la Basse Côte-Nord et de l'île d'Anticosti. Les sociétés de conservation ont également droit de regard sur tous les travaux

Figure 12— Territoires des sociétés de conservation



industriels effectués en forêt et s'il est jugé nécessaire, elles effectuent alors une surveillance additionnelle aux frais des entrepreneurs. C'est ainsi que la société de Conservation du Nord-

Ouest s'occupe de la prévention des feux de forêt pour les travaux en cours dans la municipalité de la Baie James.

Tableau XXVII— Superficie protégée, par société de Conservation, en 1975

Société de Conservation	Mi. car.	Acres	(Hectares)
De la Gaspésie	17,252	11,041,221	(4,471,695)
Du Sud du Québec	15,330	9,811,427	(3,973,628)
De la Région de Québec-Mauricie	28,026	17,936,935	(7,264,459)
De la Côte Nord*	24,754	15,842,702	(6,416,294)
Du Saguenay — Lac St-Jean	35,458	22,693,072	(9,190,694)
De l'Outaouais	30,771	19,693,226	(7,975,757)
Du Nord-Ouest	31,387	20,087,778	(8,135,550)
Total	182,978	117,106,361	47,428,077

1 mi² = 2.59 km²

*À cette superficie s'ajoute la basse Côte Nord et Anticosti qui nécessitent un niveau de protection moins intensif.

Le présent rapport traite principalement des feux survenus à l'intérieur du territoire des sociétés de conservation. On trouvera plus loin quelques données sur les feux extra-territoriaux.

III Rôle du service de la protection contre le feu

Le service de la Protection contre le feu a la responsabilité de la protection des forêts dans tout le Québec; à cet effet, il définit les politiques, précise les priorités, établit des normes, fait

exécuter les travaux de protection par les sociétés de conservation et contrôle l'exécution de ces travaux pour s'assurer qu'ils sont conformes aux plans d'organisation soumis.

IV Objectifs

L'objectif du programme de protection de la forêt contre le feu consiste à minimiser les dommages des incendies forestiers tout en gardant le coût des activités à l'intérieur de limites acceptables ou encore à établir un équilibre entre les dommages causés par le feu et les coûts de protection.

La protection des forêts contre le feu ne consiste pas en la seule intervention lorsqu'un incendie s'est déclaré, mais pré-suppose la mise en place d'une organisation responsable des activités suivantes: prévention, détection, présuppression et suppression.

1 Prévention

Les personnes engagées dans la protection des forêts contre le feu s'appliquent à prévoir la survenance des feux en analysant les prévisions météorologiques forestières. Ces prévisions fournies par Forêt-Météo, du service fédéral de l'Environnement atmosphérique sont relativement à point et permettent de planifier le travail des effectifs et de déployer les ressources selon les besoins anticipés.

Une autre forme de prévention consiste à informer les utilisateurs de la forêt sur les dangers éventuels du feu en forêt et sur la nécessité de prendre les précautions élémentaires pour prévenir les incendies forestiers. À cet effet la campagne d'information « Forêt... y penser » s'est continuée. De plus chaque société de conservation a exécuté son propre programme d'information par des textes fournis aux journaux et revues, des messages-éclair à la radio, des entrevues à la télévision et des participations aux expositions et foires régionales.

À chaque jour de la saison de protection, le service de l'Information du ministère des Terres et Forêts a fourni aux média d'information de

brefs reportages où était décrite la situation du moment concernant les incendies de forêt au Québec.

Au début de la saison de protection, quelque 35 journalistes de la province ont participé à l'inauguration du Centre de coordination de la lutte, situé à l'aéroport de Ste-Foy, près de Québec. L'utilisation optimale de la flotte d'avions-citernes constitue la préoccupation principale de ce centre où sont acheminés sur-le-champ tous les renseignements concernant les incendies en activité. (Figure 13)

2 Détection

La détection des incendies forestiers s'est effectuée à partir de deux sources principales:

- Un système de détection par avion organisé spécifiquement en vue de la découverte des incendies forestiers. La planification des envolées repose sur la connaissance des prévisions d'indices, de l'état des combustibles, des risques propres au

territoire et de la visibilité. Un Centre de détection planifie et coordonne toutes les envolées au niveau de chaque société de conservation. En 1975, 62 avions sous contrat exclusif, secondés par une centaine d'autres affrétés à l'occasion, ont effectué plus de 12,000 heures de patrouille à un coût de trois quarts de million de dollars.

Figure 13— Inauguration du Centre de coordination de la lutte contre le feu, à l'aéroport de Ste-Foy.



3 Présuppression

— le public, les ouvriers forestiers, les villégiateurs, les voyageurs ont signalé un fort pourcentage d'incendies découverts au hasard de leurs déplacements. Dans le but d'aider le grand public à signaler les incendies, les sociétés de conservation disposent de lignes de téléphone Zénith, de sorte que des appels peuvent être acheminés aux frais de la Société en signalant un simple

numéro de téléphone à partir de tous les points du territoire. Également, on assure qu'une communication téléphonique ou radiophonique existe entre les exploitants forestiers et les sociétés de conservation de façon à ce que les feux découverts par les ouvriers forestiers soient promptement signalés.

Au chapitre de la présuppression, le service de la Protection contre le feu, par son Centre de coordination de la lutte, joue un rôle primordial en répartissant les avions-citernes sur tout le territoire du Québec.

La formation et l'entraînement sont des préoccupations continues et les résultats se font sentir au moment de la lutte contre les incendies forestiers.

Les sociétés, en plus de tenir à jour des plans de combat qui décrivent les ressources et les effectifs disponibles et les stratégies applicables

s'assurent que des équipements de lutte en bon état de fonctionnement sont répartis aux endroits les plus susceptibles d'être touchés par le feu.

L'implantation d'un réseau provincial de radiocommunication dans la gamme de 140MHZ s'est continuée en 1975. Les sociétés collaborent et participent avec le ministère des Terres et Forêts à l'établissement de ce réseau en partageant les frais encourus pour le développement de quelque 35 sites communs de répétitrices. Environ 1,200 appareils de radio-communication ont été utilisés par les sociétés en 1975.

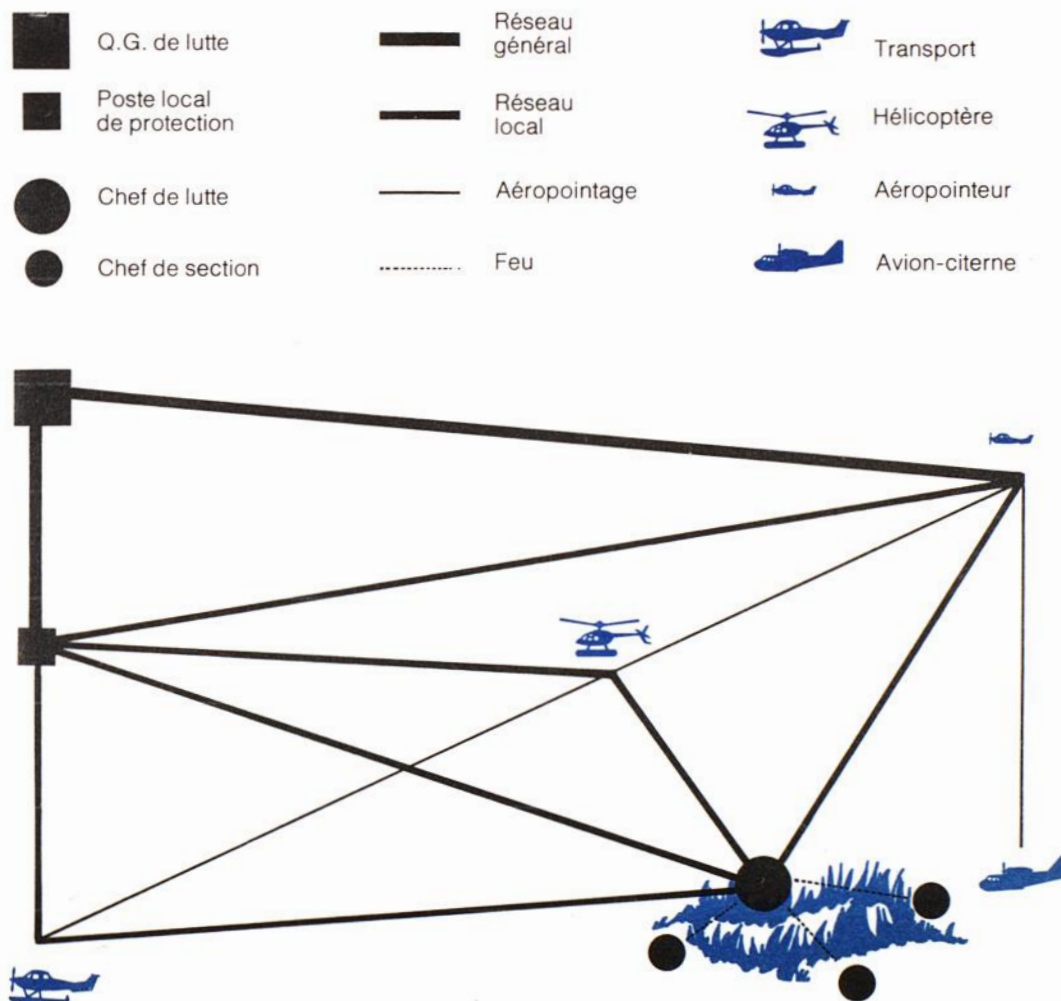
4 Suppression

Quand un incendie se déclare, le succès des groupes d'intervention dépend en grande part de la qualité du système de détection, des travaux de présuppression mis en place et particulièrement des radiocommunications. La figure ci-après illustre les mécanismes d'un réseau de communications au moment de la lutte

à l'incendie. C'est à ce moment que l'on apprécie toute la valeur de l'entraînement qui a été dispensé aux chefs de lutte et aux combattants. (Voir fig. 14)

Les 21 avions-citernes qui composent la flotte québécoise ont effectué près de 2,000 heures de

Figure 14 — Schéma d'un réseau de radiocommunication lors du combat d'un incendie.



vol et ont déversé au delà de 10,000,000 de gallons (45 500 000 l) d'eau sur 424 incendies forestiers au Québec en 1975 (voir tableau XXVIII).

Il convient de souligner que le nombre de feux combattus par les avions-citernes cette saison (424) est de beaucoup supérieur à la moyenne

annuelle des saisons précédentes qui s'établissait à une centaine de feux. Ce fait est en partie dû au nombre plus élevé d'éclosions mais surtout à la présence d'un service d'aéropointage dont la mission est de diriger les avions-citernes vers les feux les plus dangereux et de faciliter la tâche des équipages en les guidant lors des opérations de largages.

Tableau XXVIII— Heures de vol effectuées et gallons d'eau déversés sur les incendies en 1975

Mois	Heures de vol	Gallons d'eau déversés	Incendies combattus
Mai	302	1 513 900	97
Juin	499	2 717 200	44
Juillet	454	2 379 600	94
Août	676	3 247 800	180
Septembre	16	79 600	6
Octobre	14	95 200	3
Total	1 961	10 033 300	424

1 gal = 4.54 l.

V Incendies forestiers en 1975

Au cours de la dernière saison de protection, les sociétés de conservation ont combattu 1963 incendies forestiers dans leur territoire en plus des 49 incendies extraterritoriaux. Il faut retourner aussi loin qu'en 1953 pour retrouver un nombre plus élevé d'incendies (2,257) en une seule saison. Ce nombre record d'incendies est attribuable à la saison longue et exceptionnellement sèche qu'a connue le

Québec en 1975. Cependant, même si les conditions météorologiques ont favorisé l'éclosion d'un aussi grand nombre de feux, le personnel des sociétés de conservation a su, grâce à sa vigilance, intervenir au moment opportun pour limiter les dégâts. En effet, la superficie incendiée n'a été que de 42 280 acres (16 912 ha) soit environ quatre fois moins que la moyenne annuelle des dix dernières années.

La récréation demeure l'une des plus grandes causes d'incendies. Cette année, elle vient en tête de liste avec 756 feux, soit 38% du nombre total. La foudre suit avec 486 ou 25%. Les incendies allumés par les opérations forestières sont ceux qui ont détruit les plus grandes superficies. En effet, plus de 54% de la superficie totale incendiée est attribuable à cette cause. Un de ces incendies qui a pris naissance dans un camp d'opérations forestières près du Lac Pipmuacan a détruit à lui seul quelque 20 000 acres (8 000 ha) de terrains forestiers.

Les coûts de suppression ont augmenté sensiblement en 1975, à cause d'une saison plutôt sèche. Au total, une somme de \$2 350 000. a été affectée au combat des incendies

comparativement à une moyenne de \$775 000. pour les dix dernières années. Les nombreux feux de foudre ont englouti à eux seuls quelque \$890 000. Contrairement aux feux dûs à des activités humaines, les feux de foudre surviennent généralement en des endroits difficiles d'accès, nécessitant le transport par avion des effectifs de combat. La récréation, qui cause beaucoup plus d'incendies que la foudre, a nécessité des déboursés de l'ordre de \$590 000.

Au total, 45 incendies ont rasé une superficie de 100 acres (40 ha) ou plus. Parmi ceux-ci, sept ont détruit plus de 500 acres (200 ha). (Voir tableau XXIX).

Tableau XXIX— Date d'origine, localisation, cause et superficie des incendies de plus de 500 acres (200 ha), en 1975

Date d'origine	Localisation (comté)	Cause	Superficie acres (ha)
10 mai	Macamic (Abitibi-ouest)	Résidents (feux d'herbes)	944 (378)
11 mai	Ruisseau St-Jean (Berthier)	Résidents (feux d'herbes)	1 024 (410)
14 mai	Lebel-sur-Quévillon (Abitibi-est)	Opér. forestières (fumeurs)	1 345 (538)
23 juin	Rivière Portneuf Saguenay	Foudre	1 040 (416)
27 juin	Lac Pipmuacan (Saguenay)	Opér. forestières (incendies de bâtisse)	20 000 (8 000)
30 juin	Gaspé (Gaspé)	Opér. forestières (fumeurs)	955 (383)
7 juillet	Rivière Mistassibi (Roberval)	Foudre	640 (256)

Tableau XXX— Nombre de feux, superficie incendiée, coût d'extinction et dommages, par société de Conservation, en 1975

Société de conservation	Nombre de feux	Superficie incendiée en acres	Coût d'extinction	Dommages
De la Gaspésie	116	1 582	\$335 559.	\$136 521.
Du Sud du Québec	145	923	56 487.	11 189.
De la Région de Québec-Mauricie	341	4 162	349 430.	53 764.
De la Côte-Nord	126	21 627	462 009.	1 039 437.
Du Saguenay — Lac St-Jean	207	3 489	144 010.	232 476.
De l'Outaouais	710	2 588	560 178.	350 411.
Du Nord-Ouest	318	7 909	445 150.	173 883.
	1 963	42 280	\$2 352 823.	\$1 997 681.

1 ac. = 0.4 ha

Tableau XXXI— Nombre de feux, superficie incendiée, coût d'extinction et dommages par cause, en 1975

Causes	Nombre de feux	Superficie incendiée en acres	Coût d'extinction	Dommages
Foudre	486	3 915	\$888 448.	\$140 554.
Chemins de fer	61	403	46 832.	10 000.
Opérations forestières	103	22 908	573 896.	1 317 079.
Opérations industrielles	161	1 014	93 857.	33 378.
Incendiaires	120	3 637	60 422.	92 469.
Résidents	260	6 347	96 193.	260 637.
Récréation	756	4 041	589 309.	133 501.
Diverses	16	15	3 866.	10 063.
Total	1 963	42 480	\$2 352 823.	\$1 997 681.

1 ac = 0.4 ha

Figure 15 — Pourcentage du nombre de feux et de la superficie incendiée, par cause en 1975.

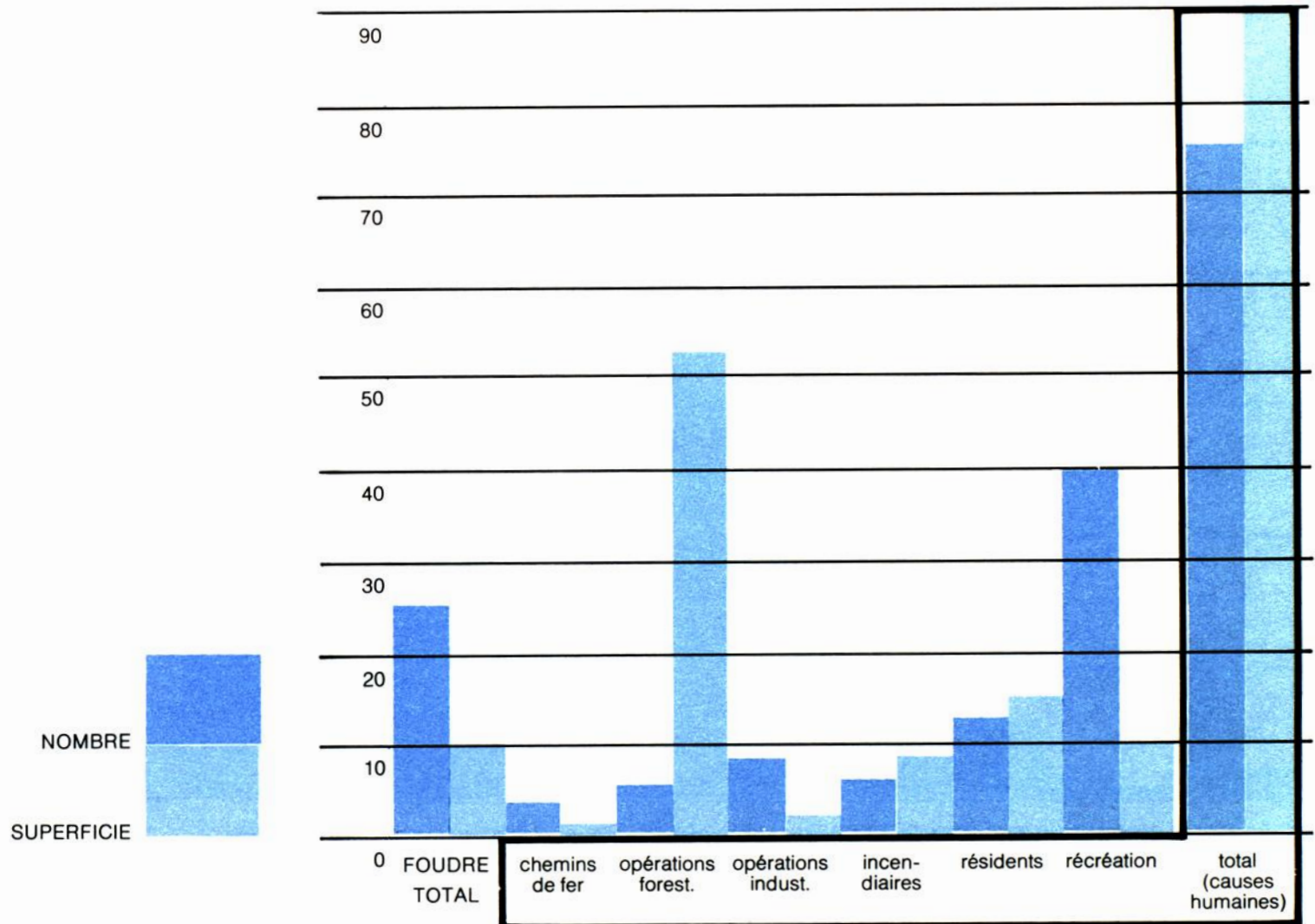


Figure 16 — Pourcentage du nombre de feux par mois en 1974 et 1975.

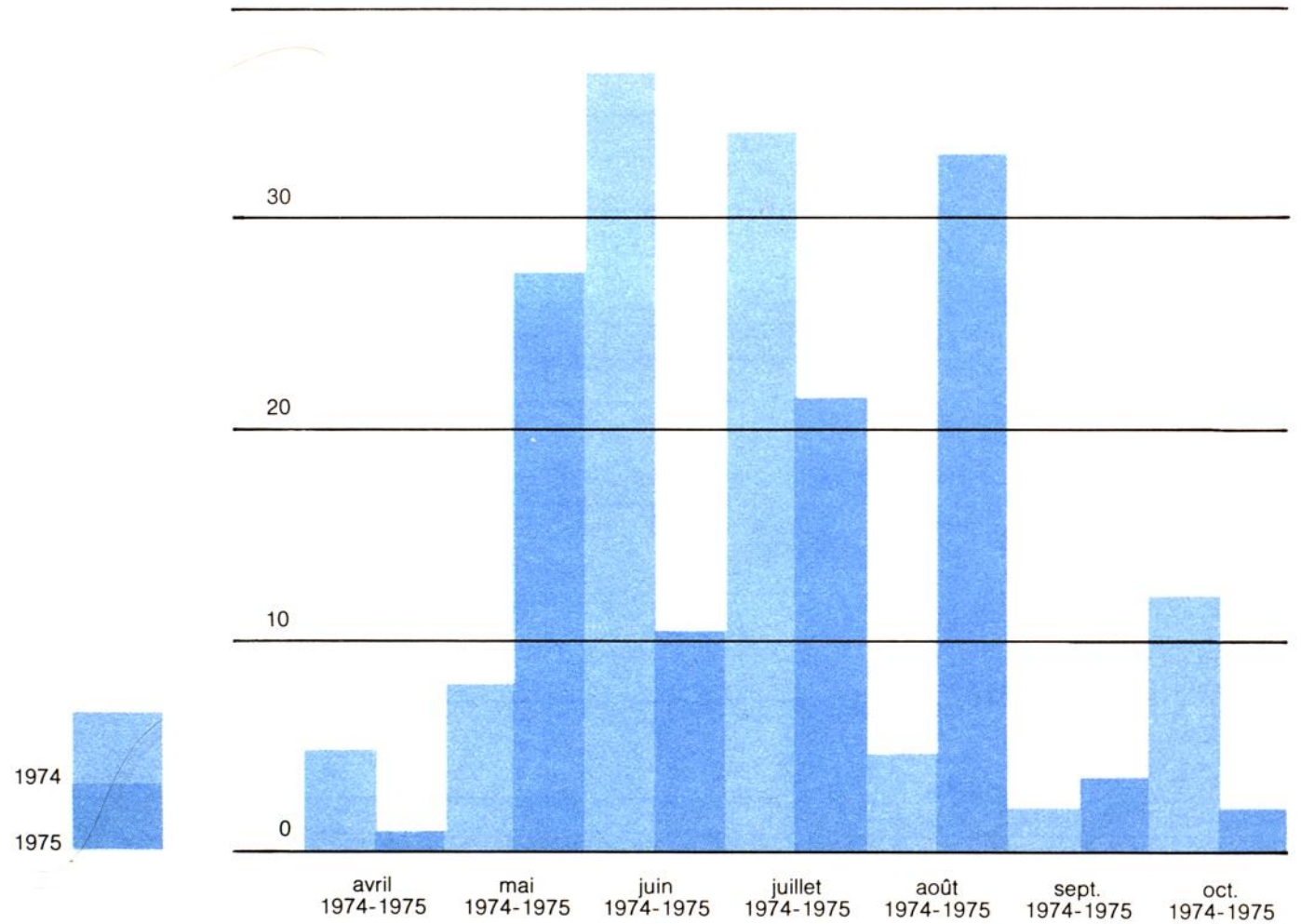


Figure 17 — Pourcentage de la superficie incendiée par mois en 1974 et 1975.

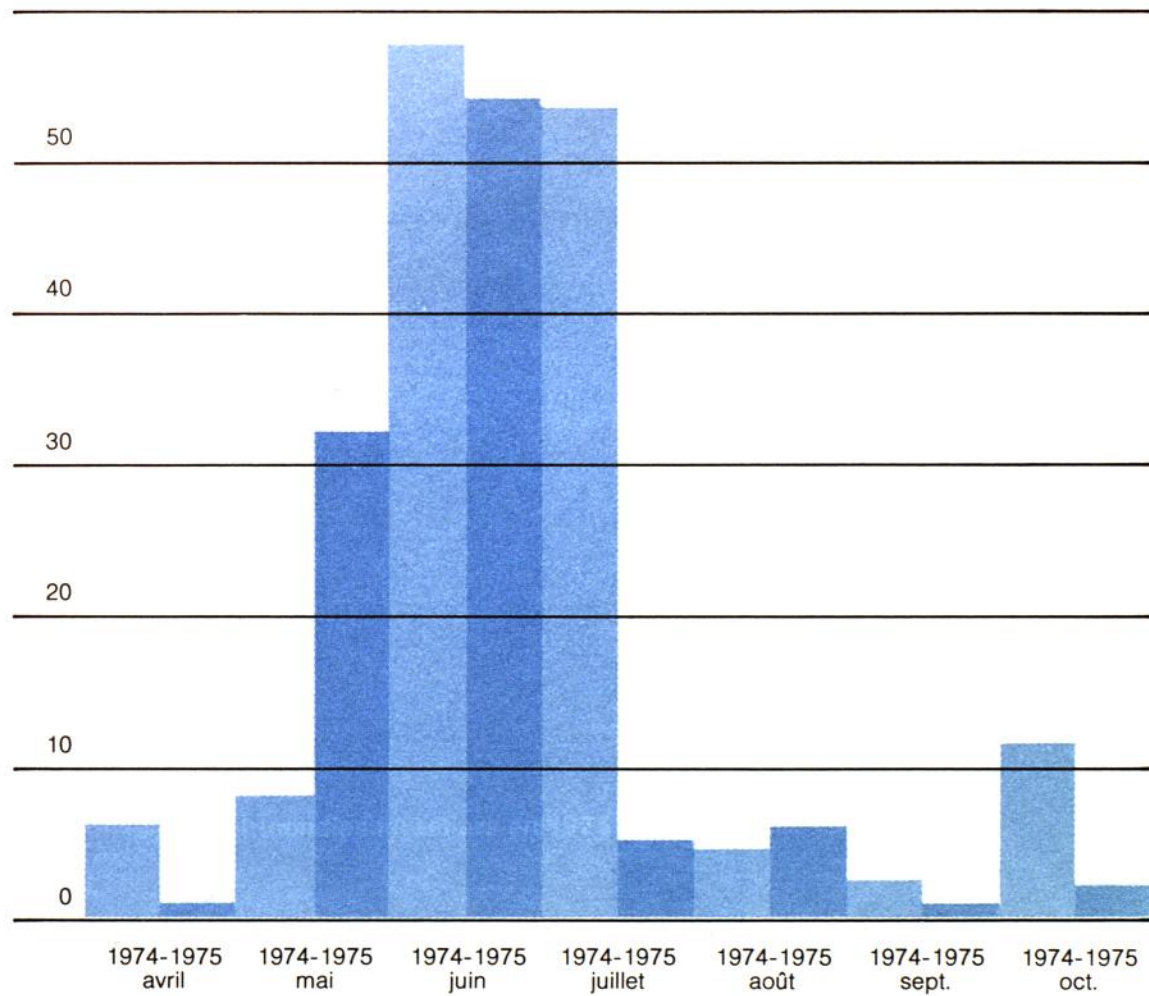
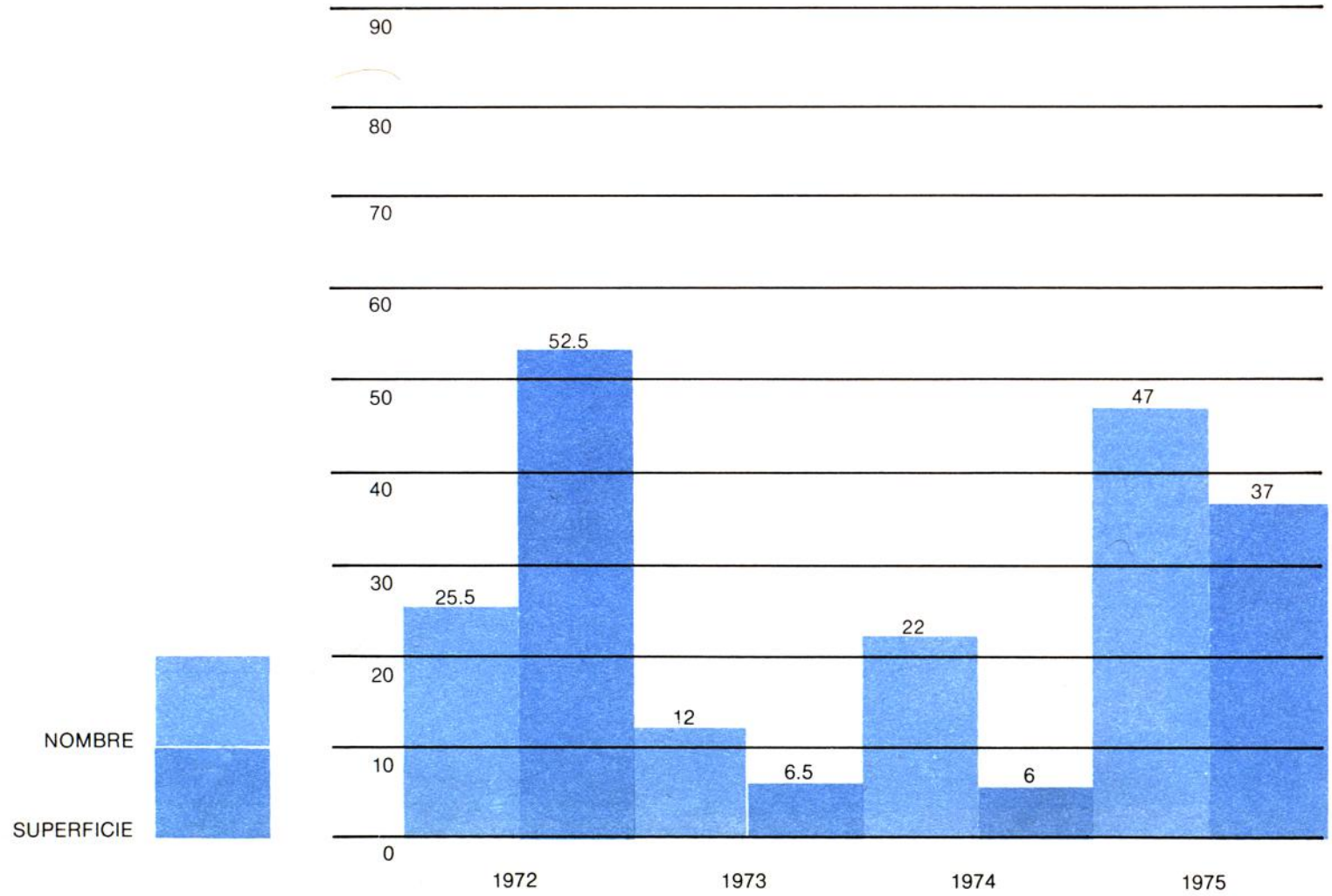


Figure 18 — Nombre de feux en relation avec la superficie incendiée de 1972 à 1975.



VI Autres activités

Le Centre de coordination de la lutte contre les incendies forestiers a emménagé dans de nouveaux locaux plus spacieux, construits de façon à mieux répondre à ses besoins. Il s'agit de maisons mobiles jumelées attenantes à l'édifice du service Aérien du ministère des Transports.

À titre expérimental, une usine de mélange pour retardants à long terme a été installée à l'aéroport de Bonaventure. Ces produits chimiques sont mélangés à l'eau avant d'être chargés à bord des avions-citernes puis largués sur les feux de forêts. Ils produisent sur les combustibles forestiers une certaine action ignifugeante rendant ainsi les effets des arrosages aériens plus durables. Cette technique nouvelle devrait contribuer à assurer une meilleure protection du territoire forestier de la Gaspésie, où les plans d'eau propices à l'écopage se font rares.

En dehors de la saison des feux, la formation du personnel constitue l'activité principale du service. Elle touche aussi bien le personnel régulier que les employés saisonniers et les gens susceptibles d'aider à combattre les incendies. Plus de 2 000 personnes ont participé à des sessions d'entraînement de durée variable, pour un total de 4 000 jours-hommes. L'orientation tend vers la formation d'équipes de choc en raison du recrutement de plus en plus difficile de combattants compétents.

Au cours de l'exercice 1975/76, la loi concernant la protection des forêts contre le feu a été modifiée dans les cadres d'une révision de la loi des Terres et Forêts. Cette révision a permis d'apporter plusieurs corrections devenues

nécessaires par suite de l'évolution rapide qu'a connue le domaine de la protection contre le feu ces dernières années. Le 17 septembre 1975 était adopté l'arrêté en Conseil no 4170 précisant les règlements qui concernent la protection des forêts contre le feu. Cette nouvelle réglementation plus souple devrait contribuer, au cours des prochaines années, à la prévention des incendies forestiers.

Le service de la Protection contre le feu, en collaboration avec l'Institut de recherche sur les feux de forêt du ministère de l'Environnement fédéral et la Société de Conservation de l'Outaouais, participe à un programme de recherche en vue de prévoir le moment de l'éclosion des incendies. Grâce à l'utilisation de prévisions météorologiques fiables, de détecteurs électroniques spéciaux pour la foudre ainsi que de données précises sur tous les feux de la région pour la dernière décennie, un ordinateur peut donner des réponses intéressantes aux questions relatives au nombre de feux dans une région définie, pour les prochaines 24 heures. Ce programme peut rendre des services inestimables en permettant aux sociétés de conservation de diriger les équipes de suppression vers les endroits les plus susceptibles d'être frappés par le feu.

3.2
Prévention et lutte
contre les insectes nuisibles
et les maladies des arbres

Budget: \$13 684 700
Effectifs: 38

Cet élément de programme a pour objectif de minimiser les effets des épidémies d'insectes et des maladies des arbres.

I
Division de l'entomologie

1
Inventaire des insectes forestiers

Le ministère des Terres et Forêts poursuit, depuis 1938, un inventaire annuel des insectes forestiers du Québec avec la collaboration des gardes-feu des sociétés de conservation et du personnel des régions administratives du ministère et la participation de divers organismes ou individus. En 1975, il a été prélevé à cette fin dans les forêts du Québec un total de 8 060 collections d'insectes, dont 55.2% sur des essences résineuses, 42.3% sur des essences feuillues et 2.5% sur des arbres dont l'essence n'était pas spécifiée. Ces collections d'insectes, contenant 32 769 spécimens, sont identifiées au laboratoire d'entomologie forestière, situé au Complexe scientifique du Québec, à Ste-Foy, près de Québec.

Cet inventaire a permis de constater que la tordeuse des bourgeons de l'épinette, qui sévit à l'état épidémique au Québec depuis 1967, a encore été l'insecte qui a le plus gravement menacé les forêts du Québec en 1975: il a atteint

un niveau de population qui n'avait jamais été enregistré depuis le début de cette épidémie. D'autres espèces d'insectes, tel que la livrée des forêts et l'arpenreuse du tilleul, ont également enregistré une recrudescence en 1975.

Certaines épidémies persistantes, telles que celles causées par le portecase du bouleau et la petite mineuse du bouleau, se sont maintenues sensiblement au même niveau en 1975. D'autres espèces, telles que la pyrale des aiguilles de l'épinette, la mouche à scie du mélèze et la mouche à scie de LeConte, qui avaient enregistré une recrudescence en 1974, sont demeurées au même niveau, en 1975.

Par contre, certaines espèces nuisibles, dont les populations étaient déjà faibles en 1974, ont continué à régresser en 1975. C'est le cas en particulier de l'arpenreuse de la pruche, du puceron du sapin, de l'arpenreuse de Bruce et d'autres arpenreuses des érablières, de la

2 Relevé des dommages causés par les insectes forestiers

mouche à scie du pin gris de Swaine et de la mouche à scie européenne de l'épinette. Dans le cas de cette dernière espèce, son niveau de

Comme complément à cet inventaire des insectes forestiers du Québec, le personnel de la division de l'entomologie fait chaque année un relevé des dommages causés par les insectes. En 1975, ce relevé de dommages a consisté essentiellement en un inventaire aérien et un inventaire terrestre des peuplements forestiers infestés ou susceptibles d'être infestés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

L'inventaire aérien concernant la tordeuse des bourgeons de l'épinette a été effectué sur une superficie de quelque 230 000 milles carrés (595 700 km²). Il a permis de constater que les forêts attaquées par l'insecte couvraient en 1975 une superficie totale de 87.4 millions d'acres (35,4 millions ha), dont 10.4 millions d'acres (4,2 millions ha) étaient légèrement infestées, 15.4 millions d'acres (6,2 millions ha) l'étaient modérément, 54.2 millions d'acres (22,0 millions ha) étaient sévèrement infestées et 7.4 millions

3 Lutte contre les insectes forestiers

Dans le domaine de la lutte contre les épidémies d'insectes, le ministère des Terres et Forêts a fait porter ses efforts principalement sur la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette (Figure 19). Des pulvérisations aériennes d'insecticide ont été effectuées sur une superficie de 7 234 056 acres (2 927 518 ha), soit des arrosages opérationnels d'insecticides chimiques

population n'a jamais été si bas depuis son apparition en Amérique.

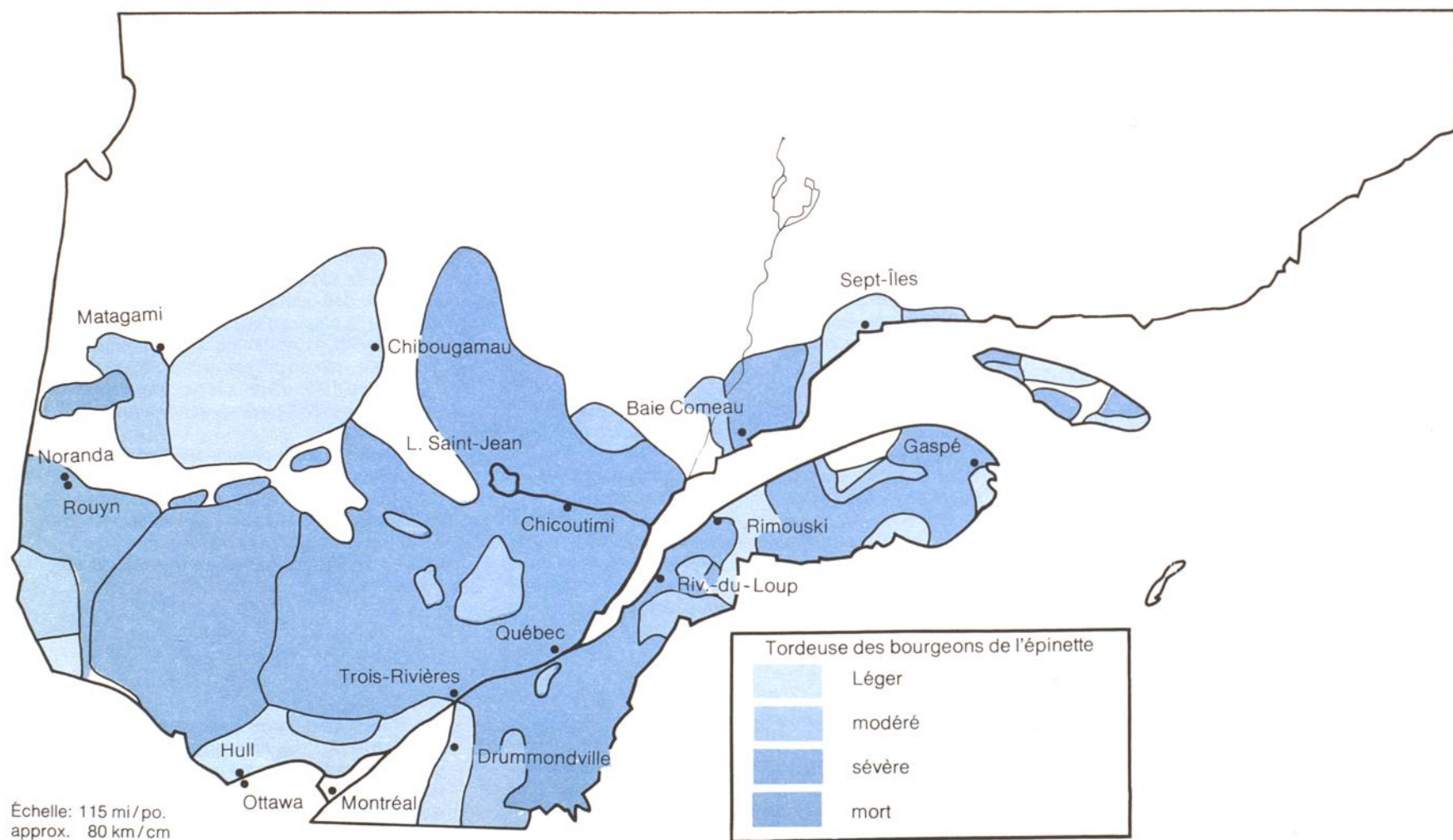
d'acres (3,0 millions ha) montraient un taux variable de mortalité du sapin.

Cet inventaire aérien a été complété par un inventaire terrestre, afin de vérifier les données du premier. On a réalisé en même temps un inventaire des oeufs déposés par la tordeuse dans 2 071 places d'études établies dans les peuplements à prédominance de sapin et d'épinette, afin de prévoir la population de l'insecte en 1976 d'après le nombre de masses d'oeufs déposés l'année précédente.

Les employés de la division de l'entomologie ont enfin effectué en 1975 un grand nombre d'inspections d'arbres ou de peuplements endommagés par des insectes et répondu à de nombreuses demandes de renseignements concernant les insectes et les moyens de les combattre.

pour une superficie de quelque 6 748 000 acres (2 730 819 ha), des arrosages expérimentaux d'insecticides chimiques pour une superficie de quelque 249 000 acres (100 767 ha) et des arrosages expérimentaux de l'insecticide biologique *Bacillus thuringiensis* pour une superficie de quelque 237 000 acres (95 910 ha).

Figure 19— Degrés d'infestation de la forêt par la tordeuse des bourgeons de l'épinette en 1975



Ces travaux de lutte ont été réalisés à partir de sept bases d'opération, soit celles de La Macaza, de Casey, de St-Honoré (Chicoutimi), de Rivière-du-Loup, de Pointe-Lebel (Baie-Comeau), de Bonaventure et de Port-Menier (Île d'Anticosti). Douze avions quadrimoteurs ont été utilisés à cette fin, soit deux appareils DC-4, cinq appareils DC-6B, deux appareils Constellation L-749 et trois appareils Super Constellation L-1049. Tous ces avions de pulvérisation étaient équipés du système de navigation aérienne par inertie LTN-51 assurant une meilleure localisation et un survol plus précis des aires à traiter.

Les insecticides utilisés pour les arrosages opérationnels d'insecticides chimiques sont le fénitrothion, le matacil, le zectran et le phosphamidon. Le fénitrothion et le phosphamidon ont été pulvérisés à raison de 2 oz d'ingrédient actif l'acre (140 g/ha) par application, tandis que le matacil et le zectran étaient pulvérisés à raison de ¾ oz d'ingrédient actif l'acre (52.5 g/ha). Tous ces insecticides ont été utilisés en solution dans des huiles à chauffage, lesquels mélanges étaient pulvérisés à raison de 12 ou 16 oz l'acre (0,842 ou 1,123 l/ha). Les traitements ont consisté en deux vaporisations du même insecticide ou l'emploi successif de deux insecticides différents.

Les insecticides chimiques utilisés pour les arrosages expérimentaux sont le fénitrothion, le phosphamidon, le dylox et le diméthoate. Le fénitrothion, le phosphamidon et le diméthoate ont été pulvérisés à raison de 1½ ou 2 oz (115 ou 140 g) d'ingrédient actif dans 16 oz de mélange l'acre (1 123 l/ha) par application, tandis que le dylox l'a été à raison

de 6 ou 12 oz (420 ou 840 g) d'ingrédient actif dans 12 ou 24 oz de mélange l'acre (0,842 ou 1 684 l/ha). Ces essais ont été réalisés à raison d'une seule application d'un insecticide, de deux applications du même insecticide ou l'utilisation en succession de deux insecticides différents. Les traitements effectués à l'aide du dylox pulvérisé à raison de 12 oz (840 l/ha) d'ingrédient actif dans 24 oz de mélange l'acre (1 684 l/ha) n'ont fait l'objet que d'une seule vaporisation.

Pour la cinquième année consécutive, des essais de lutte biologique à l'aide de la bactérie *Bacillus thuringiensis* ont été effectués en 1975, en vue de trouver un substitut aux insecticides chimiques pour lutter contre cette épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ces arrosages expérimentaux ont été réalisés sur une superficie de quelque 237 000 acres (95 910 ha). Les traitements ont consisté en la pulvérisation aérienne de différentes concentrations de la bactérie additionnée de l'enzyme chitinase.

Au total, 7 234 200 acres (2 927 500 ha) boisées ont fait l'objet de traitements en 1975. Voici la répartition, selon le mode de tenure, des terrains traités.

Tenure	Superficie (000)	
	acres	hectares
Concessions	4 455.7	1 803.2
Grandes forêts privées	119.2	48.2
Petites forêts privées	875.3	354.2
Réserves indiennes	71.3	28.9
Réserves cantonales	32.0	12.9
Forêts domaniales	1 288.2	521.3
Terrains vacants	392.5	158.8
Total	7 234.2	2 927.5

II Division de la pathologie

Les concessionnaires et grands propriétaires forestiers de même que le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien ont

contribué au coût de ces traitements au prorata de la superficie de leurs terrains forestiers compris dans ce programme.

C'est seulement depuis 1972 qu'on réalise un inventaire annuel des maladies des arbres du Québec, avec la collaboration des mêmes individus et organismes mentionnés pour l'inventaire des insectes. En 1975, on a prélevé à cette fin, dans les forêts du Québec, un total de 4 825 échantillons de maladies, dont 55.5% sur des essences résineuses, 42.5% sur des essences feuillues et 2.0% sur des essences non identifiées. Ces échantillons sont expédiés au laboratoire de pathologie forestière, situé au Complexe scientifique du Québec à Ste-Foy, pour fin d'analyse.

Cet inventaire a permis de constater que la dessiccation hivernale et estivale, le chancre hypoxylonien du peuplier, le chancre scléroderrien du pin, le chancre cytosporéen de l'épinette, la rouille-tumeur du pin, les caries (*Fomes igniarius* et *Fomes fomentarius*), la brûlure des pousses du peuplier faux-tremble et le rouge du pin (*Lophodermium pinastri*) ont constitué les principaux problèmes pathologiques qui ont affecté les forêts du Québec en 1975.

Des diminutions marquées ont été notées dans le nombre d'échantillons révélant la présence des anomalies suivantes: la gelure printanière, la dessiccation hivernale, le bris de verglas, la cloque des feuilles (*Taphrina carnea*), les rouilles des aiguilles du sapin baumier (*Pucciniastrum*

epilobii, *Melampsora abieti-capraearum* et *Milesia fructuosa*) et la rouille des aiguilles du mélèze laricin (*Melampsora paradoxa*). Pour la première fois au Québec, une brûlure des aiguilles causée par *Scirrhia acicola* a été identifiée dans des plantations de pin. D'autres infections de moindre importance ont également été causées par des maladies du feuillage des essences résineuses et feuillues.

Enfin, le personnel de la division de la pathologie a répondu à de nombreuses demandes de renseignements d'ordre pathologique de la part des organismes gouvernementaux ou autres et de la part du public en général, concernant plus particulièrement les arbres d'ornementation.

3.3 Éducation en conservation

Budget: 790 600
Effectifs: 17

Cet élément de programme vise à engendrer des gestes concrets de conservation en orientant, par l'éducation populaire, les attitudes et le

comportement des individus vis-à-vis le milieu forestier.

I Les centres d'interprétation de la nature

Le réseau de centres d'interprétation de la nature, pierre angulaire de la mission éducative du service de l'Éducation en conservation, a fait

l'objet d'une attention particulière en 1975/76. (Figure 20)

1 Travaux réalisés

Au lac Berry, près d'Amos, l'aménagement intérieur du pavillon d'interprétation et l'inventaire du potentiel éducatif du territoire, préliminaires à l'ouverture du centre en mai 1976, furent réalisés au cours de l'année. À Duchesnay, la réfection intérieure du pavillon d'interprétation, la construction d'un nouvel observatoire et la pose de panneaux d'interprétation le long des pistes et dans les refuges de ski de fond s'inscrivent au chapitre des améliorations apportées à ce centre, devenu l'un des mieux équipés au Québec. Le centre de Parke, dans le comté de Kamouraska, s'est vu doter d'un troisième sentier écologique et un plan d'aménagement pour son futur pavillon d'interprétation a été préparé. Au centre des Palissades, en bordure de la route 170, les principales réalisations furent: le parachèvement

des sentiers, la construction d'une unité sanitaire, l'agrandissement du terrain de stationnement, la mise en valeur d'un nouveau site géologique et la préparation de plans et devis pour la construction d'un pavillon d'interprétation.

En vue de l'ouverture éventuelle d'un centre d'interprétation à Pointe Platon, sur le territoire de la Seigneurie de Lotbinière, des réparations extérieures ont été effectuées à l'ancien manoir et le tracé de sentiers écologiques a été établi.

Figure 20 — Localisation des centres d'interprétation de la nature

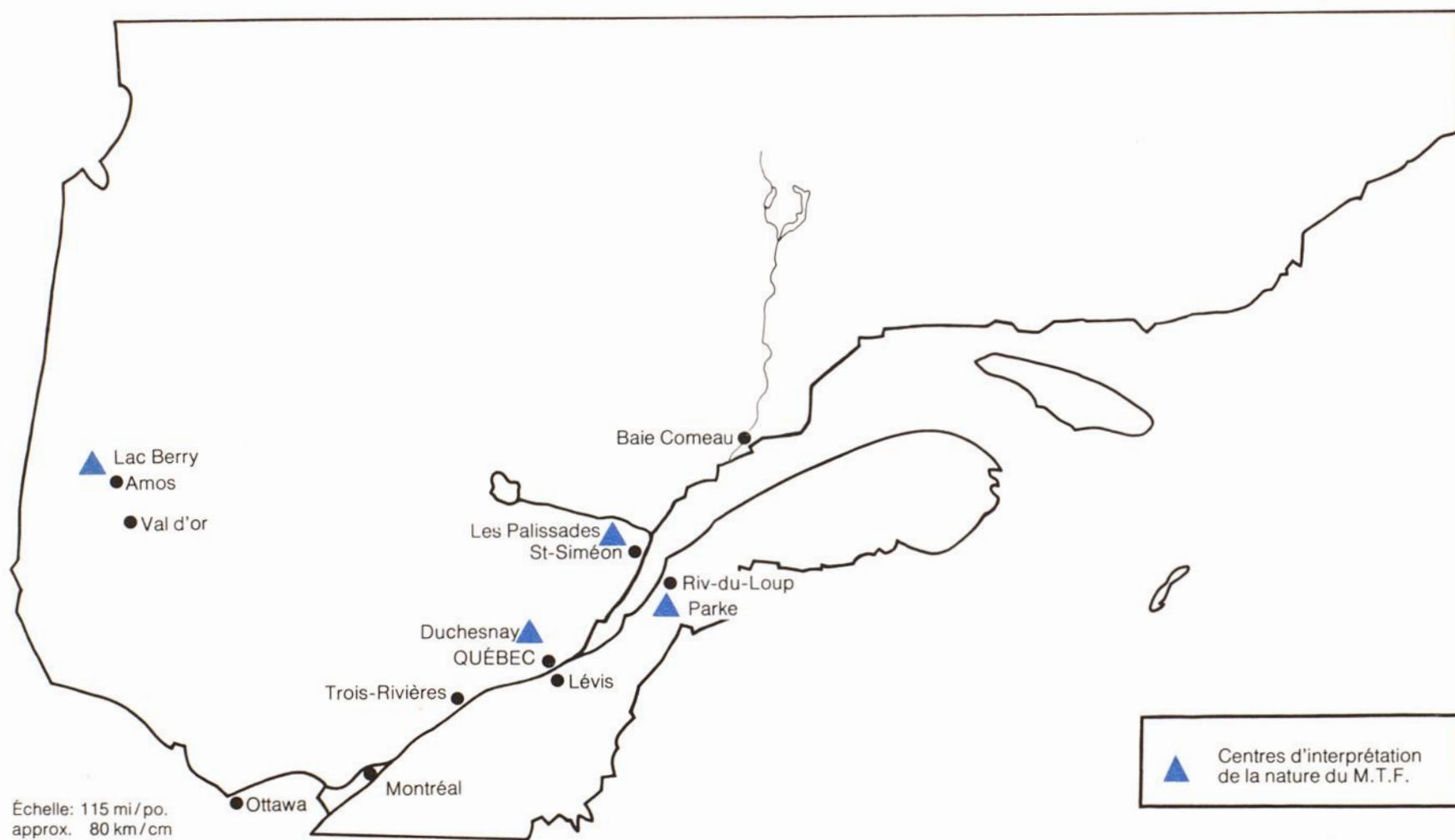


Figure 21 — Accueil d'étudiants dans un centre d'interprétation de la nature



2 Clientèle

Environ 139 000 personnes ont effectué une visite à l'un ou l'autre des centres d'interprétation de la nature du ministère des Terres et Forêts, dans le cadre d'une activité éducative et récréative combinant toujours l'étude, l'observation et la détente. (Figure 21)

Un fort contingent d'adeptes du ski de fond ont envahi les pistes de Duchesnay et profité des éléments d'interprétation mis à leur disposition pour mieux connaître et apprécier le décor forestier hivernal dans lequel ils évoluaient.

Les classes de nature d'une ou de plusieurs journées ont fourni une clientèle jeune, de plus en plus nombreuse, à laquelle beaucoup d'efforts et d'énergie ont été consacrés puisqu'elle est plus réceptive aux messages de conservation et plus apte à les concrétiser en gestes quotidiens de conservation.

Les efforts de promotion auprès du grand public se sont soldés par une augmentation sensible de la fréquentation de familles de citadins, de villégiateurs, de touristes, de membres de clubs de l'Âge d'or et de jeunes participants aux activités de loisirs municipaux.

3 Stages de formation

Quelques stages de formation ont été réalisés en collaboration avec le centre de Duchesnay. Les naturalistes saisonniers du ministère ont bénéficié de trois de ceux-ci tandis que deux stages spéciaux à l'intention des conseillers pédagogiques et des professeurs de l'élémentaire ont permis à quelque 50 éducateurs de la région de Québec de se familiariser avec le potentiel éducatif du milieu forestier et avec les divers services offerts par le ministère des Terres et Forêts aux institutions d'enseignement. Cette

dernière innovation, l'une des plus significatives du service de l'Éducation en conservation, permet de multiplier le nombre de personnes bien informées oeuvrant au service de la Conservation.

Une session conjointe de trois jours avec Parc-Canada, tenue à Duchesnay en juin, a favorisé les échanges et la consolidation d'une précieuse collaboration avec d'autres spécialistes de l'interprétation de la nature.

4 Promotion

La promotion des centres fut poussée plus à fond en 1975/76. Au début du printemps et de l'automne, chacune des écoles, dans un rayon

de 80 kilomètres de chaque centre d'interprétation, fut contactée. Il en a été de même en juin, avec chaque municipalité

responsable de l'organisation des loisirs d'été et avec chaque colonie de vacance. Dans la région de Québec, une invitation spéciale fut faite aux membres des clubs de l'Âge d'or.

En collaboration avec le service de l'Information, des communiqués de presse et des messages radiophoniques furent préparés et des entrevues furent réalisées auprès de différents postes de radio et de télévision. Une annonce publicitaire dans les principaux quotidiens et hebdomadaires de même que la publication de dépliants sur

chacun des centres ont également contribué à faire connaître davantage les centres d'interprétation de la nature du ministère, sans compter les nombreux articles préparés par les journalistes eux-mêmes.

Enfin, un stand d'exposition réalisé en collaboration avec le service de l'Information sera en montre dans diverses régions du Québec en 1976. Il a pour but de familiariser la population avec l'écologie de la forêt, tout en l'incitant à la visiter, à la découvrir et à la conserver.

II **Aide aux organismes privés**

Poursuivant sa politique de collaboration avec les organismes privés, le service de l'Éducation a de nouveau financé un certain nombre de programmes d'éducation en conservation conformément aux buts poursuivis par le ministère. Plus de 107 000 personnes ont ainsi bénéficié de ces programmes mis de l'avant par les organismes suivants:

- L'Association forestière québécoise Inc.
- L'Arboretum Morgan
- Le Centre d'interprétation de la nature du Mont St-Hilaire

- L'École de sciences naturelles d'Arundel
- La Forêt Montmorency, Université Laval

En outre, les employés du service se sont fait un devoir d'entretenir d'excellentes relations avec le plus grand nombre possible d'organismes oeuvrant directement ou indirectement dans le domaine de la conservation, les aidant de leurs conseils, de leur support technique et de leur participation à des rencontres et à des comités, ou, encore, en leur fournissant de la documentation.

III **Matériel de vulgarisation**

Un nombre impressionnant d'éléments d'interprétation ont été réalisés par le personnel du service de l'Éducation et celui des centres

d'interprétation. Plaquettes d'identification, panneaux d'interprétation, unités d'exposition et brochures de toutes sortes facilitent le travail des

IV **Perfectionnement du personnel**

naturalistes auprès des visiteurs. Deux brochures d'ordre plus général « L'éducation en conservation par les centres écologiques » et « La saison des sucres au Québec » permettront

d'une part de souligner l'importance éducative des centres d'interprétation et d'autre part de révéler au public les secrets de la fabrication des sous-produits de l'érable.

Deux stages, dont l'un en Angleterre auquel ont participé deux membres du personnel et l'autre dans un « Nature Center » de la Société Audubon, près de New-York, suivi par un autre employé au service de l'Éducation, auront fourni des

renseignements très utiles sur l'opération et les programmes de centres d'interprétation similaires aux nôtres et possédant une longue expérience auprès du public.

V **Conclusion**

L'année 1975/76 fut sans contredit la plus active et la plus fertile depuis la création du service. La fréquentation accrue des centres d'interprétation et la multiplication des services sollicités auprès de notre unité administrative confirment la

nécessité de vulgariser et de diffuser une information abondante et authentique sur la forêt tout en offrant à la population l'opportunité de la mieux connaître, afin d'être davantage et constamment motivée à la conserver.

PROGRAMME 4 utilisation de la forêt

Éléments de programme

4.1

Planification de l'utilisation

4.2

Contrôle de l'utilisation

4.3

Voirie forestière

4.4

Aide à la production forestière privée

Ce programme vise à assurer l'approvisionnement en bois des usines de transformation en tenant compte de la nature, de la localisation et de la capacité de production des diverses sources de matière ligneuse.

Budget: \$27 356 300

Effectifs: 721

4.1 Planification de l'utilisation

Budget: \$5 564 700
Effectifs: 164

La planification de l'utilisation constitue un élément de programme extrêmement important pour le ministère des Terres et Forêts, compte tenu de son objectif, utilisation optimale de la matière ligneuse, et de la politique de révocation des concessions. Cet élément comprend les sept activités suivantes:

- Révocation des concessions et achat des terrains privés

- Élaboration du profil socio-économique
- Fixation des objectifs de gestion
- Élaboration des plans de gestion
- Allocation des bois
- Programmation de l'exploitation des bois
- Implantation et expansion des usines

I Révocation des concessions et achat de terrains privés

La révocation des concessions et l'achat de terrains privés permettent au ministère des Terres et Forêts de reprendre en main les territoires forestiers qui avaient été octroyés sous forme de concessions ou qui avaient été acquis par des grands propriétaires forestiers. Il s'agit là de la première action en vue d'assurer au ministère la possibilité de gérer les territoires forestiers et la ressource qu'on y rencontre.

L'année 1975/76 a été marquée de nombreuses négociations qui ont conduit à la révocation de 4.582 milles carrés (11 883 km²) de concessions et à l'achat de 21 milles carrés (55.4 km²) de terrains privés. Des négociations ont été entreprises pour 9 806 milles carrés (25 288 km²) de concessions et 15 milles carrés (37.4 km²) de forêts privées. Enfin, les calculs d'évaluation sont terminés pour 12 507 milles carrés (32 380 km²) et 10 milles carrés (25.9 km²) de forêts privées.

Les tableaux XXXII, XXXIII et XXXIV donnent le détail de ces opérations par propriétaires ou concessionnaires.

Le projet de convention-type prévoyant la révocation des concessions forestières et la garantie d'approvisionnement a subi quelques modifications et deux compagnies papetières s'en sont prévalu soit la Société des Pâtes et Papiers Kruger et la Compagnie Internationale de Papier du Canada.

La division de l'Évaluation forestière a amélioré sa méthode d'évaluation et a participé activement à l'établissement d'un règlement concernant la détermination de la valeur résiduelle des travaux de nature permanente, d'aménagement et des autres améliorations effectués sur les concessions forestières révoquées.

Tableau XXXII— Transactions complétées, par mode de tenure, en 1975/76

Propriétaires ou concessionnaires	Concessions (mi ²)	Terrains privés (mi ²)
La Compagnie Internationale de Papier du Canada		
— Rivière des Outaouais (partie)	3 704	
— Rivière Pentecôte	505	8.2
The d'Auteuil Lunber Company Limited	139	
Saguenay Furniture Co.	91	10.2
Fonteneau Inc.	69	
Les Industries Alarie de Malartic Ltée	50	
Timbers and Powers Limited	24	
Louis Lagueux Ltée		1
Forêt expérimentale de New-Richmond		1
St Lawrence Corporation Limited (Rivière Trinité)		1

1 mi² = 2.59 km²

Tableau XXXIII— Négociations en cours, par mode de tenure, en 1975/76

Propriétaires ou concessionnaires	Concessions (mi ²)	Terrains privés (mi ²)
La Compagnie de Papier QNS Limitée	6 209	
UOP Manufacturing et UOP Company Limited	1 540	
Domtar Limitée (Parc des Laurentides)	710	
St. Raymond Paper Limited	695	
St. Lawrence Corporation Limited	328	13
Howard-Bienvenu Inc.	152	
Lavoie et Frères Inc.	50	
J.A. Bonneau & Fils Limitée	47	
Les Exploitations forestières du Saguenay Ltée	33	
Matapédia Company Limited	25	
Cumyn and Company Limited	2	
Forêt expérimentale de New-Richmond		2

1 mi² = 2.59 km²

Tableau XXXIV — Calculs d'évaluation complétés, par mode de tenure, en 1975/76

Propriétaires ou concessionnaires	Concessions (mi ²)	Terrains privés (mi ²)
St. Lawrence Corporation Limited	3 835	
Les Papeteries Bathurst Limitée	1 623	
La Compagnie Price Limitée (Parc des Laurentides)	1 265	
La Compagnie Donohue Limitée	1 257	
New-Brunswick International Paper Company	1 165	
Consolidated-Bathurst Limitée (Rivière Normandin)	1 040	
La Compagnie Gaspésia Limitée	640	
La Compagnie Price Limitée (Rimouski)	617	
Paradis & Fils Limitée	355	
Consolidated-Bathurst Limitée (Rivières à Mars et Ha! Ha!)	226	
Laberge et Laberge Limitée	150	
Laberge et Frères (St-Prime) Inc.	143	
J.H. Normick Inc.	102	
Domtar Limitée (Rivière Chaudière)	75	
St. Lawrence Corporation Limited (Cantons de l'Est)	14	
Hydro-Québec (Drummondville)		10

1 mi² = 2.59 km²

En plus des travaux dont il est fait mention plus haut, il a fallu vérifier certains rapports d'évaluation effectués par des ingénieurs consultants pour le compte d'autres ministères. Les projets qui ont reçu le plus d'attention sont: le centre de ski de la Petite Rivière Saint-François, le Parc du Mont Orford et le Parc Frontenac. Parmi les autres réalisations, on remarque aussi la création des forêts domaniales Opasatica et Decelles et la modification des forêts domaniales de Kipawa, de Mégiscane et de Saguenay en fonction des nouvelles unités de gestion. Il faudrait enfin mentionner l'évaluation de servitudes et droits de passage et l'agrandissement de pépinières.

Certaines modifications ont été apportées au programme de révocation des concessions forestières. Le tableau suivant fait état du nouvel échéancier.

Tableau XXXV— Échéancier de la révocation des concessions forestières de 1976 à 1982

Année	Superficie	
	mi ²	km ²
1976-77	13 189	34 159
1977-78	12 180	31 546
1978-79	13 531	35 045
1979-80	15 058	39 000
1980-81	11 140	28 852
1981-82	14 663	37 977

L'opération « plans de gestion », en cours depuis un an environ, se poursuivra jusqu'en 1980; il s'agit d'un processus de planification en voie d'élaboration au ministère des Terres et Forêts et qui constitue la première phase de la mise en place de la nouvelle politique forestière adoptée par l'État relativement aux forêts publiques.

Ce processus comprend plusieurs étapes dont les plus importantes comprennent:

- l'élaboration du profil socio-économique;
- la fixation des objectifs de gestion;
- la confection des plans de gestion.

II Élaboration du profil socio-économique

Par l'élaboration de profils socio-économiques pour chaque unité de gestion, le ministère entend établir la situation de la demande quant à la matière ligneuse et quant aux autres usages reliés aux ressources forestières. Également, ce profil fournit des renseignements sur la

main d'oeuvre forestière et sur les infrastructures existantes. La plupart des efforts ont porté sur l'élaboration de la méthodologie et sur la cueillette d'un grand nombre de données statistiques. Plus de 40 profils sont en voie de préparation.

III Fixation des objectifs de gestion

Cette série de documents met en relation les disponibilités et les besoins touchant les ressources forestières de chaque unité de gestion, elle dégage les priorités d'utilisation et elle définit les objectifs de mise en valeur qui

devront être atteints. Ces documents répondent à la question: qu'est-ce qu'on choisit de faire pour satisfaire les besoins? Plusieurs documents de cette nature sont en préparation.

IV Le plan de gestion

Au niveau de chaque unité de gestion, le plan sert à décrire la programmation des actions qui doivent être entreprises pour atteindre les objectifs de mise en valeur de la ressource forestière. Ces actions concernent, entre autres, les prescriptions et traitements applicables aux massifs boisés et, cela, quelles que soient les utilisations qui peuvent être faites de ces massifs. Le plan de gestion fait état d'une programmation de long terme, d'une programmation de moyen terme, décrivant les actions à réaliser sur une

base quinquennale et, finalement il présente l'organisation opérationnelle des actions au cours de la première année. En même temps que la préparation des budgets, le plan de gestion sera révisé annuellement.

Au cours de 1975/76, trois plans de gestion ont été préparés, ils couvrent les unités de gestion des forêts publiques de Charlevoix, des Appalaches et du Grand-Portage.

V Allocation des bois

L'allocation des bois est une activité qui englobe plusieurs opérations qui visent toutes à une utilisation rationnelle de la matière ligneuse. Les principales sont les suivantes:

- allocation des bois feuillus
- émission de permis annuels de coupe
- émission de permis d'exploitation d'érablières
- contrôle du mouvement des bois

1 Allocation des bois feuillus

Depuis 1967, le ministère a introduit, pour l'ensemble des essences feuillues, le principe d'un plan d'allocation de bois feuillus qui assure

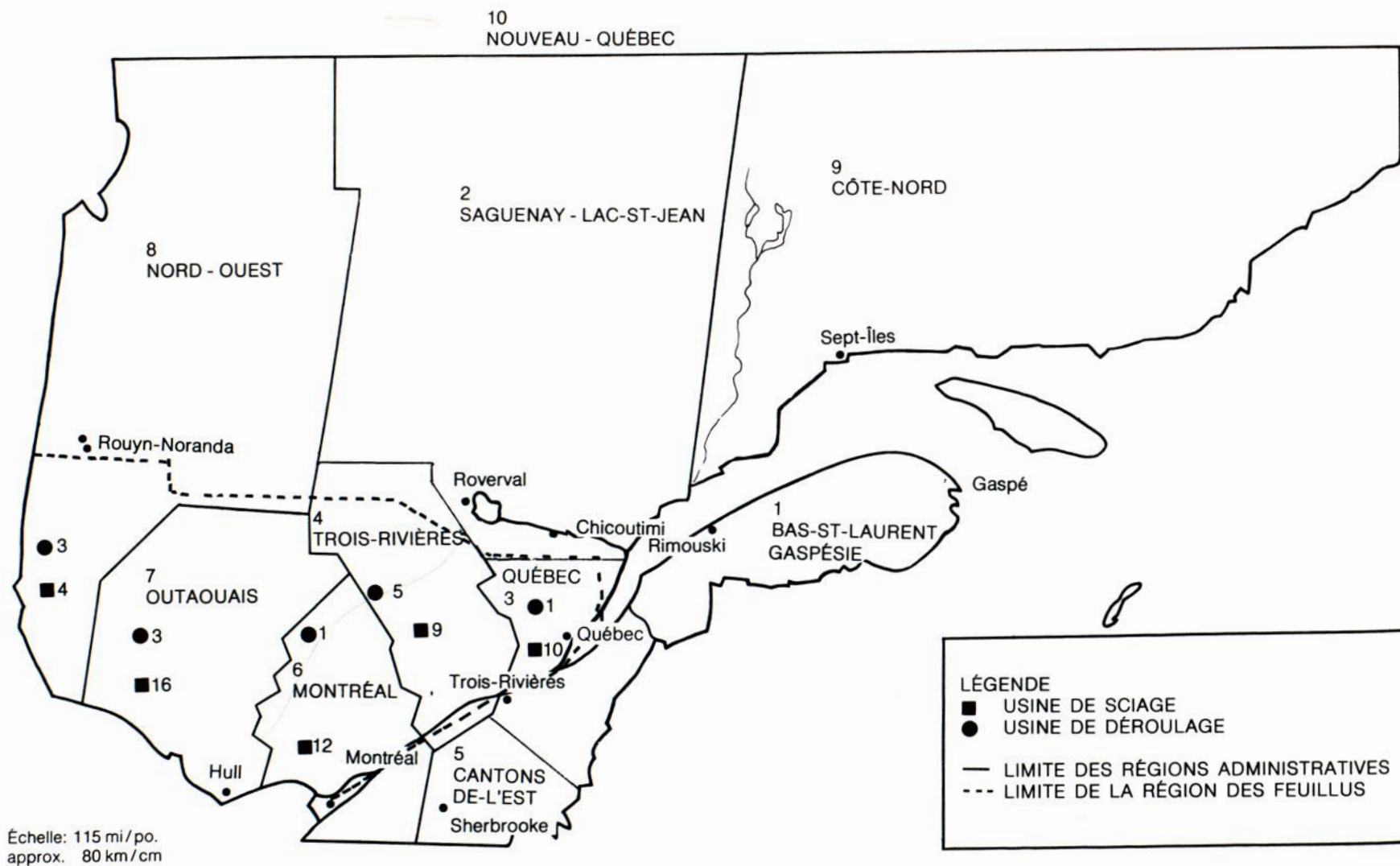
la répartition des bois coupés à l'intérieur des forêts publiques à une dizaine d'usines de déroulage et à une cinquantaine de sciage.

Tableau XXXVI— Allocation des feuillus et des pins blanc et rouge, en 1975/76, par région et par mode de transformation

Région administrative	Sciage (000 p.m.p.)	Déroulage (000 p.m.p.)	Total (000 p.m.p.)	Pins
Québec	9 860	1 345	11 205	
Trois-Rivières	15 868	2 263	18 131	
Montréal	21 156	2 689	23 845	
Outaouais	54 689	12 351	67 040	32 000
Nord-Ouest (Ontario)	—	—	—	16 000
Total en 000 p.m.p.	123 733	30 788	154 521	58 000
Total en m ³ :	700 329	174 260	874 589	328 280

Note: 1 000 p.m.p. = 200 pi³ = 5.66 m³

Figure 22— Répartition des usines régies par le plan d'allocation des feuillus



2 Émission de permis annuels de coupe

Concernant le territoire couvert par le plan, le 48 ième parallèle délimite au nord ce que l'on convient d'appeler la région des feuillus. (Voir Figure 22 « Usines régies par le plan d'allocation des feuillus ».) Il en résulte que les régions administratives de Québec, Trois-Rivières, Montréal, de l'Outaouais et du Nord-Ouest québécois (unité de gestion du Témiscamingue) répondent au besoin des bois feuillus à partir principalement d'unités d'aménagement détenues par des concessionnaires forestiers.

Pour la période d'avril 1975 à mars 1977, une réduction de 10% a été appliquée aux volumes qui avaient été alloués précédemment. Cette

Il existe deux catégories de permis annuels de coupe: les uns sont dits domestiques, les autres commerciaux. Les premiers répondent aux besoins en bois de chauffage ou de construction des cultivateurs et des pêcheurs. Les seconds visent à procurer aux usines la matière première qu'elles transforment.

L'émission des permis annuels de coupe fait intervenir les administrations régionales et les services des Plans d'Aménagement et de l'Exploitation. Les premiers reçoivent et analysent les demandes des requérants pour les acheminer ensuite aux services centraux où la demande est vérifiée. Ces analyses visent à assurer que les coupes respecteront les plans d'aména-

mesure tient compte des nouvelles données quant à la disponibilité de bois feuillus.

Cette réduction est une des actions du ministère pour intéresser les utilisateurs à diversifier leur production. Au nombre de ces actions, il faut également compter l'insistance auprès de l'industrie pour l'inciter à une transformation plus poussée des bois de certaines essences. Le tableau XXXVI « Allocation des feuillus et des pins blanc et rouge, en 1975-76, par région et par mode de transformation » fait ressortir l'importance des bois feuillus à mesure que l'on progresse vers l'ouest.

ment et les contrats d'approvisionnement en vigueur.

Le permis annuel de coupe indique non seulement la nature et les quantités de bois à être coupé, mais aussi les tarifs de droit de coupe, le mode de mesurage, l'unité d'aménagement où les coupes auront lieu et enfin la destination des bois.

Le tableau XXXVII « Permis annuels de coupe émis en 1975/76 » indique les volumes de bois qui ont fait l'objet d'une autorisation de coupe. Il a paru utile d'indiquer les modes de tenure pour lesquels il y a eu émission de permis tant commerciaux que domestiques.

Tableau XXXVII — Permis annuels de coupe émis en 1975/76

PERMIS COMMERCIAUX		Volume autorisé en unités de 100 pi ³		
Tenure	Nombre de permis	Résineux	Feuillus	Total
Concession	692	6 239 640	484 095	6 723 735
Forêts domaniales	367	3 691 502	85 007	3 776 509
Terrains vacants	273	686 308	57 090	743 398
Total:	1 332	10 617 450	626 192	11 243 642

PERMIS POUR FINS DOMESTIQUES		Volume autorisé en unités de 100 pi ³		
Tenure	Nombre de permis	Résineux	Feuillus	Total
Forêts cantonales	1 134	—	—	9 072
Forêts domaniales	1 598	—	—	14 258
Total:	2 732	—	—	23 330

Note: 1 unité de 100 pieds cubes = 2.83 m³

3 Émission de permis d'exploitation d'érablières

Le permis d'exploitation d'érablières a pour effet de mettre à la disposition de citoyens les peuplements d'érable localisés sur les terres publiques et susceptibles d'être exploités pour la sève. Ainsi, au cours de 1975/76, cinq cent vingt-huit (528) permis ont été émis pour l'exploitation d'érablières. Ces dernières couvrent 11 904 acres (4 820 ha); elles renferment 723 197 érables. Le tableau XXXVIII indique, par région, le nombre de permis, la superficie couverte, le nombre

d'érables et le loyer perçu. Il en ressort que la Région de Québec et celle du Bas Saint-Laurent Gaspésie dominant très nettement dans tous ces domaines.

L'exploitation de ces érablières a rapporté un revenu de \$293 000.00 pour une production d'environ 56 000 livres de sucre et 29 000 gallons de sirop, selon les déclarations mêmes des permissionnaires.

Tableau XXXVIII— Permis d'exploitation d'érablières émis en 1975/76

Régions	Permis émis	Superficie (acres)	Érables	Loyers
1-Bas Saint-Laurent — Gaspésie	228	4 115.9	265 538	\$2 738.00
2-Saguenay — Lac St-Jean	18	270.9	9 349	\$ 104.00
3-Québec	193	6 015	356 518	\$3 647.00
4-Trois-Rivières	6	175	6 418	\$ 65.00
6-Montréal	19	301.1	22 820	\$ 235.00
7-Outaouais	21	419	34 821	\$ 362.00
8-Nord-Ouest	42	572.22	26 233	\$ 296.00
9-Côte-Nord	1	35	1 500	\$ 15.00
Total:	528	11 904.12	723 197	\$7 462.00

1 acre = 0.4 ha

4 Contrôle du mouvement des bois

Les bois qui sortent du Québec, qu'ils soient ouvrés ou non, font l'objet d'un contrôle de la part du ministère des Terres et Forêts. Il s'agit ici encore d'une mesure visant à promouvoir une transformation plus complète de cette matière première.

Ainsi, seule la Société Rexfor peut être autorisée à exporter des bois non ouvrés hors du pays. Par contre, du bois non ouvré peut être expédié dans les autres provinces par quiconque se procure un permis de le faire. Avant de procéder à l'émission d'un tel permis, le ministère s'assure que cette expédition ne causera aucun préjudice à l'industrie locale.

Il est également nécessaire de se procurer un permis pour expédier ou exporter des bois ouvrés. Une entente avec les autorités douanières facilite grandement ce contrôle. D'ailleurs, les pays étrangers exigent que ce mouvement de bois soit reconnu par un permis.

Le tableau XXXIX met en évidence que le bois de sciage, ouvré et raboté, constitue, et de loin, la forme privilégiée d'expédition et d'exportation.

Tableau XXXIX— Bois et produits forestiers expédiés hors du Québec en 1975/76

Utilisation des produits	Unité de mesure	Destination			Volume total en unité de 100 pi ³
		Canada	Autres pays	Total	
Billes de sciage	1 000 p.m.p.	225	2 588	2 813	5 626
Billes de déroulage	1 000 p.m.p.	—	889	889	1 777
Billes de déroulage	corde	—	1 000	1 000	850
Billes pour fuseaux	corde	102	1 572	1 674	1 423
Billes à pâte (écorcées)	corde	79 936	1 817	81 753	78 483
Billes à pâte (non écorcées)	corde	690	34 466	35 156	29 883
Arbres de noel	unité	12 000	441 980	453 980	454
Branches de noel	tonne	—	5 190	5 190	2 336
Bois de chauffage	corde	—	1 496	1 496	1 122
Piquets de clôtures	unité	—	2 695 005	2 695 005	26 950
Manches d'hockey	unité	—	102 000	102 000	255
Traverses de chemins de fer	unité	—	173 750	173 750	13 900
Bois de sciage oeuvrés rabotés	1 000 p.m.p.	297 165	705 770	1 002 935	1 353 963
Bois de sciage oeuvrés non rabotés	1 000 p.m.p.	—	24 111	24 111	40 264
Bardeaux (cèdre)	1 000 unités	3 000	401 535	404 535	40 454
Lattes	1 000 unités	5 275	67 475	72 750	32 738
Barreaux	camion	—	86	86	860
Bois à fuseaux	1 000 p.m.p.	—	5 373	5 373	7 254
Goujons	camion	—	20	20	200
Plants ou semis	unité	—	1 500	1 500	1
Contreplaqué	1 000 pieds ²	29 500	583 750	613 250	128 783
Bois équarris	1 000 p.m.p.	—	2 120	2 120	2 862
Coussinets	wagon	—	10	10	170
Bobines	camion	—	115	115	575
Bran de scie	tonne	800	—	800	560
Rabotures	tonne	2 000	2 350	4 350	3 045

Tableau XXXIX— Bois et produits forestiers expédiés hors du Québec en 1975/76 (suite)

Utilisation des produits	Unité de mesure	Destination			Volume total en unité de 100 pi ³
		Canada	Autres pays	Total	
Dosses	corde	—	300	300	195
Copeaux	tonne	136 000	143 491	279 491	195 644
Coeurs de bouleaux et de tremble	camion	—	19	19	190
Total:					1 970 818

Note: Facteurs de conversion

1 000 p.m.p., bois rond = 200 pi³ (5.66 m³)

1 000 p.m.p., scié et raboté = 135 pi³ (3.77 m³)

1 000 p.m.p., scié et non raboté = 167 pi³ (4.73 m³)

1 corde (volume apparent) = 128 pi³ (3.62 m³)

1 unité de 100 pi³ = 2.83 m³ (solide)

1 tonne (copeaux) = 907.2 kg

1 pi² (contreplaqué) = 0.093 m²

VI Programmation de l'exploitation des bois

Pour une bonne programmation de l'exploitation des bois il faut préparer des plans pluriannuels d'exploitation, ou contrôler la confection. C'est à partir de ces plans que se fait l'émission de

permis annuels de coupe et les exploitants sont tenus d'en présenter avec leur demande de permis de coupe.

VII Implantation et expansion des usines

Cette activité consiste en l'administration de la quatrième partie de la loi des Terres et Forêts traitant « Des usines de transformation du bois »; essentiellement, elle oblige les transformateurs à se munir d'un permis d'usine.

nouvelle législation du ministère des Terres et Forêts concernant les usines de transformation du bois.

Au cours de l'année 1974/75, le service de l'Exploitation a procédé à une campagne d'information de manière à faire connaître la

Durant cette période, le service a procédé à l'émission de 871 permis d'usine. Le tableau XL donne la répartition des permis d'usine en catégories selon les raisons de leur émission.

**Tableau XL — Catégories de permis d'usine
émis en 1975-76**

Renouvellement:	712
Implantation:	28
Modification:	5
Régularisation:	86
Changement de localisation:	3
Changement de propriétaire:	<u>37</u>
Total:	871
Refusés:	12
Non renouvelés:	73

4.2 Contrôle de l'utilisation

Budget: \$5 321 400
Effectifs: 427

L'élément de programme « Contrôle de l'utilisation » vise à assurer un contrôle des exploitations tant au point de vue de l'estimation des volumes de bois récolté que du respect des règlements. À cette fin, les actions du ministère en ce domaine ont été rattachées à l'une ou l'autre des cinq activités suivantes:

— normalisation et réglementation de l'utilisation

- vérification du mesurage
- mesurage
- surveillance des opérations forestières
- vérification des rapports d'infraction et facturation des amendes

I Normalisation et réglementation de l'utilisation

Au cours de l'année 1975/76, le ministère des Terres et Forêts a procédé à la révision des diverses normes de mesurage en vigueur. Il est apparu qu'avant d'officialiser certaines de ces normes, qui avaient été employées à titre expérimental, il serait avantageux d'apporter certaines précisions. Aussi a-t-il été jugé préférable de continuer, pour l'année en cours, à mesurer les bois selon des normes provisoires, c'est-à-dire des normes en voie de rodage.

Par ailleurs, d'autres normes ont été rendues officielles; elles portent les titres suivants:

- « La sous-utilisation de la matière ligneuse »
- « La façon de procéder lorsqu'il y a infraction aux prescriptions du permis de coupe »
- « Le contrôle des actions contre la propriété »

II Vérification du mesurage

Les techniques de vérification du mesurage, mises au point au cours des années, donnent satisfaction parce qu'elles permettent au ministère de s'assurer de la validité du mesurage. Toutefois, le pourcentage des bois qui doivent être remesurés pour fin de vérification peut varier

considérablement selon la façon dont est organisé le travail des vérificateurs et cela sans affecter la validité des conclusions. En conséquence, il convient d'être prudent dans l'interprétation du tableau XLI.

III Mesurage

Tableau XLI — Proportion, en pourcentage, du volume de bois vérifié par les mesureurs du M.T.F. en regard du volume exploité

Région administrative	Pourcentage
Bas St-Laurent — Gaspésie	2.19
Saguenay — Lac St-Jean	4.45
Québec	3.33
Trois-Rivières	1.97
Estrie	1.13*
Montréal	4.98
Outaouais	3.69
Nord-Ouest	2.51
Côte-Nord	1.66

* Par les mesureurs de la région 3

La connaissance des volumes de bois coupés sur les terres publiques s'avère une donnée très importante pour une saine gestion de la forêt. C'est la raison pour laquelle le ministère des Terres et Forêts attache autant d'importance à la façon de procéder au mesurage des bois coupés.

Le tableau XLII — « Volume des bois coupés dans les forêts publiques de 1966 à 1976 par principales natures » indique que l'année 1975/76 a été caractérisée par une baisse marquée des volumes de bois exploités. Cette diminution s'est fait sentir de façon particulière pour les bois à pâte où on observe une baisse de l'ordre de 35%.

Les volumes de bois coupés par région sont indiqués au tableau XLIII — « Volume des bois coupés en 1975/76 dans les forêts publiques par

région administrative et principales natures ». Ce tableau fait nettement ressortir que les régions nordiques, à savoir la région du Nord-Ouest, la région du Saguenay Lac Saint-Jean et la région de la Côte-Nord, fournissent la majorité des bois coupés au Québec.

Le tableau XLIV — « Comparaison des volumes des bois coupés dans les forêts publiques par région administrative en 1974/75 et 1975/76 » met en évidence une diminution des exploitations plus marquée dans les régions du Saguenay-Lac Saint-Jean alors que dans la région de Trois-Rivières, il y a une augmentation de l'ordre de 14%.

Le tableau XLV — « Bois coupés dans les forêts publiques par région administrative et suivant la tenure » indique que les concessions forestières ont fourni 61.4% des bois coupés sur les terres

publiques; l'an passé, elles avaient fourni 69.7% du volume total des bois coupés. Ce changement est principalement attribuable à la région du Saguenay — Lac Saint-Jean où il y a eu une légère augmentation des bois coupés sur les forêts publiques autres que les concessions,

634 000 unités de cent pieds cubes contre 615 000 en 1974/75, et une très forte diminution des bois coupés sur les concessions où le volume de bois coupé est passé de 1 800 000 unités de cent pieds cubes à 775 000 unités de cent pieds cubes.

Tableau XLII — Volume des bois coupés dans les forêts publiques de 1966 à 1976, en unités de 100 pi³, par principales natures

Années	Bois à pâte	Bois de sciage et de déroulage	Autres natures	Volume total	
				En 100 pi ³ *	En 100 m ³
1966-67	5 229 042	1 758 815	20 574	7 008 431	198 478
1967-68	4 603 640	2 081 589	20 463	6 705 692	189 905
1968-69	3 987 747	2 141 744	16 103	6 145 594	174 043
1969-70	4 485 032	2 242 725	17 893	6 745 649	191 037
1970-71	4 237 008	2 055 001	22 223	6 314 232	178 819
1971-72	3 508 003	2 690 272	15 053	6 213 328	175 961
1972-73	3 555 519	3 096 985	34 389	6 686 894	189 373
1973-74	4 205 275	3 296 988	27 722	7 529 985	213 249
1974-75	4 754 469	3 577 877	24 832	8 357 178	236 644
1975-76*	3 128 973	3 303 291	16 969	6 449 233	182 622

* Les volumes indiqués pour la saison 1975/76 proviennent d'une première compilation des mesurages.

100 pi³ = 2.83168 m³

Tableau XLIII — Volume des bois coupés en 1975/76 dans les forêts publiques par région administrative et principales natures en unités de 100 pi³

Région administrative	Bois à pâte	Bois de sciage et de déroulage	Autres natures	Volume total	
				En 100 pi ³	En 100 m ³
Bas St-Laurent — Gaspésie	293 123	453 763	1 064	747 950	21 180
Saguenay — Lac-St-Jean	318 900	1 088 053	2 300	1 409 253	39 906
Québec	267 149	91 147	819	359 115	10 169
Trois-Rivières	738 669	57 148	9 432	805 249	22 802
Montréal	167 340	71 000	217	238 557	6 755
Outaouais	422 917	179 555	1 209	603 681	17 094
Abitibi-Témiscaminque	131 609	1 301 162	846	1 433 617	40 595
Côte-Nord	789 266	61 463	1 082	851 811	24 121
Total:	3 128 973	3 303 291	16 969	6 449 233	182 622

Tableau XLIV — Comparaison des volumes des bois coupés dans les forêts publiques par région administrative en 1974/75 et 1975/76, en unités de 100 pi³ et en m³

Région administrative	Saison 1974/75		Saison 1975/76		Différence	
	en 100 pi ³	en 100 m ³	en 100 pi ³	en 100 m ³	Volume 100 pi ³	Pourcentage
Bas St-Laurent — Gaspésie	899 464	25 470	747 950	21 180	-151 514	-16.8%
Saguenay — Lac-St-Jean	2 217 441	62 791	1 409 253	39 906	-808 188	-36.5%
Québec	367 243	10 399	359 115	10 169	- 8 128	- 2.2%
Trois-Rivières	705 146	19 968	805 249	22 802	+100 103	+14.2%
Montréal	301 856	8 548	238 557	6 755	- 63 299	-21.0%
Outaouais	778 506	22 045	603 681	17 094	-174 825	-22.5%
Abitibi — Témiscamingue	1 961 878	55 554	1 433 617	40 595	-528 261	-26.9%
Côte-Nord	1 125 644	31 875	851 811	24 121	-273 833	-24.3%
Total en 100 pi ³	8 357 178		6 449 233		-1 907 945	-22.8%
Total en 100 m ³		236 650		182 622		

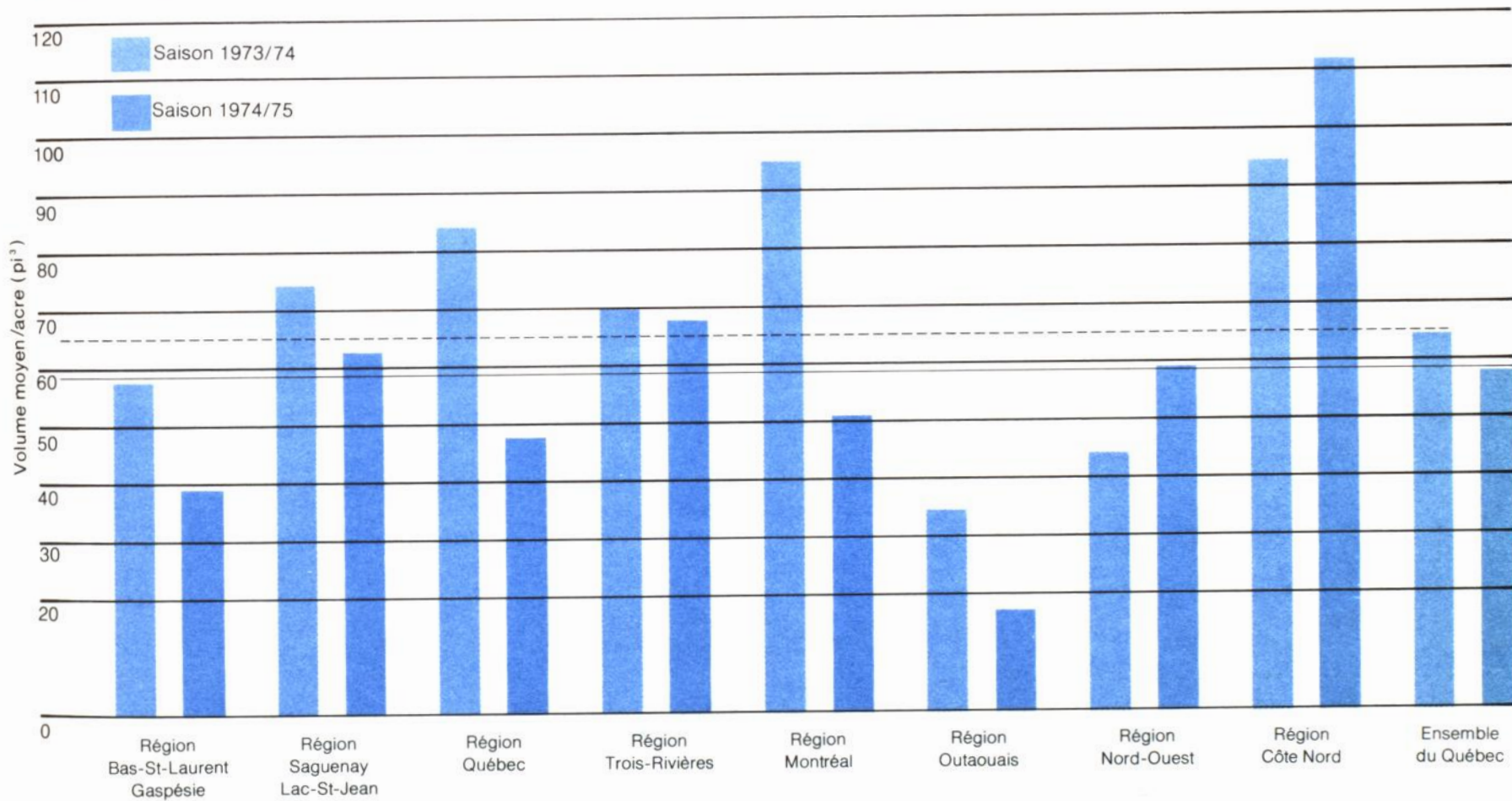
100 pi³ = 2.83168 m³

Tableau XLV — Bois coupés dans les forêts publiques par région administrative et suivant la tenure en unités de 100 pi³

Région administrative	Concessions forestières		Autres forêts publiques		Volume total	
	Bois coupés par les concessionnaires	Bois vendus sur pied	Fins commerciales	Fins domestiques	En	En
					100 pi ³	100 m ³
Bas St-Laurent — Gaspésie	262 280	67 274	414 736	3 660	747 950	21 180
Saguenay — Lac St-Jean	542 376	232 354	631 308	3 215	1 409 253	39 906
Québec	216 791	68 833	72 409	1 082	359 115	10 169
Trois-Rivières	712 042	33 464	59 575	168	805 249	22 802
Montréal	182 287	46 458	9 312	500	238 557	6 755
Outaouais	561 371	21 179	21 075	56	603 681	17 094
Abitibi — Témiscamingue	338 794	118 494	973 058	3 271	1 433 617	40 595
Côte-Nord	539 761	20 452	291 053	545	851 811	24 121
Total en 100 pi ³	3 355 702	608 508	2 472 526	12 497	6 449 233	
Total en 100 m ³						182 622
Pourcentage	52.0%	9.4%	38.33%	0.2%		

100 pi³ = 2.83168 m³

Figure 23 — Volume moyen/acre de la matière ligneuse non utilisée, par région administrative et pour l'ensemble du Québec.



IV Surveillance des opérations forestières

Essentiellement, la surveillance des opérations forestières consiste à s'assurer que toute la matière ligneuse utilisable est effectivement récoltée lors des coupes.

L'action du ministère en ce domaine a eu comme conséquence de faire diminuer le volume résiduel sur le parterre des coupes: de 93 pieds

et 58 pieds cubes à l'acre observé en 1972/73, il est passé à 65 pieds cubes en 1974/75. (Voir figure 23 « Volume moyen/acre de la matière ligneuse non utilisée ») Ce progrès est attribuable, pour une bonne part, au fait que les employés responsables en ce domaine profitent de la présence du personnel de l'exploitant pour faire récupérer immédiatement les bois abandonnés.

V Vérification des rapports d'infraction et facturation des amendes

Au cours de 1975/76, comme par les années passées, on a constaté un certain nombre d'infraction ou de coupes illégales. Dans certains cas, le présumé délinquant a pu fournir des explications qui, après étude, ont permis d'éclaircir la situation. Dans les autres cas, il y a eu proposition de règlement à l'amiable pour

régulariser les coupes. En fait, il y a eu de telles propositions dans cent cinquante trois (153) cas de coupes illégales et cent quatre-vingt-huit (188) cas d'infractions. Au total, les montants d'argent perçus ou à percevoir sont de \$93 211.00, soit \$25 908.25 pour des coupes illégales et \$67 302.75 pour des infractions au permis.

4.3 Voirie forestière

Budget: \$10 890 000
Effectifs: 61

Cet élément de programme vise à constituer sur les terres publiques non concédées, un réseau de voies d'accès principales et permanentes. Ces chemins forestiers, de haut standard, permettent un transport rapide et économique de la matière ligneuse tout en favorisant le libre accès du public.

En 1975/76, les principales activités du ministère dans le domaine de la voirie forestière peuvent être établies comme suit:

I Réalisation de plans et devis

Pour répondre aux besoins de l'année en cours ainsi qu'aux exigences de la programmation 1976/77, le ministère a dû procéder à la

confection de plans et devis détaillés pour 113.7 milles (181.9 km) de chemins et 18 ponts.

II Construction et amélioration de chemins

L'évolution rapide du transport forestier de même que les besoins d'expansion du réseau actuel, ont nécessité l'amélioration de 100.1 milles (161.0 km) et la construction de 92.4 milles (148.8 km), ce qui porte la longueur du réseau à 1 059 milles (1 703.9 km).

Ces chemins sont conçus pour permettre le transport de bois en longueur. Les dimensions des remorques peuvent atteindre 12 pieds (3.6 m) de largeur, 80 pieds (24 m) de longueur et 150 000 lbs (67 500 kg) de bois total en charge. (Figure 24)

L'ensemble de ce réseau répond maintenant aux exigences du transport moderne et peut donc permettre de façon sécuritaire la circulation d'équipement lourd (12 pieds de largeur et

Tableau XLVI— Développement du réseau, par région, en 1975/76

	mi	km
Bas St-Laurent		
Gaspésie	237	381.3
Saguenay		
Lac St-Jean	351	564.8
Québec	—	—
Trois-Rivières	12	19.2
Montréal	—	—
Outaouais	—	—
Nord-Ouest	399	642.0
Côte-Nord	60	96.6
Total:	1 059	1 703.9

150 000 lbs de pesanteur c'est-à-dire 3.6 m de largeur et 67 500 kg de pesanteur) à des vitesses de 30 à 50 mph (50 à 80 km/heure) . On évalue à 2 100 000 unités de 100 pieds cubes de bois

soit 6 000 000 m³, le volume transporté sur ces chemins forestiers, soit près de 25% de la matière ligneuse récoltée sur les forêts publiques du Québec.

Figure 24 — Chemins permettant le transport lourd.

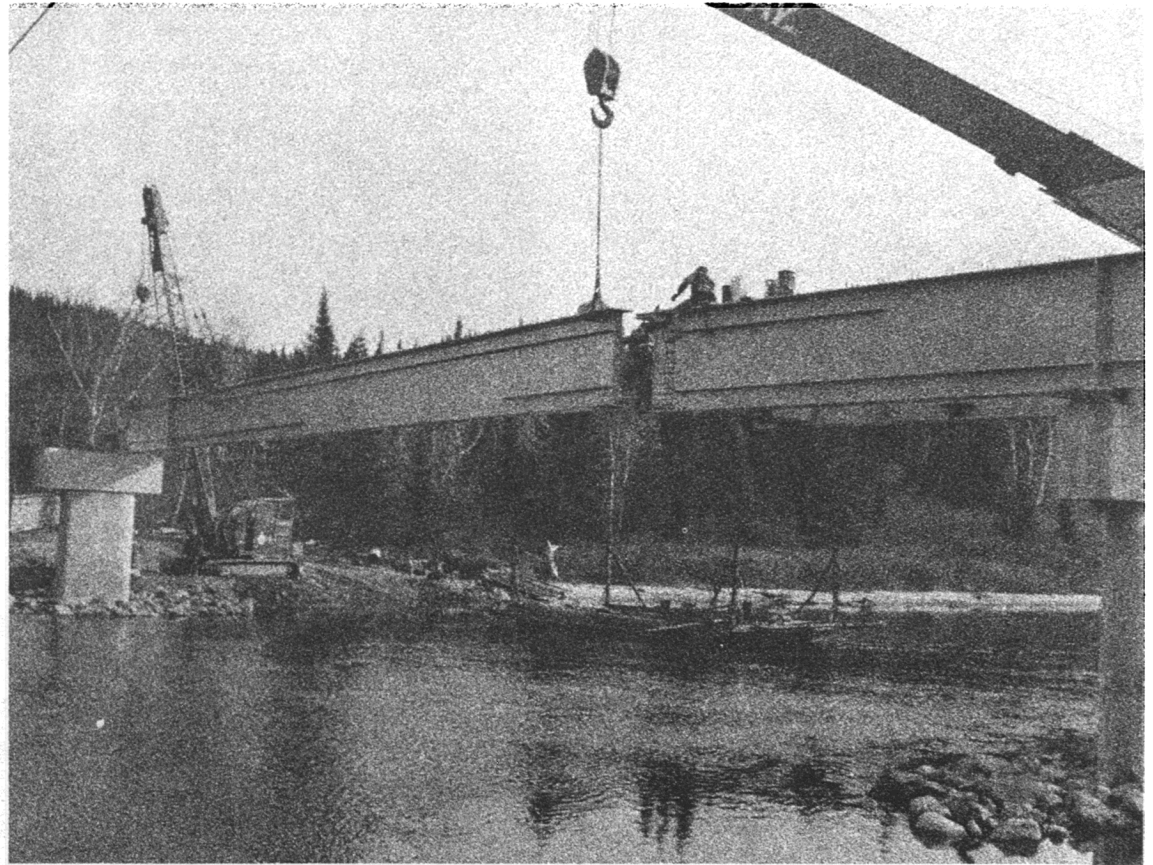


III Construction et entretien des ponts du réseau

En plus de voir à l'entretien des 139 ponts déjà existants, le ministère a procédé au cours de l'année à l'érection de 13 nouvelles structures.

Ces ponts, d'une seule voie, ont tous été construits pour résister aux charges vives déjà mentionnées.

Figure 25 — Pont Mistassini, au Saguenay-Lac St-Jean.



Un exemple de ces travaux est le pont Mistassini (Figure 25), au Saguenay-Lac St-Jean. D'une longueur de 300 pieds (90 m), il est constitué de 2 poutres d'acier continues, avec piles, culées et tablier en béton armé.

En raison de la nature du sol (sable mouvant), il a été nécessaire de recourir à un système de

fondation sur pieux tubés d'une longueur maximum de 92 pieds (27.6 m).

Quant au pont Esturgeon (Figure 26), dans le Nord-Ouest québécois, il atteint une longueur totale de 144 pieds (43.2 m); il est formé de 12 chevalets de 5 pieux avec poutres et tablier, le tout en bois écorcé et créosoté.

Figure 26 — Pont Esturgeon, dans le Nord-Ouest québécois.



IV Lois et réglementations

Pour faire suite au projet de Loi 27, modifiant la Loi des Terres et Forêts, le ministère a préparé une réglementation concernant l'utilisation des chemins forestiers. Le but visé consiste principalement à augmenter la sécurité des usagers et à préserver l'investissement consenti au chapitre de la construction.

À titre de mesure préventive, le ministère a de plus procédé à la mise en place d'une

signalisation routière appropriée sur 755 milles (1 214 km) de chemin.

La participation des utilisateurs pour fins industrielles et commerciales s'élève cette année à près de \$2 100 000 pour un taux de contribution de \$1.00 par unité de 100 pieds cubes (2.83 m³).

V Sources de financement

Le budget régulier du ministère a permis des réalisations pour \$1 815 000. Le Fonds de développement régional (FDR), lequel est sous la responsabilité de l'Office de Planification et de développement, a fourni \$3 975 000. Une entente auxiliaire sur l'accès aux ressources forestières (EAARF), conclue avec le gouvernement fédéral, a permis d'ajouter \$5 100 000 aux sommes précédentes, pour un grand total de \$10 890 000.

Le tableau XLVII donne, par région administrative la provenance du budget, la répartition des

travaux et les montants dépensés. On remarque que les plus forts montants ont été utilisés dans le Nord-Ouest, le Saguenay — Lac St-Jean et la Côte-Nord. Le total est \$9 422 000.

La différence entre le montant des travaux réalisés et celui du budget global s'explique surtout par des dépenses de fonctionnement et d'entretien. À titre d'exemple, l'entretien des ponts existants coûte un demi-million de dollars incluant les matériaux et le personnel requis.

Tableau XLVII — Travaux de voirie réalisés en 1975/76 (\$000)

Régions administratives	Provenance du budget		CONSTRUCTION		AMÉLIORATION		SIGNALISATION	PLANS ET DEVIS		Montants dépensés
			Chemins (Mi)	Ponts (Nb)	Chemins (Mi)	Ponts (Nb)	Chemins (Mi)	Chemins (Mi)	Ponts (Nb)	
Bas St-Laurent Gaspésie	Régulier		—	3	4.0	—	—	—	3	127.6
	O.P.D.Q.	FDR	5.0	—	17.1	—	180	—	—	259.5
Saguenay Lac St-Jean	O.P.D.Q.	EAARF	20.0	1	20.0	—	150	—	—	1 407.3
	O.P.D.Q.	FDR	7.0	3	35.0	—	129	60.9	6	1 847.9
Québec	Régulier		7.0	—	—	—	—	—	—	120.0
	O.P.D.Q.	FDR	—	1	—	—	—	—	1	8.7
Trois-Rivières	Régulier		—	—	12.0	—	—	—	—	138.3
	O.P.D.Q.	FDR	—	1	—	—	—	—	1	42.1
Montréal	Régulier		2.5	—	—	—	—	—	—	40.0
Nord-Ouest	O.P.D.Q.	EAARF	26.3	1	—	—	150	—	—	2 430.3
	O.P.D.Q.	FDR	5.0	3	3.0	3	121	30.0	7	980.8
Côte-Nord	O.P.D.Q.	EAARF	14.0	—	7.0	—	20	—	—	1 245.0
	O.P.D.Q.	FDR	5.6	—	2.0	—	5	22.8	—	719.5
Service Voirie forestière	O.P.D.Q.	FDR	—	—	—	—	—	—	—	55.0
Total:			92.4	13	100.1	3	755	113.7	18	9 422.0

4.4 Aide à la production forestière privée

Budget: \$5 580 200
Effectifs: 69

Introduction

L'élément de programme « Aide à la production forestière privée » vise d'une part l'amélioration de la qualité et de la quantité de la matière ligneuse provenant des petites forêts privées et d'autre part, à fournir aux propriétaires forestiers les techniques et les moyens financiers afin d'utiliser le mieux possible le potentiel de production de ces forêts.

Le personnel du service de l'Aide à la forêt privée dépense toutes ses énergies pour atteindre ces objectifs et est aidé dans cette tâche par les huit (8) administrations régionales du ministère.

Regroupement des forêts privées

Les politiques mises de l'avant en 1970 pour favoriser le regroupement des forêts privées du Québec se sont poursuivies durant l'année financière 1975/76 à un rythme normal.

Des 55 unités d'aménagement couvrant le territoire privé, 27 sont actuellement administrées par autant d'organismes de gestion en commun reconnus par le ministre. L'objectif de ces organismes est le regroupement des forêts privées afin de les aménager intensivement.

Les efforts effectués durant l'année financière 1975/76 visaient surtout à améliorer les politiques de mise en valeur des forêts privées. Ainsi, au chapitre de la promotion, un contrat de \$182 000

(Figure 27) fut accordé à la Fédération des producteurs de bois du Québec pour administrer et faire exécuter par 11 syndicats et offices de producteurs de bois le programme de promotion afin d'inciter les propriétaires forestiers à se regrouper au sein de leur unité d'aménagement.

De bons résultats ont été obtenus puisque, de 1971 à 1976, les organismes de gestion en commun ont mis sous contrat d'aménagement 287 410 acres (116 288 ha). En 1975/76, 96 300 acres (38 963 ha) se sont ajoutées.

La figure 28 démontre l'accroissement de la superficie mise sous contrat depuis le début de la politique de regroupement des forêts privées.

Figure 27 — Sommes versées pour l'aide à la promotion depuis 1971
(\$ 000)

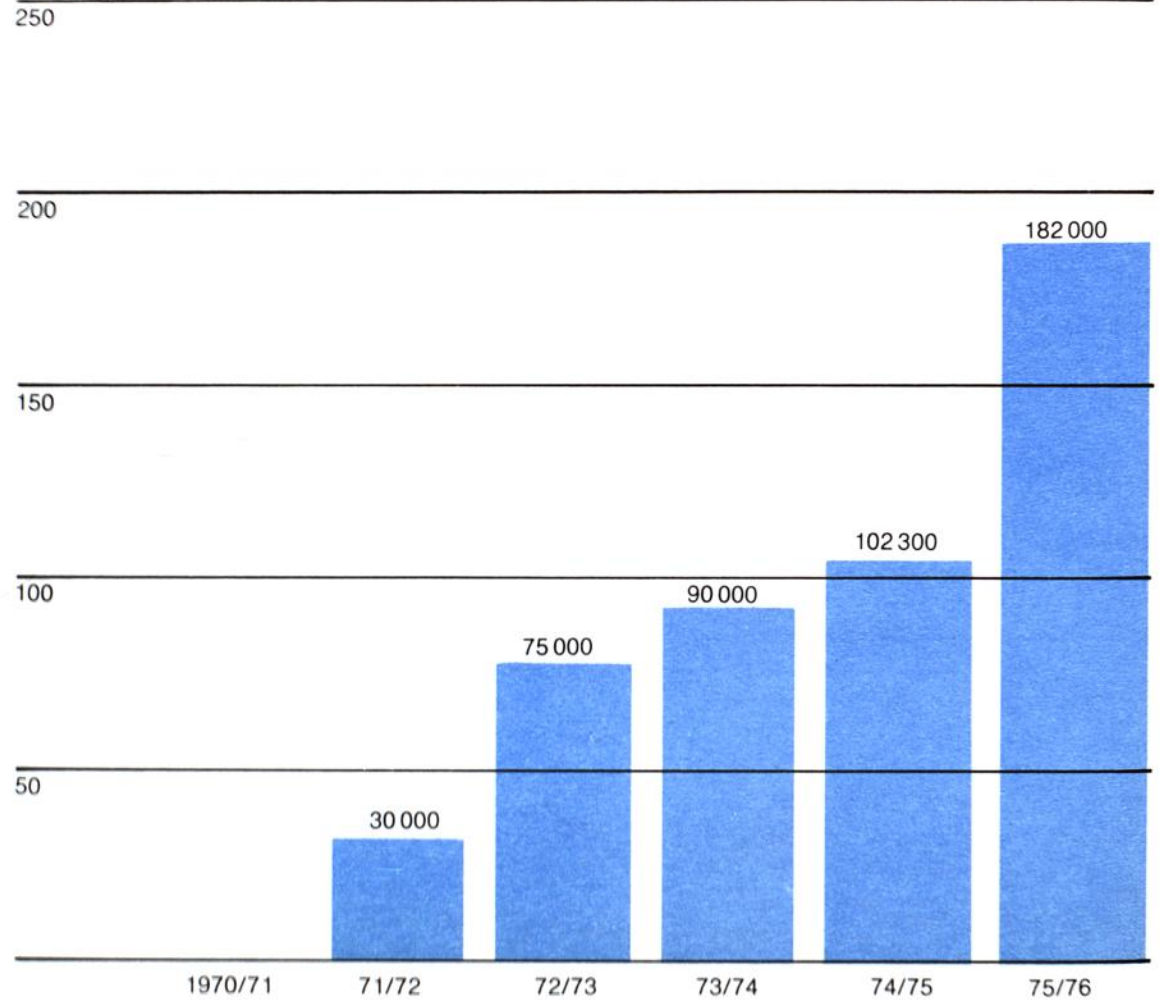
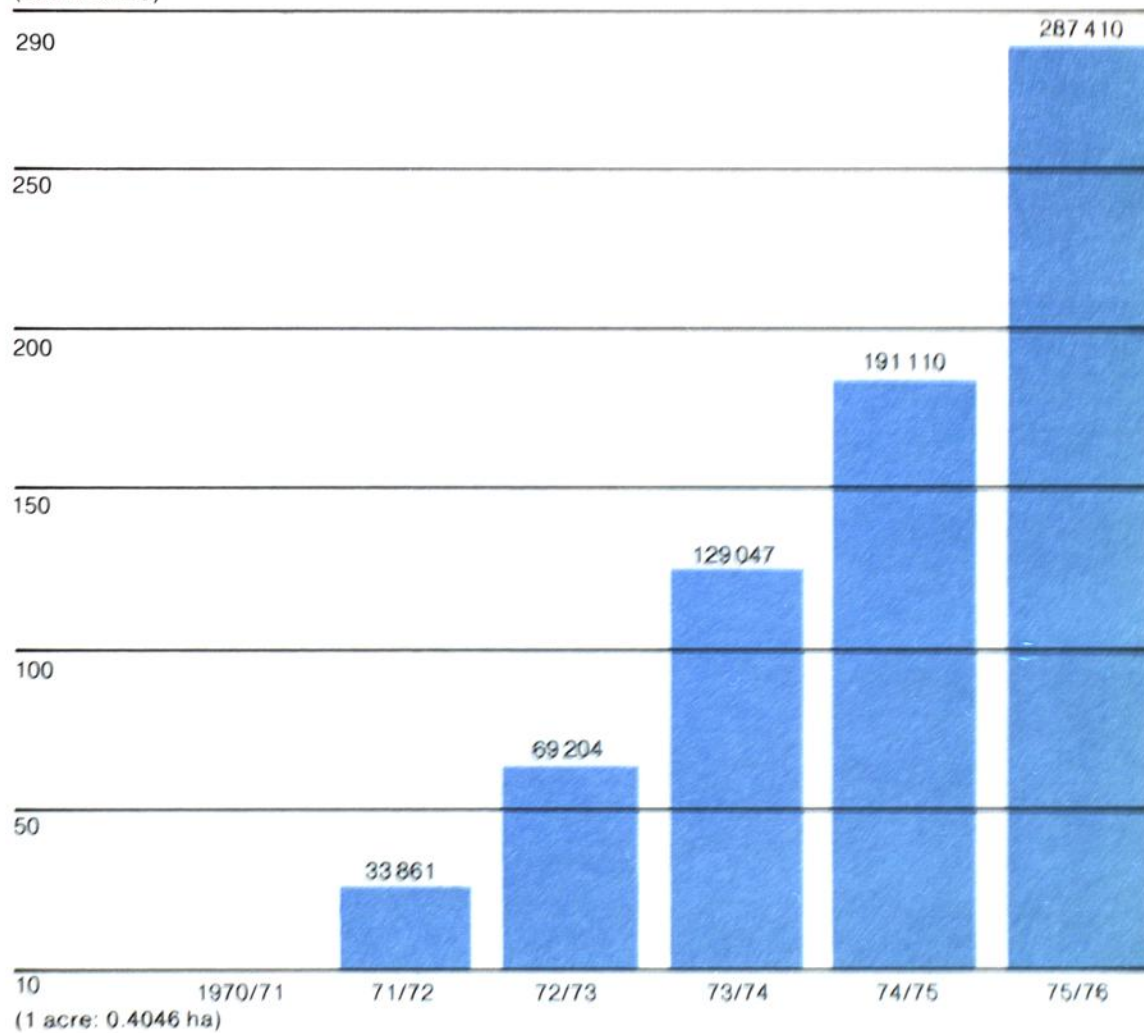


Figure 28 -- Nombre d'acres cumulatif mis sous contrat d'aménagement dans les organismes de gestion en commun depuis 1971

(000 ACRES)



D'autre part les différents organismes de gestion en commun des forêts privées ont poursuivi leurs travaux de sylviculture et de reboisement commencés les années précédentes.

Concernant l'exécution de ces travaux relativement à l'élément de programme « Aide à la production forestière privée », le ministère a accordé 9 contrats à autant de syndicats et offices de producteurs de bois. Les syndicats et offices devaient accorder des sous-contrats à 23 organismes de gestion en commun reconnus par le ministre. Le tout a entraîné des déboursés de l'ordre de \$1 467 300.00. La figure 29 montre l'évolution des subventions accordées pour l'exécution des travaux depuis 1971.

De plus, afin d'assurer la qualité des travaux exécutés, des contrats d'assistance technique furent accordés; les coûts de la technique s'élevèrent pour l'année 1975/76 à \$1 744 800.00 tel que le démontre la figure 30.

Le ministère accorda donc 4 contrats d'assistance technique à différents organismes: le Fonds de Recherche de l'Université Laval (FRUL) dispensa l'aide technique à 11 organismes de gestion en commun de la région de Gaspésie — Bas Saint-Laurent pour une somme de \$1 000 000.00. Dans les régions de Québec et des Cantons de l'Est, la firme Dumont, Blais et McNeil accorda la même aide à 5 organismes de gestion en commun pour un montant de \$300 000.

Dans les régions du Saguenay — Lac Saint-Jean et du Nord-Ouest québécois, l'aide technique fut dispensée par chacun des deux (2) syndicats de producteurs de bois régionaux pour des sommes respectives de \$155 000 et \$194 800. Dans les autres régions, le M.T.F. dispensait lui-même la technique à trois (3) organismes de gestion en commun.

Le total des aides à la promotion, à l'exécution et à la technique s'élève à \$3 394 100 pour l'année financière 1975/76. L'évolution de ces coûts depuis 1971 est démontrée à la figure 31.

Les sommes investies par le M.T.F. dans le cadre du regroupement des forêts privées ont donc permis d'exécuter des travaux sylvicoles sur une superficie de 13 730 acres (5 555 ha) et de reboiser en terrain privé 3 550 acres (1 436 ha) de terrains impropres à l'agriculture par la plantation de 3 177 500 semis. Les figures 32 et 33 donnent respectivement l'évolution, depuis 1971, des superficies ayant reçu des traitements sylvicoles et du nombre d'acres reboisés.

Au niveau de la recherche, un contrat de \$66 286 fut accordé par le ministère au Fonds de Recherche de l'Université Laval (FRUL) dans le but de mettre au point des techniques nécessaires à l'aménagement intensif des forêts privées.

Figure 29 — Sommes versées pour l'aide à l'exécution des travaux sylvicoles depuis 1971

(\$ 000)

2 000

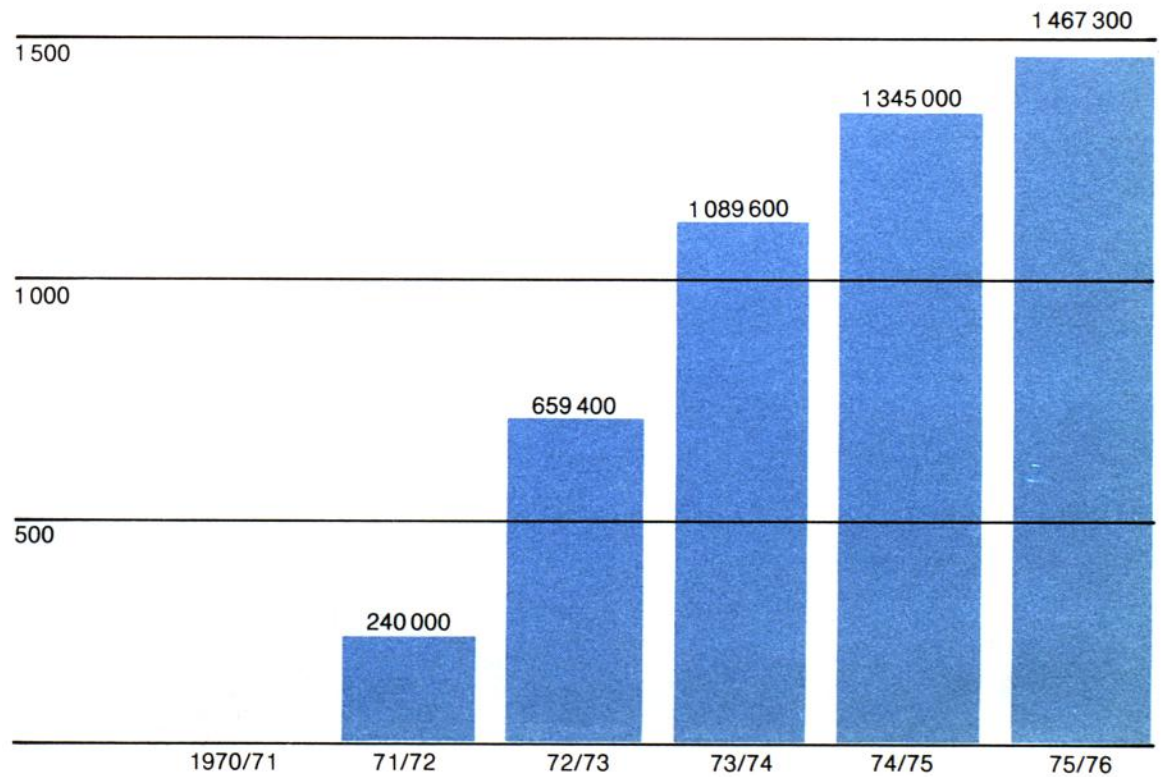


Figure 30 — Sommes versées pour l'aide technique aux organismes de gestion en commun depuis 1971 (\$ 000)

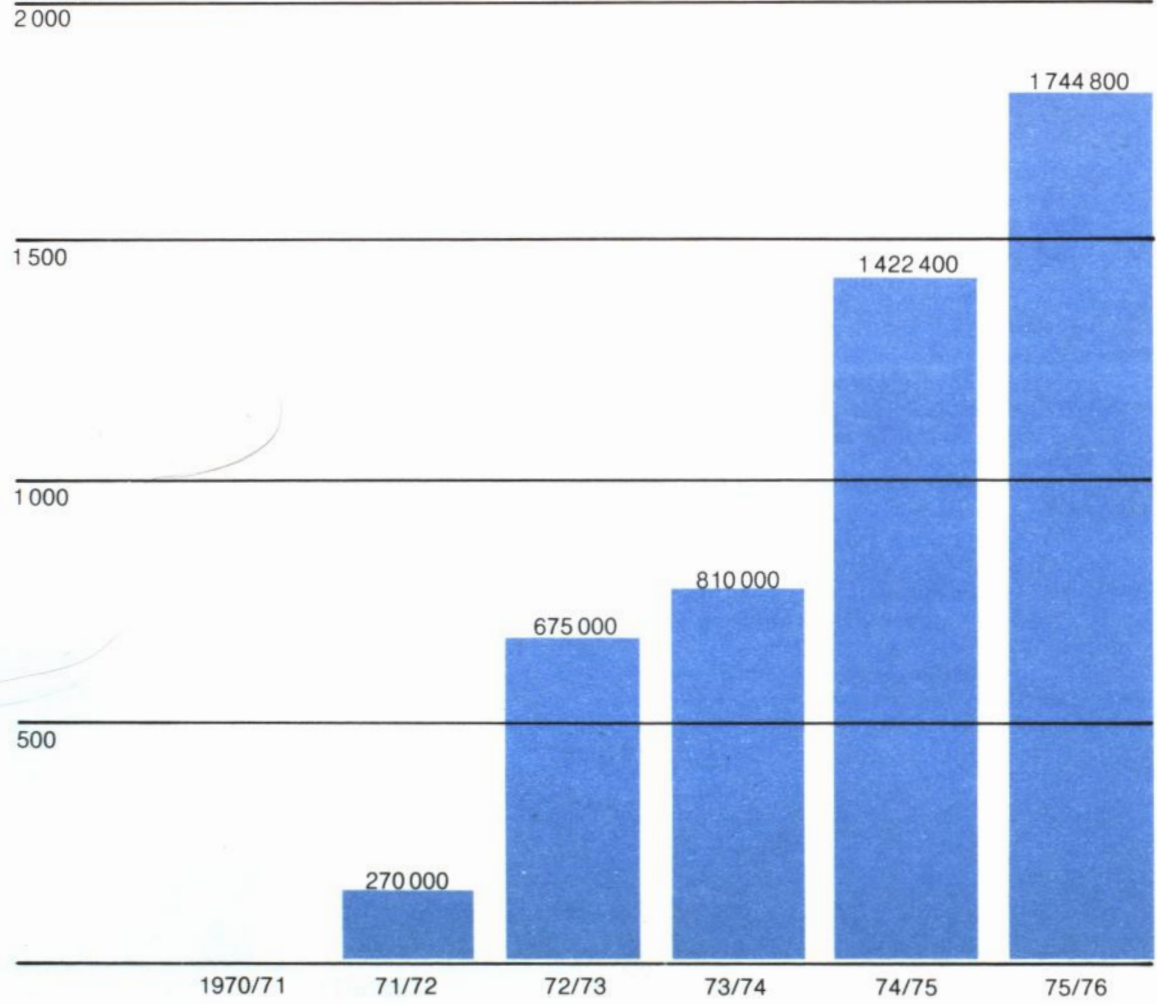


Figure 31 — Sommes totales versées pour l'aide à la promotion, à l'exécution des travaux et à la technique depuis 1971

(\$ 000)

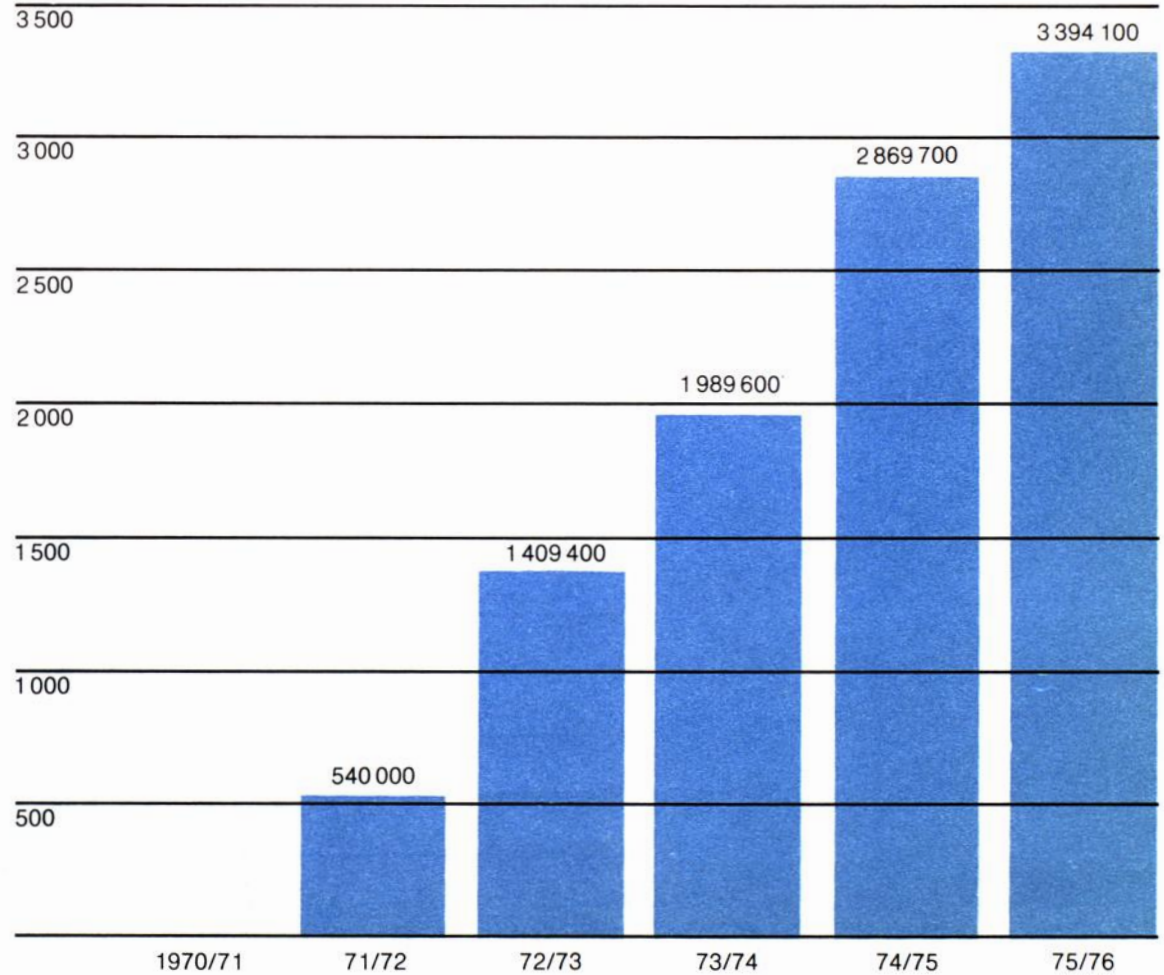


Figure 32 — Superficies des travaux sylvicoles exécutés par les organismes de gestion en commun depuis 1971

(000 ACRES)

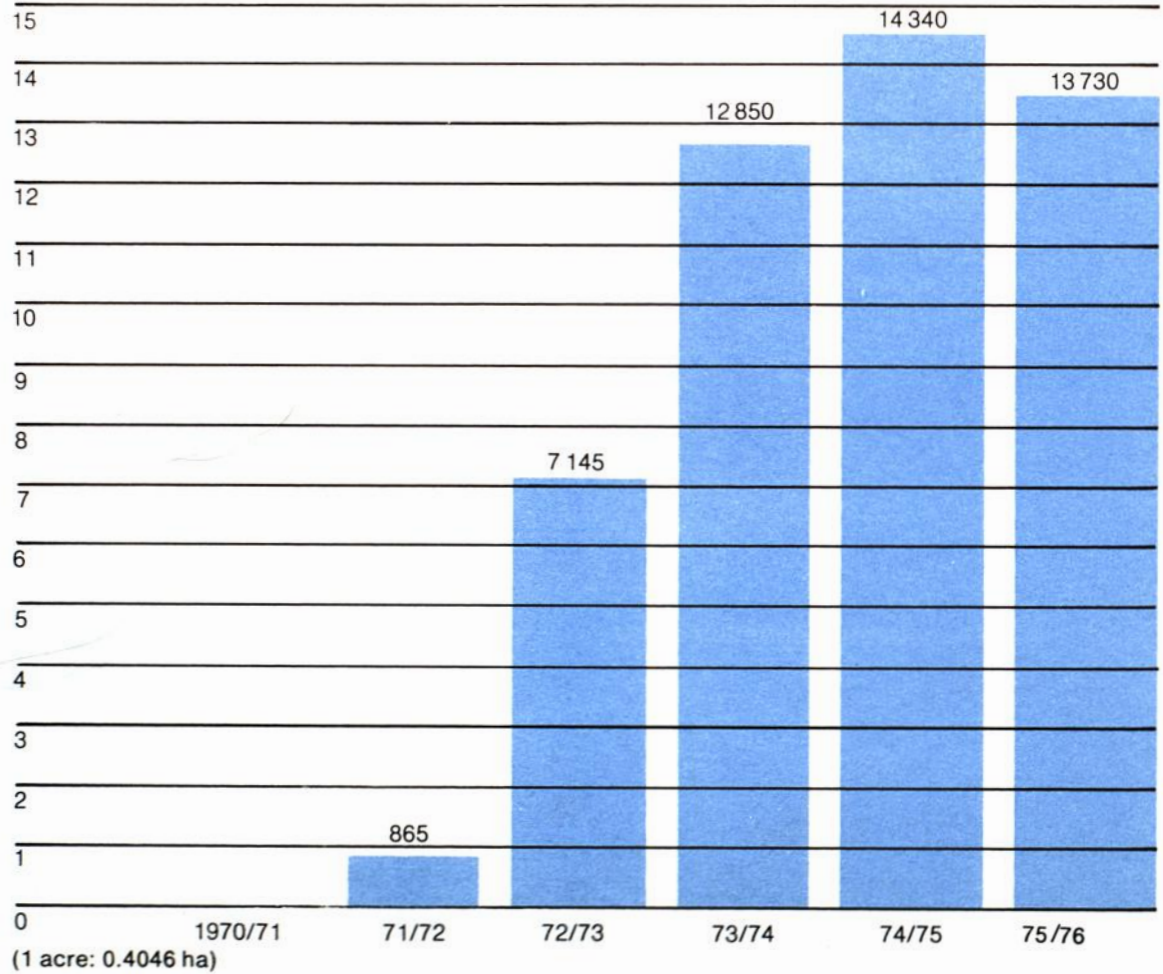
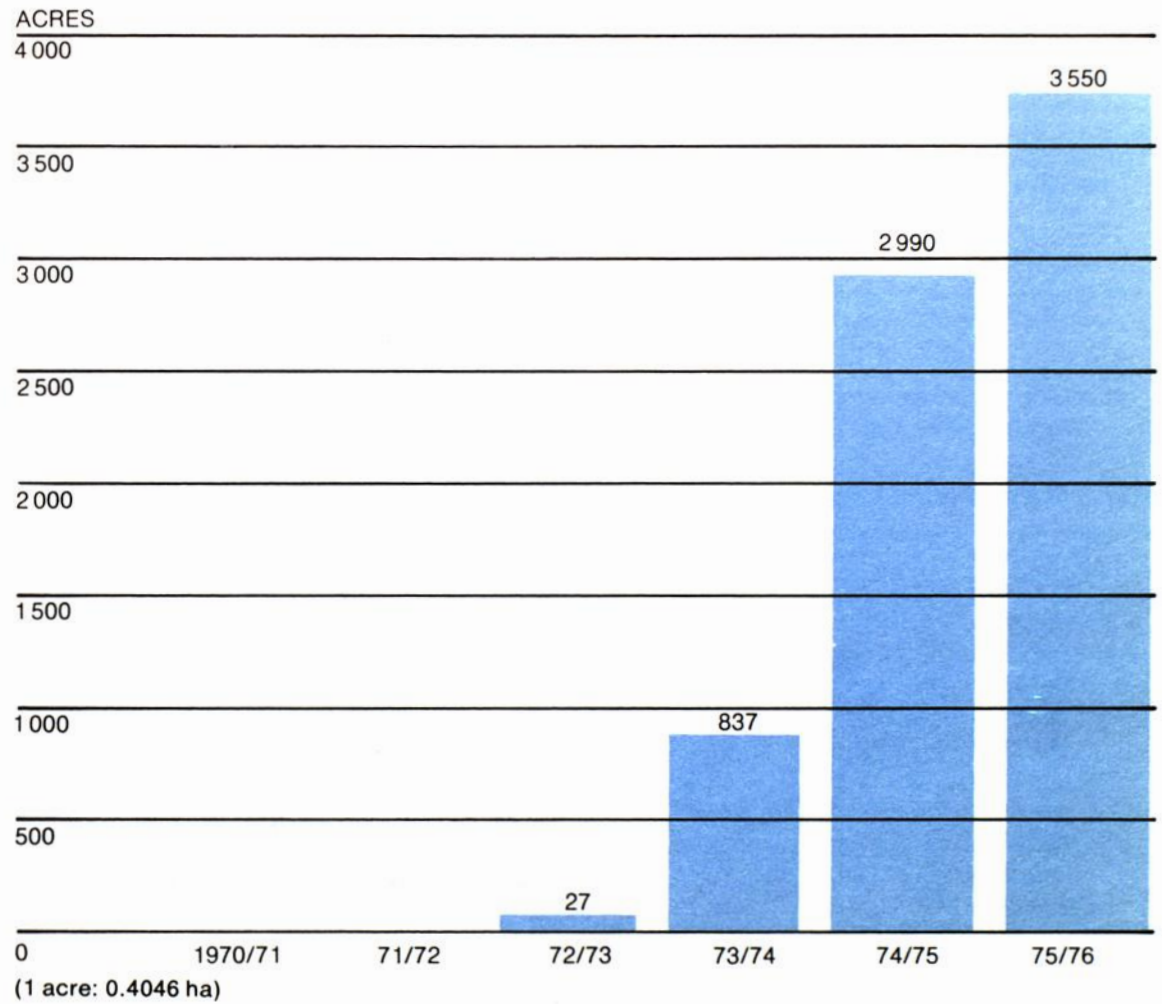


Figure 33 — Superficies reboisées par les organismes de gestion en commun depuis 1971



II Vulgarisation, accueil et information

Le personnel du service de l'Aide à la forêt privée et celui des différentes régions administratives du ministère oeuvrant au niveau des forêts privées ont continué, durant l'année 1975/76, de diffuser les techniques et programmes touchant la mise en valeur des forêts privées. À cette fin, de nombreux contacts furent effectués et plusieurs moyens d'information ont été utilisés tels que: conférences, émissions de télévision et de radio, contacts personnels, articles de journaux, etc.

L'utilisation de ces différents moyens de diffusion des connaissances a fait qu'au-delà de 6 500 producteurs de bois ont assisté aux différentes conférences données par les ingénieurs et techniciens forestiers qui ont également répondu à plusieurs demandes de renseignements de toutes sortes relatives à des problèmes inhérents à la mise en marché des bois, la voirie forestière, l'exploitation, aux maladies et épidémies d'insectes, etc. Au chapitre du reboisement, comme par les années passées, un grand nombre de projets de reboisement et d'inspections de plantations furent effectués.

Le service a aussi organisé différents stages de vulgarisation, d'information et de formation. Le premier, auquel ont participé trois professionnels du ministère, portait sur la vulgarisation en Louisiane et a été réalisé en collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales.

Un second sur la formation en vulgarisation, auquel ont participé un ingénieur et un technicien forestiers du service, fut tenu au Nouveau-Brunswick.

Un stage d'information sur les travaux sylvicoles en collaboration avec le personnel du ministère a eu lieu dans la région du Nord-Ouest québécois; plusieurs ingénieurs et techniciens du centre et de la région y ont participé.

Finalement, un stage d'information sur les herbicides et sylvicides, tenu à Parke, regroupa plus d'une trentaine de techniciens et ingénieurs forestiers des régions et du centre.

Le service a aussi été représenté au Congrès des vulgarisateurs forestiers organisé en septembre dans le Maine.

De plus, le service a organisé au cours de l'été 1975, deux (2) missions: l'une sur le fonctionnement des organismes de gestion en commun et l'autre sur l'utilisation des bois, missions auxquelles ont participé quatre (4) spécialistes de nationalité française.

Le service a également participé à la rédaction de plusieurs articles paraissant dans le journal « Terre de chez nous » dans lequel une page a été réservée spécialement pour des questions concernant la forêt privée.

Enfin, le service a étroitement participé à la préparation de trois (3) montages audio-visuels dont le premier traitait des groupements forestiers et les deux (2) autres des érablières, ainsi qu'à la production d'un cahier d'information relatif aux organismes de gestion en commun.

III Les érablières

Au cours de l'exercice 1975-76, le service a continué d'appuyer la plupart des initiatives visant à améliorer la situation de l'industrie du sucre et du sirop d'érable au Québec. Il a apporté sa collaboration au ministère de l'Agriculture pour la publication du répertoire des érablières ouvertes au public et à des commissions scolaires régionales pour l'organisation de cours en acériculture. Il a participé à des recherches effectuées à la station forestière de Duchesnay, relatives aux effets des éclaircies et de la fertilisation sur la production de la sève.

Une publication portant sur la culture des érablières pour la production de sucre a été mise à la disposition des conseillers forestiers et du public.

Au cours de l'automne 1975, le service a apporté sa collaboration à l'organisation d'une session d'étude en acériculture qui a été suivie principalement par des conseillers agricoles et forestiers des ministères de l'Agriculture et des Terres et Forêts. Il a aussi participé aux travaux du Comité d'acériculture rattaché au Conseil des productions végétales du Québec ainsi qu'aux assemblées de l'Institut international du sirop d'érable.

Le service a aussi participé à la préparation de projets de règlements relatifs à l'allocation des érablières sur les terres publiques à des fins de production sucrière.

Plus de 13 700 000 entailles ont été pratiquées au printemps 1975 dans les érablières du

Tableau XLVIII— Production des érablières et nombre de producteurs de 1966 à 1975

Année	Production totale (000 gallons de sirop)	Rendement moyen/entaille (en livre de sirop)	Nombre de producteurs
1966	2 892	1.81	15 600
1967	2 262	1.42	15 500
1968	2 453	1.57	14 700
1969	1 754	1.27	13 700
1970	1 511	1.12	12 700
1971	1 227	0.99	12 100
1972	1 848	1.48	11 400
1973	2 349	1.90	11 400
1974	1 658	1.37	10 800
1975	1 299	1.24	10 900
Moyenne (1966-75):	1 925	1.42	12 900

IV Arbres de Noël

Québec par environ 10 900 producteurs. La production est estimée à près de 1 300 000 gallons (5 900 000 litres) de sirop et le rendement moyen par entaille exprimé en livres de sirop est de 1.24. Les revenus de l'industrie du sucre et du sirop d'érable sont estimés pour 1975 à près de \$12 000 000.

L'image de cette industrie pour la dernière décennie nous est fournie au tableau XLVIII. On y constate que la production et le nombre de producteurs diminuent constamment. En dix ans, on a produit la moitié moins de sirop et près de 5 000 producteurs ont abandonné ce type d'exploitation.

Pour aider les producteurs d'arbres de Noël à contrôler efficacement les insectes et les plantes compétitrices dans leurs plantations, à maintenir et à améliorer la qualité et la quantité de la production, le ministère a fourni de nombreux conseils techniques et certaines aides matérielles telles que:

- la distribution de 970 200 semis de sapin baumier et plusieurs milliers de pins sylvestres (non quantifiable pour le moment);
- la fourniture gratuite de six (6) pulvérisateurs portatifs supplémentaires et d'un atomiseur à longue portée.

Tableau XLIX — Production des arbres de Noël et des branches de conifères, de 1965 à 1974

Année	Arbres de Noël (000 arbres)	Pourcentage vendu au Québec	Branches de conifères (tonnes)	Pourcentage vendu au Québec
1965	2 723.0	25.7	5 150	12.4
1966	2 296.3	31.8	6 150	10.9
1967	2 204.6	34.5	6 940	10.1
1968	2 397.7	32.9	7 782	9.5
1969	2 290.9	35.8	7 955	9.8
1970	2 149.9	39.5	8 855	9.3
1971	2 087.2	42.2	7 985	10.8
1972	2 046.9	44.9	6 894	13.1
1973	1 981.2	48.5	8 659	11.0
1974	1 490.2	67.1	6 902	14.5
Moyenne:	2 166.2	38.8	7 331	11.0

La crise de l'énergie et l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette ont affecté cette année encore la production d'arbres de Noël, ce qui a entraîné des difficultés de mise en marché.

Le tableau XLIX donne toutefois une image de l'industrie de l'arbre de Noël durant la décennie finissant en 1974, les chiffres pour 1975/1976

n'étant pas encore disponibles. On constate que le nombre d'arbres de Noël vendus diminue constamment de 1965 à 1974 et que le pourcentage des exportations diminue encore plus puisque les producteurs desservent de plus en plus le marché local. Par ailleurs la production et le marché des branches de conifères se maintiennent sensiblement au même niveau.

V Crédit forestier

Le service de l'Aide à la Forêt privée a participé étroitement à l'élaboration de la loi sur le crédit forestier qui, durant l'année 1975/76, a effectivement franchi les trois (3) étapes des lectures à l'Assemblée nationale et l'étude en commission parlementaire pour enfin être sanctionnée le 27 juin 1975.

Le 31 décembre 1975, par proclamation du Lieutenant-gouverneur en conseil, la dite loi entrain en vigueur et le 22 janvier 1976, les règlements étaient mis en application rendant ainsi la loi sur le crédit forestier opérante.

VI Ordre du mérite forestier

Ce concours, institué dans le but d'encourager l'aménagement rationnel et la saine gestion des forêts privées, s'est tenu cette année simultanément dans tous les comtés au nord du fleuve à l'exception d'une zone allant du comté de St-Maurice à celui de Charlevoix.

Habituellement, ce concours était tenu au rythme d'une région par année sur un cycle de 5 ans mais, étant donné les changements qui seront apportés à ce concours, en 1976/77, il a fallu en 1975/76 couvrir cette zone pour terminer le cycle.

Le concours du Mérite forestier se divise en deux sections soit, la section des agriculteurs et celle des non-agriculteurs. Ces sections se divisent à leur tour en trois classes soit, la classe des chevaliers, la classe des officiers et la classe des commandeurs.

Cette année, parmi les 66 concurrents visités par les juges, 50 ont mérité des distinctions ou des prix.

Les tableaux L et LI donnent respectivement les principaux gagnants des régions concernées.

Tableau L— Ordre du Mérite forestier — Gagnants des régions du Nord-Ouest, du Saguenay — Lac St-Jean et de la Côte-Nord ainsi que des comtés de Laurentide-Labelle, Charlevoix et des Îles-de-la-Madeleine

Rang	Nom et adresse	Points	Prix en argent	Médaille	Diplôme
COMMANDEUR (Section A)					
1 ^{er}	Lucien Simard Notre-Dame-des-Monts Comté Charlevoix	930	\$500.00	Or	Très grand mérite
COMMANDEUR (Section B)					
1 ^{er}	Floyd Van Wagner Nominique Comté Laurentide-Labelle	955	\$500.00	Or	Très grand mérite

Quatre autres aspirants au titre de commandeur ont conservé plus de 900 points; ils se méritent donc les prix en argent suivants:

Nom et adresse	Points	Prix en argent	Nom et adresse	Points	Prix en argent
Section A			Section B		
Adolphe Radermaker Sainte-Véronique Comté Laurentide-Labelle	920	\$450.00	Les Boisés Laprise Sacré-Coeur Comté Dubuc	930	\$450.00
Lévis Tremblay Boileau Comté Dubuc	905	\$400.00	Magella Lavoie Port-Alfred Comté Dubuc	910	\$400.00

Tableau LI — Ordre du Mérite forestier — Gagnants de la zone située au nord du St-Laurent dans la région de Montréal et de l'Outaouais, sauf le comté de Laurentide-Labelle

Rang	Nom et adresse	Points	Prix en argent	Médaille	Diplôme
COMMANDEUR (Section A)					
1 ^{er}	Paul-Émile Durand Sainte-Émilie-de-l'Énergie Comté Joliette	950	\$500.00	Or	Très grand mérite
COMMANDEUR (Section B)					
1 ^{er}	George S. Eades Comté Pontiac-Témiscamingue	945	\$500.00	Or	Très grand mérite

Quatre autres aspirants au titre de commandeur ont conservé plus de 900 points; ils se méritent donc les prix en argent suivants:

Nom et adresse	Points	Prix en argent	Nom et adresse	Points	Prix en argent
Section A			Section B		
Alfred Russell Bristol Comté Pontiac- Témiscamingue	920	\$450.00	Edwin Vowles Shawville Comté Pontiac- Témiscamingue	930	\$450.00
Roger Lessard Saint-Alexis-des-Monts Comté Maskinongé	905	\$400.00	Imperial Tobacco Ltée Joliette Comté Joliette	925	\$400.00

VII Production de matière ligneuse

Le volume ligneux total récupéré par les différents organismes de gestion en commun a été moindre en 1975/76 qu'au cours de 1974/75, à cause des difficultés de mise en marché. Toutefois, c'est dans la seule région de la Gaspésie — Bas Saint-Laurent que cette baisse s'est fait sentir.

Le tableau LII nous donne, par région administrative, les volumes récupérés (en

cordes), de 1971 à 1976, par les organismes de gestion en commun en terrains privé et public et la figure 34 en montre l'évolution.

La figure 35 montre l'évolution du volume des coupes (en cordes) effectuées sur les petites forêts privées de la province, de 1969 à 1974.

Tableau LII— Volume de bois récupérés, de 1971 à 1976, par les organismes de gestion en commun, par région administrative.

Régions	Années									
	1971-1972		1972-1973		1973-1974		1974-1975		1975-1976	
	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public
01	—	6 390	6 710	6 520	11 770	16 670	25 580	26 720	15 570	9 700
02	—	—	—	—	540	—	2 200	—	2 650	—
03	—	—	—	—	390	—	8 210	—	9 470	—
04	—	—	—	—	—	—	490	—	740	—
07	—	—	—	—	—	—	360	—	850	—
08	—	—	—	—	—	—	230	3 010	1 200	3 500
Total:	0.0	6 390	6 710	6 520	12 700	16 670	37 070	29 730	30 660	13 200

Figure 34-A — Volumes de bois récupérés en forêts privée et publique par les organismes de gestion en commun et par les opérations « Dignité » depuis 1971

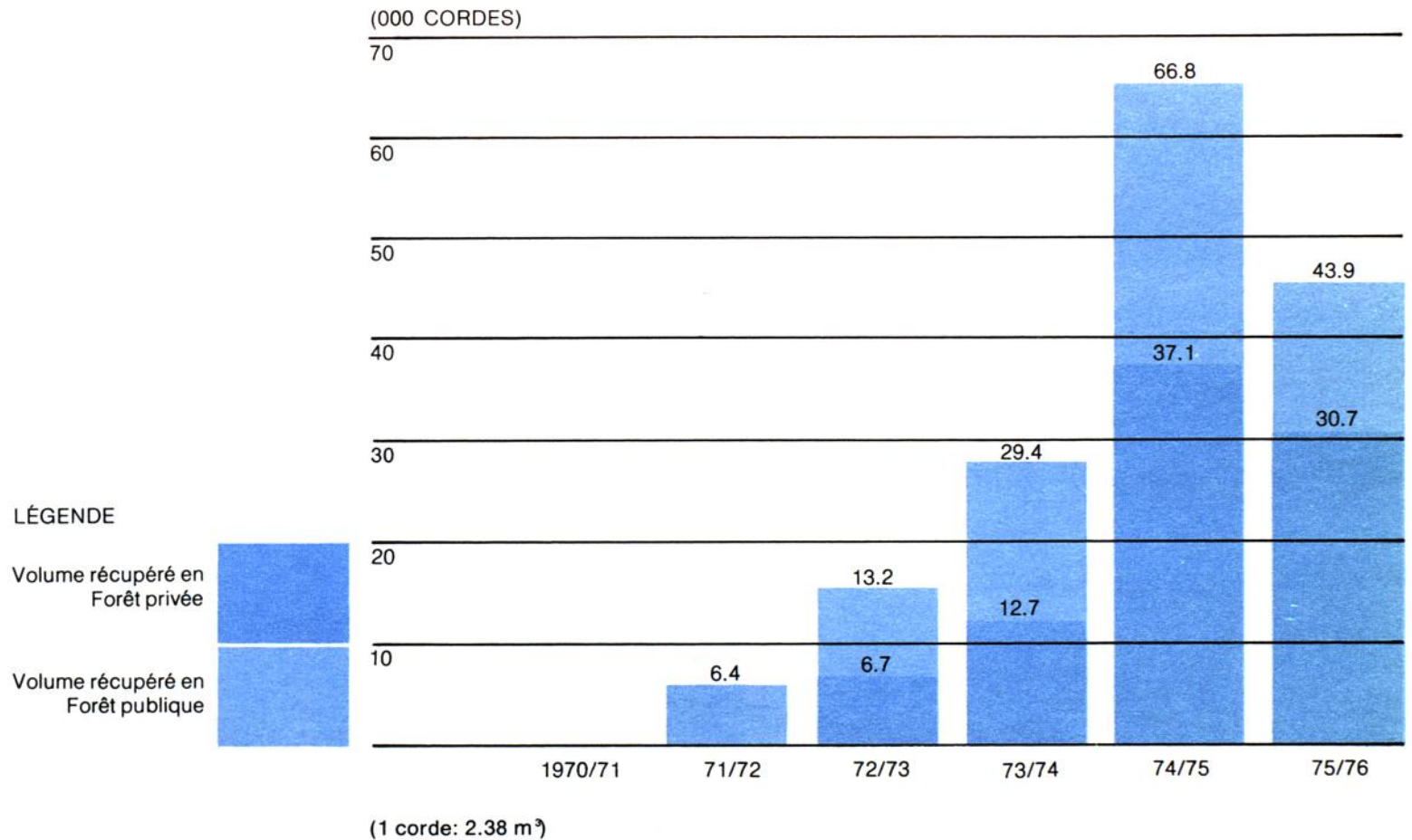
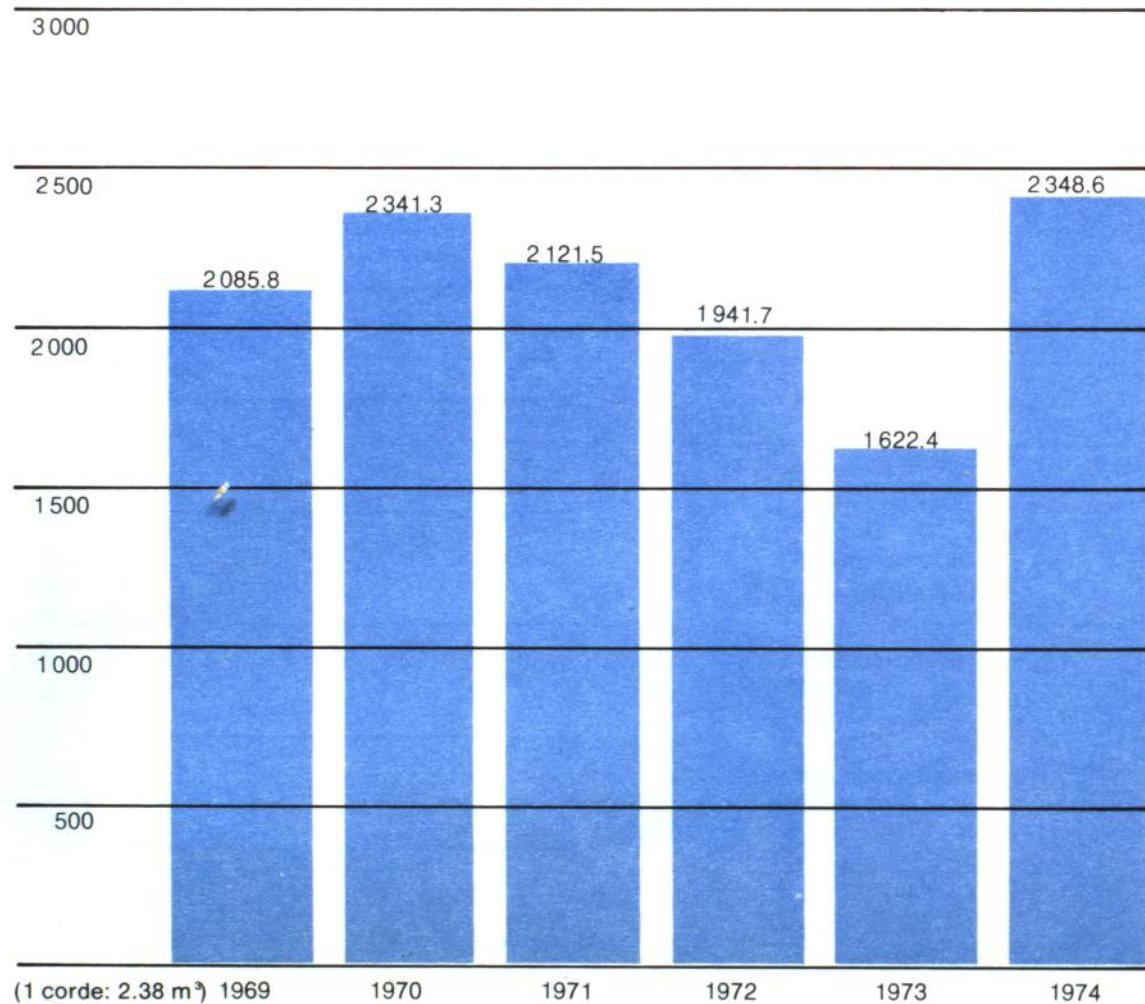


Figure 34-B — Volume récupéré sur les petites propriétés privées de la province de Québec de 1969 à 1974

(000 CORDES)



(1 corde: 2.38 m³) 1969

VIII Autres activités ou projets

Le personnel du service de l'Aide à la forêt privée a été appelé au cours de l'exercice 1975/76 à travailler sur plusieurs projets inhérents aux forêts privées, entre autres:

- la préparation d'un mémoire de programme concernant la forêt privée;
- la préparation du programme d'arrosage contre la tordeuse des bourgeons d'épinette, en forêt privée;
- une étude de drainage dans les tourbières profondes non commerciales pour la reforestation, surtout en forêt privée;
- la préparation d'un mémoire concernant l'évaluation forestière des lots privés en collaboration avec les Affaires municipales;
- une étude sur des nouvelles méthodes d'évaluation foncière des lots boisés privés;
- la recherche, la cueillette et l'analyse des statistiques sur les forêts privées en fonction de la publication de la quatrième édition de « Statistiques forestières relatives aux forêts privées », duquel sont tirés les chiffres se rapportant, dans le présent rapport, aux points suivants: regroupement forestier, production des arbres de Noël, production du sucre et du sirop d'érable et production de matière ligneuse;
- la modification complète des règlements se rapportant à l'Ordre et au concours de l'Ordre du Mérite forestier;
- la production de normes relatives au fonctionnement des organismes de gestion en commun;
- une collaboration avec le service des Plans d'aménagement pour la confection de documents biophysiques relatifs à la forêt privée;
- la préparation d'un programme de travail relatif à des expériences sur les herbicides et sylvicides;
- la participation aux réunions du comité des stations forestières relativement à la coordination des initiatives en ce domaine;
- la préparation d'un projet d'Arrêté en Conseil relatif aux superficies de forêts publiques qui seraient mises sous gestion mixte;
- la préparation de projets-pilotes dans le cadre de l'aide à la production forestière privée.

PROGRAMME

5

Gestion interne et soutien

Éléments de programme

5.1

Gestion interne

5.2

Soutien administratif et technique

Ce programme vise à assurer l'orientation et la coordination des programmes du ministère de même qu'à fournir tout le support technique et administratif nécessaire aux unités opérationnelles chargées de leur réalisation.

Budget:

\$8 401 400

Effectifs:

485

5.1 Gestion interne

Budget: \$2 054 200
Effectifs: 87

Cet élément de programme renferme les activités du personnel de direction du ministère: cabinets du ministre et du sous-ministre; directions générales des Forêts, des Opérations régionales, de l'Administration et du Domaine territorial; cadres des administrations régionales.

En terme d'activités, il va de soi que la haute direction gère l'ensemble des grands

programmes réguliers. De plus, certaines actions précises ont été regroupées ici à cause de leur aspect plus général. Il s'agit des projets spéciaux, du perfectionnement, de l'évaluation et de la gestion des documents.

Projets spéciaux:

Les professionnels qui forment le groupe des projets spéciaux ont pour tâche de suivre certains dossiers à caractère particulier: quelques uns concernent l'utilisation et la transformation des bois et les autres touchent les relations du ministère avec des organismes extérieurs, organismes à caractère privé, public ou para-public.

Dans le domaine de l'utilisation des bois, il convient de mentionner la finalisation du projet St-Félicien. Depuis plusieurs années, un ingénieur participe activement aux négociations concernant ce projet d'usine de pâte et papier. Quand la Cie Donohue Limitée et B.C. Forest Products Ltd ont convenu de la bâtir, ce fut l'aboutissement de bien des efforts.

De plus, même si l'usine de carton de Cabano et l'agrandissement de la papeterie de Rivière-du-Loup sont pratiquement complétés, il a fallu solutionner quelques problèmes particuliers.

Les chantiers-écoles de la Côte Nord ont continué d'opérer et le ministère a maintenu son appui administratif.

L'industrie du sciage ayant vécu une année difficile en 1975/76, un employé des Projets spéciaux a participé à certaines opérations de consolidation avec la collaboration active de Rexfor.

Les relations entre le ministère et les organismes de propriétaires forestiers ont été assurées conjointement par le service de l'Aide à la forêt privée et un contractuel de cette unité administrative.

Comme l'industrie des pâtes et papiers représente un aspect majeur de la transformation des bois au Québec, on a cru essentiel de mieux connaître ces usines et un examen attentif de chacune est en cours.

II Perfectionnement, formation et recherche en gestion du personnel:

Enfin, certaines relations avec les ministères de l'Éducation, du Travail et de la Main d'Oeuvre et des Affaires intergouvernementales de même que l'Office de Planification et de Développement

(Perspective-Jeunesse et Initiatives locales) doivent être maintenues et c'est un employé-cadre de ce groupe qui en assume une bonne partie.

Exécutées par une section du service du Personnel, ces activités ont pour but d'effectuer des recherches en gestion du personnel et développement des ressources humaines, plus particulièrement en formation et perfectionnement.

perfectionnement ont orienté leurs efforts sur l'étude et l'implantation de la politique-cadre de développement des ressources humaines dans la fonction publique. Des séances d'information ont été tenues à l'intention des directeurs, directeurs de service et administrateurs régionaux.

Les principaux travaux de recherches mis en chantier sont: une étude sur les perspectives de mobilité du personnel et une sur un programme de développement des futurs gestionnaires.

Le tableau LIII illustre les réalisations de l'année, en formation et en perfectionnement. On y voit que le ministère des Terres et Forêts en a défrayé le coût pour 315 personnes et le ministère de l'Éducation pour 75 personnes.

Depuis juillet 1975, les agents de

Tableau LIII— Nombre de participants par catégorie selon la nature des activités de formation et de perfectionnement pour l'année 1975/76

Nature des activités	Nombre de participants par catégorie						
	Cadres	Prof.	Tech.	Pers. Bur.	Ouvr.	Total	Hommes /Jour
Gestion	38	82	2	—	2	124	886
Formation et perfectionnement technique et professionnel	1	53	22	2	—	78	429
Accueil	3	30	31	40	6	110	62
Maîtrise et doctorat	—	3	—	—	—	3	314
Total payé par le ministère Terres et Forêts	42	168	55	42	8	315	1 691
Cours du soir payés par le ministère de l'Éducation	1	19	35	18	1	74	938
Grand total	43	187	90	60	9	389	2 629

III Évaluation forestière

Vu le nombre de transactions qu'effectue le ministère, surtout avec le programme de rétrocession des concessions forestières, il convenait d'avoir un groupe d'experts pour évaluer les biens faisant l'objet de commerce. Même si ce groupe est rattaché au Cabinet du

sous-ministre, on a cru plus utile d'indiquer le résultat de ses travaux au début du programme précédent, soit celui de l'utilisation de la forêt, sous le titre de: « Rétrocession de concession et achat de terrains privés. »

IV Gestion des documents

Cette section vise à rationaliser le classement des milliers de documents produits chaque année par le personnel du ministère et l'objectif ultime est d'en arriver à un bureau central de documentation, bureau qui permettrait de regrouper les dossiers officiels et de les rendre rapidement accessibles aux usagers.

Pour l'instant, ce projet progresse rapidement. Durant l'année écoulée, un plan de gestion des documents a été complété et mis à l'essai avec un certain nombre de dossiers généraux. Il s'est avéré adéquat ce qui permettra d'en généraliser l'utilisation.

Il convient de noter que ce plan comprend également un calendrier de délai de conservation qui permettra d'éliminer les documents devenus périmés, évitant ainsi d'encombrer les dossiers.

Les restrictions budgétaires récentes retardent la mise en place du bureau de documentation projeté.

Par ailleurs, le manuel des directives que cette section avait mis au point en février 1975 est devenu un outil de travail courant des gestionnaires. Il a été systématisé et tenu à jour constamment.

5.2 Soutien administratif et technique

Budget: \$6 346 800
Effectif: 398

Cet élément de programme assure aux unités opérationnelles le support technique et administratif qui leur est nécessaire pour leur fonctionnement. Voici les aspects qui y sont traités:

- la gestion du personnel
- la gestion du matériel

- la gestion financière
- l'informatique
- l'information
- la gestion des stations forestières

I Gestion du personnel

En gestion du personnel, le principal objectif consiste à fournir aux gestionnaires du ministère tout le support requis afin de permettre la réalisation de leur mandat et ce, dans le cadre des politiques et directives gouvernementales.

Pour accomplir ce travail, en plus du directeur et d'un adjoint, le service du personnel comprend 39 employés, dont 7 professionnels et 32 fonctionnaires répartis dans 7 sections spécialisées: Effectifs, Dotation, Avancement et Promotion, Relations de travail, Administration de la paie, Recherche et Perfectionnement, Bien-Être.

I — Effectifs

En 1975/76, une nouvelle section a été créée, celle des effectifs qui a le mandat de contrôler et mettre à jour les effectifs du ministère, à l'aide

d'un système mécanisé qui rend cette mise à jour plus rapide et plus efficace. De plus, ce système devient une source d'information très utile pour l'ensemble des gestionnaires du ministère.

La répartition par corps d'emploi des effectifs en place en regard du nombre autorisé par la Fonction publique, démontre qu'en date du 31 mars 1976, il y avait 1 842 personnes en place en regard de 1 981 autorisées, soit un taux de 93%. Ce pourcentage est relativement le même pour chacune des catégories.

De plus, chez les professionnels en place, les ingénieurs forestiers et les arpenteurs-géomètres sont les plus nombreux, soit 220 et 41 respectivement. Pour les fonctionnaires, les techniciens en foresterie sont au premier rang avec 242 suivis des 220 agents de bureau, des 196 garde-forestiers et des 135 employés de

secrétariat. À eux seuls, ces six corps d'emploi forment plus de 45% des effectifs du ministère.

2 — DOTATION

Le rôle de cette section en est un de recrutement et d'embauche du personnel requis. Au cours de l'année écoulée, l'accent a porté sur un programme visant à intéresser des candidats susceptibles d'oeuvrer au sein du ministère. À cet effet, le ministère a participé activement à de nombreux colloques et a organisé des séances d'information.

De plus, des efforts ont été déployés pour raffermir les relations avec les institutions d'enseignement et les associations professionnelles.

Tableau LIV — Nominations du personnel régulier en 1975/76, par catégorie en regard du pourcentage de chacun

Corps d'emploi	Nominations		Total du ministère (%)
	Nombre	%	
Cadres	12	4	3
Professionnels	64	20	19
Fonctionnaires	217	70	61
Ouvriers	18	6	17
	311	100	100

Tableau LV — Concours d'avancement et de promotion tenus en 1975/76

Nombre	Corps d'emploi	Candidatures reçues	Candidatures recommandées
40	15	206	118

On a noté au cours de l'année que le taux de roulement se situait au niveau de 9.3%. Le tableau LIV montre que, en comparant le pourcentage respectif des corps d'emploi travaillant au ministère avec le nombre et le pourcentage de nominations au cours de 75/76, on arrive à des chiffres semblables sauf pour les ouvriers.

Parmi les activités de cette section, on note l'embauche d'étudiants pour la période estivale. Au cours de l'été dernier, 1 525 étudiants ont été engagés à différentes fonctions.

D'autre part, on a aussi embauché 4 300 fonctionnaires et ouvriers occasionnels qui ont travaillé pour une moyenne de 45 jours ouvrables chacun.

3 — AVANCEMENT ET PROMOTION

Cette section a pour mission de planifier, coordonner et faire rapport des concours de promotion et avancement. Elle est également responsable des avancements accélérés accordés à la suite d'étude de perfectionnement ou de rendement de travail exceptionnel. On trouve ci-après un résumé de ces concours d'avancement ou de promotion.

Tableau LVI — Concours pour l'avancement accéléré tenus en avril et octobre 1975, pour les professionnels

Candidatures reçues	Candidatures recommandées	Rendement exceptionnel Candidatures reçues	Candidatures recommandées
59	47	14	10

À la suite de deux séances de changement de grade pour les fonctionnaires tenues en avril et octobre, on a pu faire les recommandations indiquées ci-dessous:

Tableau LVII — Changements de grade

Dossiers étudiés	Dossiers recommandés
97	86

4 — RELATIONS DE TRAVAIL

Le rôle de cette section consiste à informer et conseiller les gestionnaires en matière de relations de travail, de recevoir et étudier les griefs, de participer aux rencontres et de préparer les dossiers en arbitrage.

Afin de remplir efficacement ce mandat, des sessions de formation ont été organisées au mois de juin 1975 et plus de 190 gestionnaires y ont participé.

Au cours de l'année, 124 dossiers de griefs dont 82 provenaient des ouvriers, 40 des fonctionnaires et 2 des professionnels ont été reçus, étudiés et réglés par ce secteur. De ce nombre, un seul a été réglé par sentence arbitrale; il s'agissait d'un grief de congédiement.

De plus, suite à la signature des conventions collectives de travail de l'unité « Fonctionnaires et

Ouvriers », de nombreuses réunions d'information ont été tenues dans différents bureaux afin d'expliquer à plus de 225 gestionnaires les changements apportés aux conventions collectives et les nouvelles directives (C.T.) concernant les frais de voyage.

5 — ADMINISTRATION DE LA PAIE

Cette section a pour mandat, l'administration de la paie de tous les employés du ministère.

Dans le but d'offrir un service plus rapide, un projet-pilote appelé « TÉLÉ-TRAITEMENT » a été implanté au cours de l'année.

Ce projet, avec la coopération de la Direction Générale des Systèmes du ministère de la Fonction Publique a été inauguré le 15 octobre 1975. Déjà on note une amélioration puisque, pour une même période, le délai de 53 jours pour émettre le premier chèque de paie à un nouvel employé a été réduit à 38 jours.

Pour minimiser encore plus les inconvénients de ce délai, 853 chèques d'acompte sur traitement ont été émis, permettant aux nouveaux employés de recevoir leur traitement après 20 jours d'emploi. Parallèlement, un système d'acompte a été inauguré dans les bureaux régionaux. Ces derniers ont émis 4 692 chèques d'acompte sous le contrôle de la section centrale de la paie.

Enfin, il convient de noter que la nouvelle convention collective des fonctionnaires et ouvriers, les augmentations consenties aux cadres supérieurs, agents de maîtrise et non syndiqués ont apporté un surcroît de travail, mais il a pu être complété dans les délais prescrits.

6 — RECHERCHE ET PERFECTIONNEMENT

On trouvera le détail des travaux de cette section à l'Élément de programme 5.1, II.

7 — BIEN-ÊTRE

Créée en avril 1975, cette section doit administrer les régimes d'assurance et de retraite, contrôler une politique de l'assiduité conformément aux conventions collectives, transmettre au personnel toute information relative aux bénéficiaires marginaux, administrer un service de médecine

préventive et participer en collaboration avec la section Recherche et Perfectionnement à l'accueil de nouveaux employés.

Régime d'assurance-salaire

Sur ce plan, 149 employés ont bénéficié des avantages du régime représentant 8 855 jours non travaillés pour cause d'invalidité.

Au cours de l'année, 203 accidents ont été rapportés à la section Bien-Être soit une diminution de 74 par rapport à l'année précédente. On note que les employés les plus concernés sont les aides sylvicoles et les étudiants.

Par ailleurs, 163 employés ont quitté le ministère pour diverses raisons, au cours de l'année.

Tableau LVIII — Assurance-salaire payée, par corps d'emploi, nombre d'employés, nombre de jours et par région, en 1975/76

CORPS D'EMPLOI	SERVICE DU CENTRE		RÉGIONS	
	Nombre d'employés	Nombre de jours	Nombre d'employés	Nombre de jours
Cadres	1	32	—	—
Professionnels	9	317	5	294
Fonctionnaires	25	1 317	49	2 219
Ouvriers	—	—	46	3 707
Saisonniers	—	—	14	979
Grand total	35	1 656	114	7 199

Tableau LIX — Motifs des départs d'employés, en 1975/76

Retraite	Démission	Révocations	Fin d'emploi	Décès	Congé de maternité
57	75	9	8	5	9

II Gestion du matériel

La Gestion du matériel cherche à apporter aux gestionnaires tout le support technique et administratif afin que l'administration du matériel soit à la fois efficace et conforme aux exigences des normes gouvernementales. Cela entraîne de multiples ententes entre le ministère et certains organismes tels que:

Le *Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement* en ce qui concerne l'allocation des espaces à bureaux soit par location, soit par construction, les espaces de stationnement, la sécurité dans les édifices occupés par le ministère, le service des Postes et Messageries, l'approvisionnement qui implique les achats, déclaration de surplus, location de matériel et équipement, contrôle de la qualité et de l'inspection, fournitures d'articles de bureaux et de papeteries, service des impressions.

Le *Ministère des communications* pour les modifications aux différents réseaux téléphoniques, l'installation d'appareils télécriteurs et lignes Q.A.V.M., l'inscription des bureaux du ministère dans les différents annuaires et celle des employés dans le répertoire téléphonique gouvernemental, la vérification des comptes téléphoniques.

Le *Ministère de l'Industrie et du Commerce* pour l'établissement de nouvelles normes ainsi que la révision de celles existantes.

Le *Ministère des Communications du Canada* pour l'obtention des permis d'opération et des

licences nécessaires à l'exploitation du réseau de télécommunications du ministère.

Pour apporter le soutien administratif et technique dans ces secteurs, les activités du service sont réparties entre cinq divisions: « Analyse et Planification », « Approvisionnement », « Registraire », « Services » et « Télécommunications ».

1- Analyse et Planification

Cette division est responsable de tous les aspects statistiques et de l'interprétation des données concernant les activités ainsi que de tous les aspects financiers du service. En plus, cette division oeuvre sur des projets gouvernementaux ou interministériels suggérés au ministère par le Conseil du Trésor ou autres organismes et ce, dans le domaine de la gestion du matériel.

2- Approvisionnement

Cette division est responsable des achats, du contrôle et de la vérification des inventaires, ainsi que des magasins et entrepôts.

A. Section Achats

Cette section a complété plus de 3 100 transactions, comprenant les réquisitions de même que les confirmations d'achat pour un montant totalisant près de \$9 000 000. Ce montant exclut les dépenses encourues pour les achats de moins de \$100.00 ainsi que celles pour fins de réparations, pour main-d'oeuvre et pour location de machinerie lourde.

Tableau LX — Transactions effectuées en 1975/76

Catégories	Nombre	Total
1) Réquisitions et achats en « circuit fermé »		
0 — 200	321	\$ 38 000
200 — 500	430	147 000
500 — 5 000	840	1 471 000
5 000 — 40 000	192	1 864 000
40 000 et plus	9	2 884 000
	1 792	\$ 6 403 000
2) Soumission publique	1	\$ 2 016 000
3) Confirmations		
0 — 200	635	\$ 83 000
200 — 500	500	165 000
500 — 5 000	220	228 000
5 000 et plus	4	36 000
	1 359	\$ 512 000
	TOTAL: 3 152	\$ 8 931 000

B. Section Inventaire

Au cours de l'année, cette section a procédé à une vérification concernant tout le matériel entreposé dans chaque unité de gestion, au niveau de toutes les régions administratives. La mise à jour du matériel inventorable du ministère s'est poursuivie grâce à la réception, à intervalle régulier, de la feuille de « Variation » sur laquelle sont inscrits tous les changements (achat, perte, surplus, rebut ou disponible) qui sont apportés au niveau de chaque région administrative.

De plus, la section « Inventaire » a eu pour tâche de rechercher des codes pour de nouveaux items (environ 300) ou de retrancher certains codes concernant des articles considérés non inventoriés.

C. Section Magasin et Entrepôt

Suite à la centralisation des magasins et entrepôts du ministère, l'administration s'est avérée plus efficace du fait que le ministère gérait lui-même son matériel.

Au cours de l'année, cette section a traité plus de 5 250 réquisitions pour fournitures de bureau et formulaires du ministère, qui ont entraîné des déboursés de l'ordre de \$ 238 000 00. Par ailleurs, cette section a pourvu à environ 3 550 réquisitions du service de l'Information qui totalisaient 436 000 publications et « posters ». Elle a eu charge d'en faire elle-même l'expédition.

Dans la région du Québec Métropolitain, le camion de cette section a livré plus de 3 750 colis pour les divers services du ministère. Et les paquets expédiés par transport ou la poste se chiffrent à 7 450.

En plus, 342 réquisitions pour un total de 1 742 100 copies ont été envoyées au service de reprographie du ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement.

3- Registraire

La division « registraire » contrôle l'enregistrement des contrats du ministère et des dossiers relatifs aux permis de coupe de bois et aux cessions de lots. Cette division est également responsable de la centralisation, inventaire et épuration des documents du ministère des Terres et Forêts désignés pour le pré-archivage.

Au cours de l'année, 3 100 nouveaux dossiers ont été ouverts, quelques 50 000 entrées et/ou sorties de documents ont été effectuées et approximativement 35 000 pièces ont été ajoutées au dossier.

L'inventaire des documents en pré-archivage a facilité davantage la consultation régulière et accrue de ces documents de valeurs consultatives et archivistiques.

4- Services

Cette division est responsable des secteurs suivants: Aménagement, Véhicules, Polycopie et Messagerie.

L'an passé, un programme d'identification et d'inventaire des bâtisses du ministère était mis en oeuvre avec la collaboration des régions administratives. Présentement, ce programme en ce qui concerne la cueillette des données est complété à 90%. Une fois cette étape terminée, on fera une évaluation des bâtisses du ministère et, en collaboration avec les administrations régionales concernées, il sera possible d'établir une meilleure planification de l'utilisation des bâtisses du ministère.

A. Section Aménagement

La section Aménagement a initié, en 1975/76, un réaménagement complet des services sis au 200, Chemin Ste-Foy. À cause de l'expansion de plusieurs services, il a fallu en relocaliser trois (3), soit: Cadastre, Voirie Forestière et Forêt Privée. Ces services sont maintenant localisés au 2125, rue Branly. De plus, un agrandissement et réaménagement complet ont été effectués dans la suite ministérielle, la suite sous-ministérielle et le service du Contentieux. En ce qui concerne les autres services demeurant au 200, Chemin Ste-Foy, le réaménagement se concrétisera d'ici l'été 1976.

D'autres réaménagements d'importance ont aussi été effectués aux services suivants: Recherche, Cartographie, Conservation, Gestion Financière, Information, Aménagement des Terres, Groupe C.O.G.E.F., ainsi que dans les bureaux régionaux suivants: Rimouski, Chicoutimi, Hauterive, Sept-Îles, Trois-Rivières et L'Isletville.

En supplément de ce qui précède, cette section a dû répondre à 85 projets mineurs d'aménagement afin de combler les besoins des différents services.

Ces réalisations ont nécessité la préparation de 352 réquisitions d'ameublement au ministère des Communications pour des modifications au réseau téléphonique.

Un total de 50 projets a été soumis au ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement concernant la location, relocalisation ou réaménagement de l'espace occupé par les différents bureaux ou entrepôts du ministère répartis dans la province ainsi qu'un plan quinquennal d'équipement et d'espaces.

B. Section Reprographie

Le ministère des Terres et Forêts administre conjointement avec le ministère de l'Agriculture un centre de reprographie qui a pour objectif de répondre aux besoins pour tout tirage inférieur à 6 000 copies.

Ce centre dispose de deux (2) presses « Offset » dont une est dotée d'un classeur automatique de cent (100) copies et de trois (3) machines à photocopier à haut tirage.

Au cours de l'exercice qui vient de se terminer, ce centre a produit 5 116 700 copies dont 3 722 000 copies par impression « Offset ».

Par la suite de la décentralisation des services, le secteur polycopie administre également et ce, conjointement avec les services concernés, quatre (4) centres satellites situés au 2125, Branly, 1995, boul. Charest, 175, St-Jean et 100, Place d'Youville en plus des appareils localisés

dans différents services afin de répondre aux besoins urgents.

C. Section Véhicules

Au 31 mars 1976, le ministère possédait une flotte de 1 328 véhicules:

- a) véhicules motorisés: 672
 - b) véhicules non-motorisés: 656
- (Voir tableau LXI)

Ces véhicules sont répartis dans les 8 régions administratives et les services du centre.

La section Véhicules pourvoit également à l'immatriculation des véhicules, à l'émission des cartes de crédit et au numéros d'identification ainsi qu'au règlement des frais d'accidents. Le nombre d'accidents et dommages constatés est de 157 pour un coût de \$76 800.00.

Au cours de la saison estivale de 1975, le ministère a de plus procédé à la location de 45 véhicules supplémentaires en plus de bénéficiaire de 35 véhicules « courtoisie-Ford » fournis dans le cadre du programme d'engagement des étudiants.

Le ministère a également fait l'acquisition de 28 nouveaux véhicules et procédé à l'échange de onze (11) autres.

Cette section a de plus traité 25 cas se référant à des plaintes pour feux, vols ou vandalisme à des propriétés du ministère ou d'employés du ministère.

D. Section Messagerie

La division Services est également responsable du service de messagerie à l'intérieur du 200,

Tableau LXI — Véhicules du ministère des Terres et Forêts immatriculés au 31 mars 1976

Région ou Services	Bas St-Laurent Gaspésie	Saguenay Lac St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais	Nord-Ouest Québécois	Côte-Nord	Recherche	Géodésie	Arpentage	Inventaire forestier	Aménagement forestier	Conservation	Gestion du Matériel	Restauration	Voirie forestière	Exploitation	Total
Auto. Sedan 4 portes			1			1									1				3
Station wagon (famili)	2	4	4	1	1	4	2	3	1	1				7	4	1	3		38
Station wagon (compac)													1	1					1
Pick-Up 4 x 2	38	24	16	17	12	8	37	12	2	3			1	18	1	1	1	1	192
Pick-Up 4 x 4	5	2	1		1			1		2				3					15
Pick-Up 4 x 2 (cab. éq)	1	1		1			1		1										5
Pick-Up 4 x 4 (cab. éq)														1					1
Jeep 4 x 2																			
Jeep 4 x 4	2	3	6				1	1	2	4			1	8		3			31
Fourgonnette à panneaux vitrés 4 x 2	2	2	2	1		1	1				1	1		3	3				17
Fourgonnette à panneaux vitrés 4 x 4				1					1	1	1	1			1				6
Fourgonnette non vitré 4 x 2			2		1					1				4					8
Fourgonnette vitré (club wagon)	1						5	2		1				4			1		14
Fourgon non vitré (éconoline)		1	1												1				3
Camion 1 tonne et plus	10	9	8	3	4		7	1	1					3					46
Tracteur	19	10	15	10	7		13	1											75
Tout terrain (terra jet)		4	1		1	1	3												10
Motocyclette	4	1		2	3		2					4							16
Motoneige (SKI DOO)	36	29	41	12	5	12	31	12	1					3	2	2			186
Motoneige (snowmobile)							2												2
Niveleuse (grader) sur roues			1																1
Autobus			2																2

Liste des véhicule du ministère des Terres et Forêts enregistrés au 31 mars (suite)

Région ou services	Bas St-Laurent Gaspésie	Saguenay Lac St-Jean	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Outaouais	Nord-Ouest Québécois	Côte-Nord	Recherche	Géodésie	Arpentage	Inventaire forestier	Aménagement forestier	Conservation	Gestion du Matériel	Restauration	Voirie forestière	Exploitation	Total
Sous-total (véhicules)	120	90	101	48	35	27	105	33	9	13	2	6	2	55	13	7	5	1	672
Compresseur sur roues	1		2				3												6
Chargeur sur roues		1	2																3
Arroseur sur roues		1	1				1												3
Pulvérisateur roues	4		2																6
Râteau sur roues		1																	1
Roulotte	17	23	12	2	2		11	8		1		2					2		75
Remorque (tout genre)	82	38	117	43	27	43	73	13	1	1				1					443
Planteuse sur roues	14	11		3		4	5	6								65			108
Ramasse roche roues	1																		1
Génératrice sur roues			1				1												2
Pompe sur roues			4																4
Soudeuse élec. roues			1																1
Malaxeur sur roues			1																1
Extracteur sur roues	2																		2
Sous-total (autres)	121	75	143	48	29	47	94	27	1	1		2			1	65	2		656
GRAND TOTAL	241	165	244	96	64	74	199	60	10	14	2	8	2	55	14	72	7	1	1 328

Chemin Ste-Foy ainsi qu'entre les autres services localisés à l'extérieur. Cette section a ainsi acheminé au delà de 401 000 lettres de tous formats et 26 600 colis divers.

5- Télécommunications

Cette division est responsable de la planification, du développement et de la maintenance des réseaux de télécommunication couvrant tout le territoire québécois à vocation forestière.

Deux réseaux sont exploités: l'un pour le secteur administratif du ministère, l'autre pour les sociétés de conservation. Le réseau administratif fonctionne actuellement dans les régions administratives de Québec, Bas St-Laurent Gaspésie, Nord-Ouest, Côte-Nord et Saguenay Lac St-Jean. Le réseau des sociétés de conservation opère pour les sociétés du Nord-Ouest, Sud de Québec, du Bas du Fleuve et de la Gaspésie ainsi que Saguenay-Lac St-Jean.

A. Région du Lac St-Jean

- 1) Installation opérationnelle du réseau soit: quatre répéteurs localisés au Mont Valin, à Ste-Edwidge, à Chicoubiche et au Lac Doré.
- 2) Installation de 8 stations de base, de 20 radios mobiles et de 2 radios portatives.
- 3) Mise en opération du réseau planifié de la société de Conservation.

B. Région du Nord-Ouest

Planification du réseau de la Baie James et érection des tours sur les sites des stations répéteurs. Ce réseau sera en opération durant l'été 1976.

C. Région de Québec

- 1) Addition de 3 stations de base et de 6 mobiles.
- 2) Assistance à la société Québec-Mauricie pour la période de transition des réseaux.
- 3) Installation de la répéteur de Ste-Apolline et implantation du réseau de la forêt des Appalaches.

D. Région de la Gaspésie

- 1) Installation d'une tour du Mont Logan ainsi qu'au Mont Observation.
- 2) Amélioration du réseau de la société de conservation et l'installation du site du Mont Aiguille (Murdockville).
- 3) Installation définitive du site Mont Rédemption.

E. Projet arrosage 1976

- 1) Planification du réseau en vue d'assurer les communications entre les zones d'arrosage et le centre de contrôle à Québec.
- 2) Installation d'une station répéteur UHF à St-Zénon et modification à celles du Mont Tremblant et du Mont Carmel.

F. Pour l'ensemble du Québec

Planification des fréquences et assistance aux sociétés de Conservation.

En résumé, le réseau actuel comprend:

- 22 sites développés,
- 30 stations répéteurs,
- 90 stations de base,
- 380 mobiles,
- 150 portatives,
- l'équipement électronique appartenant aux Sociétés de Conservation.

III Gestion financière

En plus, la division « Télécommunications » possède un laboratoire comprenant les instruments suivants:

- analyseurs de spectres de fréquences,
- oscilloscopes de grande précision,

— générateurs de signaux,
— vérificateurs de distorsion,
instruments qui aident à assurer une précision raffinée des réseaux.

Grâce à l'aide des experts de la gestion financière les gestionnaires ont le support nécessaire à une administration financière à la fois efficace et conforme aux règlements en vigueur.

À cet effet, il faut élaborer, mettre en place et faire fonctionner des systèmes administratifs,

coordonner les interventions des gestionnaires et assurer la liaison avec les organismes centraux tels le Conseil du Trésor, l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) et le ministère des Finances. Plus particulièrement, cette action porte sur quatre plans: la programmation budgétaire, son contrôle, le suivi des réalisations et le contrôle des revenus.

1 Programmation budgétaire

La préparation du budget s'échelonne d'avril à mars et elle nécessite la participation de la direction de même que celle des responsables opérationnels du centre et des régions. Dans sa forme actuelle (1975/76), cette opération comporte trois étapes principales: l'allocation triennale, la revue des programmes et les crédits détaillés.

La programmation budgétaire s'élabore selon certaines modalités d'intervention des

gestionnaires, en coordonnant leur action et en fournissant l'expertise dont ils ont besoin lors de la budgétisation et de l'analyse des activités. On s'assure également de la conformité des documents qui doivent être soumis, à chaque étape du cycle budgétaire, au Conseil du Trésor et périodiquement à l'O.P.D.Q.

2 Suivi de l'exécution du budget

Afin de permettre, tant à la direction qu'aux gestionnaires, de suivre l'exécution de la programmation budgétaire, un système d'information de gestion, a été mis en place et fonctionne depuis un an. Actuellement, ce système fournit, au moyen de rapports mensuels, des données sur l'utilisation des ressources humaines et financières au niveau de chaque centre de gestion budgétaire et de ses activités. Ces rapports constituent un premier volet du

système qui sera complété au cours des prochaines années par des informations sur la production.

Ces rapports de gestion, en indiquant à l'administration les écarts entre les prévisions et les réalisations, rendent possible un contrôle des réalisations en cours d'exercice et permettent, pour les années ultérieures, une amélioration de l'allocation des ressources.

3 Contrôle budgétaire

Le contrôle budgétaire a pour but de vérifier le bien-fondé des engagements par rapport à la programmation et de s'assurer que le contrôle des disponibilités et des engagements non liquidés est conforme à la réglementation officielle.

Sur ce plan, le service responsable de la gestion financière intervient directement de trois façons: il enregistre et analyse les engagements par élément et centre de gestion budgétaire, ce qui permet à la direction de juger de leur pertinence en regard de la programmation budgétaire; il vérifie périodiquement les engagements non liquidés et plus particulièrement les dépenses relatives à la rémunération du personnel, et enfin, il supervise le fonctionnement du système de comptabilité interne lequel permet à chaque

centre de gestion budgétaire d'exercer un contrôle efficace de ses disponibilités et engagements non liquidés.

Indirectement, il assure aussi la qualité du contrôle budgétaire en assumant la vérification interne des centres de gestion budgétaire. Celle-ci a pour objet de mesurer la validité des données véhiculées par les systèmes administratifs et de contrôler dans quelle mesure les pratiques administratives en usage sont conformes aux lois et règlements en vigueur.

Il peut aussi apporter les modifications susceptibles de pallier aux faiblesses des systèmes et améliorer la validité des données recueillies.

Contrôle des revenus

Suite au règlement AF6 du Conseil du Trésor, ce service est chargé des activités reliées à la comptabilisation des revenus, à la perception et à l'encaissement des recettes du ministère, tâches qui relevaient précédemment du ministère des Finances.

À cet effet, il a mis en place les mécanismes qui lui permettaient de prendre en main, en avril 1975, le contrôle des revenus relatifs aux droits et permis de coupes de bois et, en novembre 1975, celui des ventes de biens et services, de même que les loyers payés au M.T.F. Le service prévoit assumer complètement son mandat en juillet 1976, alors qu'il prendra en charge le contrôle des revenus de location et de vente des terrains publics.

Au cours de l'exercice financier 1975/76, le ministère prévoit des revenus de l'ordre de 41.4

millions de dollars, lesquels sont répartis comme suit:

Nature	Revenus (millions \$)
Droits et permis de coupe de bois	30.5
Vente de terres publiques	1.0
Location de terres publiques	2.2
Redevances pour voirie forestière	2.5
Prévention et lutte contre les incendies forestiers	0.9
Lutte contre les insectes	2.5
Divers	1.8
Total	41.4

IV Informatique

Le service de l'Informatique est responsable du développement et de l'exploitation des systèmes mécanographiques grâce auxquels les gestionnaires peuvent obtenir plus rapidement les différentes données essentielles à une saine gestion forestière et territoriale.

Ses activités en 1975/76 ont été surtout concentrées sur l'opération dite « confection de

plans de gestion » qui comprend la préparation des plans ci-dessous mentionnés:

- le plan d'aménagement et d'allocation à long terme, au niveau du Québec;
- le plan d'aménagement et d'allocation à long terme, au niveau de chaque unité de gestion;
- les plans de gestion à court terme, également au niveau de chaque unité de gestion.

1 Plan d'aménagement et d'allocation à long terme, au niveau du Québec

Dans le cadre de la subdivision du Québec en unités d'aménagement, le service de l'Informatique a procédé à l'accumulation et à la compilation individuelle d'environ 3 000 feuillets en vue de déterminer le volume de matière ligneuse par type de couvert et stade de développement dans tout le Québec.

L'implantation d'un modèle de simulation permettra d'exécuter, par ordinateur, environ 300

calculs de possibilité en vue de délimiter les unités d'aménagement en fonction des critères socio-économiques.

De plus, l'utilisation d'un modèle de programmation linéaire permettra aux autorités du ministère d'obtenir un schéma théorique d'un réseau optimisé d'approvisionnement de la ressource forestière.

2 Plan d'aménagement et d'allocation à long terme, au niveau d'unités de gestion

Le support informatique pour la réalisation de cette phase comprend les étapes suivantes:

A- Accumulation et compilation des données forestières

a) *Plan décennal d'inventaire*

Ce système consiste à accumuler et à traiter les données de l'inventaire forestier de façon à produire des rapports donnant les volumes de matière ligneuse pour différents territoires. Le tableau LXII indique, pour un certain nombre d'unités territoriales, la superficie et le nombre d'unités de compilations.

Au cours du dernier exercice, des changements majeurs ont été apportés au système informatique de compilation de l'inventaire forestier. Les données de l'inventaire sont maintenant emmagasinées sur disques magnétiques. Ce nouveau concept permet d'intégrer logiquement toutes les données forestières selon leurs subdivisions territoriales (unité de gestion, bassin, municipalité, etc.) et

d'accéder directement à l'ensemble de ces informations pour la subdivision territoriale désirée.

Ceci permet une plus grande flexibilité pour modifier la structure de l'information existante avec un minimum d'impact sur les applications déjà en opération. Cette dernière possibilité a largement contribué à l'implantation assez rapide de nouvelles applications, telles que la « comptabilité forestière » et la « subdivision du territoire en parcellaires ».

b) *Comptabilité forestière*

La description des interventions naturelles et humaines survenues en forêt est fournie par le service de l'Inventaire forestier. Ce système permet de présenter les statistiques désirées au niveau des différentes interventions forestières et de montrer lors de la présentation des données de l'inventaire, l'impact de ces interventions sur l'inventaire original de façon à produire des résultats démontrant le contenu forestier « à jour » du territoire désiré.

Tableau LXII — Localisation, nombre d'unités et superficie des territoires ayant fait l'objet d'une compilation

Localisation	Nombre d'unités de compilations	Superficie	
		mi ²	km ²
Zone Haute-Gatineau:			
Bassins secondaires	5	6 644	17 208
Concessionnaires	2	3 420	8 858
Zone Bas St-Laurent:			
Bassins secondaires	6	3 087	7 995
Forêt privée	5	1 865	4 830
Unités de gestion:			
Saguenay-Sud	3	2 555	6 617
Haute Gatineau	6	3 851	9 974
Lièvre Supérieur	3	1 532	3 968
Témiscamingue	6	4 650	12 043
Harricana	4	9 736	25 216
Total	40	37 340	96 709

c) Parcellaires

Afin que le régisseur de chaque unité de gestion dispose de données forestières adéquates, une nouvelle subdivision territoriale s'est avérée nécessaire, soit le parcellaire.

Chaque régisseur aura l'opportunité de diviser lui-même son territoire en fonction des différentes utilisations prévues. Le système informatique lui fournira le contenu forestier de chaque parcelle et son affectation (allocation, zonage, etc.) afin qu'il puisse évaluer l'impact des décisions et effectuer une saine gestion.

Le parcellaire servira aussi d'unité de base aux modèles de simulation pour le calcul de la possibilité de coupe annuelle et les plans d'allocation.

B- Possibilité et allocation

Un modèle a été conçu afin de simuler à long terme (100 — 150 ans) une grande quantité d'options de mise en valeur et d'utilisation de la ressource forestière.

Ce modèle, à partir des données forestières de chaque parcelle d'une unité de gestion, fait la

3 Plan de gestion à court terme, au niveau d'unités de gestion

simulation dans le temps de l'accroissement de la forêt et des interventions prévues pour une option donnée. Étant donné la grande vitesse des ordinateurs, il est possible de constater l'impact d'un éventail beaucoup plus grand d'options et de choisir la plus rentable.

Ce même modèle permet aussi de simuler différents plans d'allocation afin d'en arriver à un plan équitable qui satisfasse en même temps les objectifs du ministère et des utilisateurs.

La conception du système de gestion à court terme se terminera en 1976/77. Cependant, plusieurs activités de ce secteur sont reliées à l'informatique.

A- Inventaire d'exploitation

Ce système permet de compiler, à partir des données forestières appropriées, des inventaires avec une grande précision et de fournir les données permettant de planifier et d'effectuer une exploitation plus efficace de différentes aires de coupe.

En 1975/76, six (6) projets ont été traités dans les unités de gestion de St-Félicien et du Bas St-Maurice.

B- Permis de coupe et mesurage

Au cours de l'exercice 1975/76, ce système a traité environ 300 000 formulaires pour les

différents types de mesurage et a produit les rapports connexes permettant de suivre l'évolution des coupes de bois en regard des permis émis et de procéder à la facturation des droits de coupe.

De plus, ce système a permis aux administrateurs régionaux d'accéder, par télé-traitement, aux données cumulées et d'obtenir différentes informations pouvant servir d'outils de gestion et de contrôle sur les activités de leur territoire.

Un système d'inventaire des formules de mesurage a été implanté en vue d'établir un contrôle adéquat sur l'utilisation des formulaires et de retracer plus facilement les pièces manquantes.

C- Gestion des pépinières

D- Statistiques sur les feux de forêts

- facturation des baux de location des terrains publics;
- compilation des dépenses budgétaires;

4 Autres secteurs d'activités

Plusieurs autres travaux ont été effectués dans le but de répondre aux demandes des différents gestionnaires du ministère, notamment dans les secteurs suivants:

- aménagement des terres;
- forêt privée;
- étude d'un système de cartographie automatisée pour l'inventaire forestier;

- répertoire géographique;
- cartographie.

Figure 35 — Équipement utilisé pour le traitement des données par télé-communication.



V Information

Le service de l'Information a contribué, en 1975/76, à la préparation et à la publication de 110 brochures ou dépliants, distribué 436 000 exemplaires de ces publications, participé à 24 expositions, produit dix messages publicitaires, créé deux documents audio-visuels, publié onze numéros d'un journal interne l'Inter-communiqué et une revue de presse (quotidiens et hebdomadaires), traité 2 576 volumes et 37 383 cartes et répondu à 11 745 demandes de renseignements à la bibliothèque.

Ces différents travaux se sont inscrits dans le cadre des programmes d'information du service:

- conservation du milieu forestier
- vulgarisation des notions forestières
- connaissance de la ressource
- connaissance des services et des politiques
- communications internes

1 Publications

Des 110 brochures ou dépliants publiés, 30 sont des ouvrages de vulgarisation ou d'information destinés principalement au grand public.

A) Brochures

- TF1-C26 Les Palissades
TF1-C29 Loi et règlements concernant la protection des forêts contre le feu
TF1-C101 Liste des publications du MTF
TF1-C133 Répertoire téléphonique (Protection contre le feu)
TF1-C160 Les insectes de l'arbre (16 brochures à 5 000 ex.)
TF1-C168 Le Rocher, sentier d'interprétation, Centre écologique de Duchesnay
TF1-C169 Le Lacustre, sentier d'interprétation, Centre écologique de Parke.
TF1-C175 L'éducation en conservation forestière par les centres écologiques

- TF1-C188 Expertises entomologiques reliées aux pulvérisations aériennes contre la tordeuse en 1974
TF1-C190 La saison des sucres au Québec
TF1-C194 Les arbres — Centre d'interprétation de la nature des Palissades
TF1-C195 Le Marais — Centre d'interprétation de la nature de Parke
TF1-C197 Massifs boisés du Québec

B- Dépliants

- TF1-C27 Centre d'interprétation de la nature — Les Palissades
TF1-C100 La pépinière forestière de Berthierville
TF1-C137 Le Centre écologique de Duchesnay
TF1-C143 La culture des arbres de Noël
TF1-C149 Le sentier Kalmia
TF1-C167 Ne laissez pas la tordeuse détruire vos arbres

- TF1-C172 Le crédit forestier
- TF1-C174 La forêt du Québec
- TF1-C191 Pistes de ski de fond — Centre de plein air de Montmagny
- TF1-C192 Réserve écologique
- TF1-C193 Le Centre d'interprétation de la nature du lac Berry

Quant aux 84 autres brochures ou dépliants, ils constituent principalement des instruments de travail ou des ouvrages à caractère technique pour usage interne ou à circulation restreinte, imprimés au service de la Reprographie du ministère des Communications. Dans ce groupe, on retrouve les premiers d'une série de feuillets publiés sous le titre « Informa-forêt ». Ces feuillets s'adressent particulièrement aux propriétaires de boisés privés. Ils constituent la vulgarisation de notions forestières et contribuent à faire connaître les services disponibles au ministère.

Par ailleurs, le service de l'Information a contribué à la conception de plusieurs des 273

formulaires, instructions ou autres documents imprimés par le service de la Reprographie. Sauf quelques exceptions, il en contrôle aussi la distribution.

À partir des textes et données fournis par les différents services et avec la collaboration de la direction du ministère, et celle de l'Éditeur officiel du Québec, le service a également, comme à chaque année, publié le rapport annuel des activités du ministère.

Parmi les principaux autres travaux dans ce secteur d'activités, on peut mentionner la publication d'une série de trois posters en couleurs sur la forêt du Québec, un poster sur les Centres d'interprétation de la nature, les supports publicitaires tels que bandes auto-collantes, macarons, sacs de plastique, cartes, posters etc. requis pour la campagne de prévention contre les feux de forêt dans le cadre de « Conservation-Québec », etc.

2 Diffusion

La diffusion du matériel d'information dans le secteur de la conservation du milieu forestier a donné lieu au cours de l'année à une entente entre les Sociétés de conservation, l'Association forestière du Québec et le ministère des Terres et Forêts. Les sept Sociétés régionales assument la distribution du matériel dans leur région respective, et l'A.F.Q. étend son action aux organismes à caractère provincial.

Cette initiative de concertation a d'abord trouvé son application dans la conception même de la campagne 1976 de conservation du milieu forestier. Le ministère et ses partenaires ont convenu d'une identification et d'un slogan et ont établi d'un commun accord les modalités de la campagne.

Pour la diffusion des travaux d'information réalisés dans d'autres secteurs, le service de l'Information bénéficie de la collaboration des administrations régionales du ministère et des bureaux de Communications-Québec, constituant ainsi un réseau de base de distribution.

C'est ainsi qu'en 1975/76, le service a répondu à 3 550 demandes de publications et a expédié 436 000 exemplaires des publications du ministère.

3 Expositions

« La conservation du milieu forestier » et « le crédit forestier », tels ont été les thèmes traités respectivement lors des deux tournées d'expositions du ministère.

forestier, les concepteurs du stand ont voulu à l'aide de ce jeu d'identification, ajouter aux connaissances des participants.

Le premier de ces stands incitait les visiteurs à identifier un certain nombre d'espèces d'arbres du Québec. Partant de la théorie que la connaissance mène au respect du milieu

Le deuxième stand illustre quelques unes des applications de la loi du crédit forestier et constituait un centre de renseignements pour les propriétaires de boisés privés.

4 Messages publicitaires

Les messages publicitaires ont pris la forme d'insertions dans les journaux, d'enregistrements pour la radio, ou de séquences pour la télévision.

Ces messages ont porté sur les sujets suivants:

- la lutte à la tordeuse des bourgeons de l'épinette (deux messages)

- le reboisement (trois messages)
- le mérite forestier
- les centres de renseignements régionaux
- les permis de transformation
- la ressource forestière du Québec (deux messages)

5 Documents audio-visuels

La production audio-visuelle se résume à deux diaporamas: « La culture des arbres de Noël » et « Les groupements forestiers », et à la mise

à jour du film « La tordeuse des bourgeons de l'épinette ».

6 Communications internes

Le service de l'Information publie tous les mois un journal interne intitulé « Inter-communicé » où il cherche à rendre compte de l'actualité ministérielle et des événements qui marquent la vie des fonctionnaires.

Le service publie par ailleurs quotidiennement une revue de presse qui constitue une recension de ce qui est publié dans les journaux concernant les secteurs forestier et territorial.

7 Bibliothèque

L'année se caractérise par une complète centralisation des achats et du traitement catalographique à la bibliothèque centrale et par une décentralisation accrue des points de service dans les différentes régions grâce aux bibliothèques-succursales.

service à d'autres bibliothèques en leur prêtant 209 ouvrages.

Enfin, la bibliothèque a fourni aux usagers 21 300 photocopies de textes divers.

A- Renseignements

Les demandes de renseignements se chiffrent, pour la période 1975/76, à 11 745 dont 3 901 venues de l'extérieur.

La diminution par rapport aux 13 462 demandes de l'an dernier est attribuable d'une part à la difficulté de fournir la documentation durant la grève des postes à l'automne 1975 et d'autre part, à l'accessibilité directe de collections spécialisées aux chercheurs des régions dans leurs succursales respectives.

C- Acquisitions

- 1 324 volumes achetés pour la bibliothèque centrale.
- 472 volumes achetés pour les bibliothèques-succursales.
- 8 320 volumes et brochures reçus par don ou échange à la bibliothèque générale (moyenne de 32 par jour)
- 477 nouveaux abonnements et renouvellements de périodiques.
- 123 abonnements aux journaux.
- 22 microfilms.

B- Prêts

Les prêts aux usagers ont atteint 5 142. Les emprunts entre bibliothèques se chiffrent à 530. La grève des postes a obligé à recourir à ce moyen plus qu'à l'habitude pour pallier la difficulté de se procurer les ouvrages en librairie. Par ailleurs, le MTF a rendu le même

D- Traitement des documents

- 2 576 volumes catalogués et classifiés tant pour la bibliothèque centrale que pour les succursales et dépôts.
- 37 383 cartes classées dans 10 fichiers de base différents.

E- Publications

La bibliothèque a continué de faire paraître à 130 exemplaires son bulletin mensuel « Le Billet » (v.7, avril, no 8 à v.8, mars, no 7). Toutefois,

à trois reprises, deux numéros ont été combinés à cause du trop grand nombre de revues courantes retardées par la grève des postes.

VI

Gestion des stations forestières:

Traitées comme entités séparées, les stations forestières sont des lieux privilégiés qui servent surtout à des activités de recherche et d'éducation forestière. C'est ainsi que la Station de Duchesnay sert à la recherche, à l'enseignement forestier pour jeunes et adultes, à l'éducation en conservation, etc. Il en est de

même pour celles de Parke et Lotbinière, sauf pour l'enseignement. Toutes les forêts-école mises à la disposition des écoles polyvalentes et des CEGEP qui dispensent l'enseignement de la foresterie de même que les autres centres de conservation pourraient être considérés comme des embryons de station forestière.

PROGRAMME

6

Gestion des terres publiques

Élément de programme

6.1 Gestion des terres publiques

Ce programme vise à protéger, améliorer et mettre en valeur les terrains placés sous la responsabilité du ministère des Terres et Forêts dans le but d'en assurer la conservation et l'intégrité et de concéder, s'il y a lieu, certains droits d'usage du sol à des fins gouvernementales, communautaires ou privées.

Budget: \$ 2 266 100
Effectifs: 174

6.1 Gestion des terres publiques

Budget: \$ 2 266 100
Effectifs: 174

Le programme de gestion des terres publiques vise à protéger, améliorer et mettre en valeur les terrains placés sous la responsabilité du ministère des Terres et Forêts dans le but d'en assurer la conservation et l'intégrité et de concéder, s'il y a lieu, certains droits d'usage du sol à des fins gouvernementales, communautaires ou privées.

La réalisation de ce programme est assumée au centre par les services de l'Aménagement des

terres et de la Concession des terres et, sur le territoire, par la direction générale des Opérations régionales.

Les principales activités reliées à la gestion des terres publiques sont la gestion interne, l'administration des registres et dossiers, la planification de l'utilisation, la mise en valeur, les transactions foncières, la surveillance du territoire et l'administration des réserves écologiques.

I Gestion interne

Au cours de l'exercice 1975/76, un effort particulier fut consacré au chapitre de la coordination des activités de gestion dans le cadre des travaux de la Conférence permanente de la gestion des terres publiques. Une séance de formation a de plus été organisée dans le but de sensibiliser le personnel impliqué aux techniques d'aménagement des terres riveraines.

Par ailleurs, le développement important des transactions foncières ainsi que la volonté de mettre en place un dispositif rationnel de gestion des terres publiques ont conduit le ministère à créer un groupe de travail chargé de proposer

une nouvelle politique foncière touchant la gestion du domaine public. Un document de portée générale relatif à l'administration du domaine public a été complété et les recherches se poursuivent en vue de l'élaboration d'une politique touchant plus spécifiquement les actions du ministère.

Enfin, un premier Mémoire d'orientation a été adopté, permettant de préciser l'état actuel du problème foncier au sein du ministère et donner des orientations pour le développement du programme de gestion des terres publiques en fonction de l'horizon 1977 — 1980.

II Administration des registres et des dossiers relatifs aux terres publiques

1 Renseignements sur la tenure des terres

Cette activité implique la conservation des archives, la confection et la révision du terrier,

l'enregistrement des titres, la tenue à jour du terrier et l'information à la clientèle.

L'allocation des terres publiques exige au préalable l'obtention des informations pertinentes à la tenure des terrains concernés. Cette information est fournie gratuitement aussi bien aux organismes gouvernementaux qu'aux particuliers et compagnies.

Au cours de l'exercice 1975/76, un total de 15 240 demandes de renseignements sur la tenure des terres ont reçu réponse soit par lettre ou télex, comparativement à 12 461 l'année précédente.

2 Retranscription du terrier

La plupart des registres constituant le terrier officiel du Québec présentaient un tel degré de vétusté qu'il s'avérait urgent de veiller à leur retranscription le plus rapidement possible pour éviter de perdre à jamais les renseignements précieux qu'ils contiennent. Cette opération devient indispensable par suite de la consultation fréquente de ces registres et la dernière retranscription avait été réalisée à la fin du siècle dernier.

À cet effet, le service de la Concession des terres a constitué une équipe spéciale qui, depuis le mois de novembre 1972, a entrepris de retranscrire les informations contenues dans les quelques 100 volumes du terrier couvrant plus de 800 cantons et seigneuries. À cause de la nécessité d'intégrer les renseignements souvent

dispersés dans plusieurs volumes et d'exercer une vérification minutieuse du travail accompli, l'opération devra s'échelonner sur quelques années.

Ce projet prioritaire du ministère a également pour objectif de rationaliser la conservation des renseignements fonciers en vue d'établir éventuellement un système de traitement par ordinateur et de décentraliser le terrier au profit des clientèles régionales.

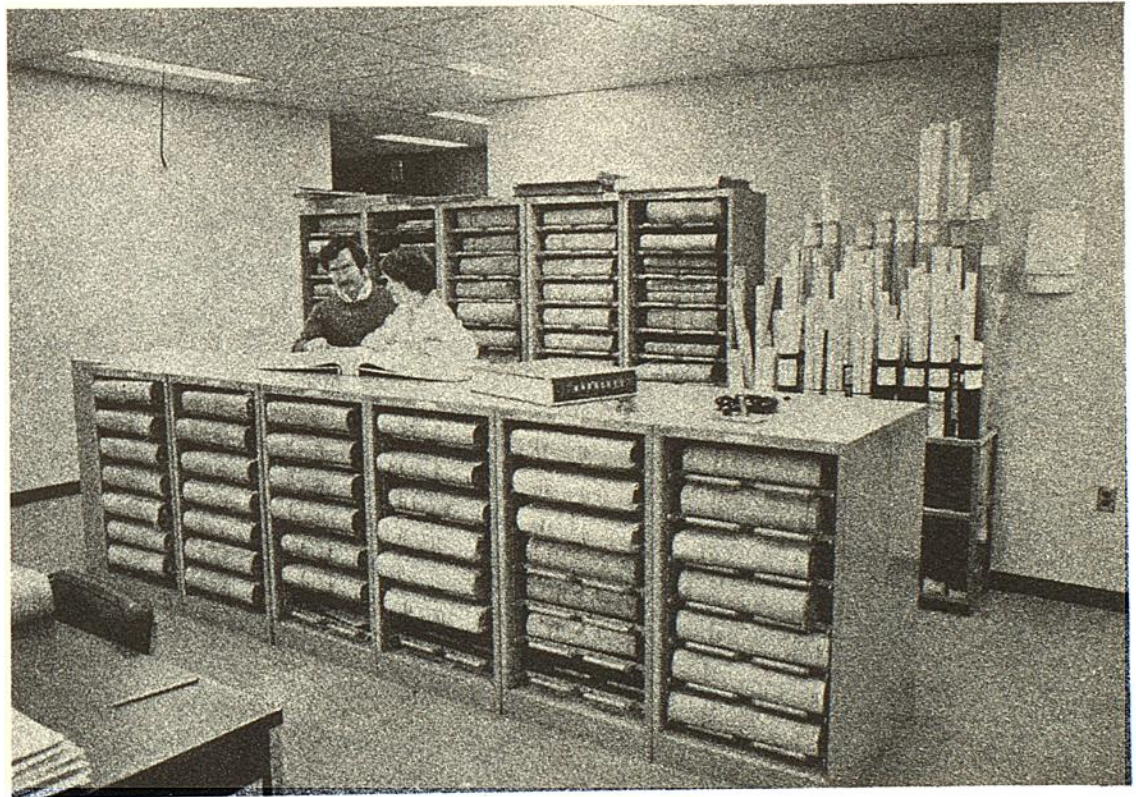
Au cours de l'exercice 1975/76, 42 cantons ont été retranscrits, ce qui représente 40 714 inscriptions dans les nouveaux registres. L'année précédente, un total de 41 cantons et de 49 802 inscriptions avaient été complétés.

III Planification de l'utilisation des terres publiques

En raison d'une intensification du contrôle de l'État sur l'utilisation des terres publiques et eu égard à la volonté unanime de resserrer les liens interministériels, le ministère considère essentiel de privilégier les opérations de planification; il se

préoccupe en particulier de préparer des normes, études et enquêtes d'utilisation, d'élaborer des plans d'affectation, de réaliser des études locales d'aménagement et de fournir diverses expertises.

Figure 36 — La retranscription du terrier permet la consultation plus rapide des nouveaux registres



1 Préparation de normes, études et enquêtes sur l'utilisation des terres

Un cahier préliminaire de normes d'occupation des parcelles de villégiature a été préparé dans lequel les notions de superficie minimale des lots, superficie théorique aménageable et superficie effective aménageable ont été développées pour répondre à des situations présentant les types les plus usuels d'utilisation d'emplacements de villégiature domiciliaire.

Un guide pour l'aménagement des terres riveraines a été mis au point afin de permettre l'amélioration et l'augmentation de la production des plans d'aménagement tant au niveau du centre qu'à celui des régions.

Les différentes étapes d'élaboration de ces plans ont été décrites, notamment en ce qui concerne l'évaluation des besoins en matière de villégiature et de récréation communautaire à satisfaire. Les

techniques d'inventaire des milieux terrestre, riverain et aquatique ont été définies au niveau opérationnel et une méthode d'analyse des paysages est proposée.

Dans le but de mieux adapter les développements de villégiature et de fournir un meilleur service et des équipements plus adéquats, une enquête sur cette utilisation des terres a été réalisée dans toutes les régions du Québec. À cet effet, un questionnaire portant sur les caractéristiques socio-économiques, les utilisations envisagées et les opinions des villégiateurs, a été appliqué à tous les requérants d'un emplacement de villégiature. L'analyse des quelque 1 000 exemplaires complétés permettra de tracer le profil du villégiateur et d'en déduire des informations pertinentes pour l'aménagement.

2 Confection de plans d'affectation

Dans le cadre des travaux de la Mission interministérielle pour l'aménagement de Charlevoix créée en 1973 sous l'égide de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), le service de l'Aménagement des terres a entrepris d'élaborer un plan d'affectation des sols du domaine public visant à optimiser l'utilisation du territoire à l'intérieur de contraintes définies à partir d'une évaluation des potentiels naturels.

Une classification systématique du territoire est réalisée à partir d'unités de surface égales à 50 ha. Une cartographie automatique à l'aide d'un

ordinateur permet d'obtenir au 1:250 000 une représentation graphique du niveau de convenance de chaque unité pour une série d'usage du sol, allant de l'agriculture à l'installation des réseaux de communications. Un effort particulier a été porté sur l'analyse des paysages et leur prise en compte dans l'évaluation des potentiels. Les modèles d'affectation développés indiquent diverses possibilités d'utilisation des terres compatibles avec les conditions du milieu et les objectifs poursuivis. Le plan d'affectation des sols constitue donc un indicateur des conflits d'utilisation et leur intégration probables pour un

3 Réalisation d'études locales d'aménagement

territoire. Il est une étape importante à l'intérieur du processus de planification.

La direction de la Gestion du territoire envisage d'étendre progressivement la confection de ce type d'instrument d'aménagement à l'ensemble des terres publiques, compte tenu de son caractère opérationnel et de sa grande utilité dans les procédures de prise de décision.

D'autre part, un Plan d'action foncier a été mis au point dans la région de la moyenne Côte-Nord pour tenter de contrôler le développement sur les terres publiques à la suite du prolongement

L'ouverture du domaine public au bord des lacs constitue une priorité pour le ministère compte tenu de l'importance de la demande de lots de villégiature et de la montée générale des loisirs en plein-air au Québec. Une méthode d'aménagement des terres riveraines a été mise au point et expérimentée au lac de la Baie des Rochers dans le comté de Charlevoix. Les projets suivants ont également été réalisés, donnant lieu à la confection d'un rapport d'aménagement:

- Lac du Sauvage, dans le canton de Prévost, de la région de Montréal;
- Lac de l'Achigan, dans le canton de Kensington, de la région de l'Outaouais;
- Lac Vaudray, dans le canton de Vaudray, de la région du Nord-Ouest;
- Lac Franquelin, dans le canton de Franquelin, de la région de la Côte-Nord;

de la route 138 à l'est de Sept-Îles, sur l'axe Moisie-Havre St-Pierre.

À partir d'une réflexion sur les hypothèses de développement régional, ce plan propose un zonage foncier des terres publiques en bordure de la route 138 en distinguant des objectifs de protection et de mise en valeur. Le plan prévoit des actions au niveau foncier susceptibles d'orienter l'organisation future de l'espace et détermine les mesures à court et moyen terme propres à engager l'avenir dans le sens des objectifs préconisés.

— Lac Lavigne, dans le canton de Tracy, de la région de Montréal.

Des expertises sur le terrain permettent de déterminer la capacité du lac et des milieux riverains à supporter une occupation humaine reliée à la récréation de plein-air. Un schéma d'aménagement fixe des zones de protection et des zones de développement dont une partie seulement est consacrée à la villégiature domiciliaire, le reste étant affecté à une utilisation collective. Le dossier comprend également une estimation des coûts de réalisation des aménagements et des propositions de répartition de la maîtrise d'oeuvre. Il est prévu aussi une consultation des usagers et des différents organismes concernés par le projet.

Fourniture d'expertises diverses ⁴

Des organismes publics, para-publics et privés sollicitent des concessions de terres pour des fins de récréation collective, de villégiature ou de développement domiciliaire et quelque trente projets d'utilisation ont ainsi été présentés au

ministère. Ces requêtes et ces esquisses ont été analysées à la lumière des informations disponibles et en tenant compte de l'intégration des projets dans les contextes régionaux et des terres publiques.

IV Mise en valeur des terres publiques

Longtemps négligées par le ministère à cause de l'insuffisance de ses ressources et de l'imprécision de ses responsabilités en regard des autres secteurs intervenant sur les terres publiques, les activités de mise en valeur ont retrouvé une nouvelle vigueur en raison de

l'importance que commandent la protection de l'environnement, l'amélioration de la qualité de la vie et la fourniture de services aux usagers des terres publiques. En plus de la confection de plans et devis, cette activité a permis la réalisation concrète de plusieurs projets.

1 Confection de plans et devis

Face à l'impact considérable sur le processus du développement du milieu naturel que produit l'implantation de chemins sur les terres publiques, un guide préliminaire de construction de chemin a été produit pour faciliter la mise en valeur des terres publiques. Dans ce guide, les propositions normatives portent sur les aspects techniques de la préparation et de la réalisation des projets, ainsi que sur les traitements du paysage.

De plus, un programme d'amélioration des terres a été élaboré et un schéma descriptif des projets a été complété sous la responsabilité du service de l'Aménagement des terres. Ces projets, susceptibles d'être réalisés par des équipes d'étudiants, consistent principalement en l'aménagement de haltes routière, terrains de pique-nique, stationnements, sentiers, plages publiques et coupes de sylviculture ornementale.

2 Réalisation de projets

sous la responsabilité du personnel de la direction générale des Opérations régionales

Un total de 23 projets d'amélioration des terres ont été exécutés par des groupes d'étudiants et soumis au contrôle technique du service de

l'Aménagement des terres. Ces projets furent entrepris dans plusieurs régions du Québec et incluaient également la construction de chemins de desserte.

V Transactions foncières concernant les terres publiques

1 Émission de baux

Plusieurs activités administratives sont reliées de près ou de loin aux transactions foncières concernant les terres publiques telles la distribution de renseignements, l'analyse de requêtes, l'évaluation immobilière, l'émission et la révocation de titres, l'inspection, la facturation et enfin, l'administration des échanges, acquisitions, expropriations et rétrocessions.

La Loi des terres et forêts prévoit la concession, à même les terres publiques, par permis d'occupation, bail, vente, échange ou gratuité, des emplacements requis pour fins domiciliaires, industrielles, municipales, récréatives ou autres. La location par bail représente de loin la forme de concession la plus utilisée.

La concession définitive d'un terrain peut toutefois être accordée après l'émission d'un bail

Des milliers de clients s'adressent annuellement au ministère des Terres et Forêts pour soumettre des problèmes de nature foncière ou acquérir des terrains détenus par l'État. Les requêtes déposées ne justifient pas toutes une action de la part du ministère et une partie seulement entraînent la préparation de baux, de lettres patentes, de certificats de vente ou de titres de concession forestière.

renouvelable d'une durée maximale de dix ans. Ce bail comporte certaines conditions que le locataire doit remplir avant d'obtenir un titre définitif par lettres patentes.

La répartition des 2 236 baux émis en 1975/76 est montrée au tableau LXII en fonction du lieu de résidence des preneurs et au tableau LXIII suivant les régions administratives. Au 1er avril 1976, il y avait 15 746 baux en vigueur.

2 Émission de lettres patentes

Dans certaines conditions, le locataire d'une parcelle de terre publique peut demander de l'acheter, après une période minimale de deux ans et en autant qu'il a satisfait aux clauses de son bail, et ainsi obtenir les lettres patentes du lot après arpentage; de même, le détenteur d'un certificat de vente conditionnelle, qui a satisfait aux obligations imposées, peut présenter une requête en vue d'obtenir les lettres patentes du terrain impliqué.

Pour prévenir la spéculation foncière ou la réaffectation des parcelles de terres publiques vendues, les lettres patentes contiennent parfois des clauses restrictives temporaires ou perpétuelles.

La répartition géographique des 1 187 lettres patentes préparées en 1975/76 est montrée au tableau LXIV.

Tableau LXXIII — A — Distribution des baux selon le lieu de résidence des preneurs, en nombre et en superficie

Année 1975/76 (année 1974/75)

Provenance	Nombre	Pourcentage (nombre)	Superficie (acres)	Pourcentage (superficie)
Québec	1 914 (1 813)	90.2 (86.6)	7 312.25 (1 964.91)	97.6 (90.5)
Ontario	190 (236)	9.0 (11.3)	159.35 (161.39)	2.1 (7.4)
États-Unis	17 (40)	0.8 (1.9)	18.08 (42.94)	0.3 (2.0)
Autres	— (4)	— (0.2)	— (2.66)	— (0.1)
TOTAL:	2 121 (2 093)	100.0 (100.0)	7 489.68 (2 171.90)	100.0 (100.0)

1 ha. = 2.47 acres

Tableau XLIII — B — Distribution des baux selon les régions administratives, en nombre et en superficie
Année 1975/76 (année 1974/75)

Régions administratives	Nombre	Pourcentage (nombre)	Superficie (acres)	Pourcentage (superficie)	Superficie moyenne (acres)
01 Bas St-Laurent Gaspésie	121 (151)	5.7 (7.2)	215.21 (188.85)	2.9 (8.7)	1.78 (1.25)
02 Saguenay Lac St-Jean	313 (267)	14.8 (12.8)	817.26 (271.05)	10.9 (12.5)	2.61 (1.02)
03 Québec	50 (91)	2.3 (4.3)	37.77 (116.89)	0.5 (5.4)	0.75 (1.28)
04 Trois-Rivières	140 (82)	6.6 (3.9)	102.34 (112.82)	1.4 (5.2)	0.73 (1.38)
05 Cantons de l'Est (voir Qué.)					
06 Montréal	257 (286)	12.1 (13.7)	487.84 (199.01)	6.5 (9.1)	1.90 (0.70)
07 Outaouais	540 (565)	25.5 (27.0)	399.95 (447.68)	5.3 (20.6)	0.74 (0.79)
08 Nord-Ouest	388 (422)	18.3 (20.2)	5 061.50 (549.65)	67.6 (25.3)	13.04 (1.3)
09 Côte-Nord	309 (229)	14.6 (10.9)	292.44 (285.95)	3.9 (13.2)	0.95 (1.25)
10 Nouveau-Québec	3 (0)	0.1 (0)	75.32 (0)	1.0 (0)	25.11 (0)
Total:	2 121 (2 093)	100.0 (100.0)	7 489.69 (2 171.90)	100.0 (100.0)	3.53 (1.12)

1 ha = 2.47 acres

Tableau LXIV — Distribution des lettres patentes selon le lieu de résidence des bénéficiaires, en nombre et en pourcentage

Année 1975/76 (année 1974/75)

Provenance	Nombre	Pourcentage (nombre)	Superficie (acres)	Pourcentage (superficie)
Québec	967 (1 030)	92.9 (93.0)	2 213.52 (3 699.66)	97.2 (98.3)
Ontario	54 (73)	5.2 (6.6)	42.44 (60.30)	1.9 (1.6)
États-Unis	19 (4)	1.8 (0.4)	19.59 (2.46)	0.9 (0.1)
Autres	1 (1)	0.1 (0.0)	0.90 (0.67)	0.0 (0.0)
TOTAL:	1 041 (1 108)	100.0 (100.0)	2 276.45 (3 763.09)	100.0 (100.0)

1 ha = 2.47 acres

Tableau LXV — Distribution des lettres patentes octroyées selon les régions administratives, en nombre et en superficie

Année 1975/76 (année 1974/75)

Régions administratives	Nombre	Pourcentage (nombre)	Superficie (acres)	Pourcentage (superficie)	Superficie moyenne (acres)
01 Bas St-Laurent Gaspésie	25 (17)	2.4 (1.5)	26.24 (151.45)	1.2 (4.0)	1.05 (8.91)
02 Saguenay Lac St-Jean	94 (63)	9.0 (5.7)	369.47 (975.13)	16.2 (25.9)	3.93 (15.48)
03 Québec	41 (44)	3.9 (4.0)	74.06 (109.39)	3.3 (2.9)	1.81 (2.49)
04 Trois-Rivières	15 (22)	1.5 (2.0)	13.58 (19.61)	0.6 (0.5)	0.91 (0.89)
05 Cantons de l'Est (voir. Qué.)					
06 Montréal	221 (356)	21.2 (32.1)	879.71 (1 354.89)	38.6 (36.0)	3.98 (3.81)
07 Outaouais	192 (258)	18.4 (23.3)	154.59 (545.48)	6.8 (14.5)	0.81 (2.11)
08 Nord-Ouest	313 (194)	30.1 (17.5)	431.54 (219.28)	18.9 (5.9)	1.38 (1.13)
09 Côte-Nord	140 (152)	13.5 (13.7)	327.26 (271.68)	14.4 (7.2)	2.24 (1.79)
10 Nouveau-Québec	— (2)	— (0.2)	— (116.18)	— (3.1)	— (58.09)
Total:	1 041 (1 108)	100.0 (100.0)	2 276.45 (3 763.09)	100.0 (100.0)	2.19 (10.52)

1 ha = 2.47 acres

en fonction du lieu de résidence des preneurs. Le tableau LXV indique la répartition de ces mêmes lettres patentes émises et enregistrées

au terrier suivant les différentes régions administratives.

3 Préparation de certificats de vente

La vente de terrains résidentiels, commerciaux ou industriels situés à l'intérieur de municipalités requiert au préalable l'émission d'un certificat de vente conditionnelle de façon à accélérer le début des travaux. Le détenteur doit alors construire un bâtiment de valeur prédéterminée dans un délai relativement court, soit de trois à douze mois selon les circonstances.

Les demandes de lettres patentes adressées par le locataire d'un lot de villégiature qui a satisfait

aux conditions d'établissement entraînent également la préparation d'un certificat de vente conditionnelle avant l'émission des lettres patentes. Les 1 108 certificats de vente qui ont été préparés et suivis immédiatement des lettres patentes s'ajoutent aux 109 certificats émis pour fins urbaines, soit un total de 1 217 pour l'exercice 1975/76.

4 Administration des concessions forestières

Au cours de l'exercice 1975/76, le programme de rétrocession des concessions forestières a permis de libérer quelque 4 582 m² (11 868 km²) de territoire du titre de permis de coupe que détenaient certains concessionnaires forestiers. On trouve le détail de ces transactions au tableau XXXII du programme 4. Par ailleurs, les transferts de concessions forestières ont affecté une superficie de 262 mi² (679 km²). Le tableau LXVI en donne la liste.

L'administration des concessions forestières a fourni un revenu de \$1 644 560 au titre de la

rente foncière. À la fin de l'année financière, 79 596 mi² (206 154 km²) de territoire étaient encore en concession forestière, comparativement à 87 300 mi² (216 861 km²) en 1972, époque à laquelle la politique forestière fut modifiée.

Le tableau LXX présente la liste des concessions forestières au 1er avril 1976, leur bénéficiaire, leur localisation et leur superficie.

5 Rétrocession de terrains au ministère des Terres et Forêts

Au cours de l'exercice 1975/76, 72 lots, représentant une superficie de 6 058 acres (9.46mi²) (2 453 ha) ont été rétrocédés de la juridiction du ministère de l'Agriculture à celle du ministère des Terres et Forêts. Tous ces lots avaient préalablement été jugés impropres à l'agriculture.

En terminant, il faut souligner qu'au tableau LXVII, on donne un sommaire comparatif des transactions foncières effectuées durant les quatre années 1972 à 1976.

Tableau LXVI — Transferts de concessions forestières effectués en 1975/76

Anciens Concessionnaires	Unités d'aménagement	Superficie (mi ²)	Nouveaux Concessionnaires
Murdock Lumber Inc.	Rivière Ste-Marguerite	240 mi ²	Consolidated-Bathurst Ltd
Epiphane Belley	Canton de Callières	7 mi ²	Mme Bernadette Savard Belley
Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills Limited	Rivière Montmorency Rivière Betsiamites et Sault-au-Mouton	169 mi ² 3 364 mi ²	Papeterie Reed Ltée

Tableau LXVII — Transactions foncières effectuées de 1972 à 1976

Années	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76
Nouveaux baux émis	1 278	1 834	2 093	2 236
Transfert de baux	564	636	656	485
Renouvellement de baux	456	576	407	263
Révocations, annulations				
Baux	791	946	188	202
Ventes	14	11	11	16
Baux en vigueur	10 919	11 807	13 712	15 746
Lots rétrocédés par le ministère de l'Agriculture				
Lots	794	1 181	467	72
Superficie (acres)	67 775	104 664	40 707	6 058
Certificats de vente suivis de lettres patentes	562	701	1 151	1 108
Lettres patentes	760	925	1 108	1 187
Arrêtés en conseil approuvés	127	233	155	86
Retranscription du terrier				
Nouvelles inscriptions	—	37 524	49 802	40 714
Cantons complétés	—	53	41	42
Renseignements sur la tenure		7 373	12 461	15 240

1 ha = 2.47 acres

Tableau LXVIII — Gestion des terres publiques — État des revenus (en millions de dollars)
en 1974/75 et 1975/76

	1974/75	1975/76
Vente et location de biens et de services:		
Terres publiques (vente)	\$1 102.1	\$ 976.0
Location de territoires affermés (rentes foncières)	1 682.8	1 522.3
Location d'autres territoires de l'État et d'immeubles	610.9	1 133.0
Constitution de titres (honoraires d'émission de lettres patentes et de transfert de baux)	63.3	99.9
INTÉRÊTS:		
Paiement des ventes de lots (sur le solde des prix de vente)	4.7	9.9
	<u>\$3 741.1</u>	<u>\$3 463.8</u>

VI Surveillance du territoire

Le personnel de la direction générale des Opérations régionales s'applique à faire respecter les lois et règlements touchant la gestion des terres publiques. De façon particulière, il relève les occupations et utilisations sans titre, illégales ou abusives, des terres publiques et procède à l'inspection des parcelles sous bail.

Dans le but de vérifier si un détenteur de titres a satisfait aux conditions d'établissement

stipulées en vue de l'émission des lettres patentes du terrain qui lui a été vendu ou loué, une inspection est exigée, ce qui a nécessité la préparation de 1 500 rapports pour l'année écoulée. De plus, un rapport technique est préparé périodiquement afin de montrer l'évolution des améliorations qui sont apportées sur un terrain ayant fait l'objet d'un bail de dix ans. Ce travail implique la réalisation de quelque 1 000 inspections additionnelles annuellement.

VII Administration des réserves écologiques

La Loi sur les réserves écologiques a été adoptée en décembre 1974 et l'exercice 1975/76 a vu la création de la première réserve écologique du Québec, à savoir celle de la Rivière du Moulin

dans le comté de Lotbinière. Cette nouvelle loi a nécessité la mise en place d'une organisation administrative et la réalisation d'inventaires.

1 Mise en place d'une organisation administrative

Le service de l'Aménagement des terres a été conduit à imaginer des procédures administratives pour permettre l'application de cette nouvelle législation dont les implications interministérielles sont nombreuses. De même, le caractère scientifique des réserves et la présence du Conseil consultatif des réserves écologiques ont nécessité la définition de nouvelles liaisons entre les différents services du ministère concernés par les réserves écologiques.

Une nomenclature des dossiers de présentation des projets de réserve a été préparée ainsi qu'une définition des étapes administratives à franchir pour arriver à la création d'une réserve écologique.

Enfin, une recherche a été entreprise pour déterminer une politique de création des réserves écologiques en fonction d'une perspective globale d'aménagement du territoire ainsi que la définition d'une réglementation pour contrôler l'utilisation des réserves.

Un comité de coordination a été mis sur pied qui regroupe le service de la Recherche, le service de l'Éducation en conservation et le service des Plans d'aménagement.

2 Réalisation d'inventaires et établissement de réserves

Le service de l'Aménagement des terres a procédé à une première évaluation de la centaine de sites proposés dans le cadre du Programme Biologique International (PBI) pour la création de réserves écologiques au Québec. D'autre part, des études préliminaires ont été engagées pour la création des réserves

suivantes: Rivière du Moulin, région de Québec; Tantaré, région de Québec; Ste-Catherine, région de Québec; St-Antoine Abbé, région de Montréal; Pointe Heath, Île d'Anticosti. Par ailleurs, plusieurs reconnaissances de sites ont permis d'évaluer l'opportunité de projets élaborés par le PBI.

En octobre 1975, la réserve écologique de la Rivière du Moulin était créée par arrêté en conseil et la réserve matérialisée sur le terrain. Des travaux d'arpentage ainsi qu'un inventaire écologique ont été réalisés à Pointe Heath (île d'Anticosti).

Le tableau LXIX présente une synthèse des différents travaux exécutés au cours de l'exercice 1975/76 en rapport avec le programme des réserves écologiques.

Tableau LXIX — Administration des réserves écologiques — Travaux effectués en 1975/76

Réserves	Travaux													
	Reconnaissance du site	Expertise préliminaire	Délimitation du périmètre	Rédaction de la proposition	Avis du Conseil consultatif	Consultations interministérielles et locales	Acquisition du terrain	Création	Arpentage	Organisation de la protection	Inventaire écologique	Description générale	Plan d'aménagement	
RIVIÈRE DU MOULIN 001-03-1975	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
TANTARE PBI, 03-108	*	*	*	*	*									
ST-ANTOINE ABBÉ PBI, 06-17	*	*	*	*	*									
POINTE HEATH PBI, 09-18	*	*	*	*	*	*	*		*		*	*	*	
Projets de Réserves rejetés après études														
	Mont-Louis												PBI, 01-6A	
	Ste-Catherine												PBI, 03-39	
	Tourbière d'Oka												PBI, 06-44	
	Îles Alogny et Beaujeu												PBI, 06-22	
	Lac Métis												PBI, 01-83	
	Îles St-Charles												PBI, 09-69	

Figure 37 A — Réserve écologique de la Rivière du Moulin (Lotbinière)



Cette réserve, dont l'étendue et la qualité présentent un vif intérêt, vise à protéger le seul échantillon connu de la prûcheraie à pin blanc.

Tableau LXX — CONCESSIONNAIRES FORESTIERS AU 1er AVRIL 1976

Numéro de code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	TOTAL
004	Arnold Farms Limited Grenville (Argenteuil).	Canton de Grenville	7		7
016	Baie St-Paul Lumber Company Limited a/s St. Anne Power Company Beaupré (Montmorency). G0A 1E0	Riv. du Gouffre	59		59
017	A. Barnet & Company Limited a/s Dent Lumber Limitée P. O. Box 99 Grand Remous, Qué. J0W 1E0	Riv. Coulonge et Lac Victoria	181		181
019	Bellerive Veneer & Plywood Ltd 701, rue Iberville, Mont-Laurier, Qué. J9L 3G9	Canton d'Olier	24		24
020	Madame Bernadette Savard Belley St-Siméon (Charlevoix).	Canton de Callières	7		7
190	Ben Hokum & Son (Quebec) Ltd P.O. Box 729, Shawville, Qué.	Canton de Leslie	6		6
021	Bisson Raoul C. P. 638 Senneterre (Abitibi-Est).	Canton de Faillon	6		6
022	Bonneau & Fils Ltée, J.A. 151 boulevard Gouin, ouest Montréal 357, P.Q. H3L 1J4	Canton de Desglis	47		47
056	Chantiers Conjointes Enr., Les a/s Elzéar Tremblay & Fils Limitée St-Bruno (Lac St-Jean).	Lac Kénogami	26		26
062	Commonwealt Plywood Company Limited Ste-Thérèse de Blainville (C.P. 90) (Terrebonne). J7E 4H9	Cantons de Cognac, de Mortage, et de Sébille	50		50

Tableau LXX — CONCESSIONNAIRES FORESTIERS AU 1er AVRIL 1976 (suite)

Numéro de code	Nom du Concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	TOTAL
064	Cie de contre-plaqués du Canada (Québec) Limitée, La Belleterre (Témiscamingue).	Lac Chenon	80		80
110	Compagnie Donohue Limitée, La Clermont (Charlevoix). G0T 1C0	Riv. Chicoutimi et Malbaie Riv. du Gouffre, Malbaie et Montmrency Riv. Malbaie (rég.) Riv. Malbaie (rég.) Riv. St-Jean	393(31(417(138(280(((((((1 259
164	Compagnie Gaspésia Limitée, La 65, rue Ste-Anne Québec 4, Qué.	Riv. Grande Rivière et Pabos	640		640
068	Compagnie International de Papier du Canada, La Suite 1540, Édifice Sun Life Montréal 110, Qué. H3B 2X1	Rivière Gatineau Canton de Huard (E) Rivière Opawica Rivière Opawica (F) Rivière des Outaouais Rivière Rouge Rivière St-Maurice Inf. Rivière St-Maurice Sup.	7 198(1 545(1 415(980(2 640(3 270((11.7(115 ((((17 174.7
069	Compagnie Price Limitée, La C.P. 550 65, rue St-Anne Québec 4, Qué. G1R 4R8	Riv. Betsiamites et Shipshaw Lac Kénogami sup. Riv. Mitis et Rimouski Rivière Péribonka Riv. Betsiamites	2 211(1 265(617(4 042(347(((((8 482

Tableau LXX — CONCESSIONNAIRES FORESTIERS AU 1er AVRIL 1976 (suite)

Numéro de code	Nom du Concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	TOTAL
071	Consolidated-Bathurst Limitée C. P. 69 800 ouest, boulevard Dorchester Montréal 101, Qué. H3B 1X9	Riv. Assomption et Mastigouche	608	(
		Riv. Batiscan et Ste-Anne	793	(
		Cantons de Bazin et de Monet	234	(
		Rivière Escoumains	379	23(
		Rivière Manouan	1 574	(
		Rivière à Mars et Ha! Ha!	226	(
		Rivière Matawin inf.	644	(
		Rivière Mattawin sup.	1 250	(
		Rivière Métabetchouan	927	(
		Rivière Normandin	1 040	(
		Rivière des Outaouais inf.	815	(
		Rivière des Outaouais sup.	429	(
		Rivière Péribonca	1 468	(
		Rivière Portneuf	682	(
		Rivière Trenche et Saumon	1 363	(
		Rivière Vermillon	1 298	(
		Rivière Ste-Marguerite	240	(13 993
074	Cossette Inc. J.J. Champneuf (Abitibi-Est).	Canton de Hurault	50		50
072	Cournoyer & Fils Limitée, H., St-Roch de Mékinac (Laviolette).	Canton de Carignan	10		10
073	Cumyn & Company Limited 29 Muir Park Senneville, Qué. H9X 1T9	Canton de Morin	2		2

Tableau LXX — CONCESSIONNAIRES FORESTIERS AU 1er AVRIL 1976 (suite)

Numéro de code	Nom du Concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	TOTAL
103	Dent Lumber Limited P. O. Box 99 Grand Remous, Qué. J0W 1E0	Rivière des Outaouais	253		253
104	Didier Ferdinand Causapscal (Matapédia).	Canton de Ristigouche	28		28
105	Dionne Paul C. P. 115 Val D'Or (Abitibi-Est).	Canton de Malartic	1		1
107	Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Enr. C. P. 320 (Rimouski).	Lac Matapédia	5		5
109	Domtar Limited Maison Domtar B. P. 7211 395 ouest, boulevard de Maisonneuve Montréal 101, Qué. H3A 1L6	Rivière Jacques-Cartier Quévillon No. 1 Rivière Chaudière	710(7 000(75(7 785
136	Entreprises Marois Inc. Les a/s Gilbert Gonthier C. P. 429 Barraute (Abitibi-Est). J0Y 1AD	Canton de Ducros	50		50
137	Exploitations Forestières du Saguenay Limitée, Les 23 est, rue Racine Chicoutimi	Rivière Blanche	33		33
149	Fonteneau Inc. 3555 rue Berri Suite 1809 Montréal, Qué. H2L 4G4	Cantons de Fonteneau et de Thémines	69		69

Tableau LXX — CONCESSIONNAIRES FORESTIERS AU 1er AVRIL 1976 (suite)

Numéro de code	Nom du Concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	TOTAL
147	Forest Industries Limited a/s Q.N.S. & L. Railway C. P. 600 Sept-Îles (Duplessis).	Rivière Moisie	50		50
148	Forêt Coulonge Inc. P. O. Box 8 Grenville, Qué.	Riv. Coulonge et lac Duval	140		140
161	Gagnon & Fils Limitée, Napoléon C.P. 66 Station B 50, rue St-Paul Québec, Qué.	Cantons de Chabot et de Painchaud Canton de Courville	43(8(51
167	Gilbert Ronaldo Courcelles (Frontenac).	Canton d'adstock	1		1
168	Willies Bros & Co. Limited Ereaside Ontario	Rivière Coulonge Rivière Noire et Schyan	739(433(1 172
171	Gauthier & Frères Inc. C.P. 249 Barraute (Abitibi-Est).	Canton de Bernetz et de Fonteneau	51		51
192	Howard-Bienvenu Inc. La Sarre (Abitibi-Ouest).	Canton de Carqueville, de Céleron, etc...	152		152
201	Industries de Girardville Ltée, Les, C. P. 252 Normandin (Roberval).	Cantons de Crevier, de Dosquet, etc...	50		50
202	Industries de Luceville Inc., Les, Luceville (Rimouski).	Rivières Betsiamites		20.2	20.2

Tableau LXX — CONCESSIONNAIRES FORESTIERS AU 1er AVRIL 1976 (suite)

Numéro de code	Nom du Concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	TOTAL
203	Industries Zodiac Ltée, Les, 1304 avenue Beaumont Montréal 304, Qué.	Canton Howard	6		6
212	Jean Sarto Morigeau (Via St-François Station) Comté Montmagny, Qué. G0R 2G0	Canton de Denault	50		50
213	J.R. Lumber Company Limited Amos (Abitibi-Est) (C. P. 160).	Cantons de Bernetz et de Coigny	51		51
221	Kingsberry Arthur R.R. 1 (Hull) J8X 3X3	Canton de Wakefield	6		6
231	Laberge & Frères (St-Prime) Inc. St-Prime (Roberval).	Canton de Condé Canton d'Ailleboust, de Béland etc...	28(115(143
232	Laberge & Laberge Limitée C. P. 250 St-Félicien (Roberval).	Riv. du Cran (sup.) Vermillon et canton de Louvigny	150		150
238	Lake Mégantic Pulp Compagny Lac Mégantic (Frontenac) G6B 2M7	Rivière Chaudière sup.	85		85
240	Lamontagne Alphonse Station Morisset (Dorchester).	Canton de Ware Canton de Daaquam	1(12(13
242	Larouche Aimé Ste-Croix (Lac St-Jean).	Canton de Caron	5		5
246	Lavoie & Frères Inc. Landrienne (Abitibi-Ouest).	Cantons de Chaste et de Fonteneau	50		50
250	Lussier Simon 129 Montée du Moulin Laval des Rapides, Laval, Qué. H7N 3Y8	Canton de Peterborough	2		2

Tableau LXX — CONCESSIONNAIRES FORESTIERS AU 1er AVRIL 1976 (suite)

Numéro de code	Nom du Concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	TOTAL
261	Maclaren Company Limited, The James Buckingham (Papineau) J8L 2X3	Rivière du Lièvre (inf.) Rivière du Lièvre (sup.)	1 206(1 350(2 556
279	Manitou Forest Products Limited 4885, rue Sorel Montréal 308, Qué.	Cantons de Beresford et de Wolfe	8		8
263	Maniwaki Lumber Company Limited 4885, rue Sorel Montréal, Qué. H4P 1G2	Lac Trente et Un Milles	38		38
265	Georges Dansereau & Fils Limitée Division Mason & Risch Limited P. O. Box 130 Grenville, P.Q.	Cantons d'Addington, de Labelle et de Harrington	19		19
266	Matapédia Company Limited Édifice Tréco, Centre Industriel St-Romuald (Lévis).	Rivière Etchemin	25		25
284	Matériaux Blanchet Inc. Les, St-Panphile, Co. L'Islet, Qué.	Canton de Chaste	52		52
269	Megantic Manufacturing Company Lac Mégantic (Compton).	Rivières Chaudière et St-François Canton de Ditton Canton de Marston Cantons de Garthby, de Ham Nord et de Ham Sud	92(5(5(5(107		
277	Murdock Lumber Inc. 2475 boulevard Laurier Sillery, Québec 6, Qué.	Rivière Ouisiemska Rivière Mikoasas	221(277(498		

Tableau LXX — CONCESSIONNAIRES FORESTIERS AU 1er AVRIL 1976 (suite)

Numéro de code	Nom du Concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	TOTAL
268	McGillivray Lake Lumber Limited a/s M. L. Hasmund 600, rue Élizabeth Pembroke, Ontario.	Lac McGillivray	29		29
280	McMurray Raynald et Clovis Giguère St-Alexis-des-Monts (C.P. 86) Maskinongé.	Canton de Belleau	12		12
286	New-Brunswick International Paper Company Édifice Sun Life Montréal 110, Qué. H3B 2X1	Baie des Chaleurs	1 163		1 163
297	New-Brunswick International Paper Company et Lacroix Lumber Limitée a/s André Lacroix Carleton-sur-Mer (Bonaventure) G0C 1J0	Canton de Mann	2		2
300	Norwic Inc. J.N. C. P. 2500 La Sarre (Abitibi-Ouest). J0Z 2N0	Canton de Bacon, de Boivin, etc...	102		102
018	Papeteries Bathurst Limitée, Les C. P. 69 800 ouest, boulevard Dorchester Montréal 101, Qué. H3B 1X9	Riv. Bonaventure et Cascapédia	1 623		1 623
308	Papeterie Reed Limitée Forestville, Québec.	Riv. Montmorency Riv. Betsiamites et Sault-au-Cochon	169(3 364(3 533
310	Pentagone Holdings (1968) Inc. a/s M. Jacques Lamoureux 1015 Notre Dame (Suite 200) Lachine, Qué.	Canton de Doncaster	2		2

Tableau LXX — CONCESSIONNAIRES FORESTIERS AU 1er AVRIL 1976 (suite)

Numéro de code	Nom du Concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	TOTAL
312	Paradis & Fils Limitée 795 avenue Carson Dorval, Qué. H9S 1L7	Rivière Mégiscane	280	75.5	355.5
314	Pelchat Antonin et Camilien St-Romain de Winslow (Mégantic-Compton) G0Y 1L0	Canton de Winslow	1		1
315	Pineau Jr, Alphonse, Succession St-Anaclet (Rimouski).	Canton de Neigette	1		1
319	Produits Forestiers Dufresne Inc. C.P. 220 Val D'Or (Abitibi-Est). J0P 4P3	Cantons de Marias et de Sabourin Canton de Denain Canton de Pascalis	20(50(16(86
132	Produits Forestiers E.B. Eddy Limitée C. P. 600 Hull, Qué. J8X 8X7	Rivière Coulonge Rivière Dumoine	1 879(1 253(3 132
330	Quebec Hardwoods Inc. P. O. Box 100 Thurso, Qué.	Canton de Edwards	45		45
331	Quebec North Shore Paper Company 680 ouest, rue Sherbrooke Montréal 110.	Riv. Franquelin, Manicouagan et Pistoukanis Canton de Morency Riv. Godbout et St-Nicolas	5 880(299	((30.8((6 209.8
356	St-Anne Power Company Beaupré (Montmorency). G0A 1E0	Rivière Ste-Anne	88		88

Tableau LXX — CONCESSIONNAIRES FORESTIERS AU 1er AVRIL 1976 (suite)

Numéro de code	Nom du Concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	TOTAL
358	St-Lawrence Corporation Limited 395 ouest, boulevard de Maisonneuve Montréal 111, Qué. H3A 1L6	Cantons de Chesham, de Bitton et de Hampden Rivière-du-Loup (Yamachiche) Rivière Mistassini	14((328(3 835(4 177
359	St-Raymond Paper Limited 1155, boulevard Dorchester Ouest Chambre 915, Montréal 102.	Riv. Chamouchouane et Aziane Rivière Métabetchouan Rivière Ste-Anne	331(160(204(695
361	St-Siméon Timber Products Limited C. P. 98, Station B 56, rue St-Pierre Québec 2, Qué.	Cantons de Bunguay, Chabot, Pohénégamook Cantons de Parke et Pohénégamook	18(43(61
362	Saguenay Furniture Company 1060 — Anthyme Larouche Rivière du Moulin (Chicoutimi).	Rivière du Moulin	91		91
363	Saucier Limitée, Gérard 224, 5ième Rue Val D'Or (Abitibi-Est).	Canton de Comtois	51		51
354	Scierie Carrière Limitée C. P. 487 365, rue Principale Lachute, Qué. J8H 2Z7	Cantons de Harrington et de Wentworth	28		28
368	Soucy & Fils Limitée, E. St-Alexandre (Kamouraska).	Canton de Bourgmont Canton de Chabot	3	3.2((6.2
369	Soucy Inc. F.F. C.P. 490 Rivière-du-Loup. G5R 3Z1	Canton de Parke	15		15

Tableau LXX — CONCESSIONNAIRES FORESTIERS AU 1er AVRIL 1976 (suite)

Numéro de code	Nom du Concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales	TOTAL
370	Soucy Inc. J. O. St-Alexandre (Kamouraska).	Canton de Bongard	16		16
373	Syndicat Forestier de St-Alexis des Monts, Le St-Alexis des Monts (Maskinongé).	Rivière Mattawin	50		50
385	Thurso Pulp and Paper Company Thurso (Papineau).	Riv. Blanche et Petite Nation Rivière du Sourd	479(238(717
387	W O P Company Limited Suite 200 635 Dorchester Blvd. West Montréal Qué.	Riv. des Outaouais et Kipawa	1 160		1 160
388	W O P Manufacturing Limited Suite 200 635 Dorchester Blvd. West Montréal, Qué.	Riv. Dumoine Riv. à l'Ours	300(80(380
390	Weyerhaeuser Quebec Limited C. P. 690 Princeville (Arthabaska)	Rivière des Outaouais	175		175
TOTAL:			79 596	289	79 885

Les concessions forestières spéciales ont été, pour la plupart, attribuées à la suite d'échanges contre des propriétés privées. Les règlements auxquels elles sont assujetties varient selon les circonstances particulières à de tels échanges.

PROGRAMME 7 connaissance géographique du territoire

Éléments de programme

7.1

Levés et Cartographie intégrés

7.2

Levés spéciaux

7.3

Intégrité du territoire

Ce programme vise à recueillir, traiter et mettre à jour les informations relatives aux dimensions, à la configuration, à la délimitation, à l'utilisation, à la représentation du morcellement de base du territoire québécois et au respect de l'intégrité territoriale.

Budget: \$8 395 550

Effectifs: 201

7.1 Levés et cartographie intégrés

Budget: \$3 902 900
Effectifs: 81

Cet élément de programme a pour objectif d'intégrer les résultats obtenus par les travaux de géodésie, de cartographie, d'arpentage et de cadastre, afin que la connaissance géographique du territoire québécois soit aussi complète que

possible. Ce regroupement d'activités résulte d'une programmation proposée par le mémoire sur les Levés et la Cartographie intégrés que le ministère a fait sien en l'adaptant à ses unités administratives.

I Géodésie

Le canevas géodésique, composé d'une série de points matérialisés par des repères permanents, forme l'ossature physique fondamentale sur laquelle s'appuient les travaux de cartographie, d'arpentage et de cadastre. Il est caractérisé par sa haute précision et sa permanence. L'implantation et la conservation des réseaux géodésiques sont la responsabilité du service de la Géodésie. L'établissement d'un réseau géodésique se réalise en plusieurs étapes successives comprenant la reconnaissance c'est-à-dire le choix de l'emplacement des repères, l'implantation des repères, la mesure des angles, distances et dénivelées entre les repères et les calculs menant à la détermination des coordonnées de chaque point géodésique.

Tous les renseignements relatifs aux points établis et aux travaux exécutés ou en cours sont

disponibles au public sur demande. Ces renseignements comprennent des données numériques et graphiques, des plans, des informations techniques, etc...

Les travaux géodésiques sont exécutés partie en régie et partie à contrat. Dans le cas de ces derniers, le service en assure la préparation, supervise l'exécution des projets et contrôle la qualité des résultats. Les deux modes d'exécution sont soumis aux mêmes normes et spécifications techniques et doivent produire des résultats de qualités comparables.

Au cours de l'exercice 1975/76 les activités du service se répartissent comme suit:

1 Reconnaissance de points géodésiques

La reconnaissance consiste à choisir sur le terrain l'emplacement des futurs points géodésiques; de tels travaux furent exécutés en régie dans diverses régions:

- entre le fleuve St-Laurent et la route 20 de Boucherville jusqu'à Gentilly: 124 points;
- au Saguenay — Lac St-Jean: 56 points;

2 Implantation de repères géodésiques

- à l'Île d'Anticosti: 53 points;
- dans les Bois-Francs: 3 points — ce projet se poursuit au cours de l'exercice budgétaire 76/77;

Cette sous-activité implique la matérialisation du point géodésique par un repère physique stable et permanent. Les travaux effectués se répartissent comme suit:

- entre le St-Laurent et l'autoroute 20, de Montréal à Trois-Rivières: 239 points;
- Saguenay — Lac St-Jean: 56 points;
- Île d'Anticosti: 49 points;
- région de Montmagny: 10 points;

- dans l'Assomption: 3 points; pour un total de 239 nouveaux points reconnus.

- Beauce: 7 points;
- L'Assomption: 6 points;
- région de Donnacona: 3 points; ce qui totalise 370 points matérialisés.

La grande majorité — 303 points — de ces travaux de matérialisation ont été exécutés par voie contractuelle.

3 Prélèvement de données

Le prélèvement de données est cette étape qui consiste à mesurer les angles et les distances, entre les repères géodésiques successifs, de façon à relier entre eux les nouveaux points et à rattacher ceux-ci aux points déjà existants. Ces données servent par la suite à déterminer les coordonnées des nouveaux points.

En considérant globalement les anciens et les nouveaux points impliqués, les travaux réalisés peuvent être regroupés comme suit:

- sur l'Île d'Anticosti: 20 points primaires-complémentaires et 45 points secondaires;

- au sud-ouest de Montréal: 9 points primaires-complémentaires et 56 points secondaires;
- entre le Saint-Laurent et l'autoroute 20, de Boucherville à Bécancour: 625 points secondaires;
- dans la zone comprise entre Iberville — Brosard — St-Hilaire: 93 points secondaires et 44 points tertiaires;
- au Saguenay — Lac St-Jean: 45 points secondaires et 35 points tertiaires;
- de Terrebonne à L'Épiphanie: 35 points secondaires et 53 points tertiaires;

4 Traitement des données

- dans la région de Montmagny: 22 points secondaires;
- dans la région de St-Gabriel: 11 points secondaires;
- dans la région de Berthier: 9 points secondaires;
- dans la région de Donnacona: 3 points secondaires;
- dans la Beauce: 19 points tertiaires.

Le tableau LXXI fait voir la répartition régie-contrat de cette opération.

Le traitement des données est cette dernière phase qui regroupe les travaux de calculs permettant de déterminer les coordonnées des points géodésiques ainsi que les travaux de préparation des documents (fiches et cartes de compilation) servant de support à l'information géodésique.

Les travaux réalisés se répartissent comme suit:

- Saguenay — Lac St-Jean: complètement des calculs, de la compilation sur cartes et des fiches pour 654 points;
- en périphérie de Montréal: calculs, compilation sur cartes, complètement des fiches de 158 points;
- en périphérie de Québec: complètement des calculs, de la compilation sur cartes et des fiches de 169 points;
- Cantons de l'Est: complètement des calculs, de la compilation sur cartes et des fiches de 274 points;

Tableau LXXI — Répartition régie-contrat de prélèvement de données

	1er ORDRE	2e ORDRE	3e ORDRE
Régie	20	476	50
Contrat	9	468	101

Ces travaux de prélèvement ont fourni les données nécessaires au calcul de la position de:

- 20 nouveaux points primaires-complémentaires;
- 601 nouveaux points secondaires;
- 127 points tertiaires.

- Nord-Ouest québécois: calculs, compilation sur cartes et fiches de 199 points;
- Trois-Rivières — Montréal, rive nord: complètement et/ou reprise des calculs, de la compilation sur cartes et des fiches de 7 10 points;
- Vallée de la Chaudière: complètement et/ou reprise des calculs, de la compilation sur cartes et des fiches de 333 points;
- Île d'Anticosti: calculs, compilation sur cartes et complètement des fiches de 95 points;
- à Boucherville, Coaticook, Windsor, Thetford-Mines, Baie-Comeau, Lauzon et Caudiac: calculs, compilation sur cartes et complètement des fiches pour 99 points de contrôle photogrammétrique.

Globalement, on peut donc dire que les travaux de la sous-activité « Traitement des données » ont été menés à terme pour 2691 points géodésiques.

Établissement de repères altimétriques ⁵

Au niveau de la compilation sur cartes des points géodésiques, en plus des travaux énumérés ci-haut, il y a eu des transcriptions et/ou des

reprises de compilation sur 53 feuilles au 250 000e, 92 feuilles au 50 000e et 92 feuilles au 20 000e pour 1465 points géodésiques.

Cette sous-activité regroupe les travaux de nivellement géométrique conduisant à l'établissement de nouveaux repères altimétriques et à la détermination de l'altitude de points géodésiques. La production à ce niveau est donnée par la longueur du circuit de nivellement et par le nombre de repères altimétriques établis et/ou le nombre de points géodésiques dont l'altitude a été déterminée.

À ce chapitre, les travaux réalisés se répartissent comme suit:

A- nivellement de 1er ordre:

— de Drummondville à St-Hyacinthe à Massueville et de Gentilly à St-Léonard: 190 milles (320 km) de circuit, établissement de 68 nouveaux repères altimétriques et détermination de l'altitude de 54 points géodésiques.

B- nivellement de 2e ordre:

— entre le St-Laurent et l'autoroute 20, de Boucherville à Gentilly: 290 milles (467 km) de circuit et détermination de l'altitude de 370 points géodésiques;

— dans la zone comprise entre Iberville, Brossard et St-Hilaire: 53 milles (85 km) de circuit et détermination de l'altitude de 92 points géodésiques;

— dans la région comprise entre Terrebonne et L'Épiphanie: 52 milles (84 km) de circuit et détermination de l'altitude de 104 points géodésiques;

— au Saguenay — Lac St-Jean: 21 milles (33 km) de circuit et détermination de l'altitude de 41 points géodésiques;

— dans la Beauce: 4 milles (6 km) de circuit et détermination de l'altitude de 6 points géodésiques.

L'ensemble des travaux de nivellement se chiffre donc par 662 milles (1 001 km) de circuit, 68 nouveaux repères altimétriques et 667 points géodésiques dont on a déterminé l'altitude.

La répartition régie-contrat de cette opération est donnée dans le tableau LXXII.

Tableau LXXII — Répartition régie-contrat de l'établissement de repères altimétriques

	Nivellement de 1er ordre			Nivellement de 2e ordre	
	Longueur du circuit	Repères altimétriques	Points géodésiques	Longueur du circuit	Points géodésiques
régie	199 milles (320 km)	68	54	227 milles (365 km)	321
contrat	—	—	—	196 milles (317 km)	292

6 Recherche

Les études suivantes ont été réalisées:

A- « Spherical Harmonics Expansion of the Curvature Parameters and Gravity of the Earth: »

Les paramètres de courbure ($k_1, k_2, t_1, \kappa_1, \kappa_2, \kappa_3$) du champ potentiel de la terre ainsi que la gravité « g » sont développés en fonction des harmoniques sphériques. Ces équations permettent, lorsque les paramètres de courbure ont été observés, de déterminer les constantes $C_{n,m}$ et $S_{n,m}$, lesquelles sont utilisées pour représenter la forme approchée des surfaces equipotentielles de la terre.

B- « Applications fondamentales de la géométrie différentielle locale aux nivellements géométriques et trigonométriques: »

On applique la théorie fondamentale de la géométrie différentielle locale aux nivellements géométrique et trigonométrique. Les équations d'observation pour l'ajustement rigoureux par moindres carrés des distances zénithales sont développées. On établit une relation entre les deux types de nivellement qui décrit la similitude de ces deux opérations qui jusqu'à maintenant étaient considérées comme étant totalement différentes.

7 Inspection des points géodésiques

Cette sous-activité consiste à visiter les points géodésiques et repères altimétriques préalablement établis, afin d'assurer leur maintenance.

Des travaux d'inspection ont été réalisés dans les régions suivantes:

— dans l'Outaouais: 796 points géodésiques;

- au Saguenay — Lac St-Jean: 606 points géodésiques, 108 repères altimétriques;
- entre le St-Laurent et l'autoroute 20, de Boucherville à Bécancour: 431 points géodésiques et 112 repères altimétriques;
- dans la Beauce: 122 points géodésiques;
- de Terrebonne à L'Épiphanie: 83 points géodésiques, et 8 repères altimétriques;
- dans les Bois-Francs: 9 points géodésiques.

L'ensemble des travaux d'inspection a donc touché 2 047 points géodésiques et 228 repères altimétriques.

La répartition régie-contrat est illustrée dans le tableau LXXIII.

Tableau LXXIII — Répartition régie-contrat des travaux d'inspection des points géodésiques et repères altimétriques.

	Points géodésiques	Repères altimétriques
régie	1 553	162
contrat	494	66

8 Maintenance des points géodésiques

L'opération maintenance consiste soit à établir un nouveau point géodésique ou repère altimétrique à proximité de celui qui est susceptible d'être détruit à brève échéance, soit à remplacer celui qui est déjà disparu ou soit à réparer et dans certains cas redéterminer celui qui a été endommagé mais qui peut être conservé.

À ce chapitre, les réalisations sont trop minimes pour qu'il vaille la peine de les chiffrer, parce que les moyens d'action ne sont pas encore complètement arrêtés.

9 Diffusion de l'information

Sous ce titre sont regroupés les travaux reliés au montage des répertoires de points géodésiques et des fascicules d'« Instructions générales » du service de la Géodésie, ainsi que ceux se rattachant à la diffusion proprement dite de l'information géodésique.

Disons tout d'abord que 16 répertoires ont été confectionnés en un nombre variable d'exemplaires qui totalise 123, ensuite 40 exemplaires de chacun des 5 fascicules d'« Instructions générales » ont également été montés. Ces deux opérations représentent

Tableau LXXIV — Nombre de points géodésiques reconnus, matérialisés et déterminés en 1975/76

District electoral	Nombre de points								
	Reconnus			Matérialisés			Déterminés		
	1 ^{er} ordre	2 ^e ordre	3 ^e ordre	1 ^{er} ordre	2 ^e ordre	3 ^e ordre	1 ^{er} ordre	2 ^e ordre	3 ^e ordre
Arthabaska	—	3	—	—	—	—	—	—	—
Beauce	—	—	7	—	—	7	—	—	7
Beauharnois	—	—	—	—	—	—	2	17	—
Chambly	—	3	—	—	3	—	—	34	29
Châteauguay	—	—	—	—	—	—	2	7	—
Drummond	—	7	—	—	12	—	—	14	—
Dubuc	—	20	13	—	20	13	—	20	13
Duplessis	11	42	—	11	38	—	11	42	—
Huntingdon	—	—	—	—	—	—	5	11	—
Iberville	—	—	—	—	—	—	—	2	—
Johnson	—	13	—	—	18	—	—	23	—
Lac St-Jean	—	13	10	—	13	10	—	13	10
Laprairie	—	—	—	—	—	36	—	18	15
L'Assomption	—	6	—	—	6	—	—	31	53
Montmagny	—	—	—	—	10	—	—	11	—
Nicolet-Yamaska	—	37	—	—	93	—	—	199	—
Portneuf	—	—	—	—	3	—	—	3	—
Richelieu	—	2	—	—	22	—	—	47	—
Richmond	—	—	—	—	1	—	—	1	—
St-Hyacinthe	—	22	—	—	24	—	—	24	—
St-Jean	—	—	—	—	—	—	—	6	—
Taillon	—	—	—	—	—	—	—	8	—
Vaudreuil-Soulanges	—	—	—	—	—	—	—	21	—
Verchères	—	30	—	—	30	—	—	49	—
Total	11	198	30	11	293	66	20	601	127

quelque 123 000 photocopies et 1 700 copies de cartes.

Au niveau de la diffusion de l'information, on a répondu à 587 demandes impliquant quelque 25 000 points géodésiques; ce qui représente 50 000 photocopies de fiches descriptives et 900 copies de cartes.

À la lumière des demandes d'information reçues, on note que les principaux utilisateurs des points géodésiques et repères altimétriques sont:

- le service de la Cartographie du ministère des Terres et Forêts,
- le service du Cadastre du ministère des Terres et Forêts,

- le service de l'Arpentage du ministère des Terres et Forêts,
- les ministères des Transports et des Travaux publics,
- l'Hydro-Québec,
- les municipalités,
- les bureaux privés d'arpenteurs-géomètres et d'ingénieurs.

Le tableau LXXIV indique, par districts électoraux, le nombre de points des divers ordres reconnus, matérialisés et déterminés au cours de l'année 1975/76.

II Cartographie

La division rédaction et reproduction est l'agent prédominant de cet élément de programme qui réalise en régie la préparation des cartes lithographiées, telles les cartes régionales au 1:200 000, les diverses cartes thématiques et la carte d'ensemble des districts électoraux au 1:1 250 000. Cette division a aussi la responsabilité du laboratoire de photographie ainsi que de la distribution des divers documents cartographiques et photographiques.

À cet élément de programme se greffe aussi toute la production de photographies aériennes et de cartes photogrammétriques réalisées en réponse à des demandes spéciales d'organismes gouvernementaux ainsi que les réalisations dérivant d'ententes spéciales (O.P.D.Q.).

1 Rédaction et reproduction cartographique

Six nouvelles cartes dont la préparation a été effectuée en régie et l'impression lithographique en couleurs a été donnée à contrat, sont maintenant disponibles aux comptoirs de la Cartothèque et dans les bureaux de l'Éditeur officiel du Québec. Ce sont:

— les feuilles 21 M et 21 N au 1:200 000

- la carte des parcs et réserves au 1:1 250 000
- la carte des régions administratives au 1:1 250 000
- la carte des comtés municipaux au 1:1 250 000
- la carte générale du Québec au 1:2 500 000

2 Projets cartographiques spéciaux

Au sein de l'élément de programme « Levés spéciaux », le service de la Cartographie réalise des travaux cartographiques qui présentent un caractère spécial du point de vue des normes ou du mode de financement:

— pour le compte de l'O.P.D.Q., le contrôle terrestre a été établi dans des secteurs de la région La Malbaie-Baie St-Paul en vue d'une cartographie au 1:10 000;

- à la demande du ministère des Transports, 6 cartes au 1:2 500 ont été réalisées en régie, pour la localisation de dépôts de gravier;
- pour le compte du ministère des Richesses naturelles, le service a agi comme consultant pour la fabrication de 14 cartes au 1: 10 000 pour l'étude des zones inondables de la région de Montréal, projet pilote d'une entente Québec-Canada.

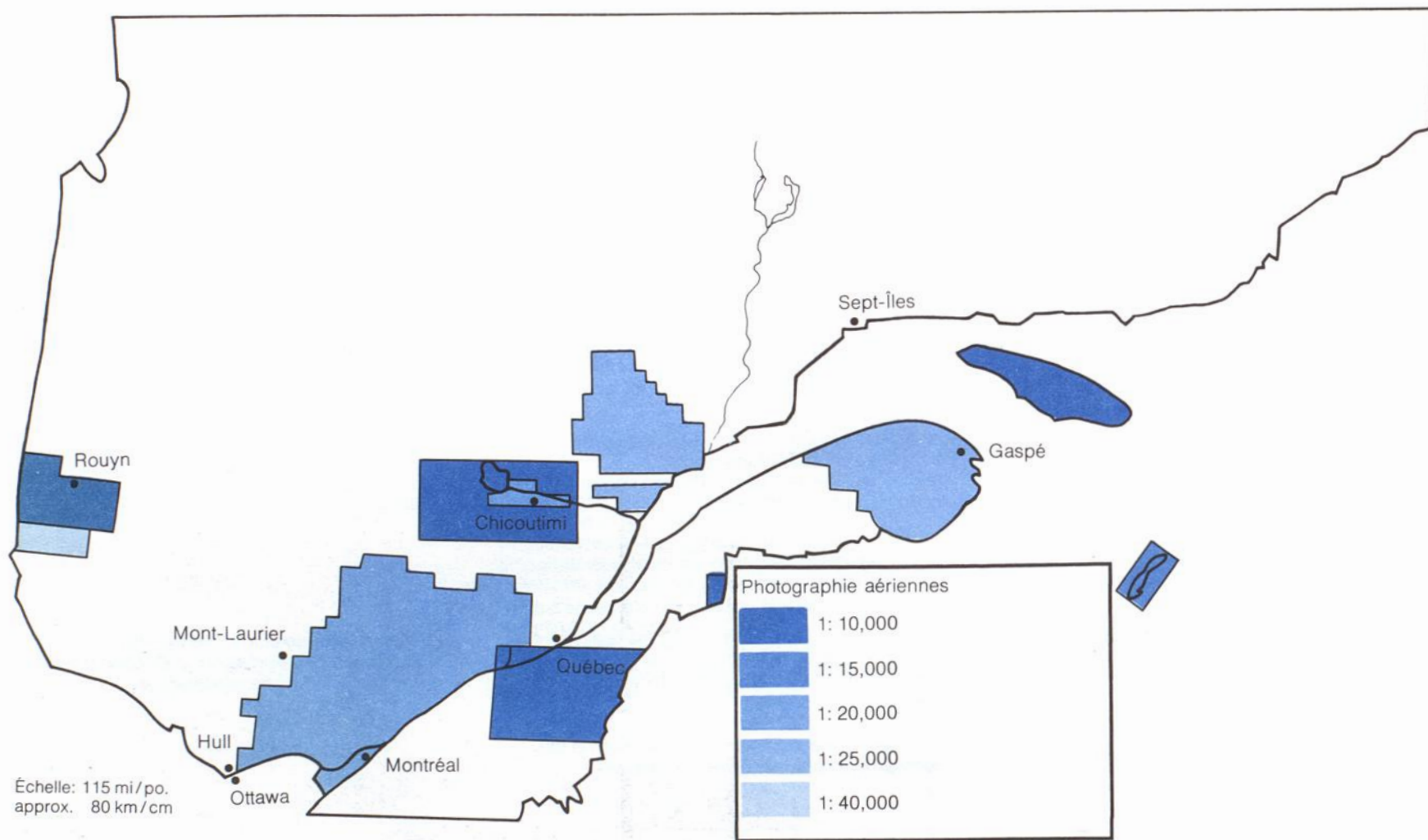
3 Télédétection

Cette activité regroupe les opérations relatives aux travaux de levés aéroportés qui sont réalisés pour des fins thématiques (inventaire des ressources forestières).

Elle s'emploie aussi à fournir des services et des conseils et à coordonner les activités des

ministères provinciaux en matière de télédétection et à représenter le Québec auprès du centre canadien de télédétection.

Figure 37 B— Photographie aérienne réalisée en 1975/76



4
Photographie aérienne

À cause surtout de l'ampleur du programme décennal accéléré du service de l'Inventaire forestier et de conditions climatiques favorables, la couverture photographique réalisée a été le double de celle de l'exercice précédent.

Tableau LXXV — Couverture photographique réalisée en 1975/76

1- Échelle 1:15 000

Pour le programme décennal du service de l'Inventaire forestier.

Région Mont-Tremblant-Bas	
St-Maurice (infra-rouge)	22 760 mi ²
Région de la Gaspésie	7 610 mi ²
Région de Pipmaukin	6 930 mi ²
Région de Causapscal	80 mi ²

Total: 37 380 mi²
(97 000 km²)

2- Échelle 1:10 000

Pour le compte de la Direction générale des Opérations régionales, qui en a défrayé les coûts.

Région de Témiscamingue	780 mi ²
Région d'Arthabaska	230 mi ²

TOTAL: 1010 mi²
(2635 km²)

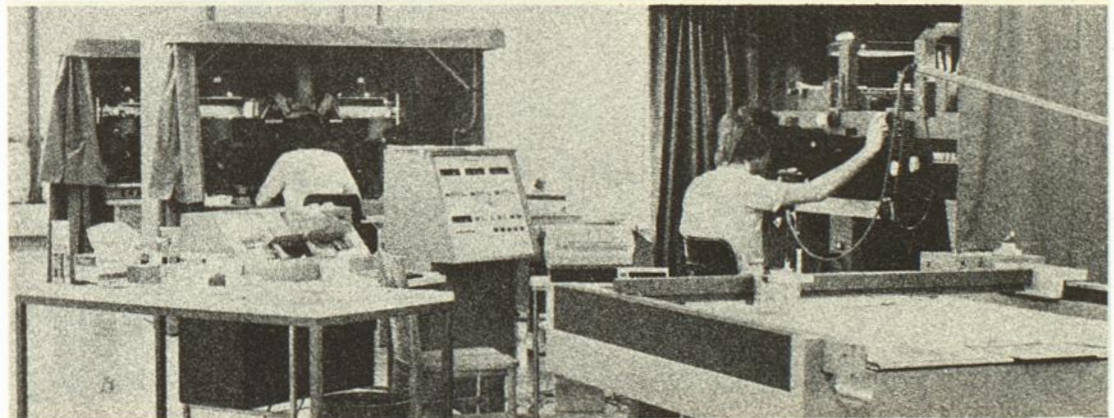


Figure 38 — Fabrication et vérification de cartes à l'aide d'appareils photogrammétriques.

Cette activité regroupe les mécanismes de diffusion de toute l'information accumulée par le service au cours des années; ainsi, sont conservées à la Photo-cartothèque près de 1 000 000 de photographies aériennes, 12 500 calques de cartes et toute la production lithographiée du service.

Celui-ci doit assumer toutefois les frais de cette distribution étant donné que l'information est offerte gratuitement aux organismes gouvernementaux et que les argents perçus des

ventes au public retournent avec un profit au fonds consolidé gouvernemental.

Pour l'exercice financier 1975/76, devant l'ampleur de la demande, les fonds prévus pour l'achat des photos aériennes, agrandissements de photographies et les cartes fédérales ont été épuisés après 9 mois de fonctionnement. Pour pallier à ces inconvénients, le service se propose d'appliquer une politique de comptes ministériels qui permettra un « suivi » plus efficace de cette activité.

III Arpentage

Fort de l'expérience acquise depuis plus d'un an dans la détermination de coordonnées géodésiques de points d'arpentage par méthode héliportée, le service de l'Arpentage a poursuivi son programme de compilation cartographique des arpentages en procédant à la reconnaissance de 486 points, dont 287 sont répartis dans un territoire de plus de 9 400 milles carrés (24 340 km²), situé tout autour du lac Saint-Jean et de part et d'autre du Saguenay, et 199 autres répartis dans un territoire de 4 100 milles carrés (10 620 km²) couvrant l'axe Amos-Palmarolle. Ces travaux de reconnaissance auront permis le survol de 407 de ces points, d'en déterminer avec précision la position géographique et de fournir finalement toute l'information permettant de contrôler éventuellement la qualité de la structure mathématique de 135 cantons qui feront, par la suite, l'objet d'une compilation sur la carte de base au 20 000e.

En outre, le contenu du programme de calcul servant au traçage numérique des lignes d'arpentage et de tous les symboles utilisés a été complété au cours de l'année.

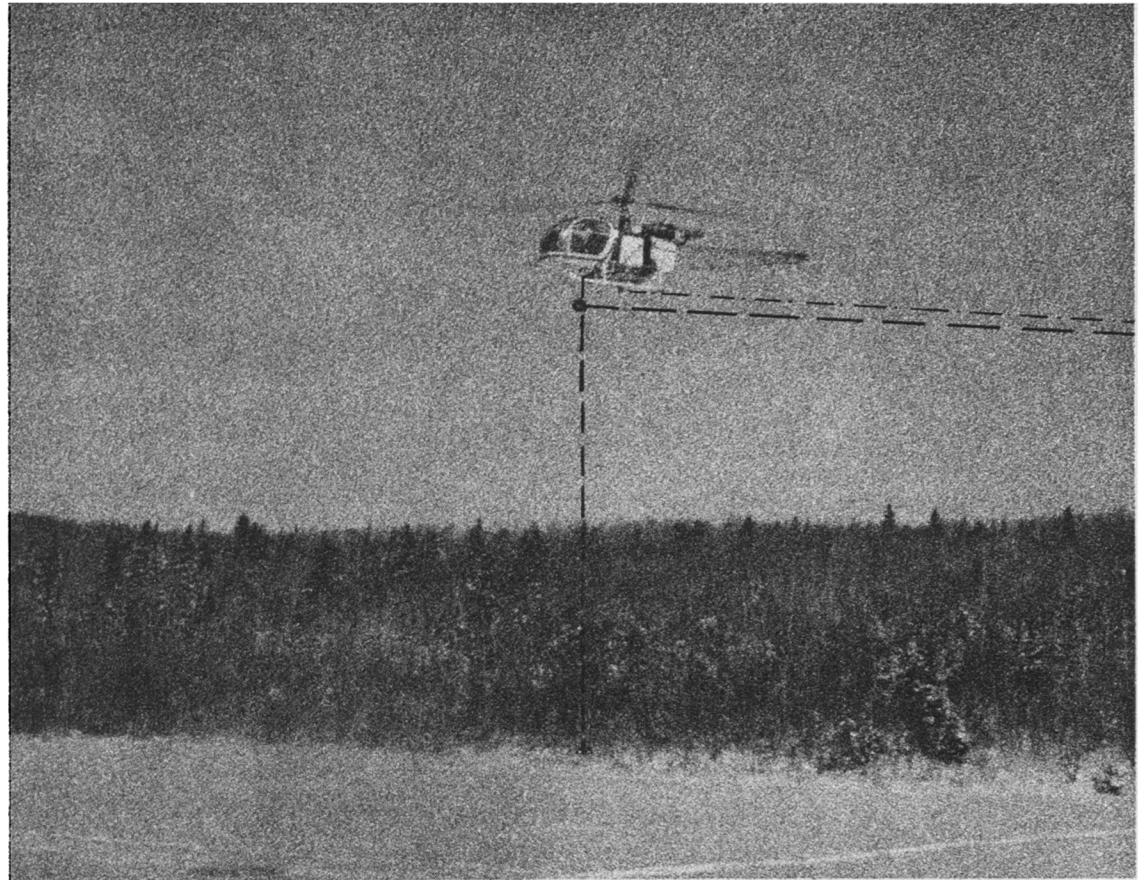
Pour déterminer le contour et le quadrillage des cartes, on a aussi eu recours à une technique semblable.

En plus, des modifications à la méthode de calcul des coordonnées rectangulaires furent apportées afin de l'adapter aux besoins de compilation cartographique des arpentages. Différents autres programmes de calcul ont également fait l'objet de recherches et de modifications afin de solutionner certains problèmes spécifiques rencontrés durant cette année d'opération.

Il est possible qu'il faudra modifier quelques techniques de calcul suite à l'expérience

acquise au cours de la prochaine année dans le traçage numérique des cartes.

Figure 39 — Arpentage par méthode héliportée.



Hélicoptère Alouette II en survol au-dessus d'un point d'arpentage pour la prise des mesures angulaires et de distances.

IV Cadastre

Dans le cadre de l'élément de programme « Levés et Cartographie Intégrés », les responsabilités du service du Cadastre consistent à assurer la rénovation cadastrale du Québec. Étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle opération, le Conseil du Trésor a demandé qu'une expérimentation soit d'abord entreprise pour déterminer les modalités d'exécution, la législation nécessaire et établir les coûts pertinents à une telle opération.

Dans le but de répondre aux vœux du Conseil du Trésor et de se conformer aux objectifs du

programme, le service du Cadastre a défini trois activités qui permettront d'atteindre les buts visés; ces activités sont:

- Compilation
 - Rénovation
 - Expérimentation
 - Consultation
- Plan informatique cadastral

Elles peuvent se définir comme suit:

1 Compilation

Cette activité consiste à intégrer l'information cadastrale à la cartographie de base aux échelles 1:20 000, 1:10 000, 1: 5 000, 1:2 000 et 1:1 000 selon la densité du morcellement du territoire. Il est à noter que cette opération est un intrant essentiel à la rénovation cadastrale.

Dans le cadre de cette activité, la production pour l'année financière 1975-76 s'établit à:

- 174 cartes compilées
- 317 cartes compilées mises à jour

2 Rénovation

La rénovation peut se définir comme la confection d'un nouveau cadastre. Ce cadastre rénové remplacera le cadastre actuel qui n'est plus à jour et par conséquent ne peut satisfaire adéquatement aux besoins de l'enregistrement, de l'évaluation, de l'aménagement, des statistiques, de l'administration municipale et

enfin de tous les organismes, agences et professionnels qui l'utilisent.

A- Expérimentation

Rénover tout le cadastre du Québec est une opération d'envergure dont le coût sera élevé.

3 Plan informatique cadastral

Pour faciliter son déroulement on a constaté qu'il faut:

- soumettre une législation en vue de donner au ministre des Terres et Forêts les pouvoirs pour rénover le cadastre et déterminer les modalités techniques pertinentes;
- faire des expériences de rénovation cadastrale dans les milieux urbains, semi-urbains et ruraux pour déterminer le coût de l'opération en fonction de la densité du morcellement du territoire.

Dans le cadre de cette activité, à titre expérimental, le cadastre a été rénové en partie dans les localités suivantes:

- Cité de Québec;
- paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette et la Municipalité de Bel-Air;
- paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette et la Municipalité de Lac St-Charles;
- paroisse de l'Ange-Gardien et Municipalité de l'Ange-Gardien;

Expérimenter et rendre opérationnel un plan informatique cadastral en vue d'améliorer la diffusion de l'information cadastrale aux usagers du cadastre voilà l'essentiel de cette opération. Elle comprend les quatre éléments suivants:

- donner aux documents cadastraux rénovés (plan et livre de renvoi) une forme qui se prêtera aux besoins des informations;
- tracer automatiquement des cartes cadastrales à différentes échelles à partir du

- paroisse de l'Ange-Gardien et Municipalité de Boischatel;
- paroisse de Saint-Romuald-d'Etchemin;
- paroisse de l'Ancienne-Lorette;
- paroisse de Beauport;
- paroisse de Pointe-aux-Trembles.

B- Consultation

De façon à connaître l'éventail complet des besoins des usagers et d'obtenir un projet de loi de rénovation cadastrale qui rencontre le mieux possible les vues de la population, le ministre des Terres et Forêts a mandaté un comité chargé de consulter certains corps intermédiaires, tels que la Chambre de Commerce de la Province de Québec, l'Union des conseils des comtés, l'Union des municipalités, etc., des corporations professionnelles, telles que l'Ordre des arpenteurs-géomètres, la Chambres des notaires, la Corporation des évaluateurs, le Barreau, etc... et enfin des personnes intéressées au cadastre et reconnues comme spécialistes en cette matière. Cette consultation est à la veille de se terminer.

captage des coordonnées graphiques qui proviennent de la digitalisation des manuscrits du cadastre rénové;

- utiliser ces coordonnées graphiques à d'autres fins;
- fournir aux informaticiens les coordonnées graphiques centroïde de chaque lot, là où les données géodésiques sont définitives.

7.2 Levés spéciaux

Budget: \$4 365 950
Effectifs: 113

Cet élément de programme assure la réalisation des travaux de photogrammétrie, de cartographie, d'arpentage et de cadastre confiés à la direction générale du Domaine territorial afin de satisfaire aux prescriptions de la loi.

Trois services se partagent la responsabilité de cet élément de programme, soit ceux de l'Arpentage, de la Cartographie et du Cadastre.*

I Arpentage

Les objectifs principaux du service de l'Arpentage visent à assurer à tout organisme gouvernemental, corps public ou particulier des formes d'assistance en ce qui a trait aux travaux qui ont pour but le lotissement, l'aménagement, la démarcation, la délimitation et la désignation des territoires appartenant au Québec. Ce service collabore également aux différents travaux qui concernent la délimitation graphique et littérale des territoires administratifs du Québec, tels les districts électoraux, les districts judiciaires, les divisions d'enregistrement, les municipalités locales et autres.

Ces formes d'aide se présentent sous plusieurs facettes: tantôt il s'agit d'exécuter en régie, de faire exécuter à forfait ou de permettre l'exécution

des différents travaux d'arpentage ci-haut mentionnés, tantôt il s'agit de conseiller ou de fournir tous les renseignements nécessaires aussi bien pour l'exécution que pour l'interprétation de ces travaux; tantôt enfin il faut répondre à toutes sortes d'informations concernant les relevés d'arpentage ou les limites administratives et faciliter la consultation des différents documents conservés dans les archives du service.

Dans le cadre de cet élément de programme, le service de l'Arpentage travaille principalement à l'intérieur de deux champs d'activités différents: la division des Levés et la division des Limites territoriales.

*Note. Pour les fins de la gestion financière, la Commission de géographie est rattachée à cette entité.

1
Division des levés

Cette division doit assurer ou permettre, suivant le cas, l'exécution des travaux d'arpentage demandés par les différents organismes gouvernementaux et par les particuliers, travaux qui ont pour objet la démarcation, la délimitation, la représentation et la désignation du territoire public. Les travaux que cette division doit effectuer sont très variés et ils concernent:

- l'établissement ou le renouvellement de certaines lignes administratives: les lignes interprovinciales, les lignes de cantons, de seigneuries, de concessions, de rangs;
- la délimitation de lots, d'emplacements, de lots de grève et en eau profonde, de lignes de transport d'énergie électrique, etc., le tout devant servir à des fins domiciliaires, récréatives, industrielles ou d'utilité publique;

- la délimitation et la démarcation de territoires exploités pour des fins forestières ou minières;
- la réalisation de projets d'aménagement de territoire en vue d'une utilisation rationnelle des terres publiques;
- la désignation de terrains ayant fait l'objet d'un arpentage;

— enfin, la diffusion de l'information et des renseignements concernant les territoires arpentés sous l'autorité du ministre.

Durant cet exercice financier, les travaux qui ont été exécutés à forfait pour les besoins d'organisme gouvernementaux sont partagés comme suit:

Tableau LXXVI — Travaux d'arpentage exécutés à forfait pour des organismes gouvernementaux.

<i>Ministère des Terres et Forêts:</i>	67
Direction générale des Opérations régionales	52
Direction générale du Domaine territorial	13
Direction générale des Forêts	2
<i>Ministère des Richesse naturelles</i>	11
<i>Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche</i>	8
<i>Ministère des Communications</i>	2
Total:	88

Le tableau qui suit indique la répartition de ces 88 travaux d'arpentage selon leur localisation par rapport aux districts électoraux ainsi que leur nature.

Tableau LXXVII — Travaux d'arpentage en 1975/76, selon la nature des travaux, par districts électoraux.

District Électoral	Nombre de travaux	Nature du travail									
		Tracé de ligne				Lotissement					
						Relevé					
Abitibi-Est	14	109 (175.5)	28 (45.1)	4 (6.4)	1	203	218	6 (9.7)	46	10 (16.1)	6 (9.7)
Abitibi-Ouest	4	15 (24.1)	2 (3.2)			48	49	2 (3.2)	14	2 (3.2)	4 (6.4)
Berthier	4		7 (11.3)				2		60	3 (4.8)	2 (3.2)
Bonaventure	1					6	6				
Charlevoix	3	4 (6.4)	12 (19.4)	1 (1.6)							
Dubuc	4	7 (11.2)		1 (1.6)		85	122	2 (3.2)	34	2 (3.2)	
Duplessis	10		9 (14.4)			175	175				
Gaspé	3	10 (16.1)	2 (3.2)			2	2				
Gatineau	1		5 (8.0)						1	1 (1.6)	1 (1.6)
Joliette-Montcalm	6	23 (37.1)	5 (8.0)	4 (6.4)	1						
Jonquière	2			1 (1.6)		93	148	3 (4.8)	23	1 (1.6)	2 (3.2)
Kamouraska-Témiscouata	1	10 (16.1)									
Laurentides-Labelle	4	13 (20.9)	11 (17.8)								3 (4.9)
Louis-Hébert	1		1 (1.6)								
Matane	2	11 (17.7)	1 (1.6)								
Mégantic-Compton	4	1 (1.6)	4 (6.4)	6 (9.7)	11				7	1 (1.6)	
Nouveau-Québec	1					100			160	10 (16.1)	
Papineau	1	3 (4.8)	3 (4.8)	8 (12.9)							
Pontiac-Témiscamingue	3	11 (17.8)				33	33	9 (14.5)	6	9 (9.7)	2 (3.2)
Richmond	2	2 (3.2)		1 (1.6)						1 (1.6)	
Rivière-du-Loup	1	26 (41.9)									
Roberval	3	19 (30.5)	12 (19.4)			53					
Rouyn-Noranda	2	1 (1.6)	10 (16.1)	2 (3.2)		48	50	1 (1.6)	26	1 (1.6)	
Saguenay	10	9 (14.4)	8 (12.8)	1 (1.6)		136	154	1 (1.6)	71	3 (4.8)	4 (6.4)
Saguenay	1	Rafraîchissement de 6 milles de lignes.									
Total:	88	274 (440.9)	120 (193.1)	29 (46.6)	13	982	959	24 (38.6)	441	31 (49.8)	34 (54.7)

Pour répondre aux demandes de travaux d'arpentage de grande envergure des différents organismes gouvernementaux, le service a eu recours à l'entreprise privée par la méthode d'exécution à forfait. À cette fin, le personnel de cette division a effectué toutes les activités administratives courantes telles que l'analyse et l'étude des demandes, l'évaluation des coûts d'opérations, la préparation de contrats accompagnés de normes d'exécution, l'assistance lors de l'exécution, l'inspection du travail sur le terrain et l'examen avant leur dépôt des documents transmis.

Outre l'inspection sur les lieux d'au moins une cinquantaine de travaux réalisés antérieurement à contrat, les équipes du service de l'Arpentage ont dû répondre encore cette année à un bon nombre de demandes urgentes formulées principalement par les administrateurs régionaux du ministère et par les services du Domaine territorial. Les travaux ont été exécutés tant dans la partie sud du Québec que dans la partie septentrionale, c'est-à-dire dans les localités

situées le long du littoral de la baie James, de la baie d'Hudson, du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava.

En plus de pourvoir aux travaux d'arpentage nécessaires à l'administration gouvernementale, il a fallu donner suite à 203 requêtes formulées par les corps publics et les individus pour les autoriser à faire arpenter à leur frais, sur les terres publiques, des terrains requis pour des fins individuelles ou d'utilité publique. Ces autorisations ont permis la délimitation de 508 emplacements, le tracé de 42 milles de ligne d'arpentage et de 255 milles de ligne de transport d'énergie électrique.

On a également procédé à l'officialisation par la spécification de chacune des parcelles de terrain arpentées ou faisant l'objet d'un transfert de juridiction ou d'une transaction. Le tableau qui suit donne, d'après leurs fins respectives, le nombre et la superficie des terrains qui ont nécessité une spécification au cours du présent exercice.

Tableau LXXVIII — Nombre et superficie des terrains officialisés

Fins	Nombre	Superficie	
		acres	(hectares)
Domiciliaires	723	5 986	2 422
Récréatives	1 131	3 932	1 591
Industrielles	95	1 711	692
Utilités publiques	370	8 636	3 495
Minières	20	1 512	612
Autres (réserve de trois chaînes, correction de superficie, transactions, régularisation, parties submersibles et submergées, etc.)	834	1 975 339	799 416
Total:	3 173	1 997 176	808 228

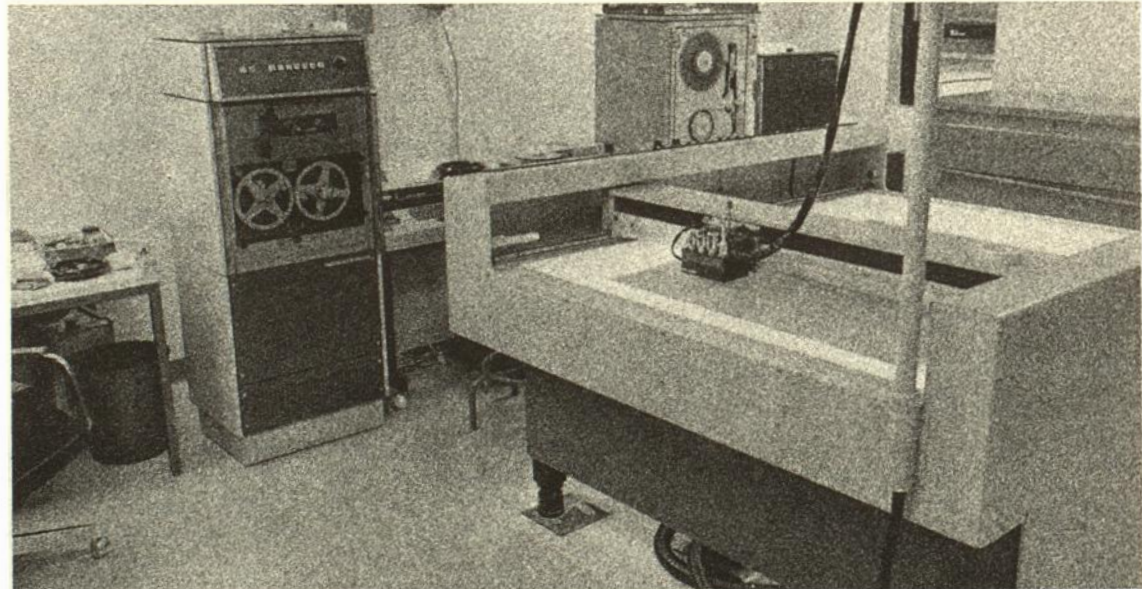
Division des limites territoriales

Cette division étudie, conseille et répond principalement aux demandes de divers organismes gouvernementaux en ce qui a trait aux descriptions littérales et graphiques des limites de différentes entités administratives du Québec. Dans cette optique, elle voit surtout à vérifier et à préparer la description officielle et les autres documents techniques qui concernent ces limites et à répondre aux nombreuses demandes d'information et de renseignements qui s'y rapportent.

Au cours de l'année, les activités régulières de la division ont été les suivantes:

- étude, examen et préparation de quarante (40) descriptions officielles de limites de territoires municipaux transmises au ministère des Affaires municipales et concernant la fusion, l'annexion, l'érection et le changement de nom ou de statut de certaines municipalités;
- étude et examen de vingt (20) projets de loi soumis par le bureau du greffier en loi de l'Assemblée nationale et qui comportaient des désignations de territoire; ces désignations ont été vérifiées, corrigées et, dans plusieurs cas, remplacées par une autre préparée par la division;

Figure 40 — Traceur automatique Kongsberg servant à la cartographie numérique



— réfection et mise à jour de neuf (9) cartes de municipalités de comté à l'échelle de 1:63 360: Gatineau, Iberville, Labelle, Lac-Saint-Jean-Est, Lac-Saint-Jean-Ouest, Mégantic, Papineau, Pontiac, Terrebonne;

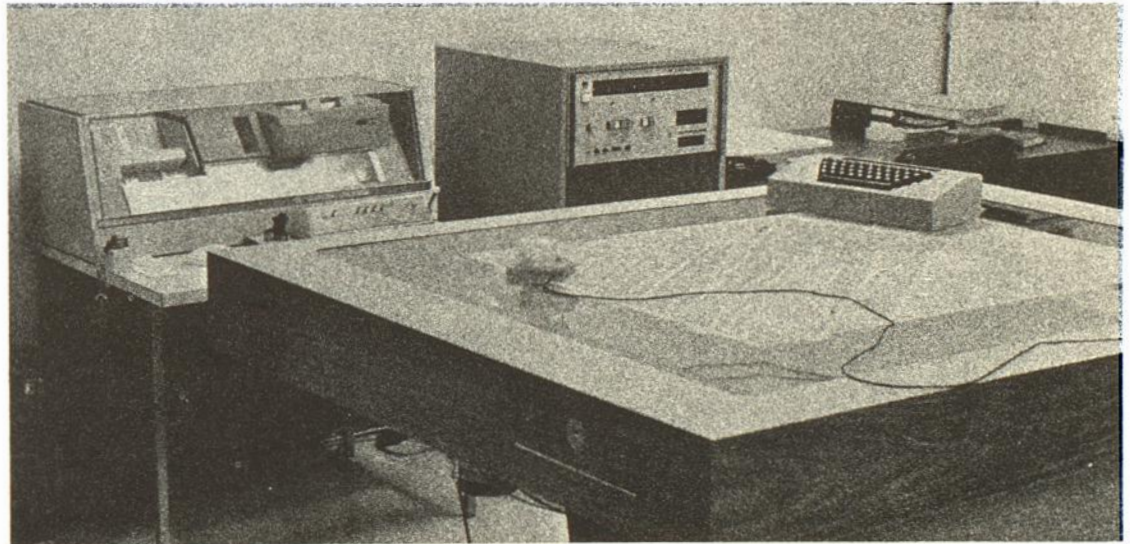
— enfin, la division a fait une étude des limites des territoires qui ont été concédés en seigneuries au Québec et a traduit les résultats de cette étude par la confection d'une série de cartes à l'échelle de 1:250 000 qui indiquent le nom et les limites de chacune des seigneuries.

En plus de ces activités régulières, la division a participé directement à des travaux dans le domaine législatif lors de la préparation et de la rédaction d'une loi qui modifiait la Loi de la division territoriale. En effet, dans cette loi on

a procédé à une refonte des districts judiciaires en modifiant la façon de les décrire et en réajustant les limites de certains d'entre eux afin de répondre plus adéquatement aux besoins de la population. Pour des fins de concordance, il a fallu également modifier la Loi des tribunaux judiciaires.

Finalement, à la demande de la Commission permanente de la réforme des districts électoraux, la division a préparé une nouvelle description pour les districts électoraux dont les limites ont été modifiées suite à la publication des Troisième et Quatrième rapports de la Commission. Au total, les délimitations de soixante-dix (70) districts ont été modifiées.

Figure 41 — Terminal lourd pour le télétraitement, incluant un lecteur de cartes, une imprimante et un dérouleur de bandes.



II Cartographie

À l'intérieur de cet élément de programme, le service de la Cartographie, de concert avec les autres services de la même Direction générale, participe à la mise en oeuvre d'un programme décennal visant à produire et tenir à jour la cartographie de base au 1:20 000 et 1:10 000 du territoire québécois ainsi que la cartographie de base en territoire urbain à des échelles variant du 1:5 000 au 1:1 000.

L'exercice financier 1975/76 fut particulièrement prolifique au chapitre des biens produits. Ceci s'explique surtout par le retour au service de la responsabilité de la fabrication des cartes urbaines.

1 Production cartographique nouvelle

La production de cartes nouvelles a rencontré les prévisions établies en début d'année: la Cartothèque s'enrichira par le fait même de 326 nouvelles feuilles.

A- Cartographie

a) Échelle 1:20 000 — 20 mètres

C'est la cartographie fondamentale qui éventuellement couvrira tout le territoire cadastré de la province de Québec.

Ce programme a débuté en 1965 et plus de 650 cartes ont été produites depuis lors. Cette année 85 nouvelles feuilles ont été produites.

Région	Nombre
Abitibi	28
Saguenay-Lac St-Jean	28
Mont-Laurier	11
Bas St-Laurent	14
Anticosti	4
TOTAL:	85 feuillets

b) Échelle 1:10 000 — 2.5 mètres

C'est l'échelle représentative des municipalités de paroisses et elle sert de carte fondamentale pour les régions les plus densément peuplées du territoire québécois.

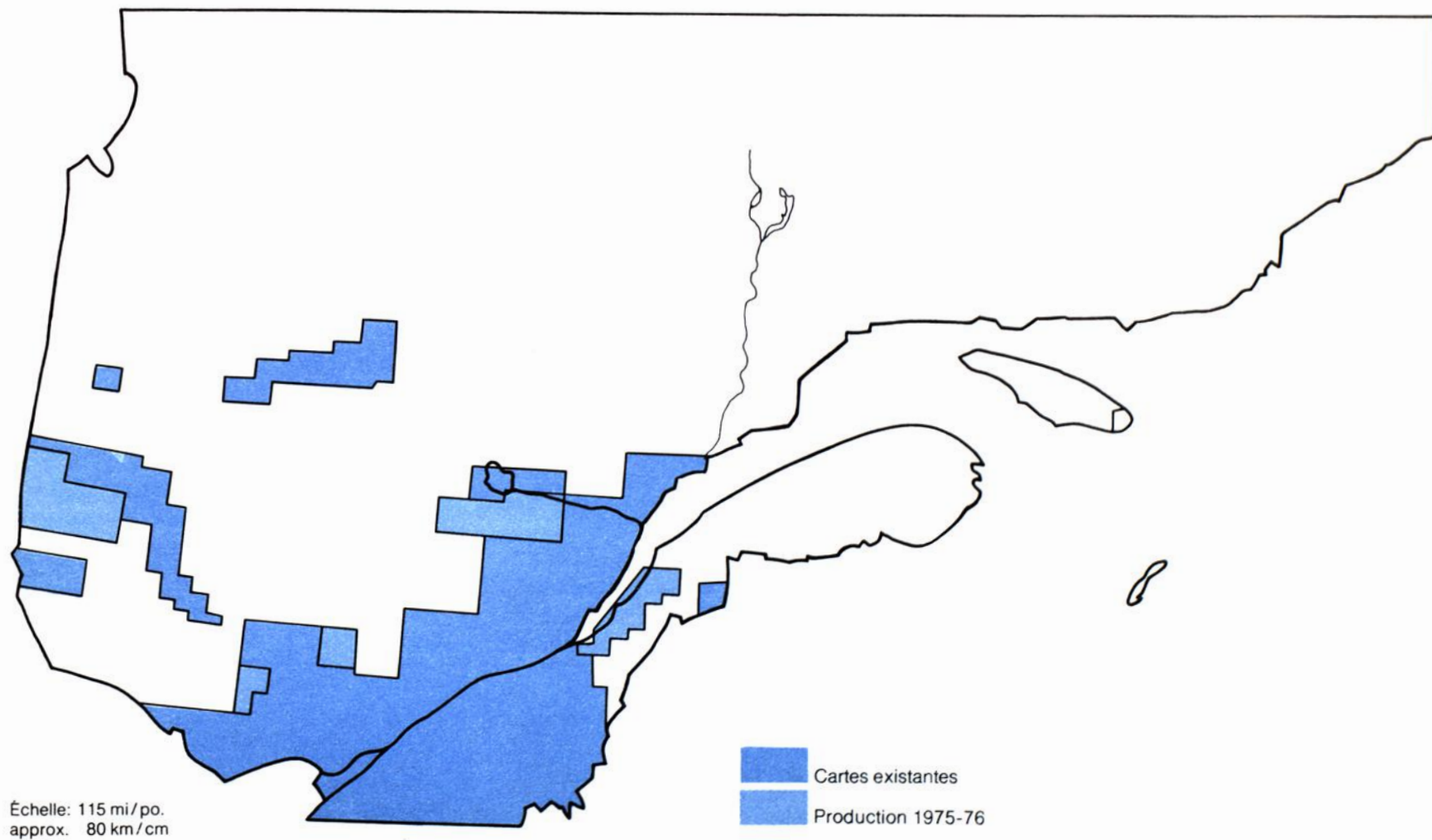
Région ou zone	Nombre
Thetford-Mines	8
Joliette	5
Saguenay-Lac St-Jean	4
Bromont	2
St-David d'Yamaska	2
Coaticook	1
TOTAL:	22 feuillets

Le ministère des Affaires municipales a défrayé le coût des travaux dans la zone de Thetford-Mines. Quant à Bromont, le comité organisateur des Jeux Olympiques en a payé une partie. À St-David d'Yamaska, le travail a été réalisé en régie.

e) Échelle 1:2 000 — 2 mètres

Cette échelle convient surtout pour la représentation des municipalités de villes et villages.

Figure 42 — Production cartographique en 1975/76



Municipalité	Nombre
Baie-Comeau	10
Windsor	6
TOTAL: 16 feuillets	

d) Échelle 1:1 000 — points cotés

C'est la plus grande échelle de la production cartographique du Service; elle s'emploie pour représenter les secteurs fortement urbanisés des municipalités de villes et villages.

Municipalité	Nombre
Chicoutimi	53
Communauté urbaine de Québec	52
Valleyfield	21
Joliette	20
Boucherville	20
Lauzon	12
Vaudreuil et Île Perrot	11
Brossard	8
Candiac	6
TOTAL: 203 feuillets	

B- Photographie aérienne

La préparation de ces cartes a nécessité la couverture aérienne des territoires suivants:

De façon à conserver à la production cartographique plus ancienne son caractère d'actualité, 30 feuillets ont fait l'objet d'une mise à jour de leur contenu.

Échelle 1:40 000, pour la cartographie au 1:20 000

Région ou zone	Superficie couverte mi ²
Saguenay-Lac St-Jean	7 260
Rouyn-Noranda	4 470
Anticosti	4 450
Témiscouata	650
Baie-Comeau	150
TOTAL: 16 980 mi ² (44 000 km ²)	

Échelle 1:20 000, pour la cartographie au 1:10 000

Région	Superficie couverte mi ²
Lac St-Jean	775
Île d'Anticosti	510
Autres	230
TOTAL: 1 515 mi ² (3 950 km ²)	

Échelles 1:8 000 et 1:5 000 pour la cartographie au 1:2 000 et au 1:1 000 de diverses municipalités

Superficie couverte: 330 mi² (850 km²)

A- Cartographie

Région	Nombre
1- Échelle 1:20 000	
Saguenay-Lac St-Jean	14
Québec	4
TOTAL: 18 feuillets	

3 Recherche et développement

2- Échelle 1:10 000
Saguenay-Lac St-Jean 12 feuillets

Cette activité concerne les opérations visant à accroître l'efficacité et à améliorer la qualité des résultats obtenus des différentes techniques, méthodes et instrumentation utilisées par le Service ainsi qu'à expérimenter et développer des méthodes et instruments nouveaux. Les travaux suivants ont été réalisés dans le cadre de cette activité;

— Publication du programme d'ajustement Three-D, programme qui consiste, en résumé, à effectuer une compensation et un ajustement

B- Photographie aérienne

Échelle 1:40 000 pour la mise à jour de la cartographie au 1:20 000 de la région de Québec.

Superficie couverte: 6 950 mi²
(18 080 km²)

mathématique des données recueillies par aéro-triangulation.

— Publication de normes régissant la fabrication des cartes et la prise de la photographie aérienne.

— Études sur la précision instrumentale de certains restitués.

— Recherche documentaire en cartographie automatique.

III Cadastre

Dans le cadre de l'élément de programme Levés Spéciaux, les responsabilités du service du Cadastre consistent à assurer la conservation, la révision et la mise à jour du cadastre. Par ailleurs, le ministre des Terres et Forêts, étant le dépositaire de l'original des documents cadastraux, il doit en assurer la diffusion et la polycopie pour les besoins des utilisateurs.

Pour assumer ces responsabilités, le service du Cadastre a identifié un certain nombre d'activités qui sont explicitées ci-après.

Dossiers et registres administratifs

Cette opération vise à identifier par un numéro de dossier chaque requête soumise par les arpenteurs-géomètres de la pratique privée relative à la conservation du cadastre.

Ces requêtes ont pour but d'apporter des amendements au cadastre actuel ou encore de déposer de nouveaux lots.

Le nombre de dossiers ouverts et de lots amendés est très révélateur du volume d'activité

du service du Cadastre au chapitre des « Levés spéciaux ». La Figure 43 met en évidence l'augmentation du volume d'activité à ce chapitre

au cours de l'année financière 1975/76 par rapport à l'année 1974/75. Cette augmentation a été constante au cours des dernières années.

1 Conservation

Ajoutés et amendements:

Les articles 2175, 2174 et 2174a du Code civil donnent la possibilité aux propriétaires de lots de faire des opérations cadastrales sur leur propriété. Ces opérations sont faites par des arpenteurs-géomètres de la pratique privée lesquels sont mandatés par les propriétaires. Les requêtes sont transmises par la suite au ministre des Terres et Forêts pour approbation et dépôt.

La quantité de ces opérations est un bon baromètre pour juger de l'activité économique immobilière au niveau du territoire québécois.

La Figure 43 montre aussi que ces activités augmentent régulièrement d'année en année; ainsi pour l'année 1975/76; elles se chiffrent à 15 739 demandes, 94 586 ajoutés et 22 483 amendements.

2 Revision

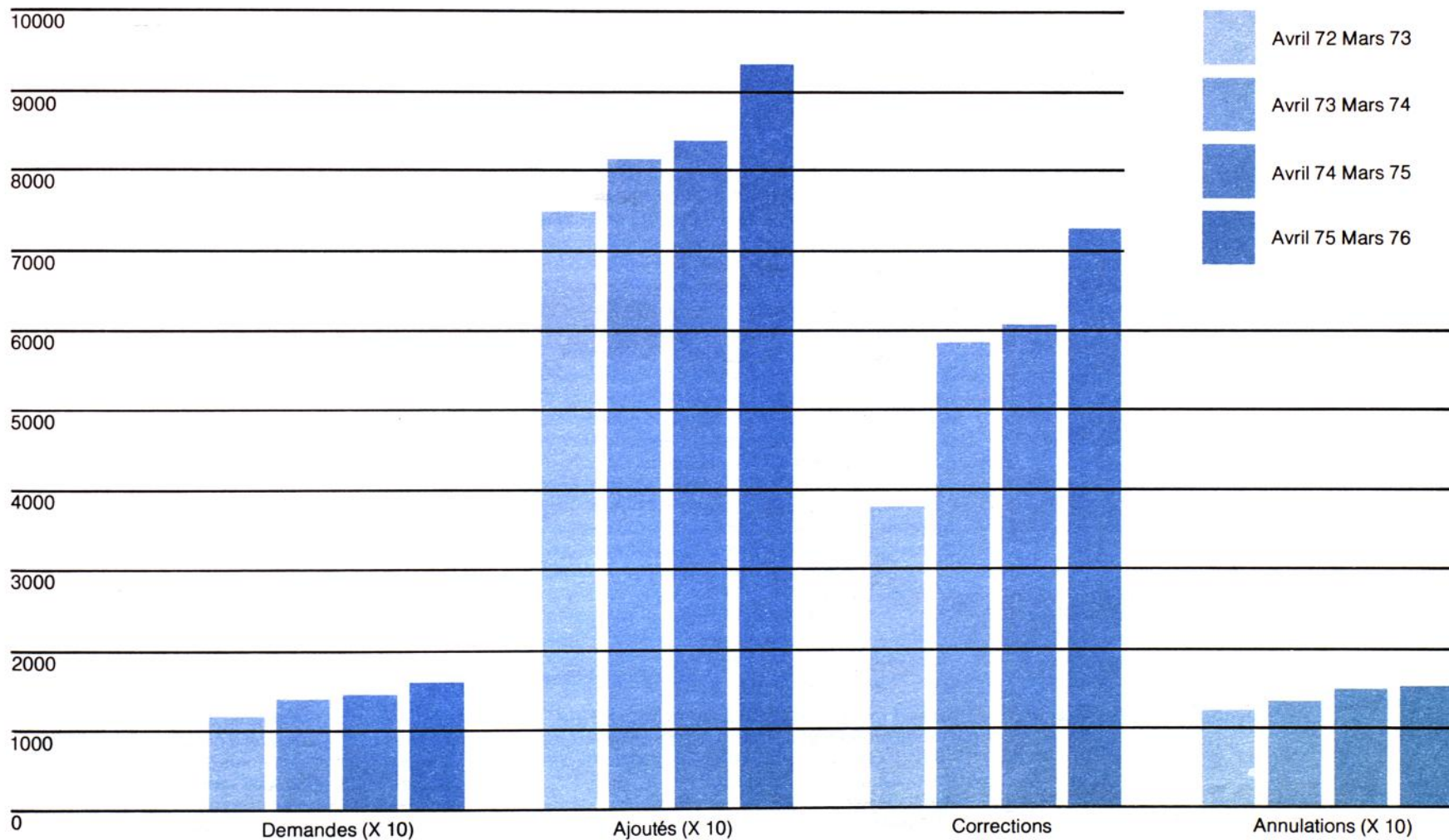
La revision est une opération cadastrale faite en vertu du chapitre 321, des S.R. 1964. Cette opération peut être faite dans certains districts électoraux de la Côte Nord, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Ces travaux visent d'une part à normaliser le cadastre dans certains territoires et d'autre part à émettre des certificats de propriété aux particuliers qui sont reconnus comme propriétaires au sens de la loi précitée.

Au cours de l'année financière 1975/76, une partie du cadastre a été révisée dans les localités suivantes:

- canton d'Hamilton, municipalité de la paroisse de Saint-Siméon;
- canton de Cox, municipalité de New-Carlisle;
- municipalité de Grande-Rivière;
- canton d'Hamilton, municipalité de Saint-Alphonse;
- canton de Betsiamites, municipalité de la paroisse de Colombier;
- canton de Ragueneau, paroisse de Ragueneau.

Figure 43 — Ajoutés et amendements cadastraux de 1972 à 1976



3 Mise à jour

Les opérations de mise à jour cadastrale visent à normaliser le cadastre dans certaines localités. Le ministre des Terres et Forêts peut en autoriser l'exécution lorsque la requête lui en est faite par un groupe de propriétaires intéressés ou par une corporation municipale.

Ces opérations sont à la charge de ceux qui en demandent l'exécution. Cependant, étant donné que les travaux sont faits conformément aux instructions du ministre des Terres et Forêts, ce

dernier, pour aider à en défrayer le coût, peut consentir des subventions dont le montant est fonction du nombre de lots affectés par les opérations au taux unitaire de \$10.00 du lot.

Pour l'année financière 1975/76, des subventions ont été consenties aux corporations municipales suivantes:

- Cité de Saint-Hyacinthe
- Village de Yamachiche

4 Diffusion de l'information

Selon les dispositions du Code civil, le ministre des Terres et Forêts est le dépositaire de l'original des documents cadastraux. En cette qualité, il est le seul à pouvoir émettre des copies de ces documents aux nombreux utilisateurs du cadastre.

Au cours de l'année financière 1975/76, les demandes ont doublé à ce chapitre à cause des

besoins exprimés suite à la loi de l'évaluation foncière.

La production à la section reprographie a été de 33 150 copies de plan et 26 280 copies de livre de renvoi.

IV Commission de géographie

La Commission de géographie fut instituée par l'arrêté en Conseil numéro 1373 du 15 novembre 1912. La loi 10, Géo. V, chap. 24, sanctionnée le 14 février 1920 permettait au lieutenant-gouverneur en conseil de créer officiellement cet organisme, d'en nommer les

membres et de lui assigner ses pouvoirs et devoirs. La Commission a pour principal objectif d'arrêter le choix des noms géographiques officiels du Québec. Elle vérifie notamment sur les cartes si les noms de lieux sont d'usage courant et écrits suivant les règles de

nomenclature. Si nécessaire, des enquêtes orales sont effectuées sur place afin de contrôler l'usage des appellations géographiques. Les décisions de la Commission, aux termes de la loi

sont sujettes à l'approbation du ministre des Terres et Forêts et ont force et effet après publication dans la Gazette officielle du Québec.

1 Composition

Par suite d'élections tenues au cours de sa séance du 12 mars 1976, la Commission de géographie a modifié la composition de son exécutif. Monsieur Robert W. Bourassa, coordonnateur ministériel au ministère des Richesses naturelles, a été élu président. Monsieur Bruno Deshaies, responsable des sciences de l'homme à la direction générale de l'Enseignement élémentaire et secondaire au ministère de l'Éducation, succède à monsieur Bourassa à la vice-présidence de la Commission. Monsieur Jean Poirier est le secrétaire de cet organisme.

La Commission comprend également les 11 membres suivants qui représentent 9 ministères: messieurs Jacques Archambault, responsable des publications administratives au Service des éditions au ministère des Communications; Pierre Auger, chef des travaux terminologiques à la Régie de la langue française au Conseil exécutif; Michel Bérard, directeur du service de la Géographie au ministère des Transports; Pierre De Grandmont, directeur de l'Annuaire du

Québec au ministère de l'Industrie et du Commerce; Jean-Charles De La Durantaye, directeur du Service de l'information des Terres et Forêts; Julien Drapeau, conseiller-cadre au Bureau du sous-ministre au ministère des Affaires municipales; André-A. Gagné du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche;

André Laurin, directeur de la géologie au ministère des Richesses naturelles; Jean-Noël Poulin, sous-ministre des Terres et Forêts; Gérard Tanguay, directeur du service de l'Arpentage; Joseph-G. Turi, coordonnateur (Affaires constitutionnelles) au ministère des Affaires intergouvernementales.

Le 20 novembre 1975, l'exécutif de la Commission prenait la décision de créer le service des Noms géographiques dont les trois divisions s'occuperont respectivement de relevés toponymiques, d'information toponymique et de recherche. Le secrétaire de la Commission, monsieur Jean Poirier, a été désigné directeur de ce service.

Principales activités

Au cours de l'exercice, la Commission a tenu 5 séances régulières. Diverses questions de nature toponymique lui furent soumises qu'il s'agisse de nouveaux noms de municipalités, localités, bureaux de poste, lacs, cours d'eau et autres traits géographiques du territoire québécois. Par exemple, pour commémorer les 21^e Olympiques qui doivent se dérouler à Montréal en juillet 1976, la Commission a décidé d'attribuer à un mont des Laurentides le nom de Francis-Amyot, en souvenir de l'athlète canadien qui s'est illustré aux Jeux Olympiques de Berlin en 1936 en remportant une médaille d'or en canoë simple (1000 mètres). Cette montagne s'élève à 2 000 pieds (608 m) et se trouve à environ 40 milles (64 km) au nord-est de Chicoutimi. Mais, comme par les années passées, ce sont les noms d'entités géographiques naturelles (lacs, cours d'eau, îles,...) qui ont fait l'objet du plus grand nombre de décisions de la Commission et ce, afin de satisfaire aux exigences cartographiques de divers ministères dont les documents réalisés par les gouvernements du Québec et du Canada. Ainsi, en 1975/76, le nombre de décisions s'est élevé à 3 276; ce nombre comprend les changements de noms et, surtout, les nouvelles appellations qui désignent des entités auparavant inconnues. Tel que le stipule la loi de la Commission (article 5), ces décisions furent approuvées par le ministre.

Depuis 10 ans, le fichier toponymique de la Commission a plus que doublé, ceci par suite d'enquêtes toponymiques sur le terrain et de dépouillement de diverses sources documentaires. Près de 73 000 noms officiels et renvois (doubles formes) sont inscrits sur

fiches; à ce groupe viennent s'ajouter 11 000 noms et variantes conservés comme informations parce qu'il manque en bien des cas de renseignements suffisants pour les rendre officiels.

A- Vérification des cartes géographiques

Au cours de l'exercice, la Commission a étudié la toponymie de 645 cartes émanant de divers ministères et elle a, sur la plupart d'entre elles, enrichi la nomenclature géographique en plus de vérifier l'exactitude des noms de lieux déjà inscrits sur ces documents. Le ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources a acheminé à la Commission 40 cartes topographiques et hydrographiques en voie de préparation. Cependant, ce sont les ministères québécois qui ont soumis le plus grand nombre de documents: 285 cartes des Terres et Forêts, 265, des Transports, 45 des Richesses naturelles et 10 du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

B- Enquêtes toponymiques

Les géographes du service des Noms géographiques ont procédé en 1975 à sept relevés toponymiques sur le terrain. Le but principal de ces enquêtes directes est de réaliser des cartes ayant une nomenclature géographique conforme, autant que possible, à l'usage local et à augmenter sur ces documents la densité toponymique. Le tableau LXXV montre les secteurs qui ont été parcourus au cours de l'exercice, ainsi que le nombre de nouveaux noms recueillis dans chacun d'entre eux. Ainsi, 1 849 appellations nouvelles sont venues enrichir le fichier toponymique de la Commission.

Figure 44 — Évolution du fichier toponymique de 1912 à 1975.

Nombre en milliers
de fiches

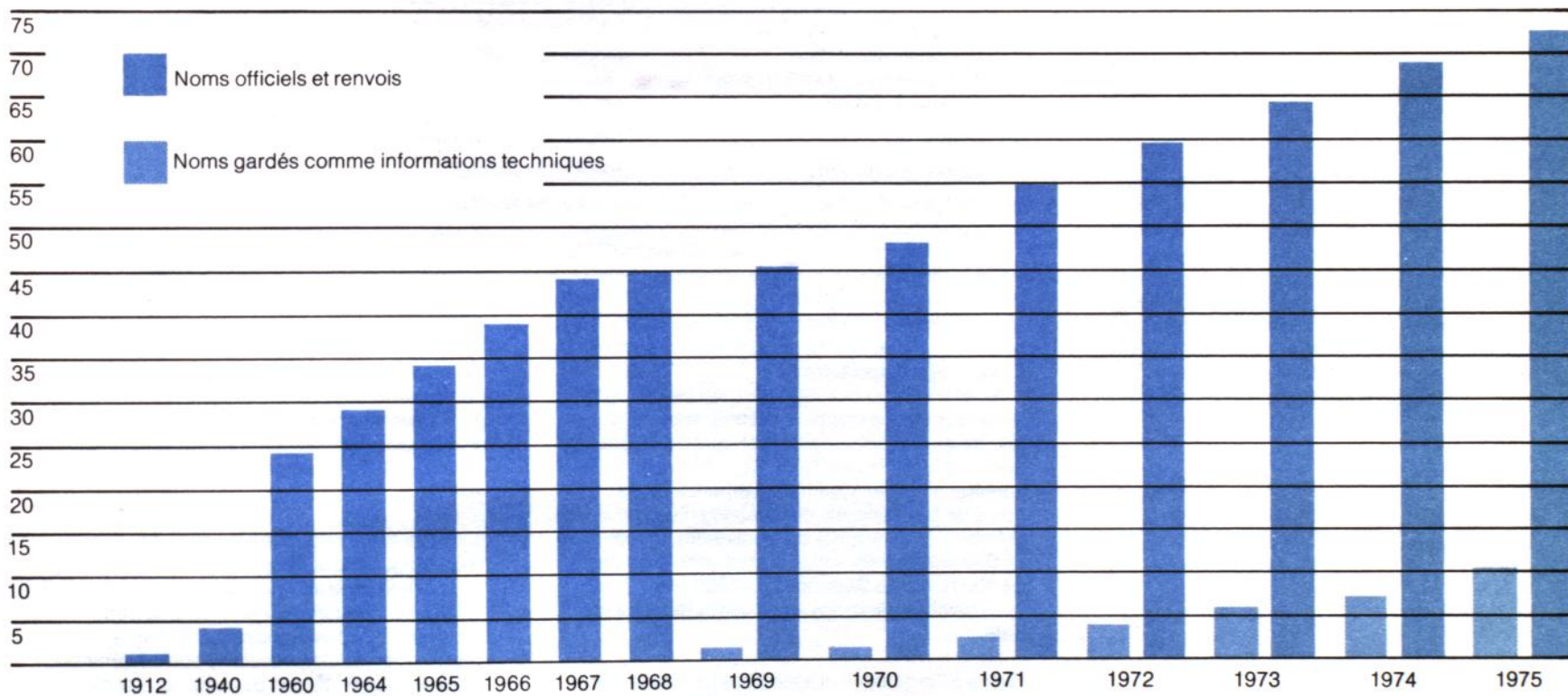


Tableau LXXIX — Nouveaux noms recueillis par des relevés toponymiques en 1975/76

Circonscriptions électorales	Secteurs	Nombre de noms
1— Duplessis	Sept-Îles à Havre-Saint-Pierre Parc Port-Cartier-Sept-Îles	525
2— Laurentides — Labelle	Cantons d'Aumond, Bouchette, Clyde Joly, Kensington, Labelle, La Minerve et Maniwaki	458
3— Montmagny — L'Islet Kamouraska — Témiscouata Rivière-du-Loup	Montmagny à Rivière-du-Loup	416
4— Charlevoix	Région de La Malbaie	260
5— Joliette-Montcalm	Région de Joliette	70
6— Johnson	Canton de Windsor	65
7— Frontenac	Région de Black Lake-Thetford Mines	55
	Total	1 849

C- Le projet Répertoire

Dans le domaine des publications, le travail de refonte du Répertoire géographique du Québec a débuté à la fin de mai 1975. Ce projet spécifique consiste à vérifier systématiquement tous les noms de lieux officiels du Québec en vue de la réédition de ce volume qui contiendra environ 75 000 toponymes. Ceux-ci sont constitués des 44 000 noms du Répertoire de 1969 et de toutes les nouvelles décisions approuvées depuis cette date.

Grâce à l'ordinateur, il a été possible de classer mécaniquement ces noms par numéros de cartes topographiques, ce qui a notamment

comme avantages d'accélérer le travail et de réduire énormément les possibilités d'erreurs. L'examen des données comprend la vérification de leur position (coordonnées géographiques), celle de l'écriture et la situation par canton et comté.

L'entrée de ces données sur support mécanographique rend maintenant possible la production de listes intégrales ou sélectives selon différents paramètres. Par exemple, pour répondre à des demandes de différents organismes, la Commission pourra fournir des listes de noms officiels par unité territoriale (comté, canton, ...) ou par numéros de cartes au 1:50,000, 1:25,000, etc.

D- Comité ad hoc sur les juridictions choronymiques au Québec

Confrontée depuis un certain temps à de nombreux problèmes concernant la diffusion et la mise en application de ses décisions au sein de l'administration publique, la Commission a décidé, cette année, de la formation d'un Comité ad hoc dont le mandat est de cerner les causes de cette situation et de déterminer les moyens nécessaires à la Commission pour assurer une meilleure administration de la toponymie du Québec.

Le comité a tenu jusqu'à maintenant 10 réunions au cours desquelles on a défini les juridictions exercées actuellement par la Commission de géographie en matière de noms géographiques. On s'est par la suite intéressé à déterminer le cadre de toutes les juridictions qu'il serait souhaitable de voir éventuellement rattachées à la Commission dans l'optique d'une amélioration de la toponymie officielle du Québec.

Le comité devrait soumettre son rapport final en mai ou juin prochain.

E- Mission toponymique en Europe.

Du 26 janvier au 5 février, deux toponymistes du Québec, MM. Henri Dorion de l'Université Laval, et Jean Poirier, secrétaire de la Commission de géographie, se sont rendus en Belgique, en Suisse et dans la Région du Val d'Aoste (Italie) en vue de connaître notamment la politique toponymique de ces pays et régions multilingues en ce qui concerne la part à accorder à chaque groupe linguistique du point de vue de la toponymie. La Belgique et la Suisse sont linguistiquement régionalisées, chaque pays étant divisé en quatre régions linguistiques. Bien que les politiques toponymiques diffèrent quant à leur rigueur, la Suisse appliquant des solutions plus souples, il a été constaté, en particulier, que la tolérance des majorités accepte une relative intolérance des minorités. Par exemple, la majorité germanophone de la Suisse est plus tolérante que la majorité francophone. Quant aux niveaux des décisions, la Belgique fait figure d'État centralisé alors que la Suisse, comme fédération, applique une politique de décentralisation poussée.

7.3 Intégrité du territoire

Budget: \$126 700
Effectifs: 7

I Mandat

L'élément de programme « Intégrité du territoire » vise à conserver et à améliorer la compétence du gouvernement du Québec sur son territoire. D'une part, l'intégrité territoriale du Québec est assurée lorsqu'aucune portion de son territoire ne lui est enlevée par voie de modification de frontière (dimension externe). D'autre part, le territoire québécois étant soumis à un partage de juridictions avec le Gouvernement du Canada, l'intégrité territoriale est protégée lorsque le Québec exerce la totalité des juridictions qui lui reviennent en vertu de la Constitution (dimension interne). La notion d'intégrité territoriale dans sa dimension interne se réfère également à l'appropriation du sol soit par les étrangers, soit par les monopoles.

Le service de l'Intégrité du territoire, créé au début de 1973, assume la réalisation de ce programme, notamment en ce qui concerne l'accessibilité et le traitement de la documentation pertinente, l'étude des dimensions interne et externe du territoire québécois, les informations territoriales requises par les organismes gouvernementaux, le soutien technique des mandataires québécois lors des négociations entre le Québec et les gouvernements de l'État central et des États fédérés limitrophes et la conception de nouvelles législations sur les frontières et l'utilisation du sol.

II Parcelles territoriales fédérales

La connaissance du domaine public fédéral constitue un outil de planification indispensable pour les gestionnaires intervenant sur un territoire soumis à un partage de compétence entre différents paliers de gouvernement.

Au cours de l'exercice financier 1975/76, le service de l'Intégrité du territoire a poursuivi l'inventaire des parcelles territoriales fédérales au Québec. La prospection documentaire auprès des organismes fédéraux concernés s'est avérée

plus complexe que prévue. La documentation acquise ne couvre que 25% des parcelles fédérales et l'information pertinente (origine, mode d'acquisition, statut actuel...) a fait l'objet d'une analyse très partielle. Le tableau LXXVI fait état des données disponibles à ce sujet.

Néanmoins, quelques études régionales ont été réalisées. Celles-ci couvrent la ville de Québec, l'île d'Anticosti, la moyenne Côte-Nord, la section québécoise de la région de la capitale canadienne et les îles du Saint-Laurent à l'ouest de Montréal jusqu'à la réserve indienne de Saint-Régis.

Tableau LXXX — Évaluation partielle de la superficie des parcelles fédérales, par régions administratives.

Régions administratives	Superficie (acres)
01 — Bas St-Laurent / Gaspésie	62 244,4
02 — Saguenay / Lac St-Jean	4 426,0
03 — Québec	66 673,0
04 — Trois-Rivières	6 235,2
05 — Cantons-de-l'Est	3 050,4
06 — Montréal	139 248,6
07 — Outaouais	77 000,8
08 — Nord-Ouest	2 895,3
09 — Côte-Nord	7 068,6
10 — Nouveau-Québec	1 016,4
Total:	371 858,7
Région de Témiscamingue	780 mi ²
Région d'Arthabaska	230 mi ²
Total:	1 010 mi ² (2 635 km ²)

III Convention de la baie James

Dans le cadre des négociations préliminaires à la convention de la Baie James (novembre 1975), le service de l'Intégrité du territoire a participé aux travaux du sous-comité de « sélection des terres ».

Le mandat de ce sous-comité comprenait la sélection des terres faisant l'objet de droits différentiels de la part des Cris de la baie James et des Inuit du Nouveau-Québec, de même que la description des nouveaux régimes fonciers applicables à ces autochtones.

IV Frontières

Parallèlement aux discussions avec les Cris de la Baie James et les Inuit du Nouveau-Québec, le Gouvernement du Canada a offert à ces autochtones l'allocation, sous forme de réserves indiennes ou de propriété, de toutes les îles littorales situées à l'intérieur d'un rayon de dix milles autour des localités autochtones québécoises.

Cette proposition soulevait le problème de la délimitation de la frontière septentrionale du Québec, définie vaguement par la « rive ». Suite à l'examen de cette question par les gouvernements concernés, il a été convenu que cette frontière coïncide avec la ligne des basses eaux et que, par conséquent, plus d'un millier d'îles d'estran et estuariennes font partie du territoire québécois.

Organismes paraministériels

Cinq organismes rendent des comptes au ministre des Terres et Forêts sans, pour autant, faire partie des structures courantes. Ce sont: Le Conseil de la Recherche et du Développement forestiers, La Société de Récupération et d'Exploitation Forestières du Québec (REXFOR), le Conseil consultatif des Réserves écologiques, la Société de Cartographie du Québec et la Commission de Géographie.

I- Conseil de la Recherche et du Développement forestiers

Cet organisme consultatif comprend neuf membres choisis par le ministre en vertu de leur représentativité des milieux qui s'intéressent à la recherche et au développement forestiers. Son mandat est de proposer des programmes relatifs à ce sujet.

En juillet 1975, le Conseil a publié un quatrième rapport intitulé: « Une politique de recherche forestière pour le Québec ». De plus, six études qui ont servi de base à ce rapport ont aussi été présentées au public.

Depuis ce temps, le Conseil ne s'est pas réuni: le ministère doit d'abord faire connaître ses vues à l'endroit de cette proposition de politique.

II- Rexfor

La Société de Récupération et d'Exploitation forestières (REXFOR) a pour tâches principales de récupérer les bois en perdition ou dépassant maturité et de revaloriser les terres à vocation forestière par l'application des mesures sylvicoles appropriées. Mais elle a aussi le pouvoir de participer à la mise en valeur, la transformation des bois et, au cours de l'année 1975/76, elle

a participé à plusieurs opérations en rapport avec l'industrie de transformation.

Rexfor publie, chaque année, un rapport de ses activités.

III- Conseil consultatif des Réserves écologiques

Créé en février 1975, ce Conseil comprend quinze membres et M. Gilles Lemieux, professeur en est le président. Il est formé en vertu de la Loi sur les réserves écologiques (1974) pour conseiller le ministre sur les divers problèmes reliés à celles-ci.

Depuis sa création, le Conseil même a tenu onze réunions régulières et son exécutif y en a tenu huit. Même si une seule réserve — Rivière-du-Moulin — a été officiellement créée, le Conseil a étudié attentivement sept autres propositions et fait les recommandations appropriées au ministère. Il a de plus considéré plus d'une douzaine d'autres cas.

D'ailleurs, un rapport d'activité est présenté, chaque année, par le Conseil.

IV- Société de cartographie du Québec

Cette société, à fonds social, dont le Gouvernement est l'unique actionnaire, a été constituée par loi spéciale, soit le chapitre 39 des Lois de 1969, dont l'article 3 expose clairement les objets:

- a) la préparation des données requises pour établir et mettre à jour des cartes géographiques et d'autres moyens de représentation du territoire;

b) la photographie aérienne et terrestre du territoire et l'utilisation de procédés aéromagnétiques pour des fins de cartographie, de photogrammétrie et d'identification des ressources naturelles ainsi que pour toutes autres fins scientifiques;

c) l'établissement de points de contrôle terrestres pour les fins de cartographie et de photogrammétrie;

d) la conservation et la distribution des documents préparés dans l'accomplissement de ses objets, ainsi que de tous autres documents relatifs à la cartographie, à la photogrammétrie et à la photographie du territoire.

L'année 1975/75 a été marquée par la mise en opération effective de la Société. En effet, le 4 juin 1975, le Gouvernement autorisait la Société à acquérir une partie des actifs d'une entreprise de cartographie déjà existante et qui avait fait oeuvre de pionnier dans le secteur.

Grâce à un personnel dynamique et hautement motivé, la Société s'engage dans sa première année complète d'opération pour laquelle d'ailleurs elle produit un rapport d'activités.

V — Commission de Géographie

(Voir Programme 7.2 du présent Rapport annuel)